TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

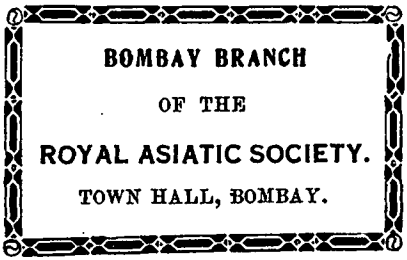

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018

ÉTUDE

SUR

MADAME ROLAND

ET SON TEMPS

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (direction de la librairie) en juin 1864.

Paris. — Typographie de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur,
8, rue Garancière.

Adrien Nargeot del et sc

Imp. Ch. Chardon aîné Paris

ÉTUDE

SUR

MADAME ROLAND

ET SON TEMPS

SUIVIE

DES LETTRES DE MADAME ROLAND A BUZOT

ET D'AUTRES DOCUMENTS INÉDITS

PAR C. A. DAUBAN

OUVRAGE

ORNÉ D'UN PORTRAIT INÉDIT DE BUZOT

GRAVÉ PAR ADRIEN NARGEOT

ET ENRICHI DU FAC-SIMILE DES LETTRES DE MADAME ROLAND A BUZOT

DE BUZOT A JÉROME LE TELLIER

ET DE LA NOTICE DE MADAME ROLAND SUR BUZOT

20146 au

PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

8, RUE GARANCIÈRE

1864

Droits réservés.

00020146

Notice sur Buzot écrite par Mme Roland
derrière le portrait qu'elle portait sur elle
dans sa prison. Pour plus de détails,
voir aux pages 25, 60, 64, 65 des Lettres inédites.

François
Nicolas Léonard
Buzot. Né à
Evreux en 1760. Député à
l'Assemblée constituante en 1789.
Président du tribunal criminel
du département de l'Eure;
député à la Convention
en 1792.

La Nature
l'a doué d'une âme
aimante, d'un esprit fier,
et d'un caractère élevé. Sa
sensibilité lui faisoit chérir la
paix et les douceurs d'une vie obscure
et des vertus privées. Les chagrins
de cœur ajoutèrent à la mélancolie
vers laquelle il étoit incliné. Les
circonstances le jetèrent dans une
carrière politique, il y porta
l'ardeur d'un bouillant courage
et l'inflexibilité d'une
probité antique.

Né pour les
beaux temps de Rome, il
espéra vainement préparer dans
temps pareils, pour une Nation
qui paraissoit naître à la liberté;
mais cette France corrompue ne
fut pas digne d'elle, ils ont même
sur leurs défenseurs, et ceux qu'ils
auroient dû chérir, honorer, ont été
proscrits par une assemblée de lâches
que dominoient des brigands. Buzot
déclaré traître à la Patrie pour la-
quelle il s'étoit sacrifié, a eu sa
maison rasée, ses biens confisqués,
mais sa tête ne est point à
[illegible] et les témoins
passifs de cette
iniquité.

Buzot vivra
dans le souvenir des
gens de bien. Ses pensées
fortes, ses sages avis seront
cités; on relira ses deux lettres
à ses commettans des 6 et 22 jan-
vier 93. La Postérité honorera sa
mémoire, ses contemporains ne tarderont
pas de le regretter, et l'on accueillera
précieusement un jour son portrait pour
le placer parmi ceux de ces généreux
amis de la Liberté qui croyoient
à la vertu, qui désiroient les
mœurs comme la seule base
d'une république, et qui
eurent la force de la
pratiquer. F.

MADAME ROLAND.

SON TEMPS — SA CORRESPONDANCE — SES AMIS — SES ENNEMIS — SES AMOURS.

---

§ I.

LES ÉDITIONS DES MÉMOIRES. — POINT DE VUE DE CETTE ÉTUDE.

L'an IIIe de la République (20 germinal) parut pour la première fois, sous le titre d'*Appel à l'impartiale postérité, par la citoyenne Roland, le recueil des écrits qu'elle a rédigés pendant sa détention aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie.* L'ouvrage, précédé d'un *Avertissement de l'éditeur* et signé Bosc, se vendait chez Louvet (l'auteur de *Faublas*), libraire, maison Égalité. Il avait été *imprimé au profit de la fille unique* de la citoyenne Roland, *privée de la fortune de ses père et mère, dont les biens sont toujours sous le séquestre,* disait Bosc. Il se compose de quatre parties : la première est intitulée *Notices historiques;* la deuxième, qui commence avec le *Premier ministère de Roland* et finit par le *Projet de défense au tribunal révolutionnaire,* renferme un *Avertissement,* où Bosc, répondant aux insinuations du *royalisme et du terrorisme* qui tendaient à faire suspecter l'authenticité de l'ouvrage qu'il publiait, dit : « J'ai certifié la vérité par ma signature; chacun peut venir s'assurer chez moi que le manuscrit est entièrement écrit de la main de ma malheureuse amie. » 4 floréal. — La troisième partie comprend les *deux premières sections des Mémoires particuliers;* la quatrième, la *troisième section des Mémoires.* Ici se terminait le manuscrit de la citoyenne Roland. Bosc y a joint un recueil de lettres qu'elle lui avait adressées pendant qu'il était secrétaire de l'intendance des postes.

Chacune des quatre parties porte l'épigraphe suivante, en rapport avec l'intention toute bienveillante de l'éditeur pour

la fille unique de madame Roland, qui l'avait guidé dans la publication de l'ouvrage. C'est une phrase extraite de *mes dernières pensées* : « Que ma dernière lettre à ma fille fixe son attention sur l'objet qui paroît être son devoir essentiel, et que le souvenir de sa mère l'attache à jamais aux vertus qui consolent de tout. »

L'an VIII vit paraître les *Œuvres de J. M. Ph. Roland, femme de l'ex-ministre de l'intérieur, contenant ses Mémoires et Notices historiques, qu'elle a composés dans sa prison en* 1793, *sur sa vie privée, sur son arrestation, sur les deux ministères de son mari et sur la Révolution. — Son procès et sa condamnation à mort par le tribunal révolutionnaire. — Ses ouvrages philosophiques et littéraires, faits avant son mariage. — Sa correspondance et ses voyages;*

Précédées d'un discours préliminaire par L. A. Champagneux, éditeur, et accompagnées de notes et de notices, du même, sur sa détention;

Avec un portrait, en tête de l'ouvrage, gravé par Gaucher, d'après un dessin de Nicollet, et cette épigraphe au-dessous du titre : *Fortis, at infelix et plusquam fœmina!...*

L'édition de Champagneux forme trois volumes in-octavo. Elle renferme de plus que l'édition précédente, des notes, un discours préliminaire, deux ou trois passages des *Mémoires de madame Roland* que Bosc avait supprimés, et dont le rétablissement prouve que Champagneux avait en sa possession le manuscrit original. Du reste, ces passages ont un faible intérêt. L'intérêt véritable de cette édition est dans les ouvrages littéraires et philosophiques de madame Roland, dans des lettres, dans deux relations de voyages en Angleterre et en Suisse, qui paraissaient pour la première fois.

Les éditions postérieures, qui ne sont qu'une reproduction de celles de Bosc et de Berville et Barrière, et qui leur sont très-inférieures, ne méritent pas d'être mentionnées. L'une d'elles porte le nom de M. Ravenel, qui y est resté étranger, et s'annonce faussement comme revue sur les textes originaux.

Celle que nous publions aujourd'hui est entièrement conforme au manuscrit qui a été remis à la Bibliothèque impé-

riale, en vertu d'un legs de la fille de madame Roland [1]. Elle ne renferme ni les œuvres de jeune fille, ni les relations de voyages, mises au jour par l'édition de Champagneux, ni toute la correspondance avec Bosc qui se trouve dans la première édition. Un jour, si on nous donne la faculté de le faire, nous publierons les œuvres complètes de madame Roland, celles qui se trouvent disséminées dans les éditions que nous venons d'énumérer, et celles que renferment les cabinets des curieux. Le lecteur trouvera plus loin, pour se dédommager d'une attente qui peut être longue, l'analyse des pièces que nous ne donnons pas dans un livre qui n'a que la prétention d'être la première édition *complète* des Mémoires.

[1] Le testament est daté de 1846. L'époque où le dépôt à la Bibliothèque impériale était obligatoire pouvait être sujette à contestation. Une transaction survenue entre la Bibliothèque et M. Joseph Chaley, ingénieur civil, et madame Zélia Chaley, fille de madame Thérèse-Eudora Roland de la Plâtrière, épouse de M. Champagneux, a permis à la Bibliothèque d'entrer en possession du manuscrit dès le 13 novembre 1858. On comprendra l'intérêt qu'il y avait à prendre le meilleur parti pour sa conservation, en présence des doutes qui se sont produits sur l'authenticité des *Mémoires*. Nous n'en donnerons que deux exemples, fournis par des historiens de la Révolution. Ils méritent d'être rapportés.

« C'est un mauvais livre qui n'a pu sortir de sa plume élégante et sévère, et qui tend plutôt à la déshonorer... Il suffit de comparer le style de ces *Mémoires* à celui de madame Roland pour être convaincu qu'ils ne sont pas d'elle, etc., etc. » Villaumé, *Histoire de la Révolution*, t. III (en note), 1850.

« Elles paraissent (les trois dernières parties des *Mémoires de madame Roland*) trop bien calculées pour le goût de la société thermidorienne pour que l'on puisse un instant ne pas les regarder comme apocryphes. La condition pour plaire était, lorsqu'on voulait réhabiliter les victimes de la Terreur, de les montrer pendant leur vie avides de plaisirs, de jouissances, et enclins à tous les vices aimables. Et comment ne pas exécrer les hommes féroces qui, sous le chimérique et vain prétexte de salut public, ont troublé, brisé ou torturé des existences vouées au bonheur et à la volupté? Or, précisément les *Mémoires de madame Roland* sont remplis de ces sortes de tableaux... » *Histoire parlementaire de la Révolution*, par MM. Buchez et Roux, t. I.

Il est bien difficile de se rendre compte des raisons qui ont conduit des écrivains admirateurs de la Révolution : 1° à nier l'authenticité des *Mémoires;* 2° à se montrer si durs dans le jugement qu'ils portent sur eux. Ce jugement n'est pas plus équitable que n'était fondé le doute sur l'authenticité des *Mémoires* de madame Roland.

Nous avons poussé le scrupule jusqu'à reproduire non-seulement ce qui avait été omis précédemment, mais ce que d'autres mains que celles de madame Roland ont effacé.

A cet égard, nous ferons avec une entière franchise notre déclaration de principes. Toute altération d'un manuscrit de Mémoires, quelle que soit l'intention qui l'a inspirée, lorsqu'elle modifie la donnée fournie par l'auteur, la base de l'étude du *moi* humain, nous paraît un abus de confiance soit envers le mort qui ne peut protester, soit envers le public qui se trouve abusé. Nul n'a le droit de dénaturer le sujet qui se met sur la table de dissection pour l'enseignement du genre humain. Vous voulez défendre contre lui-même, dites-vous, le souvenir d'un mort illustre? Mais ne voyez-vous pas que c'est aux dépens de la société, qui a intérêt à ce que devant ses contemporains comme devant la postérité, chacun soit jugé selon ses œuvres, estimé à son prix, et qui peut tirer un immense profit de la sincérité de l'expérience dont on lui a transmis les résultats? Vous voulez faire prendre un morceau d'alliage pour de l'or; vous fraudez. Vous supprimez des *Confessions* l'histoire du ruban et de madame de Warens; vous ne voulez pas que je sache que Rousseau a mis ses enfants à l'hospice, qu'il a laissé accuser un innocent du vol dont il était l'auteur; et cependant Rousseau avait voulu que ces choses fussent connues. Ces renseignements, qui à certains égards me mettent en défiance contre les séductions de ce grand esprit, vous les faites disparaître. De quel droit, je vous le demande? Qui vous permet de mutiler la créature de Dieu; de cacher l'infirmité, le défaut, le vice, la difformité, le malheur qu'a fait naître ou développer en lui telle passion, telle doctrine, telle habitude, tel milieu social? Vous ne voyez pas que c'est précisément ce que vous retranchez qui m'instruira, m'avertira, me préservera peut-être. Ce détail est cynique, dites-vous? Eh bien, il caractérise la personne ou l'époque; laissez-le. Ou donnez-moi tous les éléments qui peuvent m'aider à résoudre le problème, ou ne me rendez pas la solution impossible en en soustrayant une partie. Rien ne vous oblige à publier des Mémoires dont vous n'êtes point l'auteur; l'honneur, le respect de la vérité

et celui du public, vous obligent à les publier sans les falsifier. La violence que vous commettez pourrait également, au nom de la morale et de l'intérêt du mort, s'employer à ajouter au lieu de retrancher. Où est la limite? où s'arrêterait votre droit prétendu?

Dans les Mémoires que nous publions, il y a tel passage que nous n'approuvons pas, tel aveu que nous voudrions ne pas entendre. Mais nous n'avons point devant nous un être parfait, et il ne dépend de personne au monde de modifier sa nature. Si nous portons atteinte à l'image qu'il a tracée de lui-même, nous la frappons de mort et de stérilité; nous substituons la fiction à la réalité, une combinaison de passions, de vertus, de défauts, différente de celle qui s'est offerte d'elle-même à nos études.

Au surplus, cette doctrine de la transmission intégrale de la pensée permanente d'un auteur de Mémoires nous met fort à l'aise, car nous avons la conviction profonde que la personne de madame Roland, par la restitution de ces aveux, gagnera auprès de tout le monde. Ceux qui la trouvaient trop virile seront émus de la vue des blessures de ce cœur de femme, et ceux qui admirent son courage la trouveront plus grande encore dans ces luttes si noblement soutenues [1].

[1] Un éminent historien de la Révolution française a écrit au sujet de madame Roland : « Les hommes qui souffrent à voir une vertu trop parfaite ont cherché inquiètement s'ils ne trouveraient pas quelque faiblesse en la vie de cette femme; et sans preuve, sans le moindre indice *, ils ont imaginé qu'au fort du drame où elle devenait acteur, à son moment le plus viril, parmi les dangers, les horreurs (après septembre apparemment, ou la veille du naufrage qui emporta la Gironde?), madame Roland avait le temps, le cœur d'écouter les galanteries et de faire l'amour... La seule chose qui les embarrasse, c'est de trouver le nom de l'amant favorisé.

» Encore une fois, il n'est nul fait qui motive ces suppositions. Madame Roland, tout l'annonce, fut toujours reine d'elle-même, maîtresse absolue

* Si vous cherchez ces indices, on vous renvoie à deux passages des *Mémoires de madame Roland*, lesquels ne prouvent rien du tout. Elle parle des passions « dont à peine, avec la vigueur d'un athlète, elle sauve l'âge mûr. » Que concluez-vous de là? — Elle parle des « bonnes raisons » qui, vers le 31 mai, la poussaient au départ. Il est bien extraordinaire et absurdement hardi d'induire que ces bonnes raisons ne peuvent être qu'un amour pour Barbaroux ou Buzot.

(*Note de M. Michelet.*)

Un sentiment pieux, que nous respectons, avait voulu jeter un voile sur ces mystères intimes. Mais l'heure des révélations était arrivée; il ne dépendait pas de nous de la retarder. Au moment où s'achevait l'impression de ce volume, la mise en vente de lettres autographes venait confirmer ce qu'il renferme, l'expression d'un sentiment que madame Roland n'a voulu cacher ni à ses contemporains ni à leurs descendants, et sur lequel elle a appelé, comme sur tous ses actes, le jugement de l'impartiale postérité.

§ II.

Les *Mémoires* se composent d'un nombre assez considérable de cahiers qui ont été remplis aux diverses époques de la captivité de madame Roland : à l'Abbaye, à Sainte-Pélagie, à la Conciergerie. Ici, pour se distraire, madame Roland raconte son enfance; ailleurs, elle expose la vie politique de son mari, et elle voue à cette tâche les jours qui lui restent à vivre. Son récit est entrecoupé de digressions sur la situation de la France au moment où elle écrit, sur le sort de ses amis proscrits, sur les personnes qui sont prisonnières avec elle, sur les puissants du jour : ce sont des imprécations contre ceux-là, c'est le cri de la plus profonde angoisse du cœur pour d'autres; et au milieu de ces agitations percent les réticences et les allusions d'une plume pressée qui n'est jamais sûre de finir la page qu'elle a commencée.

Dans l'ordre où nous avons classé les *Mémoires*, nous nous sommes efforcé de donner le plus de clarté et de logique possible à l'enchaînement des faits complexes et multiples dont se compose cet ouvrage; mais comme il nous a paru

de ses volontés, de ses actes. N'eut-elle aucune émotion, cette âme forte, mais passionnée; n'eut-elle pas son orage? Cette question est tout autre, et sans hésiter je répondrai oui. » *Les femmes de la Révolution*, par J. Michelet.

Il n'y a point de faiblesse dans la conduite de madame Roland : il y en a une dans son cœur. Si le fait nouveau, qu'établit incontestablement cette publication intégrale des *Mémoires*, donne un démenti à l'assertion de M. Michelet, il ne saurait porter atteinte au principe sur lequel se fonde la juste admiration qu'elle lui inspire.

qu'une disposition nouvelle, quelle qu'elle fût, ne saurait remédier aux inconvénients que nous venons de signaler, nous avons cru utile de faire précéder les *Mémoires* d'une étude où tous les points laissés obscurs se trouveraient éclaircis. Nous avons mis sous les yeux du lecteur les documents qui peuvent l'aider à porter un jugement sur madame Roland elle-même et sur le milieu dans lequel elle vécut.

Nos recherches devaient être laborieuses ; on le reconnaîtra facilement. Elles ont été soutenues, et si je puis dire, passionnées par le charme étrange qui s'attache à cette femme illustre, à ce livre unique au monde, unique par sa vive allure, sa sincérité hardie, et la grandeur tragique du moment où il fut écrit.

Un mot, avant d'entrer en matière, sur l'intérêt qui s'attache à l'auteur des *Mémoires*

Cet intérêt se rapporte à trois points : 1° à une destinée singulière ; 2° à une importance politique considérable dans la crise décisive de notre histoire ; 3° à une étude psychologique aussi curieuse que complète, fournie par une femme taillée à la Romaine, et qui a arraché avant de mourir, de son cœur et de son corps, tous les voiles qu'une main plus pudique, mais moins résolûment honnête, y eut laissés.

Une fille de la petite bourgeoisie, élevée dans un milieu vulgaire, par une mère tendre et par un père léger, sans traditions de famille, sans principes d'éducation ; flottant au gré des lectures de hasard et des soubresauts de son ardente imagination, de la piété au doute ou à l'incrédulité, de l'*Introduction à la vie dévote* aux *Contes* de Voltaire ; recevant sur ce bas-fond l'impression de toutes les idées du temps ; cherchant à se créer une force propre dans la méditation de ses lectures et la notation des mouvements de son être ; relevée du dénûment où l'ont jetée les désordres de son père par un homme que l'estime lui fait épouser ; devenue femme de ministre ; tombée, et, dans sa chute, incarnant la Révolution qui, pour signe de son triomphe, la reporte au pouvoir ; reine par l'esprit, la grâce et la beauté

de cette Gironde qui fut une aristocratie du talent dans la République, — et le lendemain du jour où moururent ces maîtres de la parole, allant mourir à son tour avec une sérénité radieuse qui étonna, dans un temps où l'on savait mourir.

Cette fortune singulière d'une petite bourgeoise qui a gouverné la Révolution dans ses rapports avec la royauté, et plus tard, autant qu'il était possible de gouverner un corps sans cohésion, a gouverné la Gironde vis-à-vis de la Révolution; qui a passé de l'établi du graveur d'étuis au salon du ministre, et du pouvoir à l'échafaud, — cette fortune a dû fixer les regards sur madame Roland.

Quelle fut cette femme? quels étaient son caractère, ses sentiments, ses idées, son organisation physique, ses passions? Sans ses propres aveux, sans sa *Confession*, nous en serions aux conjectures.

De ce que les conjectures ne pouvaient se multiplier dans le champ assez étroit que les *Confessions* leur ont laissé, il ne s'ensuit pas que des controverses ne dussent pas naître au sujet du rôle politique et du rôle de femme de madame Roland.

Comment échapper aux passions qui ont dicté tant d'appréciations contradictoires? Dans la diversité des jugements, les uns condamnant, les autres exaltant madame Roland, de quel côté, en définitive, est la raison? Ceux qui admirent madame Roland et trouvent qu'elle a honoré l'humanité, sont-ils dans le vrai? Ont-ils tort, ceux qui lui reconnaissant des qualités viriles, par cela même incompatibles sur certains points avec les vertus sociales de son sexe, l'accusent d'avoir cédé à l'envie et à la jalousie, ces mobiles abjects de la haine? Soixante-dix ans nous séparent des époques terribles où elle vécut, et l'opinion publique offre, quand il s'agit d'elle, les mêmes divergences que s'ils étaient encore debout, royalistes, constitutionnels, girondins, montagnards. C'est qu'au fond de cette torpeur de l'esprit public, où l'effacement des partis semble s'être opéré, cette division existe encore. Chacun de nous porte en soi non l'opinion, la foi traditionnelle de ses pères, mais le fruit de ses opinions,

de ses lectures et de son expérience. Il y a du royalisme dans ceux qui la blâment, du girondin dans ceux qui l'admirent sans restriction, du montagnard dans ceux qui la condamnent sans merci. Les premiers, se plaçant au point de vue exclusif de la morale sociale, trouvent qu'elle a failli au rôle de la femme; les derniers, la jugeant au point de vue politique, lui reprochent de n'avoir point poussé l'action jusqu'aux conséquences extrêmes des principes. Beaucoup mettent ses erreurs sur le compte des passions de la Révolution. D'autres, se refusant à tenir compte et du milieu et des temps où vécut cette femme extraordinaire, et des facultés qui lui créaient des besoins intellectuels en rapport avec leur énergie, s'en tiennent à la mesure commune, la jugent comme ils jugeraient leur femme ou la femme de leur ami, si, dans l'état actuel de l'esprit public, celle-ci s'avisait de prendre le rôle révolutionnaire et la plume brûlante que la mort a arrachés des mains de la victime du 18 brumaire.

Nous avons voulu nous placer entre ces extrêmes, faire la part à ce tourbillon de passions qui emportent les contemporains avec leur époque, et aussi la part du devoir social de chaque sexe. Juger avec l'impassibilité stoïque, qui est une des conditions de l'impartialité, les hommes de ce temps-là, est bien difficile; la cause de ces hommes est encore la nôtre; leurs proches vivent autour de nous; mais l'impassibilité est impossible devant un manuscrit comme celui des *Mémoires*. Supposons l'esprit calmé, convaincu, quel cœur résisterait?...

L'écriture qui couvre ces pages de papier gris, obtenues, remplies, et, on ne sait comment, soustraites à la surveillance des geôliers, a une fierté et une décision singulières. Pas ou peu de variation : ni emportements fougueux, ni application prétentieuse. Une seule source a fourni ce jet puissant. L'enjouement n'est pas feint, la grâce cherchée, l'intrépidité préparée. Comme le libre esprit dont elle est l'interprète, la plume marche devant elle sans hésitation, sans ambiguïté, sans réticence, et elle ne laisse pas trace du plus léger malentendu entre le style et l'idée... Hélas! petites

feuilles lancées par la victime du fond de la tombe contre le bourreau triomphant, tout étincelantes d'ironie, toutes sereines de convictions inébranlables et de mâle courage, vous si légères sous l'oppression, si enjouées dans l'agonie, si vaillantes devant la mort, vous avez trahi le secret de ce cœur qui s'étouffait pour laisser éclater l'indignation d'une juste cause opprimée. Pendant que la tête méditait le plaidoyer éloquent que la bouche prononçait, vous trahissiez, sans qu'elle s'en doutât, les secrets des angoisses maternelles, et discrètement vous les avez reçues, vous les avez gardées pour nous les transmettre, comme le commentaire des lignes que madame Roland consacrait à sa fille, ces larmes dont elle les a signées!...

On comprend l'intérêt qu'offre un tel document. A côté de la voix qui s'adresse à la postérité, il est le témoin qu'on interroge du regard, car il peut dire si cette voix a hésité, si elle a tremblé, si elle fut emphatique ou sincère.

Nous décrirons donc, à mesure que nous avancerons dans sa reproduction, l'état du manuscrit. Quel que soit le degré de sympathie ou d'antipathie qui s'attache, pour chacun de nous, au souvenir de madame Roland; pour tous, l'aspect de ce manuscrit, écrit en vingt-deux jours [1], l'allure ferme et dégagée de cette nette écriture, confirmera *à priori* le jugement porté sur la femme par M. Lemontey : « Tout était d'accord; rien n'était joué dans cette femme célèbre : ce ne fut pas seulement le caractère le plus fort, mais encore le plus vrai de notre Révolution. »

La sincérité, c'est la première condition d'un livre qui s'offre comme une révélation du cœur humain.

Madame Roland est, comme le dit Lemontey, un caractère : elle est aussi une des singularités de l'époque révolutionnaire.

[1] Bosc dit à ce sujet, dans la Préface de la première édition : « Je dirai, pour excuser quelques négligences, que la citoyenne Roland a composé la partie intitulée *Notices historiques*, dont les deux tiers les plus intéressants se sont perdus, dans l'espace d'un mois, et que tout le reste l'a été en vingt-deux jours, au milieu des chagrins, des inquiétudes de toute espèce, et que le manuscrit renferme à peine quelques ratures. »

Avant de considérer la femme, voyons d'abord la jeune fille, voyons-la grandir, se développer. Plus elle avancera en âge, plus elle sentira l'influence du milieu social et politique. L'activité ardente de son intelligence la porte au dehors de la sphère étroite des soins domestiques.

La Révolution éclate; madame Roland entre résolûment dans le mouvement. Quel fut son rôle, appréciée au point de vue des intérêts de la République et des devoirs de son sexe?

Ici madame Roland ne peut être vue isolée. Elle est chef de groupe, tête de phalange. Il faut l'étudier dans ses moyens d'action, dans ses amis politiques, dans ses amis de cœur et dans ses amours, — car c'est au moment où son importance dans l'État est le plus considérable que le cœur se prend.

Ce cœur, qui joua tout à coup un si grand rôle, agit-il d'un mouvement propre et spontané? Le tempérament, l'imagination, les émotions, les mœurs et les idées du temps n'ont-ils pas sur lui une part d'influence qu'il importe de déterminer?

La Gironde est renversée, non tuée, mais chassée. La Montagne triomphe; car, avant d'arrêter Vergniaud, avant de songer à s'emparer de Barbaroux et des autres, elle a mis derrière de solides barreaux, sous la garde des verroux et des geôliers, celle qui à ses yeux est *l'auteur de tout le mal,* la citoyenne Roland.

Qu'il se réjouisse donc! qu'Hébert, ce vautour à tête d'enfant de chœur, aille l'insulter dans l'ombre du cachot...

Qu'importe à cette femme, *elle aime!* Ces barreaux que la Montagne a forgés si hauts et si épais, elle les eût faits plus forts encore, car ils la séparent de son mari. Elle l'écrit à son amant; elle est heureuse. O mystérieuse chaleur du cœur!

Cependant la lutte continue, sourde, inégale, implacable; le pays se débat entre les hommes de la modération et du droit, qui peuvent le jeter dans l'anarchie, et la dictature de la Terreur qui le sauvera. Les *maudits* de la Révolution errent fugitifs dans la France muette et sourde, et chaque pas qu'ils font en avant aggrave la situation de ceux qu'ils ont laissés derrière eux.

Ceux-ci attendent résignés, celle-là sereine et triomphante.

Il y avait encore loin, au 2 juin, de la prison à l'échafaud. Comment la distance a-t-elle été peu à peu réduite, comment le passage est-il devenu inévitable?

Les événements extérieurs y sont pour beaucoup, les événements de Paris y sont pour plus encore.

Il est bon de rappeler encore une fois les circonstances qui amenèrent la mort de la Gironde, terrible enseignement à l'adresse de l'honnêteté confiante et illogique; il est bon de les regarder au visage, ces vils dominateurs du peuple, et de reconnaître la main qui, se glissant sur cette Gironde garrottée, la prit à la gorge et l'étrangla. Ces dominateurs puent la boue et le vin, cette main d'Hébert est élégante et parfumée, elle enivre la crapule, elle aiguise chaque matin le couteau de la guillotine.

Avant le supplice des Girondins, le sang qui tombe de l'échafaud coule goutte à goutte; les Girondins morts, le petit filet rouge qui glissait lentement entre les cailloux de la place de la Révolution est devenu un fleuve; — ce fleuve emporta la République.

Il emporta en même temps la liberté. « O liberté, comme on t'a jouée! » Ce mot fut son oraison funèbre. Il fut la dernière parole sortie des lèvres de cette femme antique, la plus séduisante, la plus éloquente apôtre parmi les femmes que la liberté ait eue dans le monde!

§ III.

MARIE-JEANNE PHLIPON.

La vie de madame Roland, qu'elle a racontée dans la partie de son manuscrit auquel elle a donné le titre de *Mémoires particuliers*, est presque dénuée d'incidents. Une jeunesse humble, consacrée au travail et à l'étude, des relations avec des personnages vulgaires, les joies douces et tranquilles de la vie de famille; d'aventures, aucune; encore moins de passions; un honnête terre-à-terre. On a dit de madame Roland : c'est une bourgeoise; ses sentiments, ses préjugés, ses travers sont d'une bourgeoise. Rien de plus

vrai. Aussi bien, sera-ce là une de ses séductions, aux yeux de bon nombre des lecteurs. Rousseau, lui aussi, était un bourgeois. La révolution de 1789 est une révolution de bourgeois contre les privilégiés : il n'y a ombre de peuple ni dans les orateurs qui l'ont commencée, ni dans ceux qui l'ont continuée. Mais la bourgeoisie n'est-elle pas au peuple ce que la tige et la ramure de l'arbre sont aux racines? Tandis que la tige étale dans le ciel la luxuriance de son feuillage, les racines qui rampent sous la terre élaborent mystérieusement la sève qu'elles font monter dans la feuille renouvelée. Le même sang circule pour animer cet être indivisible auquel on a appliqué deux noms. La tête s'appelle bourgeoisie, le pied s'appelle peuple.

Avant 1789, il n'y avait chez nous qu'un titre vraiment légitime de noblesse : on l'acquérait, au prix de son sang, sur les champs de bataille, contre l'ennemi. Depuis 1789, il y en a eu un autre non moins légitime, payé de même, au prix du sang; il a été conquis dans les luttes terribles de la liberté. Madame Roland appartient à cette bourgeoisie — ennoblie par l'échafaud.

Marie-Jeanne Phlipon naquit à Paris le 18 mars 1754[1].

[1] Voici l'acte de baptême de madame Roland :

« Paris. — Sainte-Croix en la Cité. — 1754.

» *L'an* 1754, *le* 18e *jour de mars*, par nous, soussigné, Jacques-Noël » *Roger, prêtre de ce diocèse*, et du consentement de M. le vicaire de » cette paroisse, a été *baptisée* Marie-Jeanne, *née hier, fille de* Pierre-» Gatien *Phlipon, maître graveur, et de* Marie-Marguerite *Bimont, son* » *épouse*, demeurant rue de la Lanterne, de cette paroisse;

» *Le parrain*, Jean-Baptiste *Besnard*, bourgeois de Paris, *oncle paternel*, demeurant rue Plâtrière, paroisse Saint-Eustache;

» *La marraine*, Marie-Geneviève *Rotisset, grand'mère paternelle, veuve* » *de* Gatien *Phlipon*, marchand de vin, demeurant rue Saint-Louis, au » Marais, paroisse Saint-Gervais;

» Lesquels ont signé, avec nous, le présent acte, aussi bien que *le père*. »

Signé :

P. G. Phlipon. J. B. Besnard.
M. G. Rotisset, veuve Phlipon.
J. N. Roger, prêtre. J. Barré, vicaire.

Nous devons ce document à l'obligeance de M. Richard, ancien employé des hospices.

Si nous avions l'intention de faire un récit du récit, ou un examen critique des *Mémoires*, la marge des observations serait très-remplie.

« Femme d'un savant devenu ministre, dit l'auteur, et *demeuré homme de bien*..., j'ai passé ma jeunesse au sein des beaux-arts, nourrie des charmes de l'étude, sans connoître de supériorité que celle du mérite, ni de grandeur que celle de la vertu. »

L'imagination lui fait voir le passé à travers un mirage. La vérité est que Phlipon était un artisan, un maître graveur pour bijoux, étuis, dessus de montres et objets de cette nature; que Marie-Jeanne Phlipon a passé sa jeunesse dans l'atelier du graveur, qu'elle s'est nourrie de lectures, au nombre desquelles se trouvait *Candide* de Voltaire, et qu'elle a connu de bonne heure, par l'exemple de son père, où conduit le désordre, et par l'exemple de sa mère, l'impuissance de la vertu pour le bonheur. « ... J'ai perdu les espérances d'une fortune... conforme à l'éducation que j'avais reçue. » La fortune qu'elle devait espérer ne pouvait être bien grande pour être en rapport avec son éducation et avec la profession paternelle.... Mais notre but n'est point ici de faire ressortir le défaut d'une mise en scène dont la situation de madame Roland explique parfaitement la tension un peu théâtrale. Nous nous proposons de suivre rapidement l'auteur des *Mémoires* à travers les périodes qu'elle retrace pour tâcher de surprendre les variations de la physionomie aux différents âges de la vie.

Douée d'une mémoire extraordinaire, Marie-Jeanne Phlipon apprit de bonne heure tout ce qu'on voulut lui apprendre, et elle *eût répété l'Alcoran si on lui eût appris à le lire*. Sa vive intelligence s'absorbait dans ce qu'on lui enseignait : on ne pouvait plus l'en distraire que par des bouquets.

« La vue d'une fleur caresse mon imagination et flatte mes sens à un point inexprimable : elle réveille avec volupté le sentiment de mon existence... J'étois heureuse dès l'enfance, avec des fleurs et des livres...; au milieu des fers, j'oublie l'injustice des hommes avec des livres et des fleurs. »

A sept ans, elle était déjà très-instruite pour une petite

fille de son âge, car elle avait apporté dans l'étude la passion qu'elle a mise en toute chose.

« Levée dès cinq heures du matin, lorsque tout dormoit dans la maison, je me glissois doucement, avec une petite jaquette, sans songer à me chausser, jusqu'à la table placée dans un coin de la chambre de ma mère, sur laquelle étoit mon travail, et je copiois, je répétois mes exemples avec tant d'ardeur, que mes succès devenoient rapides... Je dévorois tout, et je recommençois les mêmes livres quand j'en manquois de nouveaux. La rage d'apprendre me possédoit tellement, qu'ayant déterré un traité de l'art héraldique, je me mis à l'étudier. »

En même temps que l'intelligence, le caractère commençait à se manifester. Un jour, son père veut faire prendre, de force, un remède à Manon, petit nom de Marie-Jeanne; l'enfant résiste; on la bat, elle résiste encore.

« On m'auroit tuée sur la place sans m'arracher un soupir. »

Au bout de deux heures, elle cède à la prière qui a remplacé la violence.

« ... Les détails de cette scène me sont aussi présents, les sensations que j'ai éprouvées sont aussi distinctes que si elle étoit récente; c'est le même roidissement que j'ai senti s'opérer depuis dans les moments solennels; et je n'aurois pas plus à faire aujourd'hui pour monter fièrement à l'échafaud, que je n'en fis alors pour m'abandonner à un traitement barbare qui pouvoit me tuer et non pas me vaincre. »

La Bible la passionnait. Sa sagacité y faisait des découvertes prématurées.

« Cela me mettoit en voie d'instructions qu'on ne donne guère aux petites filles; mais elles se présentoient sous un jour qui n'avoit rien de séduisant, et j'avois trop à penser pour m'arrêter à une chose toute matérielle et qui ne me sembloit pas aimable. Seulement, je me prenois à rire quand ma grand'maman me parloit de petits enfants trouvés sous des feuilles de choux, et je disois que mon *Ave Maria* m'apprenoit qu'ils sortoient d'ailleurs, sans m'inquiéter comment ils y étoient venus. »

Le mot final est cru : l'amie de Louvet, celle qui a qualifié les *Amours du chevalier de Faublas* un *joli* roman, en

laissera échapper d'autres. Le ton de la société est là; on ne peut, pour connaître madame Roland, l'isoler du groupe auquel elle appartient.

Tout est d'ailleurs à noter dans ces premières années, comme germes de passions et de principes. Ce vif esprit a traversé les grandes régions bibliques et leur nudité austère; le voici qui aborde un autre aspect de l'antiquité avec Plutarque. « C'est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendoient républicaine, sans que je songeasse à le devenir. » Puis viennent Fénelon, qui *émeut son cœur,* le Tasse, qui *allume son imagination.* Elle a onze ans alors : « J'étois Eucharis pour Télémaque, Herminie pour Tancrède. » Elle éprouve, en les lisant, des agitations singulières; *sa respiration s'élève, un feu subit couvre son visage...* Ces ouvrages firent place à d'autres, et les impressions s'adoucirent : quelques écrits de Voltaire, entre autres *Candide,* furent lus comme distraction de lectures plus sérieuses. A propos de *Candide,* la mère de Manon, douce et pieuse femme, ne voit pas le moindre inconvénient à ce que l'histoire de l'amant de Cunégonde soit lue par sa fille, et celle-ci dit un peu plus loin : « Au reste, jamais livre contre les mœurs ne s'est trouvé sous ma main. »

Il me semble que je pourrais m'arrêter là : Manon n'a que onze ans; et que reste-t-il à ajouter pour peindre madame Roland? Intelligence vive et apte à tout s'assimiler, fermeté de caractère, amour des choses de l'esprit, cœur sensible, imagination ardente, républicanisme d'enthousiasme, impressionnabilité extrême, nature qui flotte du *Tasse* à *Candide,* que dire de plus? La femme est faite, il n'y a pour ainsi dire que son histoire à raconter.

Une seule chose altère un peu le gracieux tableau que madame Roland a tracé de son enfance, avec une fraîcheur d'impressions merveilleuse, c'est la préoccupation de l'auteur relativement à l'effet qu'elle produit sur l'auditeur. De temps en temps, on aperçoit la glace où elle se regarde. Quand les impressions de la femme se mêlent aux souvenirs des impressions de la jeune fille, elles en altèrent parfois la pureté. Tout à l'heure votre regard pénétrait au fond de

l'eau, limpide comme le cristal; soudain il n'en voit plus que la surface. Une vase de passions a été soulevée. Faudrait-il la faire disparaître? Si ce peut être au profit de l'art, ce serait assurément aux dépens de la vérité. Nous laissons le rôle d'expurgateur aux moralistes : nous sommes ici historien avant tout. Ne demandons pas à madame Roland pourquoi elle nous raconte avec détail cette étrange et graveleuse scène de l'atelier dont elle n'avait jamais parlé à personne; pourquoi, à deux reprises, elle nous entretiendra de sa première nuit de noces : « Mariée à vingt-cinq ans, avec des sens très-inflammables, les événements du mariage me parurent aussi surprenants que désagréables »; et ailleurs : « Une première nuit de mariage renversa mes prétentions (à souffrir sans crier) que j'avais gardées jusque-là; il est vrai que la surprise y fut pour quelque chose, et qu'une novice stoïcienne doit être plus forte contre le mal prévu que contre celui qui frappe à l'improviste, lorsqu'elle attend tout le contraire. » Ne lui demandons pas la raison de ces bizarres confidences, et plutôt demandons-lui pourquoi elle est madame Roland.

Dans l'esprit de l'enthousiaste élève de Jean-Jacques, écrire ses Confessions c'était prendre l'engagement de tout raconter, sans réticence, sans scrupule, sans hésitation, voire l'histoire du ruban volé de Rousseau, que rappelle madame Roland. « Avec cette franchise sur mon propre compte, je ne me gênerai pas sur celui d'autrui : père, mère, amis, mari, je les peindrai tels qu'ils sont ou tels que je les ai vus. » Et elle a tenu parole. Ce droit fort contestable, elle l'a pris. Elle n'a pas même ménagé son premier amour, sa fille. L'exemple de madame Roland est un argument que peuvent invoquer ceux qui proclament la confession une institution divine correspondant à un besoin de la nature humaine, car quel devoir l'imposait à madame Roland, quelle nécessité de ne rien celer?

Ne point sentir à demi est un des traits caractéristiques de sa nature : « J'ai prodigieusement vécu, dit-elle quelque part, si l'on compte la vie par le sentiment qui marque tous les instants de sa durée. » Sa dévotion fut exaltée comme

devait l'être son républicanisme. L'Évangile prit son cœur, le culte charma ses sens impressionnables : « Je feuilletois chaque jour mes in-folio des Vies des saints, et je soupirois après ces temps où les fureurs du paganisme valoient aux généreux chrétiens la couronne du martyre. » Quand elle fit sa première communion, *baignée de larmes et ravie d'amour céleste,* il lui fut impossible de marcher à l'autel sans le secours d'une religieuse. A l'époque où elle écrit ses *Mémoires,* elle a depuis longtemps secoué le joug de la *superstition,* et elle avoue qu'elle ne saurait encore assister à l'office divin avec indifférence :

« ... Les images étrangères s'évanouissent, les passions se calment, le goût de mes devoirs s'avive; et si la musique fait partie des cérémonies, je me trouve transportée dans un autre monde, et je sors meilleure du lieu où le peuple imbécile est venu saluer sans réflexion un morceau de pain. »

Sous l'insultante dérision du langage, quel hommage rendu à l'influence moralisatrice de la religion! Elle a beau faire, il lui faut bien avouer une partie de ce qu'elle lui dut alors, le dédain des jouissances brutales, l'habitude de commander à ses sens. A l'époque d'athéisme où elle écrit, elle a recours encore aux épanchements de la prière. Au moment de mettre fin à ses jours et de s'élancer dans l'éternité, ses derniers mots seront : « Dieu juste, reçois-moi! » Grande hardiesse que l'honnête Bosc n'a pas osé reproduire dans sa première édition. Dieu était encore problématique en l'an III. La chute de l'inventeur, du grand prêtre de la fête de l'Être suprême, l'avait fort ébranlé. Madame Roland lui resta fidèle. Les anciennes croyances et les sécheresses philosophiques se confondirent en elle et formèrent cet amalgame bizarre où la négation du dogme est parfois enveloppée dans la poésie mystique du christianisme.

La vie intérieure de Manon était fort monotone. On l'avait mise de bonne heure au maniement du burin : elle parle d'une petite plaque de cuivre bien propre sur laquelle elle avait gravé, dès l'âge de sept à huit ans, un bouquet et un compliment. Au reste, elle ne tarda pas à prendre en dégoût les occupations manuelles de son père : « Je ne trou-

vois rien de si insipide que de graver les bords d'une boîte de montre ou de friser un étui. »

Un jour, elle se jette dans les bras de sa mère en sanglotant : « Je viens vous prier de faire une chose qui déchire ma conscience : mettez-moi au couvent. » On la mit chez les dames de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Étienne. Elle avait onze ans et deux mois. Elle a laissé de cette vie de couvent, des spectacles dont elle fut témoin, une délicieuse peinture. C'est là qu'elle connut les demoiselles Cannet, la douce Sophie et la vive Henriette, et que prit naissance cette amitié passionnée qui occupe une si grande place dans sa vie, avant son mariage. Il avait été convenu qu'elle ne resterait qu'une année au couvent : il fallut se séparer de Sophie. Alors une correspondance s'établit. Ce fut l'« origine de mon goût pour écrire, et l'une des causes qui, par l'habitude, en ont augmenté chez moi la facilité. »

Jusque-là nous n'avons eu sur les impressions des jeunes années que le témoignage de la femme de trente-neuf ans. Bientôt nous aurons les lettres et les écrits de chaque époque, et nous pourrons contrôler le souvenir par l'expression instantanée du fait; nous assisterons en même temps aux progrès de l'écrivain.

Après une année passée chez sa grand'mère, Manon rentra dans la maison paternelle. Elle avait treize ans, l'âge de la plénitude de la vie. Je ne sache pas de page où ait été mieux exprimée cette exubérance de sensibilité de la jeunesse. L'appartement qu'elle occupait était situé à l'angle du pont Neuf et du quai des Lunettes, au deuxième étage d'une maison qui a été, au moment où Phlipon la quitta, en partie reconstruite.

« Beaucoup d'air, un grand espace s'offroient à mon imagination vagabonde et romantique. Combien de fois, de ma fenêtre exposée au nord, j'ai contemplé avec émotion les vastes déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée, magnifiquement dessinée, depuis le levant bleuâtre, loin derrière le pont au Change, jusqu'au couchant, doré d'une brillante couleur derrière les arbres du Cours et les maisons de Chaillot! Je ne manquois pas d'employer ainsi quelques moments à la fin d'un beau

jour, et souvent des larmes douces couloient silencieusement de mes yeux ravis, tandis que mon cœur, gonflé d'un sentiment inexprimable, heureux d'être et reconnoissant d'exister, offroit à l'Être suprême un hommage pur et digne de lui. »

La lecture est toujours le grand aliment, la grande ardeur de cet esprit impatient d'apprendre et de voir. Le goût des extraits *devient habitude, besoin et passion.* Dans ce pêle-mêle, l'ivraie dut se mêler au bon grain. On s'aperçoit du danger des lectures précipitées et diverses qui viennent donner comme autant d'ébranlements à une jeune tête, à l'espèce de fièvre qu'elles y entretenaient. La dévotion, *le goût de plaire, si naturel et si vif chez les femmes,* les études, la raison et la foi s'arrangeaient mal ensemble : « Je pensois par mon cœur, » dit-elle; et aussi par l'orgueil, ajouterons-nous, car déjà, en voyant qu'on témoignait plus d'égards à une fille noble de quarante ans dont elle s'était faite le secrétaire, qu'à elle-même, fillette de treize ans, elle trouvait « le monde bien injuste et les institutions sociales bien extravagantes. »

Au mois de mai 1768 se manifestèrent en elle les signes de la puberté, détail qui paraîtrait étrange sous la plume du biographe, si elle ne le fournissait elle-même avec une comparaison poétique que nous ne reproduirons pas. Forte de la conscience de sa vertu, l'imagination de madame Roland se plaît à des images que des femmes moins chastes auraient écartées. Peut-être, par exemple, ne parle-t-elle si souvent de son tempérament et n'en montre-t-elle si bien l'ardeur que pour faire valoir ce que le devoir lui a coûté. Dans le portrait qu'elle trace d'elle à quatorze ans, elle dit : « ... Quant au menton, assez retroussé, il a précisément les caractères que les physionomistes indiquent pour ceux de la volupté. Lorsque je les rapproche de tout ce qui m'est particulier, je doute que jamais personne fût plus faite pour elle et l'ait moins goûtée. » Elle détaille avec complaisance les trésors dont la nature l'avait dotée : « Ce n'est que depuis mes pertes que je connois tout ce que j'avois. » Et elle ajoute : « Si le devoir pouvoit s'accorder avec mon goût pour laisser moins inutile ce qui me reste, je n'en serois pas fâchée. »

Celui qui condamnerait madame Roland sur cette phrase l'aurait mal jugée. Ce n'est que l'enjouement mélancolique d'une mourante qui *se regrette*. La pauvre femme sait bien à quoi s'en tenir. Quelques pages avant la page d'où nous avons tiré ces lignes, elle s'écriait :

« O mes amis! puisse le ciel favorable vous faire aborder aux États-Unis!... Mais, hélas! c'en est fait pour moi, je ne vous reverrai plus! et dans votre éloignement, si vivement désiré pour votre salut, je pleure pourtant notre séparation dernière! »

Elle dut à sa dévotion le soin scrupuleux d'écarter les lectures périlleuses, de devenir *vigilante sans être agitée*, de se préserver de ces curiosités qui laissent dans l'esprit d'ineffaçables souillures, de s'accoutumer à se tenir en garde contre les surprises des sens.

« On ne sait pas, dit-elle, le bien que produit pour toute la vie l'habitude de cette retenue, n'importe comment elle est contractée; elle a pris sur moi un tel empire que j'ai conservé, par morale et par délicatesse, la sévérité que j'avois par dévotion. Je suis demeurée maîtresse de mon imagination à force de la gourmander; j'ai acquis une sorte d'éloignement pour tout plaisir brutal ou solitaire, et, dans des situations périlleuses, je suis restée sage par volupté, lorsque la séduction m'auroit entraînée à oublier les raisons ou les principes. Je ne vois le plaisir, comme le bonheur, que dans la réunion de ce qui peut charmer le cœur comme les sens, et ne point coûter de regrets. »

Un ancien, un vrai philosophe épicurien n'aurait pas mieux dit. Seulement, il est probable que le paganisme n'eût pas inspiré à madame Roland cette sagesse : c'est au christianisme qu'elle en fut redevable. Plus tard, lorsque la foi s'évanouit, lorsque l'incrédulité mit comme à découvert son âge mûr, il lui resta cette fierté chrétienne qui l'a sauvée, cette pudeur des âmes hautes, cette dernière religion qui survit aux croyances ruinées, ou plutôt qui en est le fruit indestructible, car, dans le respect de soi-même, elle rend hommage à cette parcelle de sa propre grandeur que le Créateur a mise dans la créature.... Pour bien rendre la physionomie de madame Roland, il faut reproduire la fin même

du passage dont nous avons cité le commencement. Elle y parle de la grande affaire de son cœur.

« Avec une telle manière d'être, il est difficile de s'oublier et impossible de s'avilir; mais cela ne met pas à l'abri de ce qu'on peut appeler une passion, et peut-être même reste-t-il plus d'étoffe pour l'entretenir. Je pourrais ajouter ici, en géomètre : C. C. Q. F. D. (C'est ce qu'il faut démontrer.) Patience, nous avons le temps d'arriver à la preuve. »

C'est promettre le récit de ses amours d'un ton bien léger, et en *femme auteur* plus qu'en femme qui aime.

Nous sommes en 1771. La dévotion a disparu. Le bon abbé Morel l'exhorte à se défier de l'esprit d'orgueil, et elle-même s'accuse de manquer d'indulgence dans ses jugements, de prendre trop aisément en aversion les sots et les maussades. Son idéal est Athènes : « Je me promenois en esprit dans la Grèce, j'assistois aux jeux Olympiques, et je me dépitois de me trouver Française. » Elle oubliait la mort de Socrate, l'exil d'Aristide, la condamnation de Phocion : sa prison les lui a rappelés. On comprend que, transportée de ce milieu, où vivait son esprit, dans le milieu de Versailles, en face de ce despotisme et de cette servilité, elle ait éprouvé un froissement pénible. Ce fut plus qu'un froissement, ce fut de la colère et de la haine. Sa mère lui demande si elle est contente du voyage : « Oui, répond-elle, pourvu qu'il finisse bientôt; encore quelques jours, et je détesterai si fort les gens que je vois, que je ne saurai que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils donc? — Sentir l'injustice et contempler à tout moment l'absurdité. » Voilà de bien gros mots. Je ne réponds pas que madame Roland, qui logeait sous les combles, dans l'appartement d'une des femmes de la Dauphine, si elle eût pu descendre d'un étage, les eût employés. Du fond de la foule, l'élévation du rang est vue avec envie, avec colère du fond de la domesticité.

Histoire, philosophie, physique, géométrie, mathématiques, arts et lettres, cette vive intelligence aborde tout, comprend tout, s'assimile tout. Je me rappelle que dans un passage des *Mémoires,* à côté des attendrissements des derniers adieux, dans une page effacée par les larmes, elle

avoue qu'elle aurait eu l'ambition d'écrire l'histoire, « d'être la Macaulay de son pays, non le Tacite, car pour cela, observe-t-elle, les polissons diroient qu'il me manque quelque chose ». Ce quelque chose manquait moins à madame Roland qu'elle ne l'a cru. Il y a dans son intelligence, comme dans son caractère, une certaine virilité : elle juge les questions de médecine, de constitution, de mœurs et de plaisirs physiques avec le dégagement d'un homme.

De ce qu'était madame Roland à dix-sept ans, il nous reste plus que ses souvenirs; il reste quelques pages que Champagneux a publiées dans le troisième volume des *OEuvres*, sous le titre de : *OEuvres de loisir*. Le premier morceau, *De l'âme*, est un résumé d'arguments en faveur de l'immortalité de l'âme, et qui n'atteste que des lectures faites avec discernement. Dans un autre, *De la mélancolie*, « amie de cette charmante passion, elle vient aujourd'hui la défendre des reproches qu'on lui fait sans cesse. » Elle commence par la définir : sa mélancolie est une méditation poétique, sous l'inspiration religieuse, à deux, avec *une amie*. Le style porte l'empreinte de l'inspiration de Télémaque; il a l'émotion sans le goût. Le troisième, *De la retraite*, est une dissertation un peu pédantesque, semée de traits d'une critique assez vive à l'adresse des personnes de la petite société où elle se trouve.

L'Hiver, autre amplification de rhétorique, est de 1772. « Sous un voile de tristesse le soleil s'est caché; on ne voit plus les rayons de cet astre bienfaisant prêter à la nature le charme du sourire, et la verdure est éteinte, Zéphyre ne règne plus, etc., etc. » Puis, un dithyrambe à la Nature, où je remarque qu'il n'y a pas un mot de la Providence; un éloge de la Liberté et une violente sortie contre les préjugés. Ici les *Mémoires* sont parfaitement d'accord avec le cahier de la jeune fille. Je ne sais quel ressentiment y perce contre la fortune. La politesse du fermier général Haudry envers la nièce de son régisseur, l'offense, « cette politesse qui sent un peu la supériorité » ; et elle ne rencontre pas Haudry que sa présence ne lui donne un *sérieux très-fier*. En général, les hommes prennent bien plus facilement leur parti des

inégalités sociales, dont ils se rendent compte, que les femmes. Pour celles-ci, la beauté, la grâce, l'esprit règlent la hiérarchie. Madame Roland ne supportait pas ces distinctions : la raison qu'elle en donne, c'est que « dès qu'il étoit question de valoir par soi-même, elle n'avoit pas peur de manquer le rang qui pouvoit lui convenir. »

Rousseau avait jusqu'ici échappé au vagabondage de ses lectures : « Je l'ai lu très-tard, et bien m'en a pris; il m'eût rendue folle; je n'aurois voulu lire que lui; peut-être encore n'a-t-il que trop fortifié mon foible, si je puis ainsi parler. » Sa mère, qui avait pris soin de l'écarter, jugeait sans doute « qu'il ne falloit pas entraîner son cœur sensible près de se passionner.... Ah! mon Dieu, ajoute madame Roland, que de soins inutiles pour échapper à sa destinée! »

La destinée de Marie Phlipon était en effet de mettre toujours sa vie dans une passion : passion de dévotion jusqu'à treize ans, passion d'amitié jusqu'à vingt-cinq, passion maternelle lorsqu'elle eut une fille, et passion de la chose publique jusqu'au jour où la passion d'amour s'empara de son âge mûr. Mais la passion n'a pas été pour elle ce trouble profond qui obscurcit la raison, elle a été l'explosion de la vie, qui a donné momentanément plus d'éclat à un sentiment, sans détruire l'équilibre des facultés de sa nature.

§ IV.

OEUVRES DE JEUNE FILLE.

A cette époque où le sentiment qui domine presque avec la violence de l'amour est l'amitié pour Sophie, je trouve, dans un morceau des *OEuvres de loisir*, daté de 1773, *la Plainte secrète*, l'expression des principes qui, en matière domestique, seront la règle de sa conduite. Après avoir établi que l'union des cœurs ne peut être produite que par le rapport des sentiments, des idées et des goûts, elle ajoute : « Quand on aime assez quelqu'un pour s'y unir étroitement, il faut se regarder comme destinée à faire le bonheur de deux personnes au lieu du sien seul, et travailler en conséquence, sans compter beaucoup sur le

secours de son associé. » Vingt ans après, elle écrira dans ses *Mémoires :* « Le mariage est une association où la femme se charge pour l'ordinaire du bonheur de deux individus. »

En même temps que les principes se fixent, le style de l'écrivain se forme. Dans les *Réflexions diverses* de la même année, une description poétique, entremêlée de réflexions philosophiques à la manière de Jean-Jacques et de Bernardin de Saint-Pierre, sur le lever et le coucher du soleil, se termine ainsi :

« ... Le silence majestueux et universel annonçoit les ténèbres; le paysage s'effaçoit; il disparut enfin : une lueur incertaine et tremblante, renvoyée par le croissant argenté, suffit à peine pour guider mes pas. O Dieu! lorsque la nuit des ans aura déployé ses voiles sur mon être affoibli, lorsque mes sens émoussés et mes idées languissantes me plongeront dans les ténèbres de l'âge, fais que ta loi, comme un rayon salutaire, éclaire encore mes pas et me conduise au terme où tout repose éternellement et heureusement. »

Dans cette année et les suivantes affluent les prétendants. Elle en fait une galerie assez plaisante. Une seule figure y a quelque importance, la Blancherie. Et encore les souvenirs de madame Roland ne rendent-ils pas fidèlement les impressions de Marie Phlipon, qui furent très-vives, comme l'atteste la correspondance avec les demoiselles Cannet, dont nous donnerons plus loin une analyse. Vers le temps où la Blancherie lui faisait la cour, Manon s'interrogeait sur *l'amour,* dans une dissertation qui nous est restée.

« Il n'y a point beaucoup de femmes dans ce cas (de s'être formé le goût au point de ne se trouver sensible qu'au vrai mérite). Peut-être y a-t-il une sorte d'avantage à n'être pas si difficile sur l'article; on en trouve plus tôt son fait, car on peut dire qu'en toutes choses la délicatesse, en nous rendant capables d'une plus grande portion de bonheur, nous rend aussi ce bonheur plus rare. — C'est sans doute la vue de ces inconvénients qui a fait dire à quelques grands hommes, Buffon, Helvétius, et je crois Rousseau, que le moral de l'amour ne valoit rien, et qu'il n'y avoit que le physique de cette passion qui fût bon.

» L'habitude de se vaincre, le courage d'esprit qui nous fait nous soumettre à la nécessité et suivre nos devoirs parmi les

obstacles, voilà les meilleures armes contre l'amour. Si elles ne l'empêchent pas de nous atteindre, elles l'empêchent de nous maîtriser. Que peut-on demander de plus? Pour moi, en souhaitant de ne le jamais sentir, je n'ose l'espérer, et je borne mes prétentions à ne pas lui céder. »

Madame Roland est une statue de bronze coulée d'un seul jet. Telle à vingt, telle à trente-neuf ans.

Je passe rapidement sur les incidents qu'elle a racontés dans les *Mémoires* avec tant de charme ou d'émotion. Elle perdit sa mère vers le mois de mai 1775. L'étude lui fut plus chère encore, et elle sentit plus que jamais le besoin d'écrire. Sa correspondance avec Sophie devint singulièrement active.

« J'avois commencé quelques recueils, je les augmentai sous le titre d'*OEuvres de loisir et Réflexions diverses*. Je n'avois d'autre projet que de fixer ainsi mes opinions et d'avoir des témoins de mes sentiments que je pourrois comparer un jour les uns aux autres, de manière que leurs gradations ou leurs changements me servissent à moi-même de gradation et de tableau... Jamais je n'eus la plus légère tentation de devenir auteur un jour... Ma grande affaire, c'étoit mon bonheur. »

Le chagrin de la mort de sa mère et des désordres auxquels son père se laissait aller, durent avoir de l'influence sur les pensées que, dans ses heures solitaires, elle confiait au papier. Je trouve, dans les *Rêveries poétiques* datées de 1776, une critique de l'état social inspirée de Montesquieu et écrite d'un ton irrité. Elle a pour conclusion : « Si le système demeure et que les vivres restent chers ainsi que les baux, et que le peuple continue à souffrir, il arrivera ou une violente crise qui peut renverser le trône et nous donner une autre forme de gouvernement, ou une léthargie semblable à la mort. » Prophétie bien audacieuse, qui s'est pourtant réalisée à la lettre; mais dix-sept ans plus tard. Le trône a été renversé, et l'établissement d'une autre forme de gouvernement a amené à l'intérieur cette *léthargie* semblable à la mort.

Pour bien connaître les personnes auxquelles madame Roland nous intéresse par la place qu'elle leur a donnée

dans ses *Mémoires*, il faut recourir à ses lettres aux demoiselles Cannet. Ses *Mémoires* nous ont laissé le tableau de ce petit monde, ses lettres nous transportent au milieu de lui et en marquent les mouvements jour par jour, presque heure par heure. C'est là qu'on retrouve la Blancherie, Sévelinges, Sainte-Lette, madame Trude, et toutes ces figures plus ou moins expressives qui ont reçu le relief de sa plume immortelle.

En 1775 avait apparu M. Roland de la Platière, « homme éclairé, de mœurs pures, à qui l'on ne peut reprocher que sa grande admiration pour les anciens aux dépens des modernes, qu'il déprise, et le faible de trop aimer à parler de lui », disait Sophie dans une lettre d'introduction qu'il lui avait remise pour Marie Phlipon. C'était « un homme de quarante et quelques années, haut de stature, négligé dans son attitude..... De la maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très-découvert, n'altéroient point des traits réguliers, mais les rendoient plus respectables que séduisants », dit madame Roland. (P. 158.)

Vers la fin de l'année 1776, elle reçut une autre visite de Roland, qu'elle avait déjà vu plusieurs fois, et qui se disposait à faire un voyage en Italie. « Sa conversation, instructive et franche, ne m'ennuyoit jamais, et il aimoit à se voir écouter avec intérêt, chose que je sais fort bien faire. » Il venait lui remettre ses manuscrits pour en disposer dans le cas où il lui arriverait malheur, moyen de ne point se faire oublier.

Le récit de la jeunesse de Marie Phlipon s'arrête brusquement en 1776. Madame Roland, dans quelques pages auxquelles elle a donné pour titre : *Aperçu de ce qui me restoit à traiter pour servir de dernier supplément aux Mémoires,* ne fait qu'indiquer sommairement les circonstances qui ont précédé son mariage et passe absolument sous silence les événements et les préoccupations qui remplirent sa vie pendant les années 1777, 1778, 1779. Deux sources aident à combler cette lacune : ses *OEuvres de loisir* et sa correspondance. L'une nous montre le travail spéculatif de son intelligence, l'autre

nous ouvre son âme. Nous recourrons d'abord à la première, nous bornant à reproduire çà et là quelques fragments, dans une analyse aussi brève que possible. Nous prendrons ensuite ses lettres, de tout ce qu'elle a laissé la partie d'elle-même la plus expressive, la plus complète, la plus propre peut-être à faire valoir les brillantes et solides qualités de son esprit et de son cœur. Un sentiment, l'amitié, vibre dans toutes ces pages, jusqu'au moment où le mariage ouvre à madame Roland un champ nouveau et chaque jour agrandi d'occupations et de préoccupations.

— 1777. *Pensées mélancoliques.* « Je prends la plume, dit-elle, sans trop savoir pourquoi. » Pourquoi? Parce qu'elle préférait à l'entretien des autres un entretien avec elle-même, à la condition de se servir, pour ce dernier, de l'intermédiaire de la plume. Elle manifeste l'incertitude, le scepticisme général où elle flotte. « J'ai des amies auxquelles je pourrois écrire, mais elles me paroissent si dévotes, *et je la suis si peu,* que je crains de leur faire hausser les épaules, etc. — J'ai du dégoût pour l'histoire, chaque écrivain la présente et l'habille à sa mode..... Je suis rebutée de la métaphysique, etc. » Elle voudrait être à la campagne. Elle vante les douceurs de l'amitié et les jouissances qu'elle a dues à sa liaison avec Sophie Cannet.

— *Sur la vieillesse.* Elle commence ainsi : « Le souvenir des plaisirs dont on a joui et qu'on ne peut plus goûter, est tout à la fois délicieux et cruel, à moins que ces plaisirs n'aient produit des effets subsistants, dont les charmes consolent. — En appliquant cette réflexion aux plaisirs d'une certaine espèce, on voit la raison des regrets et de l'ennui d'un vieux célibataire qui a profité de sa jeunesse. (Je souris en écrivant ceci, parce que je pense à certain vieillard qui m'a fourni cette observation, et qui se mordroit les lèvres s'il lisoit cette feuille.) » — Voici des principes énoncés avec fermeté : « Une âme droite, portée au scepticisme, se sent obligée à une vertu exacte et sévère. Sans la pratique de la plus grande justice, elle craindroit de n'avoir secoué le joug que par un désir coupable de se livrer à ses penchants, sans gêne. » Ailleurs elle se plaint des emportements de son ima-

gination : « Que mon imagination est vagabonde, hélas!... Combien elle me maîtrise! C'est ce dont j'ai le plus à me plaindre dans tout moi-même! »

— *Rêverie du bois de Vincennes.* Elle se laisse conduire, par cette imagination, du désespoir aux plus riantes perspectives ouvertes par l'amitié.

— *Pensées diverses.* « J'ai lu quelque part, et je l'ai trouvé vrai, que l'expérience s'acquiert moins à force de vivre qu'à force de réfléchir sur ce qu'on voit et sur ce qu'on fait. — Il faut dans les affaires un secret inviolable; dans le commerce ordinaire de la vie, une réserve prudente, et dans les liaisons du cœur, une confiance sans bornes. — La dernière partie de mon précepte n'est pas sans inconvénient, je le sais; mais, pour ma part, j'aime mieux courir les risques de son observation que de me priver des plaisirs qui doivent en résulter. »

1778. *De la liberté,* dissertation écrite au sortir d'une soirée de famille.

4 janvier 1778, à trois heures du matin. « Je suis rentrée depuis onze heures, et je griffonne du papier depuis minuit. Je vais me coucher pour l'amour de toi; car un peu de Jean-Jacques me feroit bien passer la nuit; mais tu gronderois, et je ne veux point te fâcher. » (A madame Trude, sa cousine.)

— *Du 26 juillet au matin* 1778. *Sur Socrate.* Longue dissertation d'après les mémoires de Xénophon. Je remarque ce passage :

« Montaigne dit à ce sujet, avec beaucoup de justesse : « Il n'y » a rien, selon moi, plus illustre en la vie de Socrate que » d'avoir eu trente jours entiers à ruminer le décret de sa mort, » de l'avoir digéré tout ce temps-là d'une très-certaine espé- » rance, sans émoi, sans altération. » Appliqué à madame Roland, c'est cinq mois qu'il faudrait dire. « Platon nous a conservé les discours qu'il a tenus dans cet intervalle, et qui renferment toujours la même présence d'esprit, la même force de sens. »

1778. *Voyage à Soucis, 9 juin.* On y trouve quelques vues économiques, des réflexions sur la lourdeur des charges qui pèsent sur le cultivateur et le producteur, l'éloge de la vie

des champs. Un jour madame Roland aura cette vie des champs....

« Je n'ai jamais rien imaginé de plus désirable qu'une vie partagée entre les soins domestiques et ceux de l'agriculture, coulée dans une métairie saine et abondante, avec une petite famille où l'exemple des chefs, le travail commun, maintiennent la concorde, l'attachement, les mœurs et l'aisance.

» Les arts isolent les hommes; *ils placent l'intérêt et l'avantage de chacun dans le malheur et l'incapacité de ses concurrents*; les travaux des champs les rapprochent; ils se font en commun, ils exigent des secours réciproques et multiplient également les besoins mutuels; de là plus de simplicité, de franchise, d'égalité, d'union, de confiance et de bonheur. Qu'il est doux de venir se reposer à l'ombre de ces berceaux, avec Plutarque ou Virgile, etc. »

Ce qui peint non moins fidèlement que ce qui précède le caractère de mademoiselle Phlipon, c'est le récit de son voyage à Étampes avec madame Trude, vêtue en paysanne et passant pour la domestique de sa cousine. Les voilà parties à quatre heures du matin, madame Trude à cheval, mademoiselle Phlipon à âne. Arrivées à Étampes, celle-là se rend chez un de ses débiteurs, celle-ci va visiter la ville, *un poing sur le côté, l'autre bras en balancier,* comme une paysanne *lourdaude et ébahie.* Elle dîne avec la cuisinière, et se hâte de partir pour rire de son aventure.

Cette pièce, comme presque toutes les autres, se termine par un hommage à l'amitié, où son âme avait porté toutes ses ardeurs : « Elle est mon sauveur, ma déité, ma consolation, mon appui, mon ivresse et mon tout, puisqu'elle n'est qu'un avec la vertu. »

§ V.

CORRESPONDANCE AVEC LES DEMOISELLES CANNET.

La correspondance avec les demoiselles Cannet embrasse la période qui s'étend du 25 janvier 1772, époque où madame Roland touchait à sa dix-huitième année, jusqu'au 27 janvier 1780, quinze jours environ avant son mariage.

C'est en 1765 que la liaison de Marie Phlipon avec les demoiselles Cannet avait pris naissance au couvent des dames de la Congrégation; la petite fille de onze ans s'était attachée particulièrement à la plus jeune, Sophie, qui avait quatorze ans. L'âge d'Henriette, dix-huit ans, la mettait au rang des grandes personnes. Les demoiselles Cannet retournèrent à Amiens, qu'habitait leur famille, dans le courant de 1769. Mais Marie Phlipon avait commencé à écrire à Sophie dès le temps même où elle était sortie du couvent; dans ces confidences épistolaires, elle prit peu à peu le goût, l'habitude et la facilité extraordinaire qu'atteste le nombre considérable d'écrits qui sont sortis de sa plume. Sophie attachait un prix extrême à la conservation des lettres de sa jeune amie. M. Breuil, auquel on est redevable de la publication de la correspondance avec les demoiselles Cannet, nous apprend que Sophie avait précieusement mis de côté jusqu'aux plus insignifiants billets que Marie Phlipon lui faisait porter par sa bonne pendant ses séjours à Paris.

Le mariage de mademoiselle Phlipon avec Roland mit fin à la correspondance. Le retour de Roland à Amiens, où le fixait sa place d'inspecteur des manufactures, au commencement de 1781, rapprocha les trois amies. Pour une raison qui nous échappe, et qui tenait peut-être à des divergences d'opinions politiques, Roland exprima le désir que les relations de sa femme avec les demoiselles Cannet devinssent moins suivies. « C'étoit mal vu, dit à ce sujet madame Roland : le mariage est grave et solennel; si vous ôtez à une femme sensible les douceurs de l'amitié avec les personnes de son sexe, vous diminuez un aliment nécessaire, et vous l'exposez. »

En 1782, environ un an après la naissance d'Eudora, madame Roland assista au mariage de Sophie avec le chevalier de Gomiécourt, capitaine aux grenadiers de France, qui habitait à six lieues d'Amiens. Le chevalier était beaucoup plus âgé que sa femme; il mourut en 1788, laissant deux enfants, dont l'un, le chevalier de Gomiécourt, habitait en 1841 Agy près Bayeux, et sans doute a donné communication à M. Breuil de la correspondance de madame Roland,

que lui avait transmise M. Cannet de Sélincourt, frère des demoiselles Cannet.

Henriette, *qui avait aimé M. Roland, et qui avait approuvé seulement la préférence qu'il avait donnée à Marie Phlipon,* dit celle-ci, épousa en 1783 M. de Vouglans, vieux magistrat qui la laissa veuve en 1791. — A l'époque où madame Roland écrivait ses *Mémoires,* les deux demoiselles Cannet étaient donc veuves. Sophie, *redevenue dévote,* languissait d'une maladie de poitrine qui faisait craindre pour ses jours, *nécessaires à deux jolis enfants,* et qui l'enleva en 1795, à l'âge de quarante-quatre ans.

La différence des opinions politiques et religieuses avait, dans les dernières années, avons-nous dit, de 1789 à 1793, rendu plus rares les relations des trois amies. Sophie et Marie Phlipon ne se revirent pas. Mais pendant la captivité de la femme de l'ancien ministre de l'intérieur à Sainte-Pélagie, Henriette vint la trouver, poussée par une pensée d'affection et d'héroïsme. « J'étais veuve, disait-elle à M. Breuil, et sans enfants; madame Roland avait un mari déjà vieux, une petite fille charmante, et tous deux réclamaient ses soins d'épouse et de mère. Quoi de plus naturel que d'exposer ma vie inutile pour sauver la sienne! Je voulais changer d'habits avec elle et rester prisonnière, tandis qu'elle aurait essayé de sortir à la faveur de ce déguisement. Toutes mes prières, toutes mes larmes, n'ont rien pu obtenir. Mais on te tueroit, me répétait-elle sans cesse : ton sang versé retomberoit sur moi. Plutôt souffrir mille morts que d'avoir à me reprocher la tienne! » Henriette trouvait tout naturel d'offrir sa vie, et madame Roland tout simple de refuser le sacrifice. Elle a, d'un mot, consigné dans ses *Mémoires* l'offre sublime de l'amitié : « Henriette, libre, toujours vive et affectueuse, est venue me voir dans ma captivité, où elle auroit voulu prendre ma place pour assurer mon salut. »

L'année même de la mort de Sophie, Henriette épousait M. Bélot, président au tribunal de la Seine, mort en 1803. Elle contracta en 1814 un troisième mariage avec M. Berville, secrétaire général de la préfecture de la Somme, et mourut à Amiens le 27 janvier 1838, âgée de quatre-vingt neuf ans.

A tous les points de vue, la correspondance de madame Roland avec les demoiselles Cannet offre un vif intérêt; elle forme le complément nécessaire des *Mémoires*. En même temps qu'elle expose les mœurs et le genre de vie d'une petite bourgeoise dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, elle nous montre les sentiments, les idées, l'âme et l'intelligence de Marie Phlipon se développant, se modifiant soit en bien, soit en mal, sous l'influence des accidents de l'existence. De seize à vingt-cinq ans, on assiste à l'irruption de la vie. Pas une idée qui ne soit notée, pas une émotion qui ne soit exprimée sur le papier, au moment même de son épanouissement. Quelle abondance, quelle variété, quelle vigueur, quelle franchise de touche! Au premier abord, il paraît impossible qu'une correspondance si volumineuse puisse attacher. Une jeune fille, et la fille d'un petit bourgeois moins artiste qu'artisan, de quoi peut-elle entretenir deux provinciales, ses camarades de pension? Du monde? Elle ne le voit pas. Du mouvement des lettres et des arts? Elle y est forcément étrangère par situation. Sa vie est la plus obscure, la plus concentrée qu'on puisse imaginer. Les incidents principaux sont la mort de sa mère, le passage de trois ou quatre prétendants, les orages sourds d'un intérieur où sont en présence une fille inquiète, mais respectueuse, un père sans conduite. Ses parents sont des gens vulgaires et dénués d'instruction. Pour toute autre que pour Marie Phlipon, il n'y aurait rien à dire de cette vie monotone et de cet entourage insignifiant; et cependant ses lettres ont fourni la matière de deux volumes, et ces deux volumes se lisent avec un intérêt soutenu. Sous cette plume, il y a la chaleur d'un cœur jeune, énergique, débordant d'enthousiasme et d'amour; il y a une imagination brillante et saine, il y a une intelligence merveilleuse qui ne se fixe pas sur un sujet sans le pénétrer, sur un être sans le scruter, et qui ferait admirer un ciron par le talent qu'elle mettrait à le décrire.

Il ne peut entrer dans nos vues d'analyser ce répertoire d'idées et d'impressions de jeune fille, morceau unique, imprégné d'une grâce et d'une émotion virginales; mais nous voudrions en donner une idée par quelques extraits. De pré-

férence, nous nous arrêterons sur ceux qui peuvent servir de correctif ou de complément aux matières abordées dans les *Mémoires*. D'ailleurs, si d'un pareil livre on veut citer quelque chose, il faut se garder d'un examen trop attentif, car on serait inévitablement entraîné par le charme de ce langage si net et si charmant à tout reproduire : il faut donc se résigner à sacrifier les meilleures pages et prendre presque au hasard.

Le charme étrange de cette correspondance, où le style ne languit jamais, où les moindres objets sont rendus avec une précision qui leur donne une sorte de splendeur, où tout est chaud, transparent, lumineux, il peut s'expliquer d'un mot : Marie Phlipon aime; elle aime comme on aime en pension, comme son ardente nature lui en faisait un besoin; elle aime Sophie Cannet.

Les poëmes de l'amour se comptent par centaines. Cette correspondance est vraiment le poëme de l'amitié.

Le commencement se ressent d'une certaine gravité doctorale, et on croit entendre un écho des leçons du couvent : « Époque à jamais mémorable, puisque dans le séjour que j'y fis, je trouvai ces deux trésors dont je ne saurois assez estimer la valeur, je veux dire le goût de la piété et une véritable amie. » Cette piété, si elle avait été aussi durable qu'elle avait été ardente, eût sans doute préservé l'organisation impressionnable de Marie Phlipon de bien des orages; mais *nul n'échappe à sa destinée.*

Je passe sur toutes ces lettres charmantes où mademoiselle Phlipon expose ses scrupules de dévotion, ses théories à son amie. Sa tête est une petite ruche bourdonnante au premier rayon du soleil : chaque abeille part avec l'espérance d'un gros butin; chaque pensée déploie ses ailes et vole à l'avenir. *Le mari,* cet inconnu, ce conquérant, cette idole de la pensée d'une fille de dix-huit ans, occupe déjà une grande place dans le champ de sa rêverie. Tantôt son orgueil s'indigne de la nécessité des exhibitions de jeunes filles qu'on appelle des *bals,* où, *en habits d'ordonnance, elles sont passées en revue par leurs juges* : « Faut-il vendre honteusement sa liberté en paraissant donner des fers? Que

les femmes sont sottes! elles auroient sur les hommes un véritable empire, si elles autorisoient celui des agréments par celui de la raison, en se conservant toujours le droit de disposer de leur cœur en faveur du mérite, approuvé par le devoir. » Belle théorie, qui suppose, elle le dit elle-même il me semble, des *tempéraments bien tranquilles*. Tantôt elle se montre tout agitée de la demande qu'a faite d'elle un médecin : *son extérieur n'a rien qui en impose et qui flatte;* cependant elle ne répugne point à son alliance. Ses lettres se pressent en ce moment, courtes, heurtées comme des bulletins de bataille. Le fantasque docteur disparaît, mécontent du père, et la correspondance, ramenée au calme, reprend paisiblement son cours.

9 mai 1774. « De même qu'il faut à l'homme un travail décidé, extérieur, pour employer ses facultés agissantes, il faut aussi un objet déterminé d'application et d'efforts à cette puissance active qui constitue essentiellement un être. »

Elle applique cette réflexion à la nécessité pour elle de combattre sa fougueuse imagination : « Puis-je prétendre à une paix inaltérable? Non. »

Elle parle de la maladie du roi Louis XV :

« Quoique l'obscurité de ma naissance, de mon nom, de mon état, semble me dispenser de m'intéresser au gouvernant, je sens, malgré tout cela, que le bien général me touche. Ma patrie m'est quelque chose... aucune chose ne m'est indifférente... Est-ce un avantage que cette extrême sensibilité? N'est-ce pas donner plus de prise à la douleur que d'être accessible par tant d'endroits? »

A tout instant ce sont des témoignages de tendresse, comme celui-ci :

Du 25 novembre 1773. « ... Je gronde ma délicatesse, qui m'empêche de rien trouver d'aimable. Je me suis fait un modèle de ce que je pourrais aimer, mais la société ne m'offre rien qui y ressemble. »

« ... Ce que je puis au moins t'assurer, c'est que je t'aime avec une sincérité, une ardeur qui s'épurent et s'animent chaque jour; mon âme se livre sans réserve à un sentiment plein de

charmes. Du reste, contente de ma situation, je ne désire pas de la changer. »

« ... Puisses-tu recevoir cette lettre comme une nouvelle marque de tendresse, et recueillir le baiser plein de feu que j'y dépose, avec l'émotion vive que j'éprouve en collant le papier contre mes lèvres! Adieu. »

Ailleurs, elle rappellera à Sophie leur liaison au couvent, leurs entretiens dans la grande allée de tilleuls :

Du lundi 20 février 1774. « ... Te souvient-il de cette allée sur la gauche, moins fréquentée que les autres? C'étoit toujours vers elle que nous dirigions nos pas; là, tout entières au sentiment, nous nous promenions paisiblement, l'un de tes bras appuyé sur mes épaules et l'un des miens passé autour de toi... Pourquoi ne jouissons-nous pas de ce plaisir dans quelque autre jardin? en sentirions-nous moins le prix, et n'avons-nous rien à nous dire? Hélas!... adieu; écris-moi, c'est ma consolation. Adieu, chère Sophie. »

L'épisode de ses relations avec La Blancherie occupe une place considérable dans cette correspondance. Les passages que nous en extrayons suffiront à la rectification des assertions des *Mémoires,* et pour donner la véritable mesure des sentiments de mademoiselle Phlipon. La part de l'imagination dans l'impression produite a été considérable. Rien d'étonnant que le souvenir s'en soit affaibli, et ait réduit l'incident aux proportions qu'il aurait dû avoir et qu'il avait dépassées :

30 mai 1774. « ... Je découvre toujours de nouveaux rapports dans nos façons de penser; il semble que son âme soit l'expression de la mienne : c'est précisément ce qu'il me faut... — Je ne me doutois pas que je l'aimasse; mais depuis que j'ai entendu parler d'établissement, il me peine de voir un obstacle invincible à l'union avec un homme qui m'agrée beaucoup et qui m'aime. — Mon orgueil est blessé de ma faiblesse, et cependant je ne me condamne pas trop, car je ne puis me reprocher une surprise des sens : c'est un rapport de sentiment qui me séduit; je me sens d'ailleurs assez libre pour en aimer un autre qui m'offriroit autant de convenances morales. Dans des instants de crise, alors que ma philosophie n'est pas un appui suffisant, la religion est mon refuge. Je trouve de la douceur à déposer dans

le sein de Dieu, que je regarde comme mon plus tendre père, des faiblesses inconnues à l'univers. Je pense avec consolation que mon sort est entre ses mains, qu'à travers tous ces événements il me conduit, sans que je m'en aperçoive, au but qu'il m'a déterminé. »

Quel était ce but? Madame Roland l'a-t-elle jamais bien connu? Au moins l'a-t-elle toujours cherché d'un esprit sincère et pénétré?

24 juillet 1774. « ... Ma passion, ou ma chimère actuelle (s'il faut l'appeler ainsi), a pour objet l'utilité générale... — A mes yeux, la première et la plus belle vertu réside dans l'amour du bien public, dans celui des malheureux et dans l'ardeur à les secourir. Tu sens qu'avec ces idées je ne dois pas estimer toute situation dans laquelle, borné par le cercle étroit du moi personnel, on ne vit que pour soi, sans avantage pour les autres, végétant sans fruits. »

La théorie du mari qu'on va lire est une plaidoirie en faveur de La Blancherie, auteur de livres d'éducation. A ce moment, tout converge vers lui dans les pensées de la jeune fille :

« ... Tu peux juger combien cette façon de penser me rend plus délicate que jamais sur le choix d'un époux. Je vois dans le mariage des peines infinies qui ne me semblent compensées que par le plaisir de donner à la société des hommes utiles. Ce plaisir l'emporte sans contredit sur les peines; mais, pour le goûter, il me faut quelqu'un qui pense de même, et de plus joigne à cette façon de voir la capacité d'élever dignement ses enfants. A l'égard d'un mari, je dois faire les mêmes recherches que feroit un homme sentant le prix d'un excellent gouverneur pour son fils, et se trouvant dans l'impossibilité de l'être lui-même : je sens la nécessité d'un second qui pense bien et qui supplée à ce qui me manque pour élever mes enfants comme je le veux... »

« ... Il est ici un objet que j'évite comme s'il m'étoit odieux; si l'on me demandoit quelle aversion m'en éloigne, je pourrois répondre par ce vers de Racine :

Si je le haïssois, je ne le fuirois pas! »

Son passage à Versailles n'a fait que développer ses ten-

dances aux doctrines républicaines, dont elle avoue le principe, la haine de l'inégalité extrême :

Du 4 octobre 1774. « ... Mais revenons à Versailles. Je ne puis te dire combien ce que j'y ai examiné m'a fait sentir le prix de ma situation et bénir le ciel pour m'avoir fait naître dans un rang obscur. Tu crois peut-être que ce sentiment est fondé sur le peu de valeur que je donne aux biens de l'opinion, et sur la réalité que j'envisage dans les peines attachées à la grandeur? Point du tout : il se fonde sur la connaissance que j'ai de *mon caractère, qui seroit très-nuisible à moi et à l'État, si j'étois placée à quelque distance du trône* [1]; car je serais vraiment choquée de cette inégalité extrême que met le rang entre plusieurs millions d'hommes et un seul individu de la même espèce. Dans mon état, j'aime mon prince, parce que je ne sens guère ma dépendance : si j'étais trop près de lui, je haïrais sa grandeur. Un roi bienfaisant me semble un être presque adorable, mais, si avant de paraître au monde on m'eût donné le choix du gouvernement, je me serais déterminée, par caractère, pour une république. »

Dans cette âme de feu, l'amitié n'est point un sentiment; elle est une passion brûlante comme l'amour. On en jugera par les extraits suivants :

Du 26 décembre 1774. « .... Il faut, dit-on, du réciproque dans l'amitié, sans cela elle n'est qu'une chimère : oui, pour l'établir, je conviens de cette nécessité; mais si par une supposition paradoxale, tu pouvois cesser de m'aimer sans sujet de ma part et sans perte de qualités de la tienne, il me semble que tu ne saurois me devenir indifférente. Encore moins pourrois-je te haïr; il me resteroit toujours à dire : Hélas! nous étions faites pour être amies, nous le serions encore si elle n'étoit pas aveuglée; mon premier beau jour sera celui où elle reconnaîtra ses torts et me rendra son cœur : le mien lui est toujours acquis.

» Pour toi, ma chère Sophie, laisse à mon amitié le soin d'apprécier la tienne; elle est trop intéressée à en sentir tout le prix pour n'en pas mettre la valeur au plus haut degré. Je la chercherai toujours dans tous tes procédés pour moi, je la découvre même dans les raisonnements que je combats; et si jamais la froideur se manifestoit, je fermerais les yeux pour ne

[1] Parole prophétique, dirait un royaliste.

pas la voir : ce seroit alors une vérité que je travaillerais sans cesse à me dérober. Pourvu que tu m'aimes assez pour faire cas de ma tendresse et pour la recevoir avec joie, je suis contente. Ma sensibilité est faite pour des extrêmes qui ne sont pas propres à tout le monde; j'en goûte les plaisirs, je m'en réserve les peines, sans l'exiger aussi vive dans qui que ce soit. Je t'aime parce que tu me plais; en t'aimant, je n'ai pas d'autre but que de t'aimer encore : j'aime mon amitié même, je la veux croire essentielle à mon bonheur; que dis-je! je la crois effectivement nécessaire à ma félicité; et quand mon esprit voudroit me persuader le contraire, je lui imposerois silence comme sur les articles de foi. Si c'est une erreur, je la chéris et la trouve trop douce pour vouloir en guérir. J'ai pensé mille fois que l'illusion, souvent plus agréable que la vérité, mériteroit quelquefois de lui être préférée, si elle étoit aussi durable : si mes dispositions à ton égard étoient soumises à l'illusion, je veux que son empire sur moi, dans ce seul cas, dure autant que ma vie. Puisse chaque année en augmenter la force! qu'elle m'aveugle, qu'elle m'asservisse de plus en plus! Mon âme libre et fière aime pourtant les chaines qui l'unissent à toi; ce sont les seules qu'elle reconnaisse et veuille toujours porter : je hais l'affreuse liberté qui me donneroit l'indifférence pour Sophie. »

Ne croirait-on pas lire une page de *la Nouvelle Héloïse* dans le fragment que voici?

Du vendredi au soir, 21 avril 1775. « ... Je suis persuadée que tu ne te représentes pas au juste la réception que j'ai faite à ta lettre. J'étois à dîner ici en famille; il est inutile de dire que depuis huit jours je rêvois de toi, que je tressaillois à chaque coup de sonnette, imaginant que c'étoit le facteur, et qu'ainsi qu'il arrive ordinairement, je ne songeois pas à lui au moment de son arrivée. La conversation étoit languissante, mais l'appétit n'étoit pas endormi; chacun alloit rondement, en disant son mot par intervalles. Je faisois comme les autres, lorsque la domestique, me présentant quelque chose, j'allonge le bras négligemment comme pour prendre une assiette; mais, d'un coup d'œil, j'aperçois ta dépêche; je m'en saisis avec précipitation, en m'écriant avec ce ton de surprise et d'attendrissement que tu peux connaître : Ah! Sophie, Sophie!... On me regarde en souriant; je demande permission de faire lecture, et mon empressement, ainsi que mon sans-façon, ne me permettant pas de prendre toutes les précautions, je ne m'éloignai pas de

la table; je croyois être seule, je ne voyois que toi. Quand j'eus achevé cette charmante lettre, je la serrai dans ma poche, et je tâchai de faire bonne contenance, mais on m'avoit observée; tous mes traits parloient, et l'on s'obstinoit à m'adresser la parole pour me faire lever les yeux, qu'on voyoit se charger, et que je me sentois incapable d'ouvrir beaucoup sans laisser couler des larmes retenues avec peine. Mes soins furent inutiles; il fallut pleurer, et je le fis délicieusement... »

17 mai 1775. « ... Adieu, ma chère Sophie; va, cette nuit j'ai bien rêvé de toi, je t'ai bien embrassée, et, en m'éveillant, j'ai trouvé mes yeux humides de larmes... »

La Blancherie est ordinairement sur le second plan, quelquefois sur le premier. Il lui apporte les épreuves corrigées des *Extraits du Journal de mes voyages,* ou *Histoire d'un jeune homme, pour servir d'école aux pères et aux mères,* en lui recommandant de *ne les montrer à personne.* Mademoiselle Phlipon est ravie. Elle lit avidement cette compilation un peu fastidieuse; elle lui trouve de l'analogie avec ses *Loisirs,* ces œuvres que nous avons analysées et que connaissaient mesdemoiselles Cannet; enfin elle conclut que *ce jeune homme lui ressemble trop* pour le juger. — Que madame Roland aurait maudit la rage d'écrire si, à l'époque où elle écrivit ses *Mémoires,* elle avait pu relire les lettres de mademoiselle Phlipon!

31 octobre 1775. « ... J'appris qu'*il* étoit encore en convalescence. La cause de sa maladie avoit été un chagrin profond dont il ne put me faire connaître l'objet, trop de témoins nous entourant; mais il me dit à mi-voix : Hélas! vous aviez une amie dans votre mère, et vous l'avez perdue; moi, je cherche une amie dans la mienne, et je ne la trouve pas! Je lui demandai des nouvelles de son ouvrage; il est imprimé, mais il ne paraîtra que dans un mois. Je l'ai pourtant vu, car il m'avait apporté les feuilles chargées de corrections. Il désirait que je ne les montrasse à personne et que je les rendisse promptement, parce qu'il falloit les renvoyer à Orléans. J'ai lu, ma chère Sophie... Tu connais mes *Loisirs,* n'est-ce pas? eh bien, ce sont les mêmes principes; c'est mon âme tout entière : l'auteur n'est pas un Rousseau, sans doute, mais il n'ennuie pas. C'est de la belle morale, débitée agréablement, présentée en faits et soute-

nue d'un nombre infini d'allusions historiques et de citations de tous les auteurs. Je n'ose pas juger ce jeune homme, parce qu'il me ressemble trop; mais je crois que je dirois de lui ce que j'ai dit à M. Greuze de son tableau : Si je n'aimois pas la vertu, il m'en donneroit le goût.

» Depuis toutes ces scènes, je suis dévote, parce que c'est mon cœur qui agit : toutes les fois qu'il a l'empire, la religion triomphe; reprend-il sa tranquillité, alors mon esprit prend son vol, se balance dans les airs, veut croire et doute encore. »

Avec quelle vivacité charmante elle retrace le combat entre sa raison et cette imagination qu'elle prend pour son cœur, et ses voyages du gros bout au petit bout de la lorgnette !

11 janvier 1776. « ... En vérité, je me repens de tout le commencement de ma lettre; je suis un drôle de petit personnage; ma situation varie avec les heures de la journée. Quand je suis une fois dans la science et l'étude, adieu l'amour !... ma gaieté, ma force, mon activité reviennent; — mais si je m'abandonne un peu trop à moi-même, si une certaine visite... le cœur fait tic-tac, et l'imagination se tourmente. — Lorsque je suis montée dans ma philosophie, je trouve quelquefois D. L. B. un peu petit... retournez la lunette, me voilà folle! — Cela me jette dans de grandes réflexions sur la nature de l'homme, sur sa dépendance, et Dieu sait!... Comme Helvétius me paroît avoir souvent raison! »

Nous voici au plus bas de la faiblesse. Le cœur de Manon se brise au moment de la rupture nécessaire. Elle aime à penser que La Blancherie va se désespérer, et elle se désespère d'avance; mais elle veut qu'on garde ses lettres. La Blancherie les verra peut-être un jour, et jugera ce qu'elle a souffert.

13 janvier 1776. « Hélas ! quand il reçut cet ordre donné sur l'escalier, il commençoit à se mieux porter. Je ne l'avois pas vu depuis cette époque : il est changé à faire peur. — Mon père, qui étoit absent au commencement de la visite, revint au bout d'une demi-heure; D. L. B. lui souhaite la bonne année, l'embrasse, et se retire le cœur navré. Il n'y avoit que mes yeux qui comprissent cette douleur; encore falloit-il que je parusse gaie! — Il ne se doute pas de ce qu'il me fait éprouver; mon appa-

rente sérénité doit redoubler son tourment; cela me contrarie horriblement et me transporte hors de moi-même. — Un seul mot de ma bouche pourroit le rappeler à la vie, à la santé : je le crois, je le sens, et je ne parlerois pas?... Il se tait, lui, et ne fait par là que m'intéresser davantage : il est toujours fidèle à ses principes et digne de mon estime.

» Je te remets donc la lettre que je lui écris : je n'ose pas te dire que mon vœu le plus cher est que tu la lui envoies d'Amiens, sous une autre enveloppe... Oui, je le désire, et j'hésite à te le commander, parce que dans l'état où je suis on ne juge pas bien soi-même de ce qui est le plus convenable; juge donc et agis. L'amour m'a vaincue : je ne sais plus me commander, mais au moins je ne me chargerai pas de me conduire; je remets entre les mains d'une amie une autorité que je ne dois plus garder.

» Décachète la lettre, fais-en lecture, songe à mes tourments, aux siens... et vois si tu dois l'envoyer.

» Mais, dans tous les cas, ne brûle rien. Dussent mes lettres être vues un jour de tout le monde, je ne veux point dérober à la lumière les seuls monuments de ma faiblesse, de mes sentiments. — Et puis, que sais-je? D. L. B. les verra peut-être plus tard!... Cette douce chimère me ravit!... Adieu, très-chère, ce qui reste de ton amie est plus à toi qu'à elle-même... »

Mademoiselle Phlipon raconte une tentative qu'elle fit pour voir Jean-Jacques :

29 février 1776. « ... J'entre dans l'allée d'un cordonnier, rue Plâtrière; je monte au second et je frappe à la porte. On n'entre pas dans les temples avec plus de vénération que je n'en avois à cette humble porte; j'étois pénétrée, sans avoir cette timidité qui m'accompagne en présence de ces petits êtres du monde que je n'estime guère dans le fond; je flottois entre l'espérance et la crainte. Voilà bien de l'étalage perdu. Seroit-il possible, pensai-je, que je pusse dire de lui ce qu'il a dit des savants? « Je les prenois pour des anges; je ne passois pas sans respect devant le seuil de leurs portes; je les ai vus : c'est la seule chose dont ils m'aient désabusée. » Tout en raisonnant ainsi, je vois la porte s'ouvrir et paraître une femme de cinquante ans au moins, coiffée d'un bonnet rond, avec un déshabillé propre et simple et un grand tablier. Elle avoit l'air sévère, et même un peu dur : « Madame, n'est-ce pas ici que demeure M. Rousseau? — Oui, mademoiselle. — Pourrois-je lui parler? — Qu'est-ce que

vous lui voulez? — Je viens savoir la réponse d'une lettre que je lui écrivis ces jours derniers. — Mademoiselle, on ne lui parle pas; mais vous pouvez dire aux personnes qui vous ont fait écrire (car sûrement ce n'est pas vous qui avez écrit une lettre comme cela...) — Pardonnez-moi, interrompis-je. — L'écriture seule annonce une main d'homme. — Voulez-vous me voir écrire? lui dis-je en riant. Elle me fit *non* de la tête, en ajoutant : Tout ce que je puis vous dire, c'est que mon mari a renoncé absolument à toutes ces choses; il a tout quitté; il ne demanderoit pas mieux que de rendre service, mais il est d'âge à se reposer. — Je le sais, mais au moins j'aurois été flattée d'entendre cette réponse de sa bouche; je profitois avec empressement de l'occasion pour offrir mon hommage à l'homme du monde que j'estime le plus : recevez-le, madame. » Elle m'a remerciée, en tenant toujours la main à la serrure; et j'ai descendu l'escalier avec la très-légère satisfaction de voir qu'il avoit trouvé ma lettre assez bien tournée pour ne pas la croire l'ouvrage d'une femme, et avec la petite peine d'avoir perdu mes pas. Il me fâche un peu de ne l'avoir pas vu, mais je n'en suis pas étonnée. Il aura pris tout ce que j'écrivois pour un prétexte adroitement bâti, à l'effet de me procurer sa vue et de lui faire une visite inutile. »

La Blancherie a reçu congé, dans des termes sans doute qui devaient le tenir à la distance la moins éloignée. Partout où va mademoiselle Phlipon, son regard le cherche avec inquiétude, et si elle ne le trouvait pas, elle crierait à la trahison. Singulière situation! Et à quoi a-t-il tenu que mademoiselle Phlipon devînt madame La Blancherie, une femme de lettres pure au lieu de la femme d'un ministre girondin? Tout simplement à ce que La Blancherie était un niais, à ce que Marie Phlipon ne perdit l'éblouissement de son rêve que le jour où elle reçut une de ces blessures d'amour-propre que les femmes ne pardonnent pas.

Mercredi soir, 27 mars 1776. « ... La Blancherie avoit reçu un billet[1] : mon père ne se fait pas faute d'en envoyer aux gens, pour peu qu'il les connaisse; il ne s'étoit pas étonné que j'eusse porté ce nom sur la liste. D'ailleurs, j'avois souscrit à mon penchant en faisant un appel à D. L. B. pour qu'il vînt gémir avec

[1] De messe dite en mémoire de sa mère.

moi et partager jusqu'à ma peine. — Il s'est en effet rendu à l'invitation, et je me suis aperçue de son arrivée dans l'église. Après avoir assisté très-longtemps à l'office, il est venu saluer selon l'usage, mais sans oser me regarder, et avec une rapidité qui ne m'a point permis de découvrir sur son visage l'état de sa santé; c'était pourtant ce que mes yeux avides eussent voulu apercevoir sans paraître le chercher. — Eh bien, je me suis applaudie de sa timidité; elle m'a paru être un ménagement pour moi. Il n'ignore plus que je l'aime, me disais-je alors; il a reçu mon aveu; cependant il évite tout ce qui pourroit, dans son air, annoncer le triomphe; il plaint ma sensibilité, il la respecte : c'est son devoir, sans doute; mais en le remplissant, il me prouve que je ne m'étais pas trompée en le jugeant digne de moi.

» Tu imagines tout ce que pouvoit m'inspirer sa présence en pareille cérémonie. J'ai rougi d'abord de ces larmes adultères qui couloient à la fois sur ma mère et sur mon amant. (Ciel, quel mot!) Mais devaient-elles me donner de la confusion? Non. Rassurée bientôt par la droiture de mes sentiments, je t'ai prise à témoin, ombre chère et sacrée, de la pureté dont ils sont empreints. O toi, m'écriois-je du fond de mon âme, dont les tendres soins firent germer dans mon cœur l'amour de cette sagesse dont tu m'offrois l'image, toi qui fus ravie si promptement à ma reconnaissance et à ma tendresse, de quelque manière que tu puisses exister encore, si le Ciel équitable te laisse quelque connaissance de ce qui touchoit le plus ici-bas ton âme pure et sensible... vois ta fille renouveler le serment de te prendre toujours pour modèle. Depuis que je t'ai perdue, je n'ai conçu aucune affection dont tes yeux puissent s'offenser; un doux penchant m'entraîne vers un objet dont les seules vertus ont captivé mon cœur : j'ose l'avouer à ton intelligence dégagée maintenant de tout voile obscur, et je t'adjure de m'approuver!...

» Je ne dois jamais rougir d'un amour qui m'élève à mes propres yeux, et qui me force à atteindre chaque jour à une perfection plus haute. Si la raison, le devoir, la nécessité, veulent que dans la suite je m'attache à un autre que La Blancherie, cet autre devra bien lui ressembler pour que je souscrive à leur loi.

» Mais, au milieu de toutes ces pensées, je m'occupe beaucoup de celles qui peuvent assaillir D. L. B. à l'occasion de ce service *anticipé;* il peut croire, ainsi que tous ceux qui ne sont pas instruits, que mon père ou moi, plus vraisemblablement,

nous allons nous marier. Dans ces deux suppositions, s'il m'aime, il doit être tourmenté. Je m'inquiète de son inquiétude; je voudrois l'en tirer. Il est vrai qu'en supposant que je me marie, il compte sur une lettre de ma part; tant qu'il ne la recevra point, il est naturel qu'il se rassure : mais dans l'ordre des choses possibles, il y a de quoi s'inquiéter avec apparence de raison... J'ai eu envie de lui écrire; je voudrois aussi lui dire que s'il va à Amiens il vienne prendre une lettre... Mais lui écrire encore! Peut-être m'abusé-je...

» Qui sait s'il m'aime assez pour appréhender mon union avec un autre?... Je le crois... mais... la prudence et la raison apportent toujours leur mais et retiennent ma main. Oh! tu devrois bien me tirer de ce labyrinthe... Qu'est-ce que je veux?... Sophie, ma Sophie! pardonne : il est bien doux, il est bien cruel d'aimer! Je sens que mon cœur frémit d'avoir éloigné D. L. B.; je l'ai chassé en lui disant qu'il m'évite une présence qui m'était trop chère pour ne pas m'être nuisible; l'exactitude avec laquelle il m'obéit est une preuve d'affection qui m'attache et qui me tue. Ciel! pourrai-je me repentir d'avoir bien fait? Non, je n'aurai point cette faiblesse! D. L. B. restera éloigné; je m'efforcerai de m'élever au degré de perfection où je le place : sa main seroit ma récompense; mais si le destin me la refuse, au moins je l'aurai méritée.

» Je t'impatiente, ma bonne amie. Hélas! il y avoit bien longtemps que je ne t'avois parlé de tout cela. Tu me grondes de me livrer trop à l'étude : songe donc que sans elle l'amour exalteroit mon imagination jusqu'à la folie peut-être. C'est une diversion nécessaire. Je prends la philosopbie; je m'occupe de grands objets qui puissent envahir une faculté puissante et qui l'empêchent de se concentrer dangereusement sur un point. Je ne cherche pas à devenir savante : j'étudie parce que j'ai besoin d'étudier comme de manger. »

Il est piquant de voir apparaître M. Roland juste en ce moment où le sentiment que La Blancherie inspire à mademoiselle Phlipon menace d'*exalter son imagination jusqu'à la folie.*

2 mai 1776. « ... J'ai interrompu ma lettre, ma bonne amie, en l'honneur de M. Roland, qui est venu nous voir et qui a passé ici près de deux heures. J'ai appris cette fois à l'apprécier : la solidité de son jugement, l'agrément de sa conversation, la variété de ses connaissances, tout cela m'a charmée. »

L'astre n'est plus à son zénith; il commence à baisser, comme on le verra par la lettre suivante, et à peine ce mouvement va-t-il être sensible, qu'il s'éclipsera tout à coup, comme dans ces contrées où il n'y a point d'intervalle entre le jour et la nuit. Du moment que l'âme ardente de mademoiselle Phlipon n'aimera plus, elle méprisera, mépris justifié par l'outrage, car n'est-ce point l'avoir outragée que de l'avoir trompée?

Du 5 juillet 1776. « ... Ce que tu as appris de D. L. B. ne doit rien ôter à l'intérêt de son livre; certainement il exprimait ses pensées avec bonne foi quand il l'écrivit, et j'ai peine à croire qu'il ait changé. De faibles indices ne suffisent pas pour me persuader une variation si importante : je vois des raisons de douter qu'elle existe, et je les appuie de mon mieux. J'aimerois mieux le savoir dans les bras d'une autre avec toute sa raison et sa délicatesse, que le voir à mes genoux tendre et passionné après avoir perdu ses principes. Je me plaindrois des choses, et non de sa personne; je respecterois les motifs qui l'auroient fait agir; enfin, si je pleurois mon malheur, je ne pleurerois pas sa vertu éclipsée et mon illusion détruite. Il faut l'avouer, pourtant, la scène du Luxembourg[1] m'a suggéré mille réflexions qui éteignent l'enthousiasme; la haute estime que je veux lui conserver est fondée sur mes anciennes raisons et sur un *peut-être* actuel. Quand on a aimé comme j'ai fait, il est affreux de ne pouvoir plus regarder son amant comme le premier homme de son espèce; l'adoucissement à mes peines réside dans la pureté de mon âme et dans l'intégrité de ma conduite. Lorsque je parais aux yeux de La Blancherie, je sens que ma présence est pour lui l'exhortation la plus vive à la vertu, où le plus sensible reproche s'il y a manqué. Mais, dans ce dernier cas, je souffre de sa confusion peut-être plus que lui-même. »

8 octobre 1776. « L'estime la mieux établie, la délicatesse et le sentiment me conduiront à l'autel, ou bien je n'irai jamais. Je suis à l'âge où l'on connaît l'empire des sens, et je t'assure que leurs impulsions brutales ne l'emporteront jamais sur les nobles conseils du cœur et de la raison. Si l'amour me prenoit par les yeux, je mourrois de honte avant de lui céder. »

[1] Cette scène est racontée dans les *Mémoires*, p. 161.

Mademoiselle Phlipon était douée d'une véritable organisation d'artiste. Dans un passage de ses lettres, elle dit : « Mon violon, ma guitare et ma plume sont les trois quarts de ma vie. Il me semble que sans eux je serais dans un désœuvrement et un ennui mortels. » Elle ne goûtait pas les autres arts moins vivement que la musique; elle aimait à la passion le dessin. Quelle émotion, quelles jouissances pour elle, en présence des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture!

Du 11 décembre 1776. « ... Ah! si je pouvois voyager, quelles fêtes donneroient sans cesse à mon cœur et à mon esprit les chefs-d'œuvre de musique, les peintures des maîtres, les prodiges de l'architecture! Toujours accompagnée de gens instruits, je m'aiderois de leurs lumières pour distinguer de nouvelles beautés; combien j'en découvrirois, puisque avec une faible somme de connaissances je sens si bien celles qui sont à ma portée! Eh! si le tableau de Greuze me fait pleurer, que feroient donc les ouvrages des Raphaël et des Michel-Ange?... Mais, renfermée dans un petit cercle où tout ce qui m'environne me contraint et m'atterre, moi, pauvre fille qui souhaite de voir les monuments de l'Italie, et de prêter une oreille sensible à ses opéras enchanteurs, je ne parviens seulement pas à entendre ceux du chevalier Gluck dans la ville que j'habite. L'amie Henriette avoit bien raison de me voir possédée de la folie du déguisement : il y a des moments où elle me tient bien fort. Je suis enchaînée de manière à ne pouvoir visiter (je ne dis pas mesdemoiselles Sophie et Henriette Cannet, elles me sont si indifférentes!...) mais leur cathédrale. Entre nous, la difficulté n'existe que dans l'esprit de mon père, et malheureusement elle est insurmontable : on ne déracine pas les opinions comme on détruit d'autres obstacles. »

Le caractère un peu aventureux de mademoiselle Phlipon se laisse deviner au milieu de ces confidences. Peut-on blâmer le père de Manon de ne point lui être venu en aide? Il voyait poindre, dans cette impatience de désirs, les germes d'une existence agitée.

Du 24 décembre 1776, à une heure du matin. « ... C'est une plaisante chose que de se trouver devant un homme à qui l'on a donné le droit de dire en face qu'il vous estime au point de

regretter de ne pouvoir former avec vous le pacte le plus sacré. Je n'avois jamais parlé de pareille chose avec qui que ce fût. J'ai goûté l'avantage de cette noble confiance, de cette supériorité que donne une pureté reconnue de sentiment; de plus, j'étois tranquille, parce que, revenue de l'enthousiasme, capable de l'examen de la raison, celui que je voyois n'étoit plus à mes yeux le premier homme de l'univers. Le masque, ou plutôt mon voile, est tombé; je touche du doigt les défauts; l'admiration se tait, l'illusion est détruite : l'amour enfin n'existe plus. Peu s'en faut que je ne regrette cette douce erreur : jamais mon âme ne fut plus grande, plus exaltée, plus belle que lorsqu'elle se trouvoit sous son empire. Dieux! quelle énergie, quel ressort! Persuadée que l'objet de mon affection étoit au-dessus de tout ce qui existoit, jalouse de le mériter par mon élévation, je me sentois capable de ce que l'héroïsme peut faire entreprendre de surprenant et de sublime; chaque vertu me paraissait une grâce nouvelle qui pouvoit m'embellir; je jouissois de l'idée que j'excitois en lui la même émulation, les mêmes transports. Mes élans étoient d'autant plus fréquents et plus rapides que le silence les contraignoit toujours.

» Je vois bien aujourd'hui qu'il se trouvoit fort éloigné de mon point; je lui ravissais son estime, mais j'avais seule la passion. Si l'autre jour j'eusse encore été sous son joug, cette découverte m'eût désespérée; mais elle n'a fait que m'instruire, en confirmant les réflexions dont je m'étois nourrie cet été. Je sais que mon image, gravée dans son souvenir, y servira souvent d'objet pour une comparaison à laquelle je ne saurois perdre; il n'est plus le maître de l'effacer; entraîné, séduit, engagé, n'importe, tant qu'il conservera le goût des choses honnêtes, il sera forcé de m'y associer dans son esprit : voilà mon triomphe et ma gloire.

» Je souffre pour lui de ce qu'il ne me laisse pas des impressions aussi avantageuses. Je lui crois, il est vrai, l'âme belle, sensible et compatissante; mais elle n'a point tout le nerf dont je la croyois pourvue; je ne sais quelles ombres se font voir sur sa sincérité; il n'a pas toute la modestie qui convient à l'homme supérieur et qui le caractérise infailliblement; il tient du jeune homme par un quelque chose avantageux, et peut-être par tant soit peu de légèreté.

» Avec des principes louables, une raison prématurée, du sentiment et de la délicatesse, je le crois souvent dupe de son imagination et d'un certain faux dans l'esprit. Je lui ai prédit

qu'il subiroit encore bien des révolutions avant que son sort fût fixé de manière ou d'autre.

» Tu ne saurois croire combien il m'a paru singulier; ses traits, quoique les mêmes, n'ont plus la même expression ou ne peignent plus les mêmes choses. Ah! que l'illusion est puissante! Je l'estime au-dessus du commun des hommes, et surtout de ceux de son âge; mais ce n'est plus une idole de perfection, ce n'est plus le premier de l'espèce, enfin ce n'est plus mon amant : c'est tout dire.

» A demain. »

Il ne sera désormais que bien rarement question de La Blancherie. — Il ouvrit un bureau général de correspondance pour les lettres et pour les arts, en prenant le titre fastueux d'agent général de la littérature. La Révolution le décida à se réfugier en Angleterre, où le hasard le fit loger dans la maison ignorée qu'avait habitée Newton. L'intention qu'il annonça hautement de la restaurer lui valut d'illustres patronages et le droit d'ajouter à son nom celui du célèbre astronome. Il mourut à Londres en 1811. — En 1776, année de la publication des *Extraits du Journal de mes voyages*, il avait trente-quatre ans. — Qui aujourd'hui songerait à parler de lui sans la place qu'il a eue dans la vie et dans les préoccupations de mademoiselle Phlipon?

Du 25 décembre 1776, à une heure du matin. « ... Tu trouves peut-être singulier que je t'écrive toujours à la première heure des vingt-quatre : un petit détail de ma vie journalière t'instruira de la disposition de mes instants. Je ne me lève jamais dans cette saison qu'à près de neuf heures; la matinée s'emploie aux affaires de maison et de ménage; l'après-midi je travaille à l'aiguille, en rêvant à force et en fabricant tout ce qui me plaît, vers, raisonnements, projets, etc. Le soir, ordinairement, je lis jusqu'au souper, dont l'heure est incertaine, parce qu'elle dépend du retour du maître, qui, toujours sorti durant la journée, sans égard à ses affaires, me laisse trop souvent répondre aux survenants, désireux de traiter avec lui. Il rentre la plupart du temps à neuf heures et demie, quelquefois à dix et au delà. Le souper est bientôt fait, car lorsque les mets ne sont pas nombreux, lorsqu'on ne dit mot et qu'on mange vite, les repas ne peuvent être de longue durée. Alors je prends les

cartes pour amuser mon père, et nous jouons au piquet. Dans les intervalles, je tâche de former une conversation : des réponses laconiques la brisent sur-le-champ. Je suis toujours à remuer l'écheveau pour attraper un bout de fil; je sue, mais c'est en vain. Le temps s'écoule, onze heures sont sonnées : mon père se jette au lit et moi j'entre dans ma chambre, où j'écris jusqu'à deux et trois heures. »

Du 27 décembre 1776. « ... Je me souviens toujours de l'effet singulier que produisit sur moi un bouquet de violettes à Noël : j'étois, lorsque je le reçus, dans cette situation d'âme qu'apporte souvent une saison favorable au sérieux de l'esprit; mon imagination sommeilloit, je pensois froidement et je ne sentois guère; tout à coup la couleur de ces violettes, leur parfum délicat, vinrent frapper mes organes : ce fut un réveil à la vie. Un doux frémissement parcourut tous mes membres, l'activité déploya ses puissances, de riantes images naquirent en foule, une teinte de rose se répandit sur l'horizon du jour : mon courage fut animé, et je devins en effet capable de plus de choses.

. . . . . .

» ... On ne désire jamais plus vivement une Providence, on n'est jamais si porté à croire à un Dieu rémunérateur que dans les moments où le spectacle de la vertu opprimée fait réclamer une justice placée au-dessus de celle des hommes. Quelle ressource pour le pauvre dans les épreuves de la misère, si l'idée d'un Être puissant et bon, l'espoir d'une autre vie ne soutiennent son courage et n'adoucissent ses maux? Mais combien cette croyance élève une âme souffrante! J'ai vu une mère livrée aux horreurs de l'indigence, déchirée de ne pouvoir y soustraire ses enfants, verser des larmes moins amères en les offrant au Dieu qui la frappe; croire entendre sa voix dans les motifs de consolation que je cherchais à lui donner, le bénir de ma présence, implorer sa bonté sur moi, ranimer sa confiance en lui, et trouver dans ce sentiment un charme à ses douleurs. La pensée de ce témoin secret dont l'œil s'arrête sur celui qui pâtit, et dont la main tient une récompense en réserve, affermit la vertu de cette femme et la dérobe aux atteintes flétrissantes d'un secours qui la feroit rougir, comme aux traits mortels du désespoir. Ah! si c'est une erreur, elle est consolante et sublime! dans le flegme du raisonnement, je puis douter de tout et même ne croire à rien; mais, rebutée des spéculations, j'irai chercher la vérité dans l'âme du pauvre, en recueillant ses soupirs et en

essuyant ses pleurs. O toi que je prêche, sans te connaître, au malheureux que tu consoles, ne me refuse pas ta lumière en m'échauffant de ton amour!... »

La vie de mademoiselle Phlipon, réduite à l'isolement depuis la mort de sa mère, est encore troublée par de pénibles préoccupations. Son père se ruine, et elle a lieu de craindre qu'il ne dépense dans le désordre jusqu'au petit patrimoine de sa fille. Pour connaître la vérité, elle se rend sous un déguisement à une adresse qu'elle s'est procurée par une lettre interceptée. La voilà causant et faisant causer une créature dans laquelle elle n'a pas de peine à reconnaître la maîtresse de son père. Dès lors, elle n'a plus de doute, et elle sait où doivent s'arrêter ses ménagements. L'audace, la décision du caractère de mademoiselle Phlipon, l'empire qu'elle exerce sur elle-même pour arriver à son but, se montrent bien dans un acte sur lequel les jugements peuvent varier, mais qui, en définitive, l'éclaira sur tout ce qu'elle avait à craindre.

Deux jours après cette équipée hardie, elle peint ses agitations dans une lettre à la date du 16 janvier : « Si la satisfaction de croire me manque, je ne suis pas non plus incrédule parfaite : la conviction m'échappe de part et d'autre. Dans cette balance, je m'attache à la vertu avec transport... Mon indifférence pour tout ce qui n'est qu'opinion est montée, je l'avoue, au dernier période. »

La rupture avec La Blancherie est consommée. Revenue à elle, Manon reconnaît la longueur du chemin que son imagination a fait toute seule : « Je ne crois pas qu'il m'ait jamais aussi fortement aimée que je l'aimois moi-même. » (P. 73.) Il y a dans ce mot encore de l'illusion.

Du reste, la voilà déjà prudente comme une vieille femme. Elle ne se met point en frais de toilette : « Moi qui reste toute l'année en camisole, et qui, malgré les *escaliers*, les *chiens couchants*, etc., me coiffe toujours avec les deux grandes boucles du temps passé. » (P. 100.) A quoi bon la toilette? elle a revu et modifié son programme; le mari idéal est un philosophe...

Du 5 avril 1777. « ... A ces diverses manières de voir concer-

nant les prédicateurs, je pourrais comparer les changements qui sont survenus dans mes idées relativement aux qualités désirables dans un mari. Depuis quatorze ans jusqu'à seize, je voulois un homme poli; depuis seize jusqu'à dix-huit, je voulois un homme d'esprit, et depuis dix-huit je veux un vrai philosophe. De manière que si j'augmentois encore mes exigences, à trente ans il me faudra sans doute un sage humanisé. Qui sait, au reste, si l'exagération de la délicatesse ne me conduira pas au dégoût absolu de l'espèce humaine? Tu pourrois être un jour fort étonnée de m'entendre avouer ma belle passion pour quelque substance aérienne, ou quelques ondins, et de me voir chercher avec les cabalistes la poudre projectile qui facilite aux hommes sages le commerce avec ces êtres d'une nature supérieure. Ma foi, la folie seroit plaisante : nous ririons bien toutes deux si jamais elle me prend. En attendant, je demeure toujours petite créature mortelle, aimant encore mes semblables et chérissant Sophie plus que moi-même. »

25 mai 1777. « ... On m'envoie chercher de chez mes voisines pour faire de la musique, et puis un loto : je m'en défends, on me pousse; c'est un combat. Dieux! combien de gens envient mon sort. Elle est jeune, dit-on; elle a de la santé, de la gaieté, de la liberté, une vie douce s'il en fut jamais, une fortune honnête et certaine, un père qui l'adore, que sais-je?... L'opinion, toujours fausse, exagérée, trompeuse, me prête et me prodigue des biens dont chacun me fait compliment et dont je n'ai que les apparences. On me fête pour ce que l'on me suppose, et l'estime que l'on m'accorde n'est donnée qu'en partie aux qualités par lesquelles je sens la mériter à plus juste titre. Forcée d'abandonner toute étude autre que celle de cacher mes maux, je sacrifie, contre mon gré, le temps le plus précieux de mes biens, à faire une toilette que je hais pour voir des gens que je n'aime guère : les propos légers et badins sortent de cette même bouche qui pousse des sanglots la nuit, sur un oreiller; le rire habite sur mes lèvres, et mes larmes, serrées sur mon cœur, y font à la longue, malgré sa fermeté, l'effet que produit l'eau sur une pierre : en tombant goutte à goutte, elle la mine insensiblement. Le courage ne détruit pas la sensibilité, et les efforts qui nous roidissent contre le malheur ajoutent souvent à son impression. Jamais je ne me sentis si fort affligée. »

Le chagrin que lui fait éprouver la conduite de son père empoisonne sa vie. Tout la désespère, tout dénote autour

d'elle l'ingratitude et la bassesse. Elle écrit sous l'impression d'un danger qu'elle vient de courir : « O mes amies! quel désespoir si j'avois trouvé le déshonneur dans une maison où la pitié et la bienfaisance m'avoient conduite! Mignonne (sa bonne) ne sait rien de ce dernier péril. Il y a des singularités dans cet événement comme dans presque toutes les circonstances de ma vie. » Cette singularité, n'est-ce pas un peu le caractère aventureux de mademoiselle Phlipon, et plus tard de madame Roland, qui l'y a mise?

Quoi qu'ait dit Marie Phlipon de son aversion pour le rôle de la femme de lettres, elle n'écrivait pas ses *œuvres de loisir* sans penser à ses amies. Elle recommandait à Sophie de garder avec soin sa *correspondance,* et elle traitait, au mois de juin 1777, le sujet mis au concours par l'Académie de Besançon : « Comment l'éducation des femmes pourroit rendre les hommes meilleurs. » Il me semble que son travail devait renfermer des observations fines et judicieuses. Il n'obtint pas l'honneur d'une simple mention.

Du 21 juin 1777. « ... Il étoit neuf heures du matin; j'étois levée depuis peu, parce que j'avois veillé fort avant dans la nuit; le temps étoit un peu sombre, sans être triste : on jouissoit de ce demi-jour flatteur si propice au sentiment, et qui suffit à la félicité; sortie des bras du sommeil, j'avois encore quelque chose de sa molle langueur; reposée, fraîche et contente, j'étois prête à m'abandonner à une mélancolie attendrissante ou à une gaieté douce, suivant la nature des objets qui m'affecteroient tout d'abord. C'est en ce moment que j'ai reçu votre missive agréable et leste : aussitôt ma petite folie a secoué ses grelots, et le sourire s'est placé sur mes lèvres. Malheur à ceux que le hasard amèneroit près de moi, si la fantaisie des conquêtes me prenoit aujourd'hui! Qu'en dites-vous, mes bien-aimées; ne suis-je pas d'humeur conquérante, ou toute propre à l'être? C'est un caprice dont je n'ai pas encore goûté : je doute fort qu'il soit jamais le mien. »

Dans une dissertation sur la *constance,* adressée aux demoiselles Cannet, nous avons la preuve que mademoiselle Phlipon met fort bien à profit sa propre expérience et celle des autres que lui apporte la lecture. Elle compare les hommes aux femmes dans la nature de l'amour qu'ils éprouvent.

« Plus vifs, plus impétueux, plus hardis que nous, ils sont moins tendres, moins attachés, moins fidèles; ils ont toute l'ardeur, l'activité, la souplesse que donne la violence du désir; mais ils n'ont pas cette sensibilité concentrée, brûlante et délicate qui anime, épure, vivifie toutes les actions; qui produit et perpétue cette chaîne imperceptible et forte d'égards, de soins et de ménagements. Toutes leurs attentions paroissent intéressées; on diroit qu'ils n'ont qu'un but et que l'amour est chez eux un effet du tempérament, tandis que chez les femmes le besoin d'aimer est un besoin du cœur. »

« Quant à présent, je lis peu, je n'écris guère, je ne médite pas profondément, je fais comme l'abeille; je sors, j'écoute, je me promène, j'examine, je questionne, je pleure et je ris tour à tour. »

Elle termine par ces lignes : « Adieu, mes tendres amies. J'ai rêvé de M. Roland; il m'ennuie de ne rien savoir à son sujet. » N'oublions pas que ce dernier lui avait laissé ses manuscrits, œuvres de l'expérience et du travail de toute sa vie. La recluse les lisait et les relisait. Le 1er juillet 1777, elle discute avec Sophie le jugement que celle-ci a porté sur M. Roland : « ...Tu lui accordes la pénétration, et tu lui refuses la finesse... Quelle observation particulière te fait parler ainsi? Tu lui crois des systèmes : sur quel objet? etc. » On voit que sa pensée continue à se préoccuper du voyageur.

Son intérieur devient de plus en plus maussade : « Nous causons rarement (avec son père), jamais sur le ton de la communication... Personne n'étoit moins fait pour un pareil rôle. La confiance est l'âme de mon âme et le charme de ma vie; etc. — Cependant j'ai repris ma santé, mon embonpoint, je dirois presque ma gaieté. »

Plus que jamais elle admire Rousseau.

Du 4 octobre 1777. « ... Je suis fâchée que tu n'aimes pas Rousseau, car je l'aime au delà de toute expression, et je n'entends pas bien les reproches que tu lui fais. Personne ne fut plus conséquent et plus ferme dans sa conduite. La prévention, la sottise, la haine et la méchanceté l'ont persécuté avec un acharnement et une violence dont on voit peu d'exemples : il s'est défendu en homme sensible à l'estime publique et qui cherche à la mériter, mais à la fois en homme supérieur au

vaines attaques de l'envie; et il a fini par se soustraire à sa propre célébrité en choisissant une vie obscure et paisible, digne d'un sage et bien étonnante pour un homme qui pouvoit attendre les plus grandes distinctions, si elles étoient le prix des lumières et de la vertu. Quelle est donc cette cause juste, soutenue par ses adversaires? Il faut que tu t'expliques : je porte Rousseau dans mon cœur, et je ne souffre pas qu'on l'attaque d'une manière vague... »

On vient de lui donner les œuvres de Rousseau :

Du 1er janvier 1778, à onze heures du soir. « ... Avoir tout Jean-Jacques en sa possession, pouvoir le consulter sans cesse, se consoler, s'éclairer et s'élever avec lui, à toutes les heures de la vie, c'est un délice, une félicité qu'on ne peut bien goûter qu'en l'adorant comme je fais. Dans le moment de l'enthousiasme, mes mains, prenant tous les volumes les uns après les autres, gardèrent, je ne sais comment, un tome de l'Héloïse : avec ce précieux dépôt, je m'enfuis au coin de la cheminée et je m'y tapis en silence, dans le plus grand recueillement. J'en étais à cette lettre où Saint-Preux entretient Julie des effets de la musique qu'il avait entendue chez mylord Édouard, lorsque par un à-propos que tu trouveras ressembler à une fable, le son flatteur de plusieurs instruments vint frapper mon oreille; étonnée, hors de moi, j'arrive près de la fenêtre; j'écoute une sérénade charmante, composée de clarinettes, de cors de chasse et de bassons, et je distingue, à la lueur des réverbères, les joueurs groupés au bas de la maison voisine. Captivée par une harmonie qui me trouvait si bien disposée, je tombai sur une chaise, dans un saisissement de plaisir; je pleurois en écoutant (car il faut jeter des larmes sitôt que les sensations acquièrent une certaine vivacité). Je demeurai longtemps attentive après que la musique eut cessé. Au délire enchanteur succédèrent des réflexions douces et tranquilles; je voulus reprendre ma lecture : mon père arriva, et nous soupâmes. »

Madame Roland dit en un endroit de ses *Mémoires*, en parlant de Rousseau : « Je crains bien qu'il n'ait fortifié mon foible. » Ce faible ne l'empêchait pas d'être, le plus souvent, pleine de sens et de raison. On ne prendra pas ce qui suit comme une boutade de sagesse, quand on songera à sa manière de vivre.

Du 15 mai 1778. « ... J'ai retiré un fruit bien singulier de

mes faibles connaissances; c'est d'avoir conçu beaucoup de mépris pour celles qui m'étaient jadis en vénération. Il fut un temps où je ne me trouvais contente qu'avec un livre ou une plume à la main : je suis présentement aussi satisfaite de l'emploi de mon temps lorsque j'ai cousu une chemise à mon père ou additionné un compte de dépense, qu'après avoir fait une lecture profonde. Je ne me soucie nullement d'être savante, je veux être bonne et heureuse : voilà ma grande affaire. Un sens droit, un cœur honnête, que faut-il de plus?... »

Je voudrais que ces fragments pussent donner une idée de tout ce qu'il y a de raison, d'enjouement, d'imagination, de sentiment, de folâtre et gracieux abandon dans la correspondance de cette jeune fille. L'expression de sa physionomie varie à l'infini. Tout à l'heure nous étions en face d'une honnête quaker : regardez maintenant. Elle vient de faire ce *voyage à Soucis* avec sa cousine Trude, où elle s'était si bien déguisée en cuisinière. Sophie l'a qualifiée de friponne. « Cette injure, lui dit-elle, ressemble aux petits soufflets que l'on efface bien vite par un baiser; je voudrois en recevoir cent par jour de cette espèce, d'une main de mon choix s'entend. »

Ailleurs :

« ... J'avois besoin de te lire, et j'ai laissé partir ton frère avec autant de joie que j'en avois eu à son arrivée. Il a prétendu, en s'en allant, que tu l'avois chargé de m'embrasser : il s'en est acquitté *subito*, et j'ai eu l'esprit de douter de la commission quand elle a été faite. Je viens de rire de mon sang-froid et de ma réflexion, et je te permets d'en faire autant, à condition que tu me vengeras d'un mensonge, si c'en est un (comme je le suppose), en te saisissant, à la première vue, de ce que je n'ai laissé prendre qu'à ton intention... » Du 21 novembre 1778.

Encore un retour vers La Blancherie! Fut-ce le dernier? Elle venait de lire son ouvrage publié :

« ... Celui qui pensoit et écrivoit ainsi à dix-sept ans est doué d'une âme non commune. Je me suis rendu ce témoignage avec complaisance, d'après l'impression que cette lecture m'a faite; il est doux de se justifier, dans tous les temps, les sentiments que l'on a pu concevoir. Je reconnais que l'enthousiasme m'avait

transportée et m'avoit fait illusion; je jugeois être un Socrate celui qui n'étoit encore qu'un jeune homme et qui, par cette raison, pouvoit être inconséquent; mais il méritoit réellement de l'estime; en donnant de l'amour, j'ai fait grâce, ou plutôt je me suis abusée sans m'avilir. Je ne fus jamais plus ardente pour le bien, plus prompte à le pratiquer, ni plus enivrée du charme de l'avoir fait, qu'au temps de cette heureuse passion. Il est impossible, actuellement, que j'éprouve jamais rien de semblable, et déjà je ressemble à ces gens sur le retour, qui regrettent les erreurs de leur première jeunesse. Ah! Sophie, cette sensibilité qui te paraît si vive et si neuve me semble à moi déjà bien émoussée. Qu'il est triste de se dire : Je connais assez les hommes pour ne plus pouvoir les estimer beaucoup désormais! Sophie, ne me manque pas : l'amitié, par ton moyen, doit me faire oublier toutes mes pertes; si je te perds, je veux mourir... »

Une lettre du 6 octobre 1778 rapporte la rencontre qu'elle fit chez M. Gibert de la famille Pache, rencontre fatale, comme on sait, puisque Pache dut son élévation à Roland, et eut une part considérable à la chute de la Gironde. Elle parle aussi de Sevelinge, qui, âgé de cinquante-quatre ans, lui demanda sa main. Mademoiselle Phlipon eut des scrupules à cause d'enfants d'un autre lit auxquels cette union aurait pu faire tort. Afin de les apaiser, Sevelinge proposa de vivre en mariage comme en célibat, et mademoiselle Phlipon n'était pas éloignée d'acquiescer à cette bizarre proposition, lorsqu'il cessa tout à coup ses démarches. — Tous les personnages qu'elle rencontre, elle les dépeint à ses amies : c'est une petite galerie amusante et instructive. Un mot suffit souvent pour que le portrait soit parfait. Du Genevois républicain, par exemple, elle dira : « Je trouve qu'il est des hommes dont l'esprit ressemble à une lanterne sourde, qui n'éclaire que celui qu'elle guide. »

Cependant M. Roland avait reparu : « M. Roland est à Paris. Je l'ai revu avec plaisir, mais tu penses bien que les embarras qui m'environnent ne me permettent qu'à peine de jouir à la dérobée d'une visite intéressante. » (1er février 1779.) C'est dans une de ces visites à la dérobée que Roland se déclara. Il connaissait mademoiselle Phlipon depuis cinq ans environ. Celle-ci ne dit rien de cet événement à ses

bonnes amies. A l'approche de ses vingt-cinq ans, elle s'est retirée chez son oncle, le chanoine de Vincennes, pour aviser au parti qu'elle devait prendre à l'égard de son père. Il est dur d'avoir à lui demander des comptes : « Je veux donner à mon père mon temps, mes soins et mon argent; mais il faut que j'aie mon bien pour le lui conserver. » Elle écrivait ceci de Vincennes le 18; elle devait repartir le lendemain au soir pour rentrer dans la maison paternelle. Elle prévoyait de grands tracas. Il est probable qu'ils ne se rapportaient pas seulement à la reddition des comptes, mais à la crainte que son père ne se montrât contraire aux espérances de M. Roland; car voici une lettre inédite de Marie Phlipon datée du 21 et adressée à M. Roland de la Platière, hôtel de Rome, rue de la Licorne, près de l'église de la Madeleine[1]. On y voit clairement que, dès cette époque, Roland avait fait connaître ses sentiments et ses projets, et que Manon s'armait de courage contre des obstacles qu'elle prévoyait :

De mon lit, ce 21 février. « Il n'est pas sept heures; je m'éveille, et la première émotion que j'éprouve est celle d'un sentiment qui me ramène vers son objet. Le jour que j'aperçois ne sera pas embelli par l'espérance prochaine de revoir cet objet, mais le charme de l'entretenir ne sera pas entièrement perdu pour moi, et mes premières expressions lui seront adressées.

» Je me suis couchée tard, j'ai peu dormi : cependant je me trouve fraîche et tranquille. Sans être gaie, je goûte avec complaisance cette espèce de sécurité douce et consolante que l'on trouve enfin en soi-même quand on peut y rentrer avec confiance. Je prévois et j'attends les événements sans les défier ni les craindre. Ce seroit une chose monstrueuse et contradictoire que d'être votre amie et de pouvoir manquer de courage. Non, mon ami, celle que vous avez jugée digne de partager vos affections ne sait pas plier sous les disgrâces en les supportant; de bonne heure elle apprit à mériter l'estime de ceux qui vous ressemblent. Elle mépriseroit, en vous aimant, toutes celles que le malheur pourroit rassembler sur sa tête. Ne vous occupez point des peines dont vous effacez l'impression; jouissez de l'assurance de les suspendre et de les faire évanouir.

[1] Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Charavay.

» Ayez soin de votre santé, de votre bonheur; il ne vous seroit pas pardonnable de troubler la félicité de ceux qui vous chérissent, et vous savez bien qu'elle n'est qu'une avec la vôtre.

» Je vais aujourd'hui dans la société, par raison, devoir et convenance; si je m'ennuie trop au milieu de ces êtres amphibies, froids et passifs qui me dégoûtent et que je ne peux définir, je vous en accuserai, je me vengerai sur vous, par mes reproches, de tout le désagrément que j'aurai souffert. En attendant, salut, paix, amitié. »

Madame Roland a raconté dans ses *Mémoires* (voyez p. 169 et suiv.) les événements qui suivirent, la demande de Roland, la réponse impertinente de Phlipon, le parti qu'elle prend d'écrire à Roland d'abandonner son projet de mariage, et sa rentrée au couvent de la Congrégation de la rue Neuve Sainte-Geneviève, où elle loue un petit logement de vingt écus par an. Elle se trouvait réduite alors à un revenu de cinq cent trente livres environ. Elle travaille, elle s'exerce aux privations, à la solitude, à la résignation; elle cherche à se venger du sort en méritant ce bonheur qu'il lui refusait. M. Roland ne paraissait plus. Au commencement de novembre, elle terminait ainsi une lettre à l'amie d'Amiens :

« ... J'ai connu toutes les douleurs, je ne crains que les remords; je puis défier les autres maux. La vie n'est qu'un enchaînement de bizarreries, je la finirai sans effroi ou je la supporterai sans impatience. Les hommes toujours à plaindre sont presque tous des fous qui s'abusent ou des fripons qui se trompent, bien plus dignes de pitié que de haine; les passions ne sont que les mensonges riants ou terribles du bel âge; la science n'est que vanité, bluettes amusantes pour ceux qui ne l'apprécient pas au-dessus de sa valeur : la vertu seule est quelque chose, car elle soutient dans les chagrins et dédommage de toutes les privations; lorsque l'amitié l'accompagne, il faut remercier le sort. »

Lorsque l'amour, ou quelque chose d'approchant, vient en aide à la vertu, c'est encore mieux, et l'amitié elle-même reste à peine *quelque chose*. M. Roland, qui avait demandé la main de Manon avant qu'elle se séparât de son père, et qui, devant la mauvaise disposition de ce dernier, s'était retiré un peu précipitamment, au bout de six mois eut

l'idée de revoir la recluse. Il fut charmé de la retrouver plus fraîche, plus jolie que jamais. Sans doute que son visage exprimait aussi très-vivement sa reconnaissance pour qui la retirerait de cette claustration. Il renouvela sa demande. Cette fois, mademoiselle Phlipon, devenue majeure, n'hésita pas à l'agréer. Je ne sais pourquoi elle se trouva embarrassée pour apprendre la grande nouvelle à ses bonnes amies d'Amiens, qui avaient bien un peu conspiré ce qui arrivait. Était-ce parce qu'elle avait négligé de les tenir au courant de ses relations très-suivies dans les derniers temps avec M. Roland? Et comment avait-elle sacrifié ce beau texte de développements épistolaires, elle qui naguère consacrait tant de pages à La Blancherie? N'était-ce pas parce que le sentiment qu'avait fait naître ce dernier était un sentiment spontané, instinctif, où il y avait plus d'imagination que de fond, tandis que le calcul s'était mêlé au premier et en avait fait une trop sérieuse affaire pour qu'on l'exposât à aucune chance fâcheuse?... Quoi qu'il en soit, on est tout surpris de la froideur de la dernière lettre et de la résignation si prompte avec laquelle mademoiselle Phlipon témoigne devoir se consoler de perdre d'un côté (l'amitié) ce qu'elle gagne de l'autre.

« Dois-je me flatter, dit-elle, que le voile qui restera toujours sur le *comment* d'un événement si inattendu, ne diminuera rien à la confiance ou même à l'estime que tu avois pour moi?... Dois-je enfin retrouver partout cette loi, sage en général, mais quelquefois triste de la compensation, et perdre de ton côté ce que je gagne de l'autre? C'est à toi de compléter mon bonheur...

» ... Pénétrée intimement, sans être enivrée, étourdie, j'envisage ma destination d'un œil paisible et attendri. Des devoirs touchants et multipliés vont remplir mon cœur et mes instants; je ne serai plus cet être isolé, gémissant de son inutilité, cherchant à déployer son activité d'une manière qui prévînt les maux de la sensibilité aigrie. La sévère résignation, le fier courage qui servent d'appui, dans le malheur, aux âmes fortes qu'il éprouve, seront remplacés par la jouissance pure et modeste des vrais biens du cœur. Femme chérie d'un homme que je respecte et que j'aime, je trouverai ma félicité dans le charme inexprimable de contribuer à la sienne; enfin j'épouse M. Roland.

Le contrat est passé, les publications se font dimanche, et avant le carême je suis à lui; je vais former cet engagement si saint à mes yeux et si doux, lorsqu'une estime profonde, suivie d'un sentiment tendre, fait de ses obligations autant de plaisirs. » 27 janvier 1780.

Elle ne dit qu'un mot des stipulations du contrat. « Quant aux conditions présentes, elles sont telles qu'un homme généreux et délicat peut les faire pour un objet qui l'intéresse. C'est tout ce que j'ai à t'en dire. » En comparant les renseignements qu'elle donne sur son avoir, après la reddition des comptes de son père, avec ses dispositions testamentaires en faveur de sa fille, au moment où elle est sur le point de se suicider, on voit que Roland l'avait avantagée dans le contrat de six mille livres, en lui en reconnaissant douze mille au lieu de six mille qu'elle avait apportées.

La correspondance publiée finit là (fin de janvier 1780). Les amies se trouvèrent rapprochées, et si elles continuèrent à s'écrire de loin en loin, leurs lettres sont sans intérêt. — C'est donc maintenant à la correspondance avec Bosc et avec Bancal des Issarts qu'il faut recourir pour suivre Marie Phlipon dans sa nouvelle existence.

§ IV.

MADAME ROLAND, SON MARI, SES AMIS.

C'est le 4 février 1780 que Roland épousa Marie Phlipon. Il avait alors quarante-six ans, elle bien près de vingt-six. Roland avait mis cinq années à se déclarer. Si on s'en rapportait à ce qu'elle a écrit treize ans plus tard, cette hésitation *réduisit ses sentiments à une mesure qui ne tenait rien de l'illusion*. Elle dit encore en parlant de son mariage :

« Je me dévouai avec une plénitude plus enthousiaste que calculée... J'ai senti souvent qu'il manquoit entre nous de parité... Si nous vivions dans la solitude, j'avois des heures quelquefois pénibles à passer; si nous allions dans le monde, j'y étois aimée de gens dont je m'apercevois que quelques-uns pourroient trop me toucher; je me plongeai dans le travail avec mon mari... Je n'ai acquis qu'après assez longtemps la confiance de le contredire. »

Cette appréciation ne découle-t-elle pas de la situation morale où se trouvait, en 1793, l'auteur des *Mémoires?* Quoi qu'il en soit, madame Roland se montra fidèle à son principe, que *le mariage est une association où la femme se charge du bonheur de deux individus;* elle resta si bien chargée de ce bonheur, que lorsqu'il apprit qu'il allait vivre seul, son mari trouva le fardeau trop lourd et mit fin à ses jours.

Roland passa la première année de son mariage à Paris. Il y avait été appelé en qualité d'inspecteur des manufactures, pour aider à la préparation de nouveaux règlements. Il alla ensuite habiter Amiens : c'est là qne sa femme devint mère et nourrice.

Champagneux reproduit dans son édition un manuscrit de madame Roland ayant pour titre : *Avis à ma fille en âge et dans le cas de devenir mère.* Les circonstances qui l'ont dicté à madame Roland peignent trop bien l'énergie dont elle était douée pour que nous puissions les passer sous silence. Voici comment elles sont rapportées par Champagneux : — Une maladie grave et longue avait tari son lait. Elle remarque que sa fille a dépéri : elle espère, en la remettant au sein, que celle-ci avait quitté depuis cinq semaines, rétablir ses forces; mais il faut rappeler le lait, et elle est à peine convalescente.

« On rit de son dessein, c'est la première fois qu'on fait un semblable essai : la médecine en proclame les dangers : vaine épouvante; cette tendre mère brave tout; les douleurs les plus aiguës ne peuvent la détourner; le succès vient enfin couronner ses efforts; le lait arrive en abondance, et elle active l'éducation de sa fille. — Il fallait que la citoyenne Roland fût grande en tout; et les épreuves qu'elle a subies dans cette circonstance particulière sont peut-être celles qui exigeoient le plus grand courage. »

Le séjour d'Amiens aurait rempli tous les vœux de Marie Phlipon en la rapprochant de Sophie; il paraît n'avoir que médiocrement satisfait madame Roland, puisqu'elle partit sans beaucoup de regrets. En même temps que son esprit se portait de plus en plus vers les affaires publiques, ses amitiés

se virilisaient en quelque sorte. Elles s'adressaient à des hommes avec lesquels il y avait lien d'idées et d'affections communes : Bosc, Bancal des Issarts, Lanthenas.

C'est encore dans la correspondance qu'il faut chercher le développement de ses opinions, de ses goûts, de ses sentiments pendant la période qui s'étend de 1780 à 1791, depuis son mariage jusqu'à l'entrée de Roland dans les affaires publiques. Les indications que nous fournissent les *Mémoires* sur cette époque de sa vie sont extrêmement sommaires. Rappelons-les d'abord ici; nous donnerons ensuite des extraits des lettres à Bosc, pour la période de 1782 à 1790, des lettres à Bancal en 1791 et 1792. Les lettres à Lanthenas sont perdues : mais nous nous occuperons plus tard de Lanthenas.

Roland fut appelé en 1784 dans la généralité de Lyon. Il passait deux mois de l'hiver à Lyon et le reste de l'année dans la maison paternelle, au clos de la Platière, paroisse de Thézée, à deux lieues de Villefranche.

En 1784, on était bien loin de prévoir une révolution prochaine. C'est à la suite d'un voyage de madame Roland à Paris pour obtenir des lettres de reconnaissance ou d'anoblissement de son mari que celui-ci avait été appelé à Lyon. Madame Roland n'avait pas trouvé dans les intendants du commerce, jaloux de Roland, mécontents de la roideur de son caractère, opposés d'ailleurs à ses idées en matière de liberté de commerce et de travail, l'appui qu'elle en attendait. Sachant que la place de Lyon était vacante, elle l'avait demandée et obtenue.

En qualité d'inspecteur général des manufactures, Roland eut souvent à voyager soit en France, soit à l'étranger. En 1784, il emmena sa femme en Angleterre; trois ans après, en Suisse. Elle a écrit la relation de ses voyages, qui a été publiée par Champagneux.

Les rapports de Champagneux avec M. et madame Roland datent de 1785. Ils se resserrèrent lorsqu'il eut fondé le *Courrier de Lyon*, destiné à propager les principes auxquels la révolution de 1789 dut naissance.

A cette époque madame Roland avait perdu son père,

enlevé par le rude hiver de 1787 à 1788, son oncle le chanoine, mort en 1789, et son beau-frère le curé de Longpont; ce dernier était dévoué à la cause des libertés publiques qu'ils servaient avec ardeur, bravant les préjugés et les inimitiés, cherchant à rallier tous ceux qui avaient le même désir du bien, la même ardeur de réforme. Champagneux parle de plusieurs articles qu'ils fournirent au *Courrier de Lyon,* tous du plus grand intérêt. L'un, entre autres, dû à la plume de madame Roland, où elle rendait compte de la fête de la fédération lyonnaise (30 mai 1790), fut répandu à soixante mille exemplaires. « Pas un fédéré », dit Champagneux, « qui ne voulût l'emporter avec lui. »

Roland avait été chargé déjà, par la Société d'agriculture, de la rédaction de ses cahiers pour les états généraux; à la première formation de la commune, il fut appelé dans le corps électoral. Bientôt après la fédération, la municipalité de Lyon le députa extraordinairement auprès de l'Assemblée constituante pour demander qu'une somme de trente-trois millions de francs, due par la commune, fût prise au compte de la nation. Sa femme l'accompagna à Paris, où ils arrivèrent le 20 février 1791. Elle a raconté avec quel empressement elle se rendit aux séances de l'Assemblée constituante (pp. 228 et suiv., p. 345). Ils avaient été en correspondance suivie avec Brissot, avant de le connaître. L'intimité devint alors fort étroite. Brissot mit les Roland en rapport avec plusieurs de ses amis, ses collègues à l'Assemblée, particulièrement avec Pétion, Robespierre et Buzot. Quatre fois par semaine un petit comité se réunissait chez madame Roland. Pendant qu'on discutait sur les affaires publiques, elle se montre travaillant près d'une table ou écrivant des lettres, et ne perdant pas *un mot* de ce qui se débitait, mais *aimant mieux se mordre les lèvres que de dire le sien* : « Je savais quel rôle convenait à mon sexe, et je ne le quittai jamais » (p. 231). Ses lettres à Bosc et à Bancal prouvent que si elle ne disait point encore son mot, dans ces réunions d'amis politiques, elle l'écrivait volontiers; mais il est permis de douter de sa mémoire quand elle croit n'avoir jamais pris part à ces discussions.

Dans ce comité, il y a un homme, Buzot, qu'elle distingue entre tous, et qui était appelé à jouer un rôle décisif dans sa vie; nous le retrouverons à Paris, à l'époque de l'ouverture de la Convention.

Roland resta cinq mois en mission; lui et sa femme rentrèrent à Lyon vers le 15 septembre 1792, et passèrent l'été à la campagne (p. 238).

C'est là qu'il apprit la suppression de la place d'inspecteur des manufactures. Fallait-il vivre à la campagne sur ses fonds, s'occuper de les faire valoir, ou bien aller à Paris réclamer une pension de retraite pour indemnité de trente-huit ans de services, et, dans ce foyer de lumières, poursuivre son travail encyclopédique? Roland penchait pour le premier parti, madame Roland pour le dernier; c'est à celui-là qu'ils s'arrêtèrent.

Ils retournèrent à Paris le 15 décembre 1791. Leurs amis étaient aux affaires, et ils ne devaient pas tarder à les y suivre. Pétion était maire. Roland fut nommé du comité de correspondance de la société des Jacobins.

La vie de Roland et de sa femme appartient désormais à l'histoire. Pour la raconter, il ne suffira plus d'informations particulières, de lettres confidentielles écrites à des amis. nous serons parfois obligé de remonter aux sources mêmes de l'histoire de la France révolutionnaire, aux journaux, et notamment au *Moniteur*.

En lisant les lettres que madame Roland a adressées à Bosc et à Bancal des Issarts, il ne faut pas perdre de vue le fond calme et simple que cette plume brillante égaye de ses fantaisies de sentiment et d'imagination. Ses lettres sont le trop plein d'une activité qui déborde, à laquelle l'accomplissement de tous les devoirs domestiques ne suffit pas. Elle a dit quelque part qu'elle n'avait jamais compris que les soins d'une maison, si lourde fût-elle, pussent absorber une femme qui a de l'ordre. Mille endroits de ses lettres attestent la part immense de sa fille dans ses préoccupations. D'un autre côté, le mariage est bien pour elle cette association où une seule personne est chargée du bonheur de deux. Elle partage jusqu'aux occupations de son mari : elle s'est faite son

secrétaire; elle rédige des notes, des mémoires, des articles pour les académies et les encyclopédies, se réjouissant sincèrement des succès d'amour-propre que doit son mari à cette collaboration infatigable. « Travailler avec Roland lui devient aussi naturel, aussi habituel, dit-elle, que de manger avec lui. » Roland tombe-t-il malade? elle ne quitte plus le chevet de son lit; elle passe des mois entiers privée d'exercice, d'air et de mouvement; elle lui rend la vie, qu'il eût perdue infailliblement sans elle. Sa santé, son estomac délabré réclament-ils des ménagements particuliers? de ses propres mains elle se condamne à appréter chaque jour ses aliments, parce que, capricieux comme les malades, il ne mangerait pas ce que des mains mercenaires auraient touché. Voilà la vie de madame Roland. Entre sa fille qu'elle a allaitée (et on a vu au prix de quelles souffrances), qu'elle élève avec la sollicitude ardente de la tendresse et de l'ambition maternelles, entre elle et ce mari valétudinaire, dont les nombreuses maladies ont rendu l'âge plus pesant, sa pensée cherche une distraction dans cette correspondance si vaste, que les parcelles qui nous en sont parvenues forment des volumes. Le besoin d'expansion, de commerce, d'échange d'impressions et d'idées prouve bien qu'il reste dans cette puissante nature le je ne sais quoi inassouvi. Quand le mouvement de la Révolution se fut manifesté, elle crut y jeter toutes les forces inoccupées, toutes les aspirations de son être : et c'est alors que des orages nouveaux éclatèrent!.....

§ V.

MADAME ROLAND, DE 1782 A 1790. — LETTRES A BOSC.

Bosc, dans la première édition des *Mémoires* qu'il a publiés en 1795, a inséré quelques-unes des lettres que lui avait adressées madame Roland. Bosc, avec Champagneux, le plus ancien, le plus ferme, le plus fidèle ami de madame Roland, était fils de Bosc d'Antic, médecin du roi par quartier. Plus jeune que madame Roland (il était né le 29 janvier 1759), il avait noué avec elle des relations amicales antérieurement à son mariage. Bosc fut secrétaire de l'intendance des postes

de 1784 à 1788; administrateur des postes sous le premier ministère de Roland. La lettre qui ouvre la série de celles qu'il a publiées est datée du 23 août 1782; la dernière porte la date du 29 janvier 1791. Cette correspondance est sans suite aucune. Bosc donne la raison des lacunes qui s'y trouvent.

« Cette correspondance, dit-il dans la préface de son édition des *Mémoires,* a été extrêmement active pendant plusieurs années, souvent journalière, pendant le séjour de madame Roland à Amiens : ma mémoire se retrace confusément quelques lettres d'un très-grand intérêt. Je ne les retrouve pas.

» ... La citoyenne Roland m'adressoit presque à tous les courriers, depuis le commencement de la révolution, des lettres aussi chaudes de patriotisme que celles qu'on vient de lire; mais je n'ai gardé que celles qu'il n'étoit pas intéressant de faire circuler. Soit qu'elles fussent destinées à moi ou à Lanthenas, je les faisois passer à ce dernier, qui les communiquoit à Brissot et autres, et elles ne me revenoient point. Beaucoup ont servi à faire dans différents journaux, et principalement dans le *Patriote français*[1], des articles remarquables par leur énergie et la justesse des réflexions qu'ils renfermoient. »

Où sont ces lettres, les plus remarquables de toutes, que les amis de madame Roland faisaient circuler? Sans doute au fond des archives de famille, comme ces lettres à Bancal que mademoiselle Henriette des Issarts en a fait sortir, et qu'elle a intelligemment publiées; ou bien dans les cabinets de ces *enfouisseurs* d'autographes qui seraient les gens les plus redoutables du monde, s'ils n'avaient l'instinct de la conservation de leurs trésors, et s'ils ne livraient, par leur mort, à la circulation publique les précieux documents qu'ils ont recueillis. Cette correspondance, Bosc aurait voulu la publier tout entière, mais l'appel qu'il fit aux détenteurs des lettres de son amie resta probablement sans réponse, puisqu'il n'a pas donné suite à son projet.

Si l'analyse de la correspondance de madame Roland avec les demoiselles Cannet, avec Bancal des Issarts, est une tâche bien difficile, celle des lettres écrites à Bosc est absolument

[1] Journal de Brissot.

impossible, puisqu'elles sont les anneaux brisés d'une chaîne qui n'existe plus. Nous en citerons cependant quelques fragments, pour donner une idée de ces relations, où madame Roland a mis la grâce vive et gaie de son esprit et la chaleur de son cœur aimant. Ici, point de coquetterie, parce qu'il n'y a de réticence ni d'un côté ni de l'autre. Bosc était la franchise, la rondeur poussée presque à la rudesse. Son amie n'est pas moins sincère, mais elle est femme. Quel spirituel badinage! quelle bonne causerie! Bosc conserva toute sa vie, au fond de lui-même, le ravissement de cette intimité. Son respect pour la mémoire de son amie était presque un culte. Placé en dehors de la politique, ne demandant à madame Roland que ce qu'elle pouvait donner, son amitié, confident de ses plus secrètes pensées, personne n'avait été mieux placé pour la juger.

Prenons au hasard à travers ces fragments de lettres jetés çà et là. Si décousus qu'ils soient, ils donnent le ton de la correspondance, et il s'en dégage bien des traits qui éclairent le caractère des deux amis.

Le 9 février 1783. « Je ne vous dirai pas comme la femme du vieux conte, *eh! je veux être battue, moi!* Je ne serois pas de ce goût-là. Mais je vous apprendrai que ce mot *loup* qui vous paroit si terrible est une gentillesse, une douceur, un charmant nom qui m'est acquis non de temps immémorial, car c'est du lendemain d'un quatre de février[1], il y a trois ans; je ne sais pourquoi ni comment; mais enfin il m'est acquis, et je m'appelle *loup* pour quelqu'un, comme peut-être vous vous appelez *mon bel ami* pour quelque discrète dont vous ne parlez pas non plus. D'après cela, jugez les gens sur leurs paroles! N'auroit-on pas autant de raison de douter de ce qu'elles signifient, que Barkley en avoit de douter de l'existence des corps? Mais vous avez autre chose à faire que lire des contes, et je puis mieux faire que d'en écrire.

» La tranquille soirée d'hier vous a sans doute restauré. J'ai passé cette journée à travailler fort et ferme, comme je n'avois fait depuis longtemps.

» Salut et joie. »

20 mars. « Vous êtes un bon enfant qui mérite bien qu'on

[1] 4 février 1780, jour du mariage de Marie Phlipon et de Roland.

l'aime de tout son cœur; votre dernière lettre respire la sensibilité, la raison; elle vous feroit des amis des gens estimables qui ne vous connoîtroient même que par elle. Goûts heureux, projets sages, sentiments vrais, voilà les semences du bonheur : vous les avez; sans doute que l'événement justifiera vos droits et remplira les vœux de ceux qui vous chérissent! Nous ne serons jamais des derniers parmi ceux-ci... »

13 mai 1784. « Vous nous avez fait une aimable causerie, et j'ai cru que vous étiez à côté de nous. Je vous admire de mettre sur le compte de la froideur ce qui paroîtroit le fruit de la sagesse; assurément c'est le plus haut point de celle-ci que de ne voir que ce qui est visible, et de ne point envelopper la réalité d'illusions : n'importe, pour le fait, ce qui vous a conduit là; tant mieux pour vous, si vous n'avez pas eu besoin d'épreuves et d'efforts pour y arriver; votre âme n'a pas été froissée, et votre énergie vous reste. Dans telle carrière qu'on se jette, on peut aller loin dès que l'imagination ne se met pas à la traverse et qu'elle demeure subordonnée au vrai... »

A Sailly, près Corbie. « Je ne sais quel quantième de juin; tout ce que je puis vous dire, c'est que l'on compte ici trois heures d'après-midi d'un lendemain de fête. J'ai vu mon bon ami le dimanche; il m'a quittée hier au soir : j'ai passé une très-mauvaise nuit, et je me portois encore si mal ce matin, que je n'ai pu vous écrire quoique j'en eusse formé le projet. Je ne vous donne point cette succession de choses comme causes et effets nécessaires, mais je vous la donne telle qu'elle est, tout bonnement. J'ai eu communication des lettres que vous avez écrites, parce que leur réception est au nombre de nos plaisirs, et que nous ne savons goûter aucun de ceux-ci sans le partager entre nous. Je ne vous offrirai rien en échange de vos nouvelles; je ne me mêle pas des politiques; je ne suis plus au courant de celles d'un autre genre, et je ne suis en état de parler que des chiens qui m'éveillent, des oiseaux qui me consolent de ne pas dormir, des cerisiers qui sont devant mes fenêtres, et des génisses qui paissent l'herbe de la cour.

» J'habite sous le toit d'une femme que le besoin d'aimer me fit distinguer, lorsqu'à l'âge de onze ans je me trouvois au couvent avec une quarantaine de jeunes personnes qui ne songeoient qu'à folâtrer pour dissiper l'ennui du cloître[1]. J'étois

[1] Sophie Cannet, depuis madame de Gomiécourt.

dévote, comme madame Guyon du temps jadis; je m'attachai à une compagne qui étoit aussi un peu mystique, et la bonne amitié s'est nourrie de la même sensibilité qui nous faisoit aimer Dieu jusqu'à la folie. Cette compagne, retournée dans son pays, me fit connoître M. Roland en le chargeant de lettres pour moi; jugez si tout ce qui s'en est suivi doit me faire continuer de chérir l'occasion ou la cause accidentelle qui y a donné lieu?

» Enfin cette amie est mariée depuis peu, et j'ai contribué en quelque chose à la déterminer; je viens la voir à la campagne, dont je lui ai vanté le séjour comme le plus approprié au bonheur des âmes pures; je parcours son domaine, je compte ses poulets, nous cueillons les fruits du jardin, et nous disons que tout cela vaut bien la gravité avec laquelle on entoure le tapis vert où l'on fait promener des cartes, l'attirail d'une toilette dont il faut s'occuper pour aller s'ennuyer dans un cercle, le petit bavardage de ceux-ci, etc., etc. Au bout de tout cela, j'ai grande envie de retourner à Amiens, parce que je ne suis ici qu'à moitié; mon amie me le pardonne, parce que, son mari étant absent, elle juge mieux de ma privation par la sienne; et quoique nous trouvions fort doux de nous dolenter réciproquement, nous convenons qu'être éloignée du colombier, ou s'y trouver toute seule, est une chose assez triste...

» Au reste, les femmes, dans leur physique, sont aussi mobiles que l'air qu'elles respirent; j'écris d'après l'impulsion du moment; et si j'avois remis cette lettre à demain matin, peut-être auroit-elle été vive et gaie. »

Amiens, le 29 juillet. « Il me suffit que vous posiez les armes, je ne demande pas qu'elles me soient rendues; je ne veux pas recevoir de loi, mais je ne prétends pas non plus en imposer à personne. Vous ne vous êtes pas trompé sur les prétentions de votre sexe; je dirai plus, sur ses droits, mais bien dans la manière de les défendre; vous ne les avez pas non plus compromis envers moi, qui ne veux en attaquer aucun : vous avez oublié le *mode*, et c'est tout. Que sont les déférences, les égards de votre sexe pour le mien, autre que les ménagements du puissant magnanime pour le foible qu'il honore et protége en même temps? Quand vous parlez en maître, vous faites penser aussitôt qu'on peut vous résister, et faire plus peut-être, tel fort que vous soyez. (L'invulnérable Achille ne l'étoit pas partout.) Rendez-vous des hommages? C'est Alexandre traitant en reines ses prisonnières, qui n'ignorent pas leur dépendance. Sur

cet unique objet peut-être, notre civilisation ne nous a pas mis en contradiction avec la nature; les lois nous laissent sous une tutelle presque continuelle, et l'usage nous défère dans la société tous les petits honneurs; nous ne sommes rien pour agir, nous sommes tout pour représenter.

» N'imaginez donc plus que je m'abuse sur ce que nous pouvons exiger ou ce qu'il vous convient de prétendre. Je crois, je ne dirai pas mieux qu'aucune femme, mais autant qu'aucun homme, à la supériorité de votre sexe à tous égards. Vous avez la force d'abord, et tout ce qui y tient ou qui en résulte, le courage, la persévérance, les grandes vues et les grands talents; c'est à vous de faire les lois en politique comme les découvertes dans les sciences; gouvernez le monde, changez la surface du globe, soyez fiers, terribles, habiles et savants; vous êtes tout cela sans nous, et par tout cela vous devez nous dominer. Mais sans nous, vous ne seriez ni vertueux, ni aimants, ni aimables, ni heureux; gardez donc la gloire et l'autorité dans tous les genres; nous n'avons, nous ne voulons d'empire que par les mœurs, et de trône que dans vos cœurs. Je ne réclamerois jamais rien au delà; il me fâche souvent de voir des femmes vous disputer quelques priviléges qui leur siéent si mal; il n'est pas jusqu'au titre d'auteur, sous quelque petit rapport que ce soit, qui ne me semble ridicule en elles. Tel vrai qu'on puisse dire de leur facilité à quelques égards, ce n'est jamais pour le public qu'elles doivent avoir des connoissances ou des talents.

» Faire le bonheur d'un seul, et le lien de beaucoup par tous les charmes de l'amitié, de la décence, je n'imagine pas un sort plus beau que celui-là. Plus de regrets, plus de guerre, vivons en paix. Souvenez-vous seulement que pour garder votre fierté avec les femmes, il faut éviter de l'afficher à leurs yeux. La petite guerre que je vous ai faite pour nous amuser dans la liberté de la confiance vous seroit faite d'une autre manière par l'adroite coquetterie, et vous n'en sortiriez pas si dégagé. Protéger toujours pour n'être soumis qu'à volonté; voilà votre secret à vous autres. Mais que je suis bonne de vous dire cela, et le reste que vous savez mieux que moi! Vous avez voulu me faire jaser; eh bien! nous sommes quittes; adieu. »

7 juin 1784. « ... J'en aurois bien long à vous dire de tout ce que j'ai éprouvé depuis mon départ de Paris et à mon arrivée ici. La pauvre Eudora n'a pas reconnu sa triste mère qui s'y attendoit et qui pourtant en a pleuré comme un enfant; je me

suis dit : me voilà comme les femmes qui n'ont pas nourri leurs enfants; j'ai pourtant mieux mérité qu'elles, et je ne suis pas plus avancée! La douce habitude de me voir, une fois suspendue, a rompu celle d'affection qui m'attachoit ce petit être... Je n'y songe pas encore sans un terrible gonflement de cœur. Cependant mon enfant a repris ses manières accoutumées; il me caresse comme autrèfois : mais je n'ose plus croire au sentiment qui fait valoir ces caresses, je voudrois qu'il eût encore besoin de lait, et en avoir à lui donner... »

9 juin 1784. « ... Nous faisons nos dispositions très-prochaines; le temps fuit comme un voleur, celui de fuir aussi pour notre compte nous touche aux épaules; mille arrangements nous pressent; et quoique au milieu de ma maison, de ma petite famille, je ne fais qu'une halte; je suis comme un chasseur au rendez-vous. J'acquitte ma charge et votre commission; le baiser de moi se donne doucement sur les lèvres, lieu réservé à l'ami du cœur; je donne le vôtre où je l'aurois reçu, sur les deux joues, mais bien affectueusement; le sentiment accompagne tous les deux, *voilà la ressemblance :* le vôtre a la vivacité de l'amitié empressée, le mien la douceur pénétrante d'une union plus intime : *voilà la différence,* pour terminer comme la chanson; le tout pour votre plus grande instruction et suivant vos demandes. Je ne suis pas non plus comme Eudora; la chère petite sœur a pris dans mon souvenir et dans mon cœur une place d'où personne ne la délogera; donnez-moi de ses nouvelles et embrassez-la pour moi. L'ami Lanthenas vous en a dit tant et tant, et l'ami et moi, que je ne saurois tout vous exprimer; je suis pressée à en *étrangler,* comme M. Sage. Adieu, mon ami; nous vous embrassons tous de bien bon cœur. »

Dans les lettres suivantes il est fait allusion à un incident assez obscur. Il paraît que Bosc aurait soupçonné le ménage d'être entré en relations amicales avec un individu qui l'avait gravement offensé, du moins est-ce là ce que nous avons cru reconnaître. Quoi qu'il en soit, l'amitié n'a jamais parlé un langage plus affectueux, mieux senti.

Longpont, le jeudi matin, 23 septembre. « Vous m'avez laissée pénétrée, anéantie, au moment de mettre entre nous un intervalle de cent lieues, au moment de nous quitter pour longtemps peut-être, au moment où le cœur brisé, mais dans l'effusion de

mon âme, les mains de mon ami, de ma fille, réunies dans les vôtres, je renouvelle le pacte de la sainte amitié, ce pacte d'autant plus solennel qu'il étoit accompagné d'un silence que personne de nous ne pouvoit rompre; à ce moment, vous vous dégagez du milieu de nous, vous nous fuyez!... Je suis demeurée immobile sur mon siége, mon enfant dans mes bras, mes yeux baignés, attachés sur cette porte que vous veniez de passer. Dans quel état êtes-vous donc vous-même!

» Votre image nous poursuit ici, nous suivra partout, et notre âme, abreuvée de l'amertume où nous vous avons vu plongé, se refusera aux douceurs qui nous environnent, jusqu'à ce que nous ayons l'assurance que vous croyez en vos amis, que vous les chérissez toujours, que vous êtes persuadé de leur dévouement, jusqu'à ce qu'enfin la douce confiance fasse renaître les beaux jours de notre amitié. Jeune et sensible ami, punirois-tu ceux qui t'aiment d'avoir eu pour toi ce ménagement que leur sensibilité croyoit devoir à la tienne? Dites-moi, rentrez au fond de votre âme, jugez la nôtre par elle, et voyez s'il est possible que nous soyons autres que ce que nous vous protestons être. Revivez, mon ami, au sein de la confiance; elle est faite pour votre cœur honnête, et l'injure que votre sensibilité nous a faite en croyant que nous vous en avions fait une, est une erreur de sentiment qui appartient à son excès. Écrivez-nous, mon ami, épanchez-vous encore avec nous, recevez nos tendres embrassements, et renouvelons pour jamais le serment d'une amitié éternelle!

» Mon cœur est plein, le temps me presse, on m'environne; adieu : venez donc ici dimanche. Ci-joint la traduction désirée; l'ami Lanthenas, et mon ami, nous vous embrassons!... »

Du clos la Plâtrière, le 3 octobre. « Eh bien, notre bon ami, qu'êtes-vous donc devenu à notre égard, à nous qui vous conservons le plus sincère attachement, l'estime la plus vraie, l'amitié la plus tendre? Je vous ai écrit de Longpont; notre ami Lanthenas vous aura répété l'expression de nos cœurs : nous nous flattions, je vous l'avoue, de trouver ici de vos nouvelles, ou d'en recevoir à notre arrivée, car vous avez encore eu des nôtres de Dijon. Votre triste silence nous accable autant que vos pleurs nous ont déchirés; homme impitoyable, dont l'imagination nous fait tant de mal à tous, pourquoi refuser d'ouvrir votre âme à la vérité, à la confiance, à l'ancienne amitié? Vous avez beau lutter contre elles avec les prestiges auxquels vous

vous êtes livré, il faut que vous reveniez à la franchise, au dévouement avec lesquels nous vous aimons; et je ne connoîtrois plus rien aux choses de ce monde, si votre erreur pouvoit tenir longtemps contre la bonne foi et la vivacité de sentiment que nous mettons dans notre liaison. Levez les yeux, mon ami; voyez les braves gens qui vous chérissent, qui n'ont jamais eu que des raisons de vous chérir davantage, et qui ne souhaitent autre chose que le retour de votre attachement... »

21 novembre. « Dans un paquet que nous adresse l'ami Lanthenas, je trouve pour vous la lettre ci-jointe; je saisis avec plaisir cette occasion de vous écrire un mot. Telle empressée que je sois toujours de le faire, je me retiens encore souvent dans la crainte de vous fatiguer; combien cette idée m'est pénible! vous ne l'imaginez pas : mais enfin je suis trop votre amie, et pour vous laisser à vos funestes préjugés, et pour les combattre d'une manière qui vous devienne importune.

» ... Ma chère Eudora est bien enrhumée pour la première fois de sa vie; sa toux me déchire les entrailles, m'alarme et me met au supplice. La pauvre petite se rappelle bien de vous, mais moins de vos jeux que de l'état où elle vous vit à notre départ. *Maman*, me disoit-elle ce matin, avec son petit accent qui annonce déjà du sentiment, *M. d'Antic, il pleure!* Elle m'a fait aussi mouiller mes yeux.

» Ma santé n'est pas merveilleuse; j'observe et commente comme je l'entends une ordonnance que j'ai apportée de Paris. Quand je songe que c'est pour ce papier et une visite faite et reçue à l'égard d'un homme dont je n'entends plus parler d'ailleors; quand je songe, dis-je, que c'est là le fondement sur lequel votre amitié a bâti je ne sais quelle monstrueuse chimère, je me dis qu'il faut que vous soyez bien fou, ou que je sois bien sotte de ne rien comprendre à cela; ou plutôt je ne sais que dire, penser et faire.

» Tenez, mon ami, nous rabâcherons sans cesse, si vous ne revenez pas à la raison. Je vous promets pourtant de ne plus revenir à ceci, et surtout de vous aimer toujours; c'est ce que je sais, ce que j'entends, ce qui me plaît le mieux. Recevez un bon soufflet, une bonne embrassade, bien amicale et bien sincère; c'est ce qu'il me faut aujourd'hui pour l'humeur mixte dont je me trouve. Adieu donc; j'ai bien faim d'avoir de vous une lettre où vous soyez comme jadis; brûlez celle-ci et ne parlons plus de nos misères. »

Le 15 décembre. « J'aime mieux encore que vous nous fassiez l'aveu de ce que vous pensez de mal de nous, que d'avoir le seul droit de croire que vous en pensez bien, sans en recevoir l'assurance de votre bouche. Choisissez-nous du moins, mon ami, pour les confidents de vos sentiments et de vos opinions sur tout ce qui nous concerne; nous pouvons nous reposer assez sur ce que nous sommes pour supporter tout ce que vous nous croyez être sans jamais vous l'imputer à crime. Ne déchirez point de lettres que vous m'ayez écrites dans l'abandon de votre cœur; tout ce qui vient de lui m'est bon et cher comme il le fut toujours. Votre erreur est l'effet d'une sensibilité qui nous attache encore davantage, et la cause suffiroit pour effacer bien des injustices. Je conçois mieux votre état depuis que je me suis entretenue au clos, avec l'ami Lanthenas, des raisons que vous aviez de vous plaindre du personnage en question; mais vos idées n'en sont pas moins fausses par rapport à nous. Je gémirai toute ma vie d'un ménagement mal entendu qui altère les charmes d'une relation que je croyois inaltérable : mais quoi! elle triomphera de cet obstacle; et s'il *faut que le silence d'un moment (quoique dignement motivé de notre part) soit à vos yeux un tort si affreux, vous ne pouvez du moins vous dispenser de le pardonner, de l'oublier pour des amis dont le regret mérite si bien ce sacrifice.* Vous nous aimerez un jour davantage d'avoir su juger, apprécier, soutenir cette fougue de votre jeunesse aimante et transportée; nos larmes, mon ami, répondent aux vôtres : n'est-il pas étrange que si bien d'accord, et tout attachés, nous ayons encore autant à désirer? En attendant la révolution heureuse et nécessaire sur laquelle je compte, laissez-moi conserver et entretenir l'ami d'Eudora; vous ne lui imputez point la faute de ses pères, et mon cœur vous tient compte de l'exception que, malgré votre erreur, vous savez encore faire. L'ami de mon enfant a bien des droits à ma tendresse; je vous parlerai d'elle pour vous, et de nous à cause d'elle; vous me trouverez sincère, confiante et attachée autant qu'il soit possible... »

9 février 1785. « ... Il faut pourtant vous dire au clair que vous commencez à devenir aimable : cependant vous êtes un peu fanfaron; mais passe à votre âge; et puis, s'il falloit tout relever de cent lieues!... Au bout du compte, et tous fagots à part, nous vous aimons bien et vous embrassons de même... »

25 mars. « ... Vous demandez ce que je fais; et vous ne me

croyez pas les mêmes occupations qu'à Amiens; j'ai véritablement moins de loisir pour me livrer à ces dernières, ou les entremêler d'études agréables. Je suis maintenant femme de ménage avant tout, et je ne laisse pas que d'avoir des soins à prendre sous ce rapport. Mon beau-frère a voulu que je me chargeasse de la maison dont sa mère ne se mêloit plus depuis nombre d'années, et qu'il étoit las de conduire ou de laisser en partie aux domestiques. Voici comme mon temps s'emploie. En sortant de mon lit, je m'occupe de mon enfant et de mon mari; je fais lire l'un, je donne à déjeuner à tous deux, puis je les laisse ensemble au cabinet, ou seulement la petite avec la bonne quand le papa est absent, et je vais examiner les affaires de ménage, de la cave au grenier; les fruits, le vin, le linge et autres détails fournissent chaque jour à quelque sollicitude; s'il me reste du temps avant le dîner (et notez qu'on dîne à midi, et qu'il faut être alors un peu débarbouillée, parce qu'on est exposé à avoir du monde que la maman aime à inviter), je le passe au cabinet, aux travaux que j'ai toujours partagés avec mon bon ami. Après dîner, nous demeurons quelque temps tous ensemble, et moi, assez constamment, avec ma belle-mère jusqu'à ce qu'elle ait compagnie; je travaille de l'aiguille pendant cet intervalle. Dès que je suis libre, je remonte au cabinet commencer ou continuer d'écrire ; mais, quand le soir arrive, le bon frère nous rejoint; on lit des journaux ou quelque chose de meilleur; il vient parfois quelques hommes; si ce n'est pas moi qui fasse la lecture, je couds modestement en l'écoutant, et j'ai soin que l'enfant ne l'interrompe pas; car il ne nous quitte jamais, si ce n'est lors de quelque repas de cérémonie; comme je ne veux point qu'il embarrasse personne, ni qu'il occupe de lui, il demeure à son appartement, ou il va promener avec sa bonne, et ne paroît qu'à la fin du dessert. Je ne fais de visites que celles d'une absolue nécessité; je sors quelquefois, mais ç'a été rare jusqu'à présent, pour me promener un peu l'après-dîner avec mon ami et Eudora. A ces nuances près, chaque jour voit répéter la même marche, parcourir le même cercle. L'anglais, l'italien, la ravissante musique, tout cela demeure loin derrière; ce sont des goûts, des connoissances qui demeurent sous la cendre, où je les retrouverai pour les insinuer à mon Eudora, à mesure qu'elle se développera. L'ordre et la paix dans tout ce qui m'environne, dans les objets qui me sont confiés, parmi les personnes à qui je tiens; les intérêts de mon enfant toujours envisagé dans mes différentes sollicitudes, voilà mes affaires et

mes plaisirs. Ce genre de vie seroit très-austère, si mon mari n'étoit pas un homme de beaucoup de mérite que j'aime infiniment; mais, avec cette donnée, c'est une vie délicieuse dont la tendre amitié, la douce confiance marquent tous les instants, où elles tiennent compte de tout et donnent à tout un prix bien grand. C'est la vie la plus favorable à la pratique de la vertu, au soutien de tous les penchants, de tous les goûts qui assurent le bonheur social et le bonheur individuel dans cet état de société; je sens ce qu'elle vaut, je m'applaudis d'en jouir...

» Mon beau-frère, d'une trempe extrêmement douce et sensible, est aussi fort religieux; je lui laisse la satisfaction de penser que ses dogmes me paroissent aussi évidents qu'ils le lui semblent, et j'agis extérieurement comme il convient en province à une mère de famille qui doit édifier tout le monde. Comme j'ai été fort dévote dans ma première adolescence, je sais mon écriture, et même mon office divin, aussi bien que mes philosophes, et je fais plus volontiers usage de ma première érudition qui l'édifie singulièrement. La vérité, le penchant de mon cœur, ma facilité à me plier à ce qui est bon aux autres, sans nuire ni offenser rien de ce qui est honnête, me fait être ce que je dois tout naturellement, sans le moindre travail. Gardez *in petto* cette effusion de confiance, et ne me répondez là-dessus qu'aussi vaguement qu'il convient... »

« A vous, monsieur le Parisien[1]. Je suis tout aise de vous avoir trouvé ce nom-là; n'êtes-vous pas bien pimpant, bien frisé, tendant le jarret, dressant la tête, caressant le jabot, mystifiant tout le jour avec une voix de fausset, et vous regardant au miroir mille fois pour une? C'est précisément votre portrait, dans le genre de Callot.

» Mais, à propos, dites-moi donc quelque chose du Lavaterisme et de vos progrès; vous ne m'en parlez plus, actuellement que je prends mieux que jamais intérêt à tout ce qui y est relatif.

» Vous espérez donc exercer votre science sur ma figure? Je vous préviens que vous pourriez mieux choisir vos sujets, et que si les choses continuent, c'est un télescope qu'il vous fau-

1 SUSCRIPTION :

A Monsieur Monsieur D'ASTIC, *secrétaire de l'intendance des postes, à Paris.*

Cette lettre inédite, qui fait partie aujourd'hui des collections de M. Charavay, porte le timbre de la poste de Villefranche (Rhône).

dra pour distinguer les phénomènes de ma pleine lune. Êtes-vous toujours bien maigre, avec un nez de bon cœur et une bouche un peu... Je ne veux pas dire! Rappelez-vous bien qu'un grand principe de notre maître est que la bouche indique l'état moral actuel, et que c'est là qu'on doit lire les progrès de la vertu. Vous autres, gens corrompus des villes, n'y verriez que tout autre chose. Adieu, car l'heure me presse, et je bavarde sans raison; salut et amitié, bonnement et à jamais. »

Le 2 août. « ... Vous saurez d'abord qu'avant-hier je me mourois, qu'hier j'étois languissante, qu'aujourd'hui je me porte à merveille, que je suis gaie comme un pinçon et des plus éveillées.

» *Demandez-moi pourquoi?* Je n'en sais rien; c'est comme cela, voilà tout; et qui se représente une succession continuelle d'une grande activité et d'un abattement extrême, voit l'histoire de ma santé. Mon bon ami a pris des lunettes, je vous l'ai peut-être déjà dit; ses yeux sont un peu mieux, sans être guéris; il use des bains depuis peu de jours; mais des affaires et puis des affaires reviennent sans cesse le harceler; tantôt c'est l'administration aveugle et tâtonnante, édifiant d'une main, abattant de l'autre, demandant toujours des avis et n'en suivant aucun; tantôt ce sont les académies auxquelles il faut débiter de jolies choses, lors même qu'on en a le moins d'envie; tantôt les relations utiles; tantôt les correspondances agréables qu'il faut cultiver avec un soin égal, puis le grand ouvrage par-dessus tout, la suite de l'entreprise encyclopédique qu'enfin il est besoin de reprendre. D'après quoi attendez-vous à être tourmenté comme un démon... »

Le 8 août. « Et moi, monsieur, je commence ma journée par vous; au reste, c'est par l'ordre de mon seigneur et maître qui me donne votre lettre à mon réveil. Il est pourtant dix heures; mais j'ai pris un bain à sept, je me suis recouchée après, et j'ai dormi dans ce calme profond et cette douce fraîcheur si nécessaire à la santé. J'avois été hier à un petit bal qui se donna par un de nos locataires, et j'y avois dansé deux contredanses; notez que depuis deux ans avant que je reçusse le grand sacrement, je n'avois plus dansé; j'ai éprouvé que le goût de cet agréable exercice ne s'éteint pas si vite; et malgré mes trente et un ans, je ne me retirai à minuit que par sagesse et non par satiété. Je ne sais quel conte vous me faites de votre homme dans le grand

genre; le connoissai-je ou non? Il me paroît difficile de le recevoir à mes genoux à la première entrevue, si je n'ai pas encore la plus petite notion de lui. En vérité, vous n'avez point de pitié d'une habitante de province dont l'imagination se refroidit tout naturellement par l'influence de ce qui l'entoure. Ce n'est pas que nos provinciales y fassent plus de façons que chez vous; mais moi je trouve nos provinciaux bien plats; et quand je n'aurois pas déjà été sage par habitude et par principes, je le serois devenue par dégoût et par pis-allé. De bonne foi, il ne vaudroit pas la peine ici de perdre l'honneur du champ de bataille. Aussi j'ai pris mon allure, et votre merveilleux ne m'en fera pas changer; tant pis pour lui s'il n'est pas content... »

19 août. « ... Mais revenons à nos affaires; vous êtes un franc hâbleur, un grand *prometteur* de rien; vous annoncez toujours des gens qui ne viennent jamais : c'est bien la peine de faire ainsi venir l'eau à la bouche pour un *quiesbet!* déjà trois fois nous avons calculé, attendu l'époque où devoit, suivant votre avis, nous arriver quelque personnage, aucun ne s'est encore montré. Je me console pourtant de votre amoureux depuis que je sais qu'il n'a que quinze ans; c'est à former, et je ne suis pas encore assez vieille pour faire l'éducatrice et chercher fortune parmi les écoliers; je ne crains point qu'ils s'y connoissent; entendez-vous, monsieur? Eh! mais vraiment, je voudrois vous voir en Angleterre; vous y seriez amoureux de toutes les femmes; je l'étois *quasi*, moi femelle. Celles-là ne ressemblent point du tout aux nôtres, et ont généralement cette courbure de visage estimée de *Lavater*. Je ne suis pas étonnée qu'un homme sensible, qui connoît les Anglaises, ait de la vocation pour la Pensylvanie. Allez, croyez que tout individu qui ne sentira point d'estime pour les Anglais, et un tendre intérêt mêlé d'admiration pour leurs femmes, est un lâche ou un étourdi, ou un sot ignorant qui parle sans savoir... »

12 octobre. « Eh! bonjour donc, notre ami. Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit; mais aussi je ne touche guère la plume depuis un mois, et je crois que je prends quelques-unes des inclinations de la bête dont le lait me restaure : *j'asine* à force et m'occupe de tous les petits soins de la vie *cochonne* de la campagne. Je fais des poires-tapées qui seront délicieuses; nous séchons des raisins et des prunes; on fait des lessives, on travaille au linge; on déjeûne avec du vin blanc, on se couche sur l'herbe pour le cuver; on suit les vendangeurs, on se repose

au bois ou dans les prés; on abat les noix, on a cueilli tous les fruits d'hiver, on les étend dans les greniers. Nous faisons travailler le docteur, Dieu sait! Vous, vous le faites embrasser; par ma foi, vous êtes un drôle de corps... »

1er décembre. « ... Vous me demandez pourquoi je ne vous ai pas écrit longuement depuis quelque temps; je vous répondrai avec une franchise égale à la vôtre : 1° J'ai eu peu de loisir; mais peut-être l'aurois-je trouvé, si je n'eusse cru sentir que mes lettres vous intéressoient un peu moins que précédemment; je ne vous dirai pas sur quoi j'ai fondé cette idée, je n'en sais rien : ce n'est un jugement, mais un sentiment. C'est même assez intérieur pour que je présume, en y réfléchissant, que vous ne vous êtes pas vous-même aperçu de ce changement. Cependant il n'est pas grand, puisque vous remarquez mon silence, et j'en suis bien aise. Si vous eussiez été femme, je vous aurois déjà fait une petite querelle d'amitié; mais sans que je sache pourquoi ni comment, je ne me sens point du tout indulgente pour votre engeance; et quand je ne crois pas à un empressement, un intérêt au moins égal au mien, celui-ci se concentre et je me tais tout naturellement. Peut-être cela vous paroîtra-t-il plus fier que généreux, et point trop loyal en amitié; je n'en sais encore rien, mais je suis faite ainsi. »

22 décembre. « Eh! mon ami, vous voilà bien échauffé! dites-moi pourquoi? Vous êtes plaisants, vous autres hommes; vous vous récriez quand on vous dit une vérité, et vous finissez par convenir qu'elle est bien trouvée.

» Vous ai-je querellé? Me suis-je plaint de rien? J'ai fait une observation que vous avouez être fondée, et c'est pour cela que vous êtes disposé à crier contre moi? *Il n'est pas plus possible à l'homme moral de rester toujours le même, qu'à l'homme physique de ne pas changer.* Voilà votre réponse et le résultat de votre examen : qui donc vous conteste le fait et le principe? J'avois posé le premier comme mon propre aperçu; vous le mettez en maxime, tout cela revient au même, et je n'entends plus rien à votre envie de faire des reproches et à votre idée de les croire mérités.

» Ai-je donc un si grand tort d'avoir eu le tact fin et juste, et de vous avoir dit bonnement ce qu'il me faisoit apercevoir? Vous auriez voulu peut-être que je me fusse fâchée et dolentée; c'est tout au plus ce qui pourroit arriver dans certaine espèce de liaison; mais dans une amitié comme la nôtre, que la teinte

soit plus ou moins vive, le fond reste toujours le même. Nous avons toujours réciproquement, dans notre caractère et notre manière d'être, les mêmes raisons de nous estimer; nous avons dans nos goûts et nos idées les mêmes objets de rapprochement et les mêmes aliments à notre relation; il est donc un degré de confiance et d'intérêt qui subsistera nécessairement sans altération.

» Reste, pour la variété, le plus ou moins d'attrait, d'empressement et de douceur à cultiver cette amitié; sur cela le champ est vaste et libre. Vous étiez couleur de feu l'année dernière, vous êtes maintenant petit-gris; moi qui ne vais guère aux extrêmes, je garde une nuance assez uniforme, et je vois vos oscillations sans les trouver étranges.

» La tranquille et sainte amitié a un point d'appui où tient toujours le balancier. Les passions, délicieuses et cruelles, nous emportent de nous-mêmes et nous laissent enfin; mais l'honnêteté de l'âme et des procédés, la confiance d'un cœur droit et sensible, la modération d'un caractère sage et fixé par de bons principes, voilà ce qui assure une liaison, tel refroidissement qu'elle paroisse souffrir. Voilà, mon ami, ce qui vous promet de me retrouver toujours la même; sans doute qu'épouse et mère, attachée, satisfaite par ces titres heureux, il m'est plus facile de conserver de l'égalité avec mes amis, qu'il ne doit l'être à vous dont la situation indéterminée varie les affections : aussi j'apprécie les effets et les causes, et tout en vous jugeant dans vos variations, je demeure votre amie.

» Au reste, je ris de ma simplicité à vous répondre avec tant de détails; à vous, qui depuis votre lettre écrite, aurez songé à tant d'autres choses que vous ne saurez peut-être plus ce que je veux dire... »

Du Clos, le 12 mai 1786. « En vérité, vous n'êtes qu'un caméléon, ou je ne sais quoi de pis. Vous commencez votre lettre sur le ton d'un *saltimbanque;* vous la continuez en *homme sensible*, et vous la terminez comme un *roué*. Dites-moi en quel endroit a percé le naturel?

» Je voudrois bien vous prouver que je suis fondée à douter; mais je ne suis pas disposée à faire des preuves. Sachez seulement que je ne vous saurai pas le moindre gré de la constance de mon mari, et que s'il me montroit un *demi-scrupule* de changement, je m'en prendrois à vous. Apprenez donc à mettre plus de finesse, de discrétion et de duplicité dans vos projets de noir-

cœur. Vous n'avez l'air que d'un écolier ou d'un paillasse; et toute provinciale et bonne que je sois, j'en revendrois à cent comme vous, si j'en voulois prendre la peine. Il vous va bien de dire qu'il ne faut plus m'aimer; allez, il vous sied mieux de convenir que vous l'oubliez, car il n'en sera que ce qui est écrit *là-haut,* comme disent les bonnes gens. Quant à nous autres femmes, ce n'est pas la même chose; mais la pluie cesse, un rayon de soleil m'attire, et vous ne vous fâcherez pas contre le soleil si sa force attractive est plus puissante que la vôtre? Je jette la plume, vous souhaite le bonsoir, et vais respirer l'air sur la terrasse. Adieu. »

30 mai. « Par ma foi, soit à l'un ou à l'autre, vous pouvez y aller tout seul; je m'en tiens à *l'homme* que vous connoissez, me moque du diable, et ne crois guère en Dieu : mais une femme ne peut pas écrire le reste de ma pensée.

» Vous êtes plaisant de me demander si je vous aime; est-ce que cela vous fait quelque chose? J'aurois presque besoin de vous voir pour vous répondre pertinemment, car toute vérité n'est pas bonne à dire; et si j'avois continué de vous accorder mon amitié, quoique vous fussiez devenu un peu vaurien, la dignité femelle ne souffroit pas que j'en convinsse. Faites-moi votre petite confession, si vous en avez le courage; après quoi je vous dirai mon secret. En attendant, je sais bon gré à celui, quel qu'il soit, qui protége ma correspondance avec mon mari, et je souhaite qu'on lui rende le même service près d'un objet digne de ses plus chères affections.

» Quant à moi, je ne vous adresse à personne, car je crois que vous vous moquez autant de notre *God,* tout seul ou précédé d'un *A,* que du *God-damne* de nos voisins.

» J'espère que ma lettre ne vous trouvera pas en Espagne, et que vous n'avez pas lieu de craindre la grillade. »

2 juin. « En vérité, je m'y perds! Vous n'avez donc pas reçu le sermon que je faisois à mon ami sur sa manière de voyager? Vous n'avez donc pas reçu ce que je répondois au gentil billet que vous terminiez en me disant *adieu, ou au diable.*

» Eh bien, sur cette dernière réponse, il faut que je revienne, pour vous dire que toutes les fois que je me promène dans le recueillement et la paix de mon âme, au milieu d'une campagne dont je savoure tous les charmes, je trouve qu'il est délicieux de devoir ses biens à une intelligence suprême; j'aime et je veux alors y croire. Ce n'est que dans la poussière du cabinet, en

pâlissant sur les livres, ou dans le tourbillon du monde, en respirant la corruption des hommes, que le sentiment se dessèche, et qu'une triste raison s'élève avec les nuages du doute ou les vapeurs destructives de l'incrédulité. Comme on aime Rousseau ! comme on le trouve sage et vrai quand on le met en tiers seulement avec la nature et soi !... »

18 août. « Bien pis qu'étourdi, mais inconsidéré, impertinent... que sais-je ? comment voulez-vous que je vous pardonne jamais de m'avoir fait perdre du temps à *copier* les plus ennuyeuses choses du monde. Copier ! — copier ! — moi, copier ! — c'est une dégradation, une profanation, un sacrilége au tribunal du goût. Il vous sied bien, après cela, de mettre le nez au vent et d'arrondir vos épaules, vous *intrus*, dans la capitale, dont j'ai emporté bonne partie de ce qu'il y avoit de bon. Ne savez-vous pas que j'ai aussi sur ma toilette des journaux et des plumes, et même des vers à Iris; que je puis parler de ma campagne et de mes gens, de l'ennui de la ville dans cette saison; que je puis porter mon jugement sur les nouveautés; me passionner pour un ouvrage sur la foi des auteurs de la feuille de Paris, faire des visites, dire des riens ou en écouter, etc.? N'est-ce pas là le triomphe de l'esprit et de l'art des élégantes parmi votre beau monde?

» Allez, petit garçon, vous n'êtes pas encore assez adroit pour le persiflage, ni assez effronté pour le bon ton. Vous n'avez pas même assez de légèreté pour qu'une femme habile puisse, sans se compromettre, tenter votre éducation. Allez, ramassez des insectes, disputez avec vos savants sur la nature des cornes du limaçon ou la couleur des ailes d'un scarabée; vous ne feriez à nos femmes que leur donner des vapeurs... »

Villefranche, le 10 novembre. « Aussi du coin de mon feu, mais à onze heures du matin, après une nuit paisible et les soins divers de la matinée, mon ami à son bureau, ma petite à tricoter, et moi causant avec l'un, veillant l'ouvrage de l'autre, savourant le bonheur d'être bien chaudement au sein de ma petite et chère famille, écrivant à un ami, tandis que la neige tombe sur tant de malheureux accablés de misère et de chagrins; je m'attendris sur leur sort; je me replie doucement sur le mien, et je compte en ce moment pour rien les contrariétés de relations ou de circonstances qui sembleroient quelquefois en altérer la félicité. Je me réjouis d'être rendue à mon genre de vie accoutumé. J'ai eu à la maison, durant deux mois, une

femme charmante dont le beau profil et le nez pointu vous rendroient fou à la première vue. A son occasion, j'ai été dans le monde, et j'ai attiré compagnie; elle a été fêtée; nous avons entremêlé cette vie extérieure de jours tranquilles passés à la campagne, et surtout d'agréables soirées employées à lire et causer sur ces lectures faites en commun. Mais enfin il faut reprendre sa façon d'être accoutumée. Nous sommes entre nous, et je me retrouve avec délices dans mon petit cercle le plus près du centre. Aussi, malgré les sollicitations pressantes et presque l'engagement de passer à Lyon une partie de l'hiver, j'ai pris la résolution de ne pas quitter le colombier; mon bon ami ne peut cependant se dispenser d'un voyage et d'un séjour assez long dans ce chef-lieu de son département; mais je l'y laisserai seul cultiver nos relations, suivre ses affaires d'administration et s'amuser d'académies; je me renferme dans ma solitude pour tout l'hiver, et je n'en sortirai qu'aux premiers beaux jours pour étendre mes plumes au soleil du printemps. J'ai souri à vos conclusions de ce qu'il devoit être pensé de moi et de ce qu'on pouvoit attendre pour le jeu et les cercles; et je me suis dit : Voilà comme raisonnent tous nos savants, physiciens, chimistes et autres. Ils partent de quelques données dont ils ne connoissent ni la cause ni les liaisons; ils suppléent à ce défaut par leurs conjectures; ils vernissent le tout par le jargon des grands mots, et donnent gravement les résultats les plus faux du monde pour des vérités palpables... »

Au Clos, le 3 octobre. « Vos ferventes prières m'ont rappelée du séjour des ombres, et je puis converser avec les vivants. Je ne vous avois pas perdu de vue dans l'autre monde; mais je ne vous apercevois que dans le lointain, comme ces nuages fugaces qui paroissent à l'horizon et semblent se confondre avec lui. Vos oraisons, vos efforts pour vous faire distinguer, m'ont ramenée parmi vous autres gens du siècle, avec une nouvelle expérience. Lorsque je n'avois encore habité qu'une planète, je croyois qu'on pouvoit cultiver la société de ses habitants sans nuire à des relations avec les hommes d'une autre : il n'en est pas ainsi, je le vois bien; et Proserpine avoit raison de partager l'année alternativement entre Pluton et Cérès. Tant que je suis demeurée au cabinet, collée sur un bureau, vous avez eu souvent de mes nouvelles; vous et tous nos amis du dehors, vous avez jugé de ma vie, de mon cœur peut-être, par ma correspondance; et pendant que celle-ci étoit soutenue, animée, les gens

de mon voisinage, de ma ville, me regardoient comme une ermite qui ne savoit causer qu'avec les morts et dédaignoit tout commerce avec ses semblables. J'ai déposé la plume, suspendu les grands travaux; je suis sortie de mon muséum; je me suis prêtée à la société, je l'ai laissé m'approcher; j'ai parlé, mangé, dansé, ri comme une autre, avec ceux qui m'environnoient : on a reconnu que je n'étois ni ourse, ni constellation, ni femme en *us*, mais un être tolérable et tolérant; et vous m'avez regardée comme morte. Bientôt je vais reprendre mes occupations, rentrer dans ma solitude, et la thèse changera encore une fois.

» Qu'avez-vous fait depuis ce temps? Vous avez sans doute accru la somme de vos connoissances : mais avez-vous augmenté votre courage pour prendre les hommes tels qu'ils sont, le monde comme il va, et la fortune telle qu'elle se présente? Pour moi, j'en suis à ne plus faire cas de rien que de ce qui peut concourir à cette fin. Vous me direz que cela n'est pas bien difficile quand on a son pain cuit, avec un second qui vous aide à faire de la philosophie et le reste; mais il y a encore bien des alentours et des choses qui ne sont pas cela, et qui ont de l'influence sur notre bonheur; c'est cette influence que ma raison change en bien ou réduit à zéro.

» Voyez comme je suis *Gentille! gentille!* ce n'est pas peu dire; car vous saurez qu'à *Villefranche en Beaujolois* on entend par cette expression, appliquée à une femme, *idem masculinée* pour un homme, la pratique du bien, l'amour du travail, l'intelligence, l'activité, etc. Ainsi, vous êtes un homme *gentil*, si vous faites bien votre devoir de citoyen, de magistrat si vous l'êtes, ainsi du reste. Notez que mon *idem* ci-dessus se rapporte à *expression* et non pas à la *femme*, et ne riez pas plus que moi, lorsque j'entends dire gravement d'un père de famille ou d'un bon avocat, *il est gentil*. On est miguard au moins dans ce pays! et dans celui que vous habitez, les importants, les gros dos, les mondors et les grands parleurs sont-ils toujours bien respectés? Pour vous, que je vois d'ici parler vite, aller comme l'éclair, avec un air tantôt sensible et tantôt étourdi, mais jamais imposant quand vous faites le grave, parce qu'alors vous grimacez *lavatériquement*, et que l'activité va seule à votre figure; vous que nous aimons bien et qui le méritez de même, dites-nous si le présent vous est supportable et l'avenir gracieux; car voilà ce qui constitue le bonheur de l'âge où se dissipent les illusions des belles années et où commencent les soucis de l'ambition. »

6 avril 1788. « En vérité, mon cher, peu s'en faut que je ne m'adresse à un tiers pour demander de vos nouvelles; il y a si longtemps que vous ne nous en avez donné avec quelques détails, avec ce ton de confiance qui nourrit celle de ses amis, que je douterois presque d'être bienvenue à continuer sur le même pied.

» N'aurions-nous point une nouvelle connoissance à faire? Et vous, qui me mandiez autrefois que vous changiez chaque année, ressemblez-vous encore à vous d'il y trois ans? Il est bien besoin que vous me mettiez au fait, car, telle longue qu'on suppose la lunette, la mienne ne me fait pas voir à cent lieues; je ne juge que par approximation. Par exemple, je me rappelle de vous avoir connu une âme excellente, un cœur aimant; et comme ces choses ne se dénaturent pas aisément, je vous les crois toujours et je vous aime en conséquence. Mais il me semble aussi que vous êtes parfois, dans l'expression ou le style, le contraire de doux, ou à peu près; puis, que vous n'endurez pas volontiers qu'on vous le dise; puis je me souviens de vous avoir rendu votre revanche quand ce contraire m'impatientoit; et je me demande : Où en est-il maintenant? La teinte s'est-elle renforcée ou adoucie? Je suis pour la dernière partie de l'alternative, lorsque je me représente les effets de l'étude, de la méditation, des affections heureuses; je suis pour la première, quand j'apprécie l'influence du monde, la connoissance des sots, le sentiment de l'injustice, la haine du préjugé et de la tyrannie. Ainsi, je flotterai dans cette incertitude jusqu'à ce que vous m'en ayez tirée. Mais afin que vous n'en ayez pas sur mon compte, je vais vous donner mon baromètre calculé sur les lieux que j'habite. A la *campagne*, je pardonne tout : lorsque vous me saurez là, il vous sera permis de vous montrer tout ce que vous vous trouverez être au moment où vous m'écrirez : original, sermonneur, bourru s'il le faut: j'y suis en fonds d'indulgence, mon amitié sait y tolérer toutes les apparences et s'accommoder de tous les tons. A *Lyon*, je me moque de tout; la société m'y met en gaieté, mon imagination s'y avive; et si vous venez l'exciter, il faut s'attendre à ses incartades; elle ne nous laisseroit point échapper une plaisanterie sans vous la renvoyer après l'avoir affilée. A *Villefranche*, je pèse tout et j'y sermonne quelquefois à mon tour. Grave et occupée, les choses font sur moi une impression propre, et je la laisse voir sans déguisement; je m'y mêle de raisonner, en sentant aussi vivement qu'ailleurs.

» Convenez maintenant que je vous fais de grands avantages dans notre partie; vous avez toutes mes données avant que je connoisse les vôtres.

» Dans tout cela, j'entrevois vos dissertations, qui ne sont pas en ma faveur; elles vous prennent beaucoup de temps, gourmandent votre imagination et ne fournissent pas le plus petit mot pour l'amitié. Je ne sais plus si vous faites des arguments en *baroco* ou en *friscons;* et moi qui ai oublié les catégories d'Aristote, qui ne connois d'insecte que la bête à Dieu, et ne sait plus de Linnée qu'une vingtaine de phrases pour le service de la cuisine ou des lavements, j'ai grand'peur que notre vieille amitié ne trouve plus de rapports. Mais, pour la réveiller, je vous parlerai de ma fille, que vous aimez parce qu'elle me fait enrager. D'abord, elle mérite toujours votre attachement à ce titre, quoiqu'elle me donne beaucoup plus d'espérance qu'il n'en sera pas toujours ainsi; elle commence à craindre la honte du blâme à peu près autant que le pain sec; elle est sensible à l'approbation d'avoir bien fait, peut-être plus qu'au plaisir de manger un morceau de sucre; et elle aime encore mieux recevoir des caresses que de jouer avec sa poupée. Voilà déjà bien de la dégénération, direz-vous; voyez le chemin que nous avons fait! Elle aime beaucoup à *écrire* et à *danser,* attendu que ce sont des exercices qui ne fatiguent pas sa tête, et elle réussira bien dans ces deux genres. La lecture l'amuse quand elle ne sait mieux faire, ce qui n'est pas très-fréquent, et elle ne supporte que les histoires qui ne demandent pas plus d'une demi-heure pour en voir la fin; elle est encore à cent lieues de *Robinson.* Le clavecin la fait bâiller quelquefois; il faut que la tête y travaille, et ce n'est pas son fort; cependant il y a des sons qui lui plaisent; et quand elle a écorché des deux mains un petit air des *Trois fermiers*, elle ne laisse pas que d'être contente de sa personne et de répéter cinq ou six fois trois ou quatre notes qui lui font plaisir. Elle aime une robe bien blanche, parce qu'elle en est plus jolie et que cela doit la faire paraître plus agréable; elle ne se doute point qu'il y ait des habits riches qui fassent croire plus considérable la personne qui les porte, et elle aime mieux un soulier de cuir bordé de rubans roses, qu'une chaussure de soie en couleur sombre. Mais elle préféreroit encore courir et sauter dans la campagne, à se voir bien blanche et bien droite en compagnie. Elle a une forte tendance à dire et faire tout le contraire de ce qu'on lui dit, parce qu'elle trouve plaisant d'agir à sa mode, et cela se pousse quelquefois très-

loin. Mais comme il arrive qu'on le lui rend toujours avec usure, elle commence à juger que ce n'est pas le mieux, et elle s'applaudit d'une obéissance comme nous ferions d'un effort sublime. Ses cheveux blonds prennent chaque jour une teinte plus foncée de châtain; elle est un peu pâle quand elle n'est point fortement en action. Elle rougit quelquefois d'embarras, et n'a rien de plus pressé que de me confier une sottise quand elle l'a faite. Elle est très-forte, et son tempérament a de l'analogie avec celui de son père; elle a six ans six mois et deux jours; elle révère son père, quoiqu'elle joue beaucoup avec lui, jusqu'à me demander comme la grande grâce de lui cacher ses sottises; elle me craint moins et me parle quelquefois légèrement; mais je suis sa confidente en toutes choses, et elle est fort embarrassée de sa petite personne lorsque nous sommes brouillées, car elle ne sait plus à qui demander ses plaisirs et raconter ses folies... »

Le 4 décembre. « Or çà, monsieur le docteur, veuillez, je vous prie, me faire savoir *subito*, car tel est le mode qui convient aux dames, si le fameux *Turneps*, qu'on vante à Paris aujourd'hui et que l'on cultive dans ses environs, est du genre *Raphanus* ou *Brassica*. Puis, par extension, vous me manderez dans quel *genre* vous comprenez la *petite rave* que vous autres Parisiens mangez à déjeuner; puis, si vous connoissez la *rave longue* et *ronde* qui croît en Flandre et dans nos provinces, et comment vous la dénommez. Que votre décision soit exacte et précise sur tous ces points; elle terminera de savantes discussions dans lesquelles vous devez trouver très-glorieux d'être pris pour arbitre. Mais que cette décision soit accompagnée des phrases de Linnée; car nous avons ici beaucoup d'objets et peu de livres. Si je suis satisfaite de votre science, et que pourtant vous ne connoissiez pas nos *raves*, le plus sain, le plus doux et le plus léger des aliments pour l'homme et les animaux, je vous enverrai par la tête une de ces *raves*, de cinq à six livres pesant, *longue* ou *ronde*, à votre choix.

» Adieu; n'oubliez pas tout à fait vos amis de l'autre siècle, qui vous embrassent tout bonnement. »

Dans une des lettres précédentes, madame Roland félicitait Bosc de se livrer à l'histoire naturelle, « l'étude, » disait-elle, « qui s'accorde le mieux avec la paix de l'âme et qui éloigne davantage des passions capables de la troubler. » Et en parlant ainsi elle se laisse aller elle-même à une étude

aussi peu concordante que possible avec cette paix sereine de la pensée. La politique l'envahit, la domine, la remplit de ses fureurs. Il nous en coûte de reproduire la lettre qui suit; mais nous faisons l'histoire et non l'apologie de madame Roland. Un tel cœur émettre de tels souhaits! une telle plume descendre à de telles expressions!...

Le 26 juillet 1789. « Non, vous n'êtes pas libre; personne ne l'est encore. La confiance publique est trahie; les lettres sont interceptées. Vous vous plaignez de mon silence, je vous écris tous les courriers. Il est vrai que je ne vous entretiens plus guère de nos affaires personnelles : quel est le traître qui en a d'autres aujourd'hui que celles de la nation? Il est vrai que je vous ai écrit des choses plus vigoureuses que vous n'en avez fait; et cependant, si vous n'y prenez garde, vous n'aurez fait qu'une levée de boucliers. Je n'ai pas reçu non plus la lettre de vous que notre ami Lanthenas m'annonce. Vous ne me dites point de nouvelles, et elles doivent fourmiller. Vous vous occupez d'une municipalité, et vous laissez échapper des têtes qui vont conjurer de nouvelles horreurs.

» Vous n'êtes que des enfants; votre enthousiasme est un feu de paille; et si l'Assemblée nationale ne fait pas en règle le procès de deux têtes illustres, ou que de généreux Décius ne les abattent, vous êtes tous f.....

» Si cette lettre ne vous parvient pas, que les lâches qui la liront rougissent en apprenant que c'est d'une femme, et tremblent en songeant qu'elle peut faire cent enthousiastes qui en feront des millions d'autres. »

De telles paroles ne se justifient pas. Pour les comprendre, il faut se reporter par la pensée à l'heure de cette lutte terrible, où il y avait en apparence entre les ennemis et les hommes de la Révolution une si grande inégalité de forces; il faut songer au nombre et à la grandeur des obstacles sous lesquels ceux-ci semblaient devoir succomber; il faut lire ce passage d'une lettre écrite le 17 mai 1790 :

17 mai 1790. « Il fait un temps délicieux : la campagne est changée à ne pas la reconnoître depuis six jours seulement; les vignes et les noyers étoient noirs comme dans l'hiver; un coup de baguette magique ne change pas plus vite l'aspect des choses que ne l'a fait la chaleur de quelques belles journées; tout ver-

dit et se feuille : on trouve un doux ombrage là où il n'existoit que l'œil triste et mort de l'engourdissement et de l'inaction.

» J'oublierois bien ici les affaires publiques et les disputes des hommes; contente de ranger le manoir, de voir couver mes poules et de soigner nos lapins, je ne songerois plus aux révolutions des empires. Mais dès que je suis en ville, la misère du peuple, l'insolence des riches réveillent ma haine de l'injustice et de l'oppression; je n'ai plus de vœux et d'âme que pour le triomphe des grandes vérités et le succès de notre régénération... »

Madame Roland devait être la victime de toutes les théories révolutionnaires qu'elle a exprimées. Qu'on compare le jugement qu'elle porte le 20 décembre 1790, sur le peuple de Paris, à celui qu'elle portera le 3 septembre 1792 :

20 décembre. « Faites donc décréter le mode de responsabilité des ministres; faites donc brider votre pouvoir exécutif; faites donc organiser les gardes nationales; cent mille Autrichiens s'assemblent sur vos frontières; les Belges sont vaincus; notre argent s'en va sans qu'on regarde comment; on paye les princes et les fugitifs, qui font, avec nos deniers fabriquer des armes pour nous subjuguer... Tudieu! tous Parisiens que vous êtes, vous n'y voyez pas plus loin que votre nez, ou vous manquez de vigueur pour faire marcher votre assemblée! Ce ne sont pas nos représentants qui ont fait la révolution; à part une quinzaine, le reste est au-dessous d'elle; c'est l'*opinion publique*, c'est le *peuple* qui va toujours bien quand cette opinion le dirige avec justesse; c'est à Paris qu'est le siége de cette opinion. Achevez donc votre ouvrage, ou attendez-vous de l'arroser de votre sang.

» Adieu, citoyenne et amie, à la vie et à la mort. »

Cette lettre est une des dernières de la correspondance que Bosc a publiée. La liaison ne se rompit point : elle devint même de plus en plus intime.

Bosc se montra digne, et du vivant et après la mort de madame Roland, de l'amitié qu'elle lui avait témoignée. Il était allé la visiter dans sa prison[1] et avait reçu d'elle le dangereux dépôt de ses *Mémoires*. Vers le mois de juillet, il donna sa

[1] Voyez les *Mémoires*, p. 297.

démission d'administrateur des postes. Forcé de se dérober dans une retraite sûre aux poursuites dont il pouvait être d'un jour à l'autre l'objet, il n'en sortait qu'avec précaution, mais les deux amis s'écrivaient souvent. Après une captivité de plus de quatre mois, lorsque madame Roland, ayant acquis la certitude qu'elle était réservée au supplice, eut formé la résolution d'arracher leur proie aux bourreaux en se donnant la mort, avant de la mettre à exécution, c'est Bosc qu'elle consulta; c'est Bosc qui blâma son dessein et l'en dissuada [1]. Elle attendit donc l'horreur de l'exhibition publique. Le jour de l'exécution, un homme vint se placer au bas de la charrette, reconnaissable à sa haute stature : c'était Bosc. Il la suivit d'aussi près qu'il put; et il ne s'arrêta que devant l'échafaud. Quand tout fut fini pour son amie, il retourna dans la forêt de Montmorency; la petite maison qu'il y possédait au fond des bois avait été l'asile de Roland proscrit, et c'est de là que celui-ci avait gagné Rouen par des chemins détournés. Bosc, qui en qualité d'ardent botaniste connaissait les moindres réduits de la forêt, avait caché les manuscrits de madame Roland dans le creux d'un rocher, afin de les soustraire aux perquisitions qu'il s'attendait à voir faire d'un moment à l'autre chez lui. Vêtu comme les paysans, il partageait leurs travaux et leur genre de vie. Un jour il se crut perdu : dans une de ses promenades, il se trouva face à face avec Robespierre, qui tout bas prononça son nom. Cependant la tourmente passa, et Bosc reparut après le 9 thermidor.

Le premier usage qu'il fit de la liberté fut de publier les *Mémoires* de son amie, dans un double but également honorable : d'abord pour défendre la réputation de madame Roland et obéir à sa dernière volonté, ensuite pour créer des ressources à la fille unique qu'elle laissait après elle [2]. Le

[1] Voyez p. 421 des *Mémoires*, la lettre qu'elle écrit à Bosc à ce sujet.

[2] Et voilà l'homme qu'atteindrait l'imputation de l'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créquy*, qui prétend qu'après la mort de madame Roland on a fait trafic de ses *Mémoires*, et qui fait dire à la marquise que son fils avait payé à très-haut prix la radiation d'un article qui la concernait! Est-il besoin d'ajouter que l'examen du manuscrit donne à une telle

jour de l'arrestation de madame Roland, il s'était chargé de la pauvre enfant; quand elle fut orpheline, il s'occupa d'elle avec un surcroît de sollicitude. Le recueil des *Mémoires* de son amie fut *imprimé au profit de sa fille unique, privée de la fortune de ses père et mère, dont les biens sont toujours séquestrés.* L'excellent homme terminait la *Préface,* en style de l'époque, par ces lignes où se trahit son anxieuse sollicitude :

« Cet ouvrage est, quant à présent, l'unique domaine d'Eudora, la fille unique, la fille chérie de Roland. Malheur au brigand qui ne rougiroit pas de le contrefaire! car il n'en vendroit pas sans doute un seul exemplaire; et néanmoins j'appellerois sur lui toute la sévérité de la loi. »

§ VI.

MADAME ROLAND, DE 1790 A 1792. — SA CORRESPONDANCE AVEC BANCAL DES ISSARTS.

La correspondance avec Bancal des Issarts commence le 22 juin 1790. La dernière lettre est datée du 14 octobre an IV (1792).

Les lettres à Bancal ont été publiées par la fille de ce conventionnel, madame Henriette Bancal des Issarts, en 1835, avec une excellente introduction de M. Sainte-Beuve et une notice historique sur Bancal écrite par sa fille.

Bancal était né en 1750. Il avait donc quatre ans de plus que madame Roland. C'était une nature entreprenante et résolue. L'ambition de se rendre utile, de trouver une sphère plus en rapport avec son amour des occupations intellectuelles, lui fit quitter la profession de notaire et rechercher les fonctions politiques. En 1789, il fut élu, par le district de Saint-Eustache, électeur de Clermont-Ferrand, puis député. Revenu à Clermont en 1790, il s'occupa de fonder

assertion, que repousse surabondamment la probité parfaite de Bosc, le plus complet démenti? On sait bien aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la valeur historique de ces prétendus *Souvenirs.* — La rencontre de Bosc et de Robespierre à Montmorency est rapportée par M. Arago dans la Notice sur Bosc qu'il a lue à l'Académie des Sciences.

la société des *Amis de la Constitution*. C'est cette année qu'il entra en relations avec madame Roland.

La première lettre nous apprend que l'initiative de cette liaison vint de madame Roland. Bancal s'était lié à Paris avec l'*honnête et digne Lanthenas*. Ils avaient formé des projets auxquels désirait s'associer Roland, que Bancal devait connaître par tout ce que lui en avait dit Lanthenas. Ces projets, sans doute relatifs à l'acquisition de biens nationaux, et la communauté des idées politiques, tels sont les prétextes d'une démarche que madame Roland déclare lui avoir été suggérée par Lanthenas. — En écrivant de Lyon, elle fait connaître l'état moral du pays :

« ... Il règne dans ce pays la quadruple aristocratie des prêtres et des petits nobles, des gros marchands et des robins. Ce qu'on appeloit les *honnêtes gens*, dans l'insolence du vieux régime, présente à peine quelques patriotes; il n'y a que le peuple qui chérisse la révolution, parce que son intérêt tenant immédiatement à l'intérêt général, il est juste par sa situation comme par sa nature; mais ce peuple, peu instruit, est en proie aux perfides insinuations, et lors même qu'il juge bien, il a encore cette timidité, reste flétrissant des fers qu'il a si longtemps portés. Il faut une génération pour en effacer les traces, pour faire naître et motiver cette noble fierté qui soutient l'homme au niveau de la liberté et les perfectionne ensemble. »

La seconde lettre nous porte à la date du 5 janvier 1791. Bancal a vu les Roland, l'intimité est faite : « Il est plus vrai qu'on ne le pense que ces temps de révolution, si propres à développer les facultés morales et ce qui existe de passions nobles, favorisent également ces liaisons rapides et durables qui naissent de l'énergie des unes et des autres. » La correspondance devient de plus en plus politique. De Lyon à Clermont on s'encourage, on s'excite; tantôt on désespère, tantôt on éclate d'enthousiasme libéral. A ce commerce des intelligences le cœur mêle bien quelque chose : « J'ai souri de votre empressement à nous démontrer que notre liaison eût existé indépendamment de la Révolution. On diroit que vous avez peur que le patriotisme n'ait les honneurs de notre amitié. J'ai presque envie d'en faire la guerre à votre ci-

visme. 31 juillet 1791. » Ce sont des notes tendres qui se détachent de la fanfare belliqueuse, et que l'oreille accueille avec plaisir : car toute cette ardeur de combat, si naturelle et si féconde qu'elle ait été dans les hommes de 91, a parfois des violences et des injustices répugnantes.

« J'ai quitté aujourd'hui, au soleil levant, ma solitude et mon ami. Comme il faisoit bon dans les bois, doucement abandonnée aux impressions de la nature à son réveil! Qu'elle est riche et bienfaisante cette nature aimable, pour ceux qui peuvent la sentir!... J'ai beaucoup songé à vous; j'ai repassé sur une partie du chemin que nous avons fait ensemble. Vous êtes appelé à connaître tout ce qu'il y a de félicité dans ce monde, car vous sentez le prix de la vertu; il n'y a rien au delà! Mais ce n'est point de cela que je voulois vous parler. » 31 juillet.

A quel propos cette rêverie et cet éloge de la vertu? Il semble qu'ils n'arrivent point là par hasard, quoi qu'on en dise, et que c'est pour y mettre cette phrase que la lettre a été écrite.

Les lettres suivantes se rapportent aux combinaisons qui auraient rapproché les amis Lanthenas, Bancal, Roland. Ces doux rêves, qui ne devaient pas se réaliser, prenaient leur source, chez Roland, dans un sentiment de découragement politique; chez Bancal et chez Lanthenas, dans un sentiment tendre, dans une arrière-pensée que cette créature singulière, cœur de femme et courage de lion, entretenait à son insu. Écoutons le rêve :

Madame Roland : « Pour le bonheur d'un établissement fait en société, à la campagne ou ailleurs, il n'est pas nécessaire de trouver des hommes parfaits : cette condition seroit chimérique, mais il est important de se bien connoître, de même qu'il est indispensable de se tolérer. Chaque situation a ses inconvénients, comme ses avantages et ses devoirs; en cherchant les ressources, l'agrément et les biens sans nombre d'une association, il ne faut pas se dissimuler qu'on s'impose des obligations et des *vertus* dont on n'a pas le même nombre et le même besoin dans une existence isolée. »

M. Roland : « Nous causons tous les jours de notre rapprochement, et certes, les biens du clergé de Villefranche nous en

offrent un bon moyen; il y en a bien pour deux ou trois cent mille livres; et quant au logement, ce seroit encore une chose sur laquelle il ne faudroit pas désespérer. Sur tout cela, nous faisons peut-être des châteaux en Espagne, mais une agréable perspective de jouissances; nous prêchons le patriotisme, nous élevons l'âme, le docteur (Lanthenas) fait son métier, ma femme est l'apothicaire du canton, vous et moi nous arrangeons les affaires; nous tous nous exhortons à la paix, à l'union, à la concorde; mais tout cela, quoique en commun, avec toute l'indépendance individuelle imaginable. »

Cette lettre est du 7 octobre. — Que s'est-il passé? Madame Roland répond le 8 :

« Je n'ai eu qu'une rapide communication de votre lettre que notre ami absent m'a fait passer et à laquelle il veut répondre lui-même. Mon esprit est occupé de mille idées, agité de sentiments tumultueux.

» Pourquoi mes yeux sont-ils obscurcis de larmes qui s'en échappent sans cesse et les remplissent toujours?

» Ma volonté est droite, mon cœur est pur, et je ne suis pas tranquille...

» *Elle fera le plus grand charme de notre vie, et nous ne serons pas inutiles à nos semblables;* c'est vous qui le dites, de l'affection qui nous lie, et ce texte consolant ne m'a point encore rendu la paix!... C'est que je ne suis point assurée de votre bonheur et que ne me pardonnerois jamais de l'avoir troublé; c'est que j'ai cru vous voir l'attacher, du moins en partie, à des moyens que je crois faux, à une espérance que je dois interdire.

» ... Qui peut prévoir l'effet d'agitations violentes et trop souvent renouvelées? Et ne seroient-elles pas redoutables quand elles n'en auroient d'autre que cette langueur qui altère l'être moral et ne le laisse plus au niveau de sa situation? Je m'abuse; vous n'éprouvez point cette indigne alternative, vous ne sauriez jamais être faible. L'idée de votre force me rend toute la mienne; je saurai goûter la félicité que le ciel m'a départie, en songeant qu'il n'a point permis que j'aie troublé la vôtre, et qu'il m'a même accordé quelques moyens de l'accroître. Que de bénédictions ne lui devrai-je pas!... »

Tout cela, mêlé à une phraséologie sentimentale sur le

vieux père de Bancal, est assez obscur. Elle s'interrompt tout à coup :

« D'où vient que cette feuille que j'écris ne peut vous être envoyée sans mystère? Pourquoi ne peut-on laisser voir à tous les yeux ce que l'on oseroit offrir à la Divinité même? Assurément je puis appeler le Ciel, et je le prends à témoin de mes vœux, de mes desseins; je trouve de la douceur à penser qu'il me voit, m'entend et me juge; qu'est-ce donc que ces contradictions sociales, ces préjugés humains au milieu desquels il est si difficile de conduire son propre cœur, si le courage des sacrifices et la constance des caractères ne s'unissent à la pureté d'intention comme au dédain des vaines formules, pour conserver le fil des devoirs? Quand est-ce que nous nous reverrons? Question que je me fais souvent et que je n'ose résoudre. »

Je ne trouve pas dans ce langage la netteté habituelle de madame Roland : c'est une continuelle contradiction entre la fermeté rigoureuse des principes qu'elle accuse et la faiblesse qu'elle avoue. Ce cœur sait bien qu'il ne cédera pas, mais il se laisse aller à des langueurs qui ne refusent pas une espérance, qui doucement retiennent un captif :

« ... Dois-je avoir pour vous des alarmes et des craintes? Non, elles vous seroient injurieuses : pardonnez celles qui m'ont émue, à cette tendre inquiétude trop voisine de la faiblesse d'un sexe chez qui le courage même n'a pas toujours l'accent de la fermeté. »

Et plus loin :

« Les beaux jours que nous avons passés ici n'ont point été suivis d'autres qui leur ressemblent; le soir même de votre départ le temps a changé, et, par une singularité très-remarquable dans cette saison, il ne s'est point écoulé vingt-quatre heures dans toute la semaine où le tonnerre ne se soit fait entendre.

» Il vient encore de gronder; j'aime assez la teinte qu'il prête à nos campagnes; elle est auguste et sombre, mais elle seroit terrible qu'elle ne m'en inspireroit pas plus d'effroi. Les phénomènes de la nature, qui font pâlir le vulgaire et présentent même à l'œil du philosophe un aspect imposant, n'offrent à l'être sensible préoccupé de grands intérêts, que des scènes relatives et toujours inférieures à celles dont son propre cœur est le théâtre. »

Assurément cela est fort habilement dit. Le départ de Bancal a coïncidé avec des orages extraordinaires; la voix du tonnerre a éclaté, et il n'a rien moins fallu que la grande voix du devoir pour la couvrir. Ce sont des dédommagements donnés à l'amour, si voisin de l'amour-propre. — La correspondance publiée ne donne que les lettres de madame Roland. Je ne sais pourquoi, mais je ne serais pas surpris que madame Roland eût un peu exagéré la force du sentiment qu'avait exprimé Bancal, et qu'elle lui ait prodigué plus de consolations qu'il n'en avait besoin. Bancal était alors âgé de quarante ans, madame Roland de trente-six. — La suite de la correspondance est semée de traits charmants et d'une innocente coquetterie. Le grand mot de *devoir* y revient de temps en temps : « Heureuses celles dont les devoirs ne sont point contradictoires, et qui ne sont pas forcées de choisir entre les sacrifices de quelques-uns d'eux! 28 octobre 90. » — « Devoir!... j'aime à saisir partout ton image, etc. 26 janvier 91. » A cette époque, Bancal est parti pour Londres, où il a appris la mort de son père. Madame Roland l'engage à revenir en France; puis elle se ravise : elle craint que cette pressante invitation ne soit mal interprétée :

« Lanthenas vous a parlé dans la sincérité de son âme (en engageant Bancal à rentrer en France); dévoué aux soins d'un apostolat qu'il remplit avec un zèle et un oubli de soi-même vraiment admirables, il n'imagine pas qu'un citoyen français doive être ailleurs qu'au milieu de ses frères, et occupé d'autre chose que de les servir et de les éclairer. En applaudissant à sa conduite, qui ajoute à mon estime pour lui, je n'adopte pas exclusivement sa manière de voir. »

Chacun est juge de choisir le moyen qu'il juge le plus propre à servir son pays. Après avoir pris l'avis de Bosc, de Garan :

« Consultez-vous vous-même, en éloignant toute considération particulière. Aussi bien ces vents dont vous parlez me semblent ajouter un terrible poids aux raisons de demeurer. Dans tout cela, je n'aurai pas la fausse délicatesse de vous cacher que je vais à Paris; je pousserai même la franchise jusqu'à convenir que cette circonstance ajoute beaucoup à mes scrupules de vous

avoir invité au retour. Il y a dans cette situation une infinité de choses et de nuances qui se sentent vivement, quoiqu'on ne puisse les expliquer; mais ce qui est très-clair et ce que je vous exprimerai franchement, c'est que je ne voudrois jamais vous voir aux dépens d'aucune raison qui ait dû diriger votre marche et que vous auriez fait plier à des considérations passagères ou à des affections partielles.

» Rappelez-vous que si j'ai besoin du *bonheur* de mes amis, ce *bonheur* est attaché, pour ceux qui sentent comme nous, à une *irréprochabilité* absolue. Voilà le point où j'espère que nous nous retrouverons toujours, et il est assez élevé pour que nous puissions nous y réunir, malgré les vicissitudes du monde et l'étendue de l'espace. » 11 février 1791.

Ce sont, certes, de bonnes et fermes paroles; mais ce sentiment auquel on impose les barrières de la vertu, comme dira madame Roland, désire-t-on sincèrement qu'il s'évanouisse? Le 28 octobre 90 même, elle terminait sa lettre par ces mots :

« ... Il est minuit; je suis dans ce cabinet... où je ne pourrai bientôt plus faire de lectures solitaires, comme il m'arrive si souvent avant de me livrer au repos, car on me fait déloger; je vais occuper une chambre de passage, nouvellement distribuée et assez triste; mais enfin, partout où l'on est avec soi-même, on appelle les objets dont on se plaît à s'occuper. Adieu, mille fois; ou plutôt, jamais adieu. »

Quels mots substituer aux points que madame Roland a placés après *cabinet?*... Une autre fois, elle dit : « Est-ce donc une loi générale pour les corps et les individus de s'altérer dans leur essence par leur propre durée? Ah! sans doute, il est des âmes, il est des sentiments qui ne sont point soumis à cette loi désolante. 12 janvier 91. » Il est vrai que ces lettres sont antérieures à celle où elle exige une *irréprochabilité* absolue. A partir de ce moment, la correspondance devient presque absolument politique. Les amis restent unis dans l'amour de cette patrie *qui leur devient tous les jours plus chère par les soins qu'elle leur coûte.* La passion est une passion d'action, une vraie fièvre révolutionnaire. Au milieu de ses défiances, de ses colères, de ses doutes et de ses joies, madame Roland ne se dissimule pas

ce que coûtera le but auquel elle aspire de toutes les forces de son âme. Pour elle, elle a déjà fait son sacrifice :

« Ce seroit folie que de s'attendre à la paix, nous sommes voués aux troubles pour toute cette génération, et ils nous seront moins funestes que ne pourroit l'être la sécurité. L'adversité forme les nations comme les individus, et la guerre civile même, tout horrible qu'elle soit, avanceroit la régénération de notre caractère et de nos mœurs. Il faut être prêt à tout, même à mourir sans regret, car du sang des honnêtes gens jailliroient la haine puissante des passions qui l'auroient fait répandre, et l'enthousiasme des vertus dont ils auroient donné l'exemple. » 5 mai 1791.

Elle est prête à prendre sa place dans la Révolution, bien loin de celles que l'*ignorance* et la *faiblesse* enchaînent à des *vanités* misérables :

« J'entends répéter de tous côtés, ce que vous exprimez, qu'il y a à présent bien peu de femmes patriotes. *Ignorance* et *faiblesse* me semblent les mots de l'énigme; elles sont la source de cette misérable *vanité* qui dessèche tout sentiment généreux, qui répugne à l'esprit de justice et d'égalité; c'est la faute de ce siècle et de l'éducation bien plus que celle du sexe. La même sensibilité qui se disperse et s'atténue sur des bagatelles d'où elle se résout en égoïsme et en sottise, peut aisément se concentrer et se subliminer sur de grands objets; et sans doute ce ne seront pas des religieuses qui les montreront à de jeunes cœurs. » 20 juin 1791.

Elle a déclaré guerre ouverte au catholicisme, à ses ministres et même à ses croyants. Dans son admiration pour les Anglais, elle se révolte à la seule pensée que des patriotes libéraux puissent être chrétiens fervents :

« M. Lanthenas prétend qu'il y a à Londres plus de gens religieux que partout ailleurs en Europe; moi, je crois qu'il y a plus que tout autre part des esprits indépendants qui rejettent toute croyance, et je pense que nous avons raison tous deux. »

Au point de vue de l'histoire de ce temps, cette correspondance est fort intéressante. Madame Roland suit les péripéties de la bataille révolutionnaire engagée autour d'elle avec une émotion qu'elle vous communique. Les observations piquantes abondent. Elle dit de Mirabeau ce qu'on

peut dire de tant d'hommes à réputation surfaite, qu'il est mort à propos pour sa gloire. Elle ne croit pas qu'il ait été empoisonné : « Assez de causes se sont réunies pour sa destruction. Mirabeau fit un souper de plaisir, le samedi, avec mademoiselle Coulon, qui désirait faire sa conquête. Il la conduisit chez lui et la fêta très-bien, dit-on. Le lendemain, il se rendit à la campagne, où madame Le Jay lui fit une vie de mégère. Il l'apaisa très-généreusement. » Quand on étudie un personnage, il faut le considérer sous toutes les faces : cette page est une face de la manière de madame Roland.

Elle était à Paris depuis le 7 mars 1791, les yeux fixés sur le cratère du volcan qu'elle sentait bondir sous ses pieds. Lanthenas et son mari étaient placés à côté d'elle, et tour à tour prenaient la plume pour commencer ou finir ses lettres. Elle suivait avec ardeur les travaux de la société des Jacobins et de l'Assemblée constituante. Aux Jacobins, elle assistait à ces séances où, *avec un transport inexprimable, genou en terre, épée nue à la main,* on faisait serment *de vivre libre ou de mourir.* A l'Assemblée, elle entrait en relations avec Buzot, époque décisive pour la vie de son cœur. A la date du 20 juin, elle écrit : « Le tribunal criminel est fortement organisé : Robespierre, accusateur public ; Pétion, président; Buzot, substitut. » En ce temps-là, elle marche avec Robespierre, elle gourmande la paresse babillarde des jacobins; elle trouve la vigueur de Danton peu éclairée, parce qu'il se montrait partisan d'une régence après le retour de Varennes.

« Pétion, écrit-elle, a été envoyé au-devant du roi. Buzot sort de maladie et peut à peine se faire entendre; heureusement que Robespierre est là; il empêchera l'Assemblée de prendre une résolution fatale à la nation et à la liberté.

» Quant à nous, voici ce que nous pensons et ce que nous disions à Buzot après minuit. Remettre le roi sur le trône est une ineptie, une absurdité, si ce n'est une horreur; le déclarer en démence, c'est s'obliger à nommer un régent, etc. Faire le procès à Louis XVI seroit sans contredit la plus grande, la plus juste des mesures, mais vous êtes incapable de la prendre, etc. Eh bien! mettez-le, non en *interdit* proprement dit, mais en *suspens.* »

Le conseil donné à Buzot *après minuit*, le 24 juin, alors qu'il sortait de maladie et pouvait à peine se faire entendre, trace la conduite qui fut tenue par l'Assemblée nationale, et qui aboutit, le 14 juillet 1791, à la suspension de l'autorité royale et à la mise en jugement de Louis XVI le 3 décembre 1792. Ainsi, les événements marchèrent au gré de l'impatience de madame Roland, et on saisit ici le point de départ de son influence sur Buzot.

Il s'en faut de beaucoup que les appréciations de madame Roland sur les hommes soient en 1791 ce qu'elles seront en 1793. Elle s'indigne que Robert ait été maltraité comme membre des Cordeliers, que *les feuilles de Marat soient déchirées par les satellites de La Fayette;* elle montre bien le jeu absurde des constitutionnels, qui laissent avilir le roi dans l'opinion, « ce qui est juste et facile, » et qui veulent le faire regarder comme indispensable dans la Constitution. Elle dit plus loin :

« D'après ce qui se passe (l'inertie du peuple, à son sens), il est évident qu'il eût été meilleur pour la liberté que le roi ne fût pas arrêté, parce qu'alors la guerre civile devenant immanquable, la nation allait forcément à cette grande école des vertus publiques. C'est une chose cruelle à penser, mais qui devient tous les jours plus frappante, que nous devons rétrograder par la paix et que nous ne saurions être régénérés que par le sang. Caractère léger, mœurs corrompues ou frivoles, voilà des données incompatibles avec la liberté, qui ne peuvent être changées que par l'adversité. »

Pensée audacieuse, sentiment généreux, puisqu'il dérive de l'amour du bien général, vœu qu'ont expié cruellement ceux qui l'ont formé. Cette régénération de la nation dans le sang ne s'est pas faite par la guerre civile, comme s'y attendait madame Roland, par la lutte sur le champ de bataille; elle s'est faite par l'assassinat juridique, par l'échafaud. Non, jamais le but ne justifie le moyen injuste et sanglant! le sang retombe sur la tête non pas seulement de qui le verse, mais de qui ne le repousse pas.

Qui sait d'ailleurs si la connaissance du sort qui l'attendait eût fait revenir madame Roland sur ce langage? Qu'eût-elle

dit si, dans la prison de l'Abbaye, déchirée par les imputations horribles de la feuille d'Hébert, on lui eût remis sous les yeux ce qu'elle écrivait le 13 août 1790?

« Je trouve bien faibles les prétendus patriotes qui craignent la calomnie ou la censure, et qui par cette raison voudroient des lois sur la presse... Qu'importe qu'on soit calomnié, pourvu qu'on soit innocent et toujours prêt à le prouver?... Il faut (la vertu) qu'elle soit attaquée pour devenir forte, et ce sont les dangers qui la rendent sublime. — Je voudrois que l'Assemblée déclarât, comme l'un des droits imprescriptibles de l'homme et loi constitutionnelle de l'État, *la liberté indéfinie de la presse;* je ne crois pas sans cela à notre régénération. »

Ce qu'elle eût dit?—Elle eût répondu sans doute par ces admirables paroles de sa lettre du 18 août 90 :

« C'est un phénomène sans exemple que la régénération d'un empire faite paisiblement; c'est probablement une chimère. L'adversité est l'école des nations comme celle de l'homme, et je crois bien qu'il faut être épuré par elle pour valoir quelque chose.

» En nous faisant naître à l'époque de la liberté naissante, le sort nous a placés comme les enfants perdus de l'armée qui doit combattre pour elle et la faire triompher; c'est à nous de bien faire notre tâche et de préparer ainsi le bonheur des générations suivantes. »

Ce sentiment si noblement exprimé, il n'absout pas seulement madame Roland de ses erreurs, il absout la Révolution tout entière, tous ceux qui y mirent la main avec des intentions pures et la sainte volonté du bien.

Madame Roland ajoute : « Au reste, on trouve son propre bonheur dans un aussi glorieux ouvrage. Combattre pour combattre, n'est-il pas plus doux de le faire pour la félicité de toute une nation que pour la sienne particulière? » Et, faisant allusion peut-être aux orages de son propre cœur : « Qu'est-ce autre chose la vie du sage, dans l'état social, qu'un combat perpétuel contre les préjugés et les passions? »

Sous le rapport historique, il est curieux de voir l'étrange ardeur de ces modérés qui ont fait la première et la seconde

phase de la Révolution, et qui auraient voulu l'arrêter là, non sur les bords, mais sur la pente de l'abîme. Les Montagnards n'ont été que les ouvriers logiques et impitoyables de la dernière heure. Aucun d'eux n'a été plus violent que madame Roland lorsqu'elle dit : « Le roi est tombé au dernier degré de l'avilissement; il s'est montré à nu par son équipée; il n'inspire que du mépris. On a effacé de partout son nom, sa figure, ses armes. Les notaires ont été obligés d'enlever les fleurdelisés qui désignoient leurs maisons; sa personne n'a plus d'autres dénominations que celles de Louis le Faux ou du *gros cochon;* des caricatures de toute espèce le présentent sous des emblèmes non les plus odieux, mais les plus propres à nourrir et augmenter le dédain. Le peuple se porte de lui-même à tout ce qui peut exprimer ce sentiment, et il est impossible qu'il revoie jamais sur le trône un être qu'il méprise aussi complétement. » Là fut la principale et la plus grave des inconséquences qui perdront les modérés. Si on eût dit à madame Roland, à ce moment même, le 1er juillet 1791 : en avilissant Louis XVI, en le détrônant, en le faisant juger, vous l'envoyez à l'échafaud, — elle eût reculé avec épouvante. Pourtant cet enchaînement de conséquences était presque rigoureux, car que faire d'un roi détrôné parce qu'il est avili, criminel, puisqu'il est mis en jugement? — De la fièvre de madame Roland et de ses amis, en 1791, l'air est comme imprégné.

« On vit ici dix ans en vingt-quatre heures; les événements et les affections s'entremêlent et se succèdent avec une singulière rapidité; jamais d'aussi grands intérêts n'avoient occupé les esprits; on s'élève à leur hauteur, l'opinion s'éclaire et se forme au milieu des orages et prépare enfin le règne de la justice. »

Puis, elle rend compte d'une séance des Jacobins où Brissot attaque l'inviolabilité de l'autorité royale, et établit que non-seulement le roi peut être jugé, mais qu'il doit l'être :

« Ce n'étoit plus un simple orateur, c'étoit un homme libre, défendant la cause du genre humain avec la majesté, la noblesse et la supériorité du génie même de la liberté. Il a convaincu les esprits, électrisé les âmes, commandé ce qu'il a voulu; ce n'étoient pas des applaudissements, c'étoient des cris, des trans-

ports; trois fois l'Assemblée, entraînée, s'est levée tout entière, les bras étendus, les chapeaux en l'air, dans un enthousiasme inexprimable. Périsse à jamais quiconque a ressenti ou partagé ces grands mouvements, et qui pourroit encore reprendre des fers ! »

Quel admirable tableau ! quelle éloquence dans le cri qui le termine !... Dominée par cet enthousiasme ardent qu'elle décrit et qu'elle partage, madame Roland finit en ces termes cette lettre pleine de fougue un peu sauvage et de grandeur héroïque : « Enfin, j'ai vu le feu de la liberté s'allumer dans mon pays. Il ne sauroit s'éteindre, les derniers événements l'ont alimenté; les lumières de la raison se sont unies à l'instinct du sentiment pour l'entretenir et l'augmenter. Il faudra bien qu'il dévore jusqu'aux restes du despotisme et qu'il fasse crouler tous les trônes. Je finirai de vivre quand il plaira à la nature : mon dernier souffle sera encore le souffle de la joie et de l'espérance pour les générations qui vont nous succéder. » Ce souffle, il part du cœur vaste et profond que Marie Phlipon montrait aux demoiselles Cannet étreignant d'une fraternelle sympathie la patrie et le genre humain.

A cet enthousiasme il était naturel que le découragement succédât vite. Madame Roland avait écrit ces pages brûlantes le 11 juillet. Six jours après, elle disait, désespérée par les oscillations de la lutte et troublée par de vagues et obscures rumeurs d'assassinat :

« Je ne saurois vous peindre la situation où nous sommes; je me sens environnée d'une silencieuse horreur; le cœur s'affermit dans un calme solennel et triste, prêt à tout sacrifier plutôt que de cesser de défendre les principes, mais ignorant le moment où ils pourront triompher, et ne formant d'autre résolution que de donner un grand exemple. »

Les événements ont trompé les espérances de madame Roland. Le rassemblement du Champ de Mars, dont le but était de provoquer la déchéance du roi, a été dissipé par la force; tous les membres de l'Assemblée qui faisaient partie des Jacobins et des Cordeliers, après la demande de la mise en jugement de Louis XVI faite par leur réunion, en sont

sortis, à l'exception de six. Le *ménage* revient aux projets d'acquisitions de terre et d'établissement à la campagne avec Bancal et Lanthenas. Bancal est chargé de l'acquisition, qui ne doit pas dépasser cinquante mille écus. Roland pourrait mettre jusqu'à soixante mille francs, Lanthenas trente mille; Bancal fournirait le reste. En attendant, il faut quitter Paris et la vie politique, car Roland ne sera pas élu à Lyon. Madame Roland est revenue à Villefranche, a embrassé sa fille, *attendrie de son retour au delà de toute expression :* « Je n'oublierai jamais le moment délicieux où elle s'est précipitée dans mes bras, où nos pleurs et nos sanglots se sont confondus. Mais si son absence lui a fait sentir son cœur, le temps ne lui a encore valu aucune connoissance, donné aucune idée; elle n'a ni mémoire ni goût, nulle envie de rien savoir, sinon que je l'aime, et peu de faculté pour rien autre que de me payer de retour. » Madame Roland aimait passionnément sa fille; mais si sa tendresse était satisfaite par un retour de tendresse égale, son orgueil ne l'était point complétement. Elle eût voulu dans Eudora cette précocité de talents, ces facultés brillantes qui s'étaient manifestées chez elle de si bonne heure. Elle parle de ses déceptions avec un dépit où il faut faire la part de cette ambition naturelle à tous les pères et à toutes les mères. La fille de madame Roland fut une pieuse et noble femme, dont la conduite fut assurément digne du nom qu'elle avait reçu. Elle n'a point cherché à sortir de l'obscurité d'une situation médiocre où elle a trouvé la douceur de la vie et la paix du cœur. Elle avait sans doute pris pour règle cette sage parole de sa mère : « Les hommes ne sont pas *nés pour être écrivains*, mais citoyens et pères de famille avant tout; les femmes ne sont pas faites pour partager toutes les occupations des premiers : elles se doivent entièrement aux vertus, aux sollicitudes domestiques, et elles ne sauroient en être détournées sans intéresser et altérer leur bonheur. » (Lettre du 28 octobre 90.)

Le 11 septembre 1791, les dispositions d'esprit de madame Roland n'étaient point en rapport avec ce langage parfait. Au moment *de tomber dans toute la nullité de la province*,

elle se désole. Il est vrai que c'est en pensant à ce qui va manquer à l'éducation de sa fille. Mais ne se trompe-t-elle point? Où elle croit voir l'intérêt d'Eudora, n'y a-t-il pas principalement un vif regret de quitter Paris et de renoncer à ce grand théâtre digne de son activité? A peine s'est-elle éloignée de la capitale, que la vie semble s'arrêter autour d'elle. La correspondance avec Bancal languit. Elle est seule : Lanthenas est resté à Paris, Roland n'est point de retour. D'un ton enjoué et ému, elle querelle l'amitié paresseuse :

« Qu'êtes-vous donc devenu, mon ami? Je ne puis m'expliquer votre silence. Il m'inquiète et m'afflige plus que je ne saurois vous dire, » 24 septembre. — « Je ne sais ce que c'est que l'amitié pour tant de gens qui parlent d'elle, mais c'est à mes yeux le plus doux sentiment qui puisse lier les cœurs... Soutien de la raison qu'elle embellit, consolation des maux qu'elle partage, elle rend la pratique du bien plus facile, et nous aide à combattre les passions dont la vertu peut exiger le sacrifice. »

Si l'amitié est pour lui telle qu'elle aime à le croire, elle s'étonne qu'après des mois d'absence il n'ait pas fait part de ses impressions et de ses pensées. Quelles que soient ses réflexions, elle croit à un guide plus sûr pour les âmes que la philosophie et l'observation : c'est le *sentiment*. « Or, celui-ci ne me permet pas plus de douter de mon ami que de l'amitié elle-même, objet sacré de mon culte. » Puis elle s'interrompt pour accuser réception d'une lettre que Bancal a écrite depuis son retour de Londres : « Parmi les choses qui m'ont infiniment touchée, j'ai été plus particulièrement pénétrée de ces paroles douloureuses : « Que ma situation » est changée depuis peu de mois! Combien *de pertes irré-* » *parables* j'ai faites! » Bancal des Issarts a eu le malheur de perdre son père. Quelles autres pertes a-t-il faites? Voilà ce qui préoccupe terriblement son amie. A-t-il craint de ne plus retrouver dans son pays les affections qu'il y avait laissées?

« Je me suis encore demandé s'il n'y avoit point, dans ce qui suit immédiatement cette expression et qui respire une profonde mélancolie, une part de l'exagération aimable et touchante qui naît de l'excès même de la sensibilité, ou qui amène le désir

d'exciter celle d'autrui? Mon ami n'a pas besoin de cette ressource, et je n'ai pas cru non plus qu'il l'ait employée. Jugez de ma franchise par l'aveu de ces écarts d'imagination et par cette franchise du prix que mon cœur et mes opinions attachent à l'éternelle et sainte amitié. Je suis interrompue; adieu. »

Cette lettre a dû suivre de près la précédente, datée du 24 septembre 1791. — Nous tombons alors brusquement au 23 mars 1792. Madame Roland fait connaître à Bancal la composition du nouveau ministère où son mari venait d'être appelé : « Vous serez étonné autant que lui, sans doute.... Le petit appartement de la rue de la Harpe continue de s'arranger : c'est une retraite qu'on doit toujours avoir sous les yeux, comme certains philosophes y tiennent leur cercueil. » On vit bien vîte à cette heure; et le petit appartement de la rue de la Harpe aura eu à peine le temps d'être arrangé qu'il sera le refuge dans la tempête. « Le temps me dévore », écrit madame Roland le 30 août (et cependant elle trouve qu'il marche trop lentement au gré de sa fièvre); « on lanterne... Je ne crains point les ennemis, parce que j'ai fait mon calcul sur la vie et que je méprise la mort; mais je suis en enfer quand on ne marche pas vite, ferme, et qu'on ne frappe point juste et fort. » Ce mot est à peine dit que la Révolution commence à frapper trop fort : « Si cela continue, nous ne pouvons manquer de finir bientôt, et ce sera peut-être par le peuple de Paris plutôt encore que par les Prussiens. 2 septembre 1792. » *Son âme est inaccessible à la crainte* dans le chaos où les agitateurs ont jeté la Révolution. Pendant qu'on massacre dans les prisons, elle parle de l'opportunité du déplacement du siége de l'Assemblée : « Washington fit bien déplacer le Congrès, et ce n'étoit point par peur. » Cette idée de transporter dans une autre ville le gouvernement de l'État, idée de dépit, qui n'était ni pratique, ni réfléchie, ni sérieuse, a contribué plus que toute autre à la perte de la Gironde.

« Nous sommes sous le couteau de Robespierre et de Marat, » s'écrie-t-elle trois jours après, le 5 septembre. Et le 9 du même mois :

« Marat affiche tous les jours les plus affreuses dénonciations

contre l'Assemblée et le Conseil; vous verrez qu'on immolera l'une et l'autre. Vous ne croirez cela possible qu'après l'action, et vous en gémirez en vain. Mon *ami* Danton conduit tout; Robespierre est son mannequin, Marat tient sa torche et son poignard; ce farouche tribun règne, et nous ne sommes que des opprimés, en attendant que nous tombions ses victimes.

» Si vous connoissiez les affreux détails des expéditions! Les femmes brutalement violées avant d'être déchirées par ces tigres, les boyaux coupés, portés en rubans, des chairs humaines mangées sanglantes!... Vous connoissez mon enthousiasme pour la Révolution, eh bien, j'en ai honte! Elle est ternie par des scélérats, elle est devenue hideuse! Il est avilissant de rester en place... Adieu; faites comme Louvet à la Convention, faites-y comme mon mari, si ce peut être encore un honorable moyen de salut; s'il est trop tard pour nous, du moins sauvez le reste de l'empire des crimes de ces factieux. »

Au milieu des luttes entre la Montagne et la Gironde, Bancal resta l'ami de madame Roland, à laquelle il avait confié sa passion pour une demoiselle W...[1]. Il en reçut, à

[1] Quand on s'occupe avec intérêt d'un sujet, on veut éclaircir tout ce qui s'y rattache de loin et de près. Les monographes connaissent cette passion de curiosité qui fait consacrer parfois plus de temps aux questions accessoires qu'aux principales. Nous nous sommes demandé quelle était cette demoiselle W..., amie de Bancal et amie de madame Roland. Nous avons trouvé qu'il s'agissait de miss Maria Williams. Un mot d'elle, ensuite nous produirons nos preuves.

Williams (miss Helena-Maria), née à Londres en 1759, est morte à Paris le 15 décembre 1827. Elle avait publié, à l'âge de dix-huit ans, un poëme, *le Pérou*, qui lui avait valu des témoignages d'estime de la part des meilleurs juges de ce temps-là. Les réformes que promettait la Révolution française l'attirèrent à Paris. Une communauté d'idées, de vues, la rapprocha de Pétion, de Vergniaud, de madame Roland et d'autres girondins. Elle faillit périr avec eux, fut détenue au Luxembourg, parvint à s'échapper, et se retira en Suisse, d'où elle sortit pour revenir à Paris après la tourmente révolutionnaire. Elle n'a pas cessé d'y habiter depuis. Son livre, *Souvenirs de la Révolution française*, est intéressant, parce qu'elle a vu les hommes et les choses et qu'elle en parle avec un sens droit et une raison éclairée par l'expérience. Nous reproduirons plus loin le jugement qu'elle a porté sur madame Roland.

Le soupçon qu'elle pouvait bien être la femme aimée par Bancal s'est produit dans notre esprit à la lecture du passage suivant de ses *Souvenirs de la Révolution française*, p. 39 : « Louis XVI fut condamné à une

cette occasion, des conseils, des encouragements, une assistance prêtée avec une bonne grâce parfaite. Je ne jurerais pas que la sainte amitié ne perdit rien de son ancienne ardeur à la suite de ces services délicats; cependant nous voyons Bancal dénoncé et mentionné par Hébert au nombre des assidus les plus zélés du salon de madame Roland.

Appelé en témoignage par Anacharsis Clootz contre Buzot, accusé de fédéralisme, Bancal publia une réponse au factum de Clootz :

« Vous me prêtez vos rêveries sur un gouvernement universel; vous dites que dans une conversation chez Roland, j'ai, à défaut

faible majorité : quelques voix miséricordieuses de plus, et le monarque était sauvé! Je crois que mes remontrances lui ont procuré un vote pour la vie sans condition, et je me rappelle toujours ce petit succès de mon éloquence avec quelque joie. Je plaidai pour lui auprès de plusieurs de ses juges; il n'y en eut qu'un qui m'écouta, ce fut M. Bancal des Issarts. » Or l'époque du procès de Louis XVI coïncide avec celle de la liaison avec mademoiselle W...

La dernière lettre datée du recueil des *Lettres autographes de madame Roland* à Bancal des Issarts porte la date du 14 octobre. Dans une lettre placée après celle-là, et postérieure selon toute apparence, on lit :

« Je me suis affligée de vos chagrins, j'ai besoin d'apprendre ce qui vous concerne... Songez qu'une véritable passion ne connaît point d'obstacle, dès que la vertu n'est pas contre elle; votre constance doit toucher une personne estimable et finira par vous mériter sa main. Si vous croyez que je puisse être utile dans la maison W..., j'irai, et je m'y conduirai comme vous le jugerez meilleur, c'est-à-dire en paraissant ignorer ou non l'objet et la nature de vos affections. »

La maison W... est la maison Williams. Voici le passage d'une lettre de madame Roland, la dernière du Recueil, qui lève tous les doutes :

« Ou je n'entends absolument rien au cœur humain, ou vous devez devenir le mari de mademoiselle..... si vous vous conduisez bien et qu'elle demeure ici trois mois... M. W... vous accorde estime, intérêt, amitié, sympathie; méritez sa reconnoissance et son attendrissement; gémissez *avec elle* du sujet mélancolique de ses regrets. » Ces initiales M. W. se rapportant à une femme, ne désignent-elles pas évidemment Maria Williams que Bancal devait voir à cette époque (fin de 1792 ou commencement de 1793), et qui était de la société de madame Roland, comme le prouve l'éloge qu'elle en a fait? Au reste, madame Roland s'est trompée dans ses pronostics. Bancal, qui ne s'est marié qu'en 1798, n'épousa pas M. W...

de vos poumons, complétement réfuté Buzot qui, selon vous, soutenoit le système fédératif.

» Comme je ne veux pas qu'on m'attribue ni le bien ni le mal que je n'ai pas fait, et que l'homme public doit compte de ses opinions et de ses actions au public, je dois déclarer que ce n'est pas dans votre sens que j'ai combattu Buzot, et que je ne l'ai pas combattu comme fédéraliste [1]. »

Ayant été accusé par Poultier d'avoir reçu sur les fonds du ministère de l'intérieur 386 livres pour rolandiser les départements par une publication intitulée *le Nouvel ordre social,* il établit que, loin d'y avoir gagné, il avait dépensé de sa bourse 600 livres.

Bancal fut envoyé par la Convention à l'armée du Nord, le 30 mars 1793, afin d'y surveiller les opérations de Dumouriez; il fut livré aux Autrichiens le 1er avril, et échangé en décembre 1795, avec ses collègues, contre madame la duchesse d'Angoulême. Dans le rapport qu'il fit à la Convention sur sa captivité, il dit :

« Je n'essayerai pas, citoyens, de vous peindre mes douleurs pendant cette dernière année. J'ai vu presque chaque jour une mort présente, une mort prochaine; j'ai vu une potence longtemps attachée dans la guérite du sentinelle qui étoit en face de mon logement... J'ai été souvent privé de nourriture et de sommeil; j'ai beaucoup souffert... mais Dieu, que je n'ai pas cessé d'implorer, ne m'a point abandonné... »

Il avait beaucoup souffert, mais ces souffrances de la captivité lui avaient épargné l'alternative ou de partager le sort de madame Roland, ou de renier l'ardente amitié dont elle l'avait honoré.

Bancal fut membre du conseil des Cinq-Cents, et, après sa sortie du Corps législatif, il se retira près de Clermont-Ferrand, dans sa terre de Bonneval, où, s'étant marié, il se consacra entièrement à l'éducation de ses enfants.

[1] Ce passage éclaircit ce que dit madame Roland dans ses *Mémoires*, page 268.

§ IX.

MADAME ROLAND AU MINISTÈRE.

Ce n'est point ici le lieu de raconter *in extenso* les actes de Roland dans ses ministères; madame Roland a fait cet exposé assez longuement et à deux reprises. Je ne rappellerai que les dates; je ne m'arrêterai que sur les points laissés un peu obscurs par son récit, et sur les crises décisives où sombrèrent sa fortune et celle de ses amis.

Roland était revenu à Paris le 15 décembre 1791 (p. 239, 346).

On le nomma, dans les premiers mois de 1792, au comité de correspondance des Jacobins, société qui était le foyer du mouvement révolutionnaire et où dominait alors le parti de Brissot.

Le 24 mars, Roland, par l'influence de Brissot, fut appelé au ministère de l'intérieur (p. 348). On l'avait choisi, malgré son obscurité, parce qu'il était laborieux, instruit et sincèrement dévoué à la cause de la Révolution. Il s'y regarda comme une sentinelle vigilante placée dans un camp ennemi pour en surveiller les menées, en divulguer les secrets, en déjouer les opérations. Aussi, il ne travaille qu'à réduire la royauté à l'impuissance. A l'insu de Louis XVI, ses ministres proposent à l'Assemblée de former un camp près de Paris, en appelant de chacun des cantons du royaume cinq hommes; et quatre jours après, le 8 juin, l'Assemblée décrète en effet la réunion sous les murs de Paris d'un camp de vingt mille hommes. C'est le grand moyen avec lequel on achèvera de ruiner, en la paralysant, l'action du pouvoir exécutif.... Un jour, les mêmes hommes voudront employer contre le parti de Marat le moyen qui leur avait si bien réussi contre la royauté; ils demanderont pour la Convention la protection d'une garde départementale.

Le 13 juin, Louis XVI renvoie son ministère; mais le camp est formé, mais des hommes résolus sont accourus et n'attendent qu'un signal pour se ruer à l'assaut des Tuile-

ries, mais le ministre a communiqué dès le 10, à la Convention, une lettre au roi qui justifie toutes les accusations auxquelles le monarque était en butte de la part de ses ennemis.

Cette lettre, destinée à avoir un grand retentissement, madame Roland l'avait écrite : « Elle fut tracée d'un trait, dit-elle, comme à peu près tout ce que je faisois en ce genre. » D'un trait, je le crois; son excuse est dans la spontanéité de l'acte. La précipitation et l'imprévu des événements sont tels en ce temps-là, que les résolutions ne sont guère préméditées; elles se produisent instantanément au moment où elles naissent. Madame Roland, en cela comme dans le reste, exprime parfaitement l'époque : « Sentir la nécessité, la convenance d'une chose, dit-elle, concevoir son bon effet, désirer de le produire, et jeter au moule l'objet dont cet effet devoit résulter, n'étoient pour moi qu'une même opération. » Elle s'était efforcée constamment d'exciter contre la cour la défiance de Roland, disposé à se laisser gagner par la bonhomie de Louis XVI. Au sortir du conseil, il n'avait rien de plus pressé que de raconter à sa femme ce qui s'était dit, ce qui s'était fait : « Nous avions mis en communauté, dit-elle, nos connaissances et nos opinions. » Une communauté où il n'y a point équilibre de forces, est pour le plus fort une forme de la toute-puissance.

Que penser d'un ministre qui prend une lettre écrite *d'un trait* par sa femme, et qui en fait l'acte décisif de sa vie politique?... Madame Roland croyait cependant rester étrangère à l'administration; tout au plus rédigeait-elle des circulaires. Mais en ce temps d'impuissance administrative absolue, je ne vois pas que l'administration ait été autre chose qu'une rédaction de circulaires. Elles abondent dans la courte carrière de Roland; la part qu'y a eue sa femme nous obligera à y revenir.

Elle eût voulu faire plus : « Je suis avide de bonheur, je l'attache au bien que je fais et je n'ai pas même besoin de gloire; je ne vois dans ce monde de rôle qui me convienne que celui de providence. » Les cœurs généreux ont tous eu cette ambition, difficile à satisfaire.

Au surplus, elle abdique bien formellement ce rôle de

providence lorsqu'elle montre tant de satisfaction de la disgrâce de son mari. Servan étant venu lui dire : « Félicitez-moi, je suis chassé. — Je suis bien piquée, répliqua-t-elle, que vous ayez le premier cet honneur, mais j'espère qu'il ne tardera pas d'être décerné à mon mari. » Il le fut en effet, et elle put écrire : « L'utilité et la gloire suivoient la retraite de mon mari. Je n'avois pas été fière de son entrée au ministère, je le fus de sa sortie. » Roland parvint du coup à la popularité. — Il y a pourtant une satisfaction meilleure que celle qu'apporte la popularité : c'est celle que donne la conscience. Je suis surpris que madame Roland la goûtât encore après la triste expérience qu'elle avait faite. Quand elle s'écrie : « Brillantes chimères, séductions qui m'aviez charmée, l'effrayante corruption d'une immense cité vous fait évanouir! Je dédaignois la vie, votre perte me la fait haïr, et je souhaite les derniers excès des forcenés. » Ce cri désespéré impliquait la confession d'erreurs qui firent plus d'une victime.

Madame Roland, dans ce premier passage au ministère, avait commencé à donner des dîners que les grâces et l'esprit de la maîtresse de maison, plus encore que le rang du ministre, rendirent célèbres et recherchés [1]. On avait des fonds secrets : les ministres les employèrent à balancer l'influence de la cour et de la liste civile par des instructions populaires répandues à profusion. Louvet fit la *Sentinelle*, qu'on placardait en affiches. Plusieurs numéros, dit-il dans ses *Mémoires*, furent tirés à vingt mille [2]. — C'est ainsi, dans ce temps-là, que roi et ministres gouvernaient de concert.

[1] « Des dîners chez Clavière, Roland et de Graves, m'avaient mis en liaison avec Dumouriez; ces dîners étaient souvent remarquables par cette gaieté d'esprit qu'aucune situation n'ôte aux Français quand ils sont réunis en société, et qui était naturelle à des hommes contents d'eux et flattés de leur élévation. Le présent leur cachait l'avenir. On oubliait les soins du ministère. On s'arrangeait dans ses hôtels comme pour y demeurer toujours. Madame Roland *seule, en voyant les dorures des appartements*, répétait *que c'était pour elle le luxe d'une auberge. C'était Louvet, c'était* Dumouriez qui charmaient les conversations. » *Souvenirs sur Mirabeau*, d'Étienne Dumont, p. 414.

[2] Il dit ailleurs, en parlant de madame Roland : « La lettre au roi, les

Le roi n'eut pas sans doute d'ennemis plus vifs que les ministres renvoyés. Madame Roland, qui plus tard rendit presque justice à Louis XVI, avait sonné la retraite comme une victoire. — Pourquoi cette colère contre la cour, dans laquelle Roland était tombé un beau jour avec des souliers à lacets au lieu de souliers à boucles, rompant brutalement avec l'étiquette, au lieu de se plier aux usages du lieu où il entrait? Cette colère date de loin. Nous en avons surpris l'accent dans une lettre de Marie Phlipon à Sophie Cannet. Était-ce jalousie, était-ce envie, était-ce instinct? Madame Roland se croyait-elle la rivale déclassée de Marie-Antoinette? ou plutôt n'était-ce point l'esprit de ce siècle, ennemi de toute autorité fondée sur la tradition, qui remuait en elle?

En juillet, la victoire paraissait encore bien incertaine. Dans le petit salon de la rue de la Harpe où se rassemblaient Barbaroux, Servan et plusieurs autres, il était déjà question de république; mais l'Assemblée législative, flottante et incertaine, n'inspirait qu'une médiocre confiance. C'est alors, selon madame Roland, que, dans l'hypothèse d'une lutte désespérée avec la cour, l'idée d'une fédération départementale apparut comme la ressource extrême et la chance de salut. « Le Midi proclamera la république! » dit l'impétueux Barbaroux. Tous applaudirent avec transport. On compta sur la province pour combattre la cour; plus tard on comptera sur elle pour contenir la Convention. Ce fut l'erreur du petit groupe dont madame Roland a été l'inspiratrice. La force qui brusque les situations et improvise violemment les solutions n'était point là.

Le 10 août en est la preuve. Les révolutionnaires les plus décidés partagèrent la stupeur de la royauté foudroyée. L'empire d'une puissance mystérieuse, la Commune, allait commencer.

On revint bientôt de cette surprise; et de l'œuvre consommée chacun revendiqua hautement sa part de profit et

belles harangues contre les assassins, placardées contre les murs de Paris aux jours mêmes des assassinats, la plupart des rapports faits à l'Assemblée par Roland, tous ces écrits, monuments impérissables de grandeur d'âme et de talent, appartiennent à cette femme étonnante. »

d'honneur. La France entière, à les en croire, avait fait le 10 août, ce coup de main de quelques obscurs factieux. Roland reparut triomphant au ministère avec les ministres patriotes, avec Danton.

Roland commença par renouveler ses bureaux. Champagneux, appelé de Lyon, reçut le secrétariat général; Lanthenas, le bureau des sciences et des arts. Madame Roland régnait par tout ce monde sorti du salon où se pressaient ses admirateurs.

§ X.

LE GOUVERNEMENT, LA RÉPUBLIQUE, LES PRINCIPES, LES SCRUPULES.

Mais régner ne suffit point : il faut gouverner, tâche difficile en tout temps, et difficile surtout quand les institutions n'existent plus, lorsque les lois sont muettes, et que la violence qui a tout renversé n'a rien fondé encore.

Il y avait à côté de Roland un homme prodigieux, c'est la Révolution en chair et en os. Des expédients au lieu de principes, de l'emportement au lieu d'éloquence, des passions bestiales ou superbes dans un corps d'athlète laid à faire peur; sans foi ni loi, et splendide par l'audace comme d'autres par le génie. Sa parole triviale s'élevait si haut parfois, qu'il semblait que l'âme de tout un peuple fût passée dans la poitrine de ce Mirabeau de la rue.

C'est d'abord de lui que se sépara Roland, ou plutôt madame Roland. Pour quelle cause? Elle en donne une si futile, que j'ai honte de la dire. Je renvoie aux *Mémoires* (p. 363).

Mais non : la cause est ailleurs. Danton était un révolutionnaire pur sang, de tempérament, de mœurs et d'instinct. Roland était un révolutionnaire d'aventure, d'accident; rigide, laborieux, simple, régulier. Madame Roland, sage, spirituelle, prodigieusement industrieuse dans l'économie de sa vie, instruite et de goûts raffinés. Mettez l'un au secrétariat général d'un ministère en temps calme : il fera des cir-

culaires trop longues et trop pompeuses, que son ministre abrégera d'un trait de plume. Mettez l'autre à la tête d'une grande revue ou d'un grand journal, avec un salon d'opposition, vous verrez, au demeurant, que les personnes cadrent à merveille avec la situation : l'homme dans son bureau, la femme dans son salon.

Au 10 août, pour les hommes comme Roland, que l'emportement de la lutte autant que le désir des réformes avaient conduits au renversement des anciennes institutions, la Révolution était terminée; pour les autres, elle commençait. Pour les premiers, auxquels échut, comme par un châtiment terrible de leur précipitation irréfléchie, la tâche du gouvernement, il n'y avait plus qu'à pacifier, qu'à fermer les plaies béantes de l'industrie et du commerce, qu'à concilier les esprits au moyen de la tribune, de la presse et de l'intervention tutélaire de l'autorité; pour ceux-là, il y avait à écraser toute résistance, à achever le nivellement social, à empêcher jusqu'aux regrets et aux espérances, en se servant au besoin de mesures écrasantes que justifiait à leurs yeux la nécessité du salut public.

Gouverner? avec quoi? Tous les instruments de gouvernement ont été brisés. L'autorité s'appelait hier le roi; le roi tombé, qui l'a remplacé? Ce n'est point une assemblée législative sans force, sans idée, sans considération, habituée à sanctionner, par sa pusillanimité, ce qu'elle aurait voulu empêcher en le déclarant criminel la veille. De constitution, il n'y en a plus, partant plus de lois. Les forces destructives de l'insurrection permanente sont déchaînées, ou, ce qui est bien pire, organisées, toujours prêtes à recommencer l'œuvre où elles ont déjà si bien réussi. Est-ce la voix qui les a habituées à ne rien respecter qui pourra les intimider ou les contenir?

Le moment est effroyablement difficile. Dans ce pêle-mêle de débris et de passions ennemies, dans ce péril de la chose publique menacée au dehors et au dedans, dans cette incertitude des esprits qui ne savent où les événements doivent les porter, qui ne veulent pas du passé, qui se débattent sous les angoisses et dans les souffrances d'un présent

sans avenir visible, il y avait un immense et général besoin de gouvernement.

Mais on ne peut gouverner sans système.

Ni Brissot, ni Roland, ni leurs amis, n'avaient de système. On a accusé la Gironde de manquer de cohésion : mieux vaudrait lui reprocher de n'avoir pas eu cette idée commune qui est le lien nécessaire d'un parti.

Quand il s'était agi de renverser, rien de plus simple : tous détestaient également les priviléges, les abus, les entraves injustes, les distinctions arbitraires, les castes et le bon plaisir. La royauté avait été un instrument rebelle à la grande réforme : ils l'avaient brisée. Sur ce terrain, ils se comprennent; ils marchent de concert au même but.

La république était pour eux une formule *négative* de l'ancien ordre social, et non pas une formule *affirmative* d'un ordre nouveau déterminé. Elle les mit dans un étrange embarras.

Ils étaient tous républicains *de sentiment*, parce qu'ils aimaient la liberté et l'égalité, parce qu'ils avaient lu et relu les *Révolutions romaines* de M. l'abbé de Vertot, livre d'une influence immense sur l'éloquence et les tendances de cette époque; parce qu'ils croyaient à la toute-puissance de la parole au Forum et dans le Sénat, parce que leurs âmes généreuses s'enthousiasmaient à l'aspect de toutes ces vertus que l'historien académicien avait mises en scène, et qu'ils s'attendaient à les voir revivre autour d'eux. La réaction religieuse s'en mêlait aussi : la république ramenait sinon au paganisme, du moins à une religion *simpliste*, dégagée des *superstitions*, à la religion de Voltaire et de Rousseau.

Madame Roland fut par excellence une républicaine *de sentiment*.

Rêveurs dont je ne veux pas médire, chercheurs que les déceptions ne corrigeront pas! Si le monde avait *trouvé*, il n'y aurait plus ni chercheurs ni rêveurs.

Les Montagnards, qui, eux, eurent un système, celui de dominer, d'imposer par la violence leurs idées, leur volonté, leurs doctrines, pouvaient se dire aussi des républicains *de sentiment* à leur manière. C'est le sentiment de l'intérêt pu-

blic qui leur fit faire le 10 août, le 2 septembre, le 2 juin. On ne raisonne pas avec le sentiment, instinct généreux ou féroce, selon la nature qu'il émeut. L'homme généreux met à son service son intelligence et son cœur; le tigre y met ses ongles et ses dents.

Les principes sont plus sûrs.

C'est un grand mot que ce mot *principes*, surtout à l'époque dont nous nous occupons. Dans le camp de la Révolution, chacun l'invoque. La dernière parole d'une longue énumération de griefs, soit de la Gironde contre la Montagne, soit de la Montagne contre la Gironde; le trait final et décisif est presque invariablement : la conduite de nos adversaires est *contraire aux principes*. En revanche, la déclaration que la conduite de tel citoyen est *conforme aux principes* équivaut au meilleur brevet de civisme.

Ce mot, qui se trouve à la fois et à tout instant dans le langage de Vergniaud et de Robespierre, de madame Roland et de Danton, et sans doute avec un sens particulier qui dérive du caractère et des opinions de chacune des personnes qui le prononcent, appartient à une langue perdue, et il n'est pas toujours facile d'en comprendre la signification politique.

Il est vrai que, par le vague et l'élasticité, il convenait parfaitement à une époque de transition et d'anarchie, où chacun entendait un peu la liberté à sa manière, l'égalité à sa convenance, et ainsi du reste.

Je ne suis pas bien certain, par exemple, que Roland eût approuvé, de la part de la cour, les moyens qu'il employa pour gouverner, tout justifiés qu'ils fussent, en logique, par la gravité de la situation et le péril de la chose publique : fonds secrets consacrés à subventionner des journaux, à assurer la propagation de certains écrits; mesures parfois un peu arbitraires, telles que le retard du départ de la poste, et autres dont nous parlerons. Roland, chargé d'une immense responsabilité, en agissant comme il agit, cédait à d'impérieuses nécessités, et nous n'aurions à lui reprocher ici que

de n'avoir pas poussé l'audace plus loin; mais enfin ce qu'il avait pu trouver criminel de la part de ses adversaires, il le faisait à son tour.

Madame Roland a très-vivement montré l'impuissance de ses amis :

« J'aurois quelquefois souffleté d'impatience ces sages que j'apprenois chaque jour à estimer pour l'honnêteté de leur âme, la pureté de leurs intentions : excellents raisonneurs tous, philosophes, savants politiques en discussion, mais n'entendant rien à mener les hommes, et par conséquent à influer sur une assemblée; ils faisoient ordinairement en pure perte de la science et de l'esprit. »

Et à elle-même, ne lui est-il point arrivé de dépenser en pure perte son intelligence et son cœur? Ne tombait-elle point dans une étrange utopie lorsqu'elle attendait de la Révolution française la réalisation de ce programme :

« La liberté a deux sources : les bonnes mœurs qui font les sages lois, et les lumières qui nous ramènent aux unes et aux autres par la connoissance de nos droits : mon âme ne sera plus navrée du spectacle de l'humanité avilie, l'espèce va s'améliorer, et la félicité de tous sera la base et le gage de celle de chacun. »

Sur le moyen d'arriver à ce but plus ou moins chimérique, se manifeste la ligne de démarcation profonde qui sépare les modérés politiques des politiques à outrance. D'un côté, il y a hésitation, tiraillements, manque d'audace, parce qu'il y a des *scrupules :* la confiance dans l'excellence de sa cause, dans la supériorité de ses vues, le désir de les voir triompher, n'excluent pas le respect des lois de la morale et de l'humanité. De l'autre côté, il n'y a pas de *scrupules*. Pas de scrupules quand il s'agit de servir la patrie, telle fut la règle, règle dont s'écarterait celui dans l'esprit duquel un doute pourrait naître sur l'infaillibilité de ses vues, mais que ne laissera pas fléchir l'orgueil sans bornes.

L'orgueil peut être respectable, dans les temps de révolution surtout. Il donne à l'homme la force en lui donnant une confiance nécessaire en lui-même; il le met en garde contre

l'avilissement; il fait ce qu'on appelle un caractère. Madame Roland lui doit peut-être une partie de son courage à supporter l'infortune et à lutter contre ses propres faiblesses.

Mais l'orgueil qui rend sourd à la voix de l'amitié, de la justice, de l'humanité; l'orgueil qui ferme le cœur de l'homme, qui lui dresse dans son cerveau le seul autel auquel il veuille sacrifier, n'est-ce point une épouvantable aberration?

Robespierre, Saint-Just, Billaud-Varennes, eurent cet orgueil, joint sans doute au fanatisme de la chose publique, mais par ce motif plus inexorable et plus meurtrier. Tout être humain est faillible, toute erreur peut donc être excusable, hormis celle à laquelle on a sacrifié les lois morales et divines. Voilà pourquoi l'histoire s'est montrée justement sévère à l'égard des Montagnards, et pourquoi elle incline à l'indulgence envers les Girondins hésitants, même lorsqu'elle condamne leur conduite. Ceux-ci, du moins, restèrent hommes sans cesser d'être citoyens.

Il y avait à Carthage une religion qui forçait les mères à jeter leurs petits enfants dans un taureau de métal chauffé à blanc, et à couvrir du bruit de leur joie les cris de l'agonie des victimes : le patriotisme qui a les exigences de cette religion de Carthage est horrible comme elle.

§ XI.

DANGERS DE LA DOCTRINE DU DROIT DIVIN DE L'INSURRECTION.

L'Assemblée législative était au fond monarchique. L'insurrection du 10 août avait renversé la monarchie, et l'Assemblée n'avait su que ratifier le fait accompli, en privant le roi de sa liberté. Accepter la loi de l'insurrection, c'est, de la part d'une assemblée souveraine, signer sa propre déchéance. Les meneurs de la Commune savent désormais à quoi s'en tenir; il n'y a plus pour eux qu'une question : réussir.

La fiction constitutionnelle, *le roi règne et ne gouverne pas,* a été pleinement réalisée dès cette époque de notre histoire. L'Assemblée, qui s'est substituée au roi, suspendu ou déchu, règne; la Commune gouverne.

Des hommes qui se sont mis eux-mêmes au premier rang, ou qui tiennent leur mandat de la minorité la plus turbulente des sections et des clubs, la composent; ils ont pris la place des pouvoirs réguliers. Leur parti délibère dans les sections, prend ses résolutions dans les clubs des Jacobins et des Cordeliers, les impose au Corps législatif par des députations menaçantes et par les vociférations des tribunes, dispose, pour en assurer l'exécution, du tocsin, des prisons et de la garde nationale que commande le brasseur Santerre. — L'état-major de la gendarmerie a été licencié dès le 11 août.

L'Assemblée refuse d'abord de créer une juridiction exceptionnelle pour juger ce qu'on appelle les crimes du 10 août. L'orateur d'une députation de la Commune se présente et lui adresse ces paroles :

« Comme citoyen, comme magistrat du peuple, je viens vous annoncer que ce soir, à minuit, le tocsin sonnera et la générale battra. Le peuple est las de n'être pas vengé. Craignez qu'il ne se fasse justice lui-même. »

A ces mots, l'indignation de l'Assemblée éclate; mais les députations se succèdent : l'Assemblée fléchit, et un tribunal extraordinaire est institué.

Cette scène se renouvellera fastidieusement, toujours avec le même succès, jusqu'à la chute de la Commune de Paris. Avec un peu de clairvoyance, il eût été aisé de prévoir que cette tyrannie qui commençait ne finirait pas. Les Girondins, qui dominaient dans l'Assemblée législative, auraient dû dire, dès le 10 août, ce qu'ils répétèrent tant de fois depuis inutilement : « Paris n'est pas la France, une poignée de factieux n'est pas le peuple. Le peuple réside dans l'assemblée de ses mandataires, dont vous opprimez la liberté, dont vous violez la majesté. » Mais ce langage, qu'on tint le 10 mars, le 30 mai, pour se défendre, eût, le 20 juin et le 10 août, protégé et sauvé peut-être des adversaires... Le jour où elle servait vos idées, l'*insurrection* était proclamée sainte; elle devenait le droit divin de la démagogie : le sang des défenseurs des Tuileries était l'huile sainte de ce nouveau sacre. Vous avez donné tant d'éloges à l'énergie révolutionnaire, vous avez

tant de fois appelé *héroïsme* le mouvement qui porte la multitude à renverser les obstacles que rencontrent ses passions ou ses instincts, que vous voilà désarmés devant elle. Le langage que vous lui avez fait tenir, elle le tiendra contre vous; les moyens d'action que vous lui avez donnés ou laissé prendre contre la royauté, elle va les mettre en œuvre pour vous abattre. Si vous reconnaissez que les délégués des sections, que les envahisseurs des conseils de la Commune, que les brigands des faubourgs, que toute cette masse escaladant les Tuileries est bien légitimement le peuple au 10 août, pourquoi les mêmes hommes, investissant l'Assemblée nationale au 2 juin, ne seront-ils plus le peuple à vos yeux? La fantaisie de l'émeute est sainte, avez-vous dit : inclinez-vous donc. Hier elle vous favorisait, aujourd'hui elle vous frappe.—Contre cette logique inexorable, la Gironde se débattit péniblement. La tâche du gouvernement que les circonstances allaient lui imposer lui faisait détester instinctivement, dans les auteurs du 10 août, les ennemis de tout gouvernement régulier.

« C'était, a dit le comte Beugnot, entre les Girondins, portés par leurs convictions à blâmer les actes qui avaient accompagné ou suivi cette journée, à qui fêterait le mieux le 10 août, à qui s'en approprierait le plus sûrement l'honneur, et à qui déchirerait à plus belles dents les véritables auteurs de cette journée. Le parti contraire, furieux, et pour dégoûter la Gironde du 10 août, ne manquait pas de confondre les massacres des prisons. »

La Commune avait fait le 10 août, et le 10 août avait été salué comme une seconde et glorieuse victoire :

« Menacé extérieurement par de puissants ennemis, travaillé dans l'intérieur par des malveillants, le peuple lassé des lenteurs et des trahisons d'agents perfides, s'est levé une seconde fois : il a voulu dissiper ces artisans de mensonges *qui environnent le trône comme des insectes avides.* Sa justice, aussi terrible que sa patience est longue, s'est indignée d'une résistance rendue cruelle par les apparences de conciliation dont on l'avait fait précéder, etc. » Circulaire de Roland du 23 août.

La Commune voulut voir jusqu'où on la suivrait : elle fit les massacres de septembre.

§ XII.

LES CIRCULAIRES.

Le 26 juin, la Prusse et l'Allemagne s'étaient coalisées contre la France. On apprit le 23 août que les Prussiens avaient pris Longwy.

Le 25, le conseil exécutif adresse une proclamation, signée Roland, Servan, Clavière, Danton, Monge, Le Brun, où l'on remarque les passages suivants (d'abord la glorification du 10 août) :

« Citoyens, le despotisme blessé en 89 s'était bientôt relevé; couvert d'un masque constitutionnel, il conspiroit; c'étoit au nom de vos lois nouvelles qu'il espéroit vous ramener sous le joug; et cependant, des despotes que des traîtres appeloient, vous ordonnoient de respecter des traîtres. Lassés de tant de perfidies, indignés de tant de d'insolences, vous vous êtes levés pour la seconde fois; l'ennemi du dedans a été frappé à mort, et cette énergique réponse est la seule que vous ayez faite à l'ennemi du dehors. »

Plus loin :

» N'oubliez pas qu'au moment où vous écraserez dans mille et mille combats l'ennemi du dehors, des hommes élus par vous (pour la *Convention* décrétée) doivent aussi terrasser l'orgueil de tout ce que la France peut encore avoir d'ennemis intérieurs... Les périls s'augmentent; nos ennemis préparent et vont porter le dernier coup de la fureur. Maîtres de Longwy, menaçant Thionville, Metz et Verdun, ils veulent se frayer une route jusqu'à Paris; ils peuvent y venir! »

Certes, si c'est madame Roland qui a écrit ces imprudentes paroles, elle était loin d'en prévoir le terrible effet.

Le 27, nouvelle circulaire de Roland, signée par lui seul, et adressée à des administrations des places frontières. Là, pas un mot à retrancher; elle est d'un élan superbe :

Paris, 27 août 1792, l'an IV de la liberté et le premier de l'égalité. « ... « Sa résolution à périr ou à se conserver libre ne peut donc être mise en question. La multitude des enrôlements pour marcher aux frontières en est la preuve. C'est à vous, Mes-

sieurs, c'est à ses administrateurs de tous genres à seconder vigoureusement son ardeur. Que tout prenne l'appareil redoutable des combats. Façonnez tous les métaux en armes : ordonnez partout des fabrications de canons, de fusils, de sabres, de piques; approvisionnez-vous de boulets, de cartouches, de poudre; que ces approvisionnements, que ceux en vivres et en fourrages soient détournés des lieux exposés à l'ennemi, qu'il soit pourvu à leur sûreté; que chaque ville, chaque hameau ferme son enceinte, s'environne de fossés, de retranchements, se prépare à une vive résistance. Veillez au passage des rivières, disposez-vous à couper les ponts et les chaussées : que des abatis interrompent les communications par les forêts; semez d'obstacles la route des ennemis, et que tout soit prévu pour qu'il ait à combattre et les obstacles et la valeur des habitants et de nos armées. Tous pouvoirs vous sont donnés à cet égard. Toute mesure préservatrice est bonne dans la crise extrême des dangers. La sûreté des administrés, le salut de l'Empire dépendent de nous. Les armées ennemies sont sur nos terres. Armez tous les bras qui se lèvent déjà pour les exterminer.

» L'Assemblée nationale s'occupe d'envoyer de nouvelles forces aux frontières. Tout ce qu'il y a d'armée à Paris et aux environs va se porter aux départements attaqués. Le conseil exécutif veille; toutes les ressources nationales seront mises en mouvement. Est-il rien à ménager quand il faut sauver la patrie?»

Mais en même temps le ministre, cédant aveuglément à ses propres défiances ou à un désir de gagner la confiance du peuple en flattant les siennes, écrivait le 1er septembre :

« Paris, le 1er septembre. « L'inviolabilité d'un homme s'étendait à tous les conspirateurs. Ce mot fatal, mais constitutionnel, écrit sur la porte des Tuileries, protégeait dans son enceinte les plus vils et les plus audacieux complots. Indigné de la trop manifeste insuffisance des lois, las de n'avoir que des soupçons pour défense, et de se voir réduit à de vagues et irrégulières commotions, le peuple a entouré cette nouvelle Bastille, il en a forcé l'entrée, et sous des monceaux de morts dont il a fallu joncher ces lieux jusque-là témoins de tant de perfidies, elles se sont enfin trouvées, ces preuves que réclamaient avec tant d'affectation des hommes faibles ou complices, et de l'exigeance desquelles les ardents amis de la patrie avaient eu l'heureux courage de ne jamais douter. Il ne s'agit plus seulement de soupçons et de défiance. Des pièces écrites, arrachées à ces archives du

crime, vont enfin apprendre à l'univers entier ce qu'il devait penser de ces réclamations affectées de la constitution et des lois, de ces serments si complaisamment répétés, de ces témoignages hypocrites d'affection pour le peuple, à l'abri desquels on soudoyait des assassins, on payait des pamphlets, on décriait les assignats, on subornait des régiments, on dispersait nos armées, on ouvrait nos frontières, on préparait enfin le ravage de nos propriétés, le massacre de nos familles, la ruine de la liberté et les espérances de l'humanité entière... »

Une circulaire du même jour, relative aux subsistances, et où il donne d'excellentes instructions sur ce sujet, justifie l'éloge que madame Roland a fait de l'activité de son mari; mais il aurait fallu plus qu'une activité de plume. Elle se termine par quelques paroles éloquentes :

« ... Laissons donc un libre cours à tous les approvisionnements; que les grains sollicités inégalement, suivant la diversité des besoins, recherchés par l'active industrie, ne soient pas cruellement retenus par l'ignorance qui s'effraye, ou la cupidité qui établit son gain sur le malheur public; que les départements et les villes jouissant du superflu le laissent refluer dans les départements et les villes où manque le nécessaire; que la loi reçoive partout son exécution pleine et prompte; que l'attention et l'activité de tous se portent vers les moyens de défense. Partout le fer doit se convertir en piques et se fondre en boulets; partout les femmes même, dont la faiblesse n'exclut pas la généreuse activité, le noble dévouement, doivent s'honorer de travailler aux habits, aux tentes des défenseurs de la patrie. De toutes parts ces défenseurs doivent se lever et accourir vers la capitale. C'est sur elle que les troupes ennemies dirigent leur course, parce que c'est là qu'ils espèrent disperser et dissoudre le gouvernement, produire un moment d'anarchie, et se venger d'une manière éclatante sur la ville célèbre qui renversa la Bastille, donna l'éveil au peuple et sonna le tocsin pour le renversement de la tyrannie; c'est de là qu'ils veulent répandre la terreur et ressusciter le despotisme. Lève-toi dans ta force, lève-toi tout entière, nation Française; voilà l'heure du combat : que ce soit celle de la victoire! Il faut la remporter ou périr, car tu n'as pas de ménagements à attendre des despotes qui te haïssent : ne songe donc plus qu'à réunir et faire voler tes bataillons nombreux; tout autre soin, toute autre inquiétude est une perfide suggestion de tes ennemis. »

A Paris, les défiances de la multitude, accrues des souffrances que cause une famine factice due à l'interruption de la circulation des céréales, sont arrivées au delà de toute mesure. Dans les nobles, dans les prêtres, dans les riches, on voit de secrets partisans de l'étranger. La Commune, agissant de son propre mouvement, multiplie les visites domiciliaires afin de désarmer les citoyens, fait faire par ses agents, investis d'un pouvoir discrétionnaire et absolument arbitraire, un grand nombre d'arrestations. Les prisons sont encombrées. Le ministre de l'intérieur ne sait rien, ne voit rien.

§ XIII.

2 SEPTEMBRE.

Le 2 septembre, on apprit la prise de Verdun. Le bruit courut que le roi de Prusse marchait sur Paris.

C'était un dimanche. Les gens de la Commune se portent sur les prisons. A cinq heures du soir, on commence à massacrer les prisonniers. Vers la même heure, deux cents hommes se portaient à l'hôtel du ministère de l'intérieur, rue Neuve-des-Petits-Champs, à la place qu'occupent aujourd'hui la rue Ventadour et le Théâtre-Italien. Ils demandent Roland, qui était absent. Bien lui en prit, s'il est vrai, comme l'a cru madame Roland (p. 264), qu'ils venaient avec un mandat d'arrêt du comité de surveillance de la municipalité.

Le 3, les massacres continuent. L'Assemblée est dans la stupeur et la consternation, mais personne ne bouge. Une poignée de gens de cœur aurait suffi, dans chaque prison, à réprimer les massacreurs. Ni la Gironde, ni les députés, ni la garde nationale, ni les ministres, ne parurent. Le maire Pétion se contenta de faire une tournée, après laquelle la juridique boucherie reprit son cours.

Enfin arriva une lettre de Roland écrite à l'instigation de sa femme (p. 266). Elle a été très-diversement jugée. Si on ne tient pas compte de la situation et de l'impuissance du gouvernement à cette époque, si on songe aux devoirs qui incomberaient actuellement, en pareille circonstance, à un ministre de l'intérieur, elle paraîtra un modèle accompli de

lâcheté. Elle est longue et diffuse, semée d'images poétiques, de sentences philosophiques, d'éloges de la conduite du ministre :

« ... Il est dans la nature des choses et dans celle du cœur humain que la victoire entraîne quelques excès, la mer agitée par un violent orage, mugit encore longtemps après la tempête; mais tout a ses bornes et doit enfin les voir déterminées... Hier fut un jour sur les événements duquel il faut peut-être laisser un voile; je sais que le peuple, terrible dans sa vengeance, y porte encore une sorte de justice... Mais je sais qu'il est facile à des scélérats, à des traîtres d'abuser de cette effervescence, et qu'il faut l'arrêter; je sais que nous devons à la France entière la déclaration que le Pouvoir exécutif n'a pu prévoir ni empêcher cet excès; je sais qu'il est du devoir des autorités constituées d'y mettre un terme ou de se regarder comme anéanties. Je sais encore que cette déclaration m'expose à la rage de quelques agitateurs : eh bien, qu'ils prennent ma vie; je ne veux la conserver que pour la liberté, l'égalité, etc. »

Hélas! ces molles paroles furent admirées alors comme l'acte d'un grand courage. Le témoignage des contemporains est unanime sur ce point. Un tel fait suffit à peindre l'horreur de la situation.

Le *4*, continuation des massacres. Le ministre a écrit au commandant général de la garde nationale, en mettant sous sa responsabilité *tout attentat commis sur un citoyen quelconque dans la ville de Paris,* et Santerre lui a répondu avec assurance : « Je vais redoubler d'efforts auprès de la garde nationale, et je vous jure que, si elle reste dans l'inertie, mon corps servira de bouclier au premier citoyen qu'on voudra insulter. »

Le 5, les massacres ne discontinuent pas; Roland est resté ministre, lui qui avait écrit le 3 : « Je demande ma démission, si le silence des lois m'interdit toute action. »

Le 13, il adresse aux Parisiens une longue lettre où, sous prétexte de se disculper, il entame une interminable apologie de son caractère, de sa fermeté et de ses actes : « J'ai accepté deux fois un fardeau *que je me sentois capable de porter.* » Il se défend longuement des accusations de *l'Ami du Peuple,* sans s'apercevoir qu'il grandit singulièrement un

pareil adversaire. Il parle de ce mandat d'amener que MM. Pétion, Santerre et Danton ont vu et qui était lancé contre lui; de la visite menaçante des deux cents hommes à l'hôtel de l'intérieur, etc. Il apprécie en ces termes le 2 septembre :

« J'ai admiré le 10 août; j'ai frémi sur les suites du 2 septembre; j'ai bien jugé ce que la patience trompée du peuple, et ce que sa justice avaient dû produire; *je n'ai point inconsidérément blâmé un premier mouvement;* j'ai cru qu'il fallait éviter sa continuité, et que ceux qui travaillaient à le perpétuer étaient trompés par leur imagination ou par des hommes cruels ou mal intentionnés. »

Il termine ainsi :

« Que des lâches ou des traîtres provoquent les assassins, je les attends; je suis à ma place, j'y fais mon devoir et j'y saurai mourir. Si des frères égarés reconnaissent qu'ils se sont trompés, qu'ils viennent, mes bras leur sont ouverts; je les appelle; je ne crains l'œil de personne, et je ne hais que les ennemis de ma patrie : ils sont ceux de l'humanité. »

Est-ce le mandataire du pouvoir exécutif qui tient un pareil langage? Il s'agissait bien d'*ouvrir les bras à des frères égarés!* Il fallait se servir de ses bras pour frapper, ou, honteux de son impuissance, se retirer après une énergique protestation. Mais une Assemblée nouvelle, la *Convention*, était convoquée : Roland espéra dans l'avenir, se crut utile encore au poste qu'il occupait, et resta. Et puis il est si difficile d'abdiquer même l'apparence du pouvoir!

Cette date du 13 septembre a une importance considérable dans l'histoire de la Gironde; elle l'engagea dans une lutte à mort avec un adversaire plus redoutable que Marat, — avec Danton.

§ XIV.

DUEL DE MADAME ROLAND ET DE DANTON.

Les événements de septembre diffèrent des autres événements de la Révolution en ceci, qu'une fois consommés, personne n'en voulut accepter la responsabilité, ni Marat, ni Hébert lui-même. Le cri de la réprobation fut unanime.

Les condamner, mais les laisser impunis, tel fut le terrain où les auteurs et les complices du massacre offrirent la conciliation à leurs adversaires. Les Girondins ne l'acceptèrent pas. Du 13 septembre au 2 juin, à travers tous les périls de la situation, invasion des armées ennemies sur les frontières, émeutes populaires à l'intérieur, ils ne cessèrent pas de demander un seul jour le châtiment des septembriseurs, acharnement sublime que des écrivains qui y voient la cause de leur ruine ont appelé une faute politique, et qui, aux yeux de ceux qui mettent les intérêts de l'humanité au-dessus de tous les intérêts du moment, sera l'éternel honneur de la Gironde. Il n'y a point de prescription en faveur du crime. Ce voile qu'on leur propose de jeter sur les cadavres, ils en feront la robe de César : ils ne cesseront de la montrer percée des coups de poignard des assassins, au risque de s'en faire à leur tour un linceul pour mourir.

A quoi la Gironde, ce parti sans cohésion, a-t-elle dû cette persistance, cette inflexible volonté, cette suite d'efforts vers un but? Beaucoup l'attribueront uniquement à un sentiment instinctif, à un besoin de justice.

Dans cette grande querelle, je vois un duel s'engager, et chaque fois que la lassitude tend à écarter les combattants du champ de bataille, une main les y ramène.

Le duel fut entre madame Roland et Danton.

Les *Mémoires* témoignent à tout instant de cette haine profonde contre Danton. Sans doute, de la part du fougueux et cynique montagnard, il y eut quelque injure grossière, quelque plaisanterie blessante, quelque manque complet d'égards qu'une femme ne pardonne pas. Tout cela s'ajouta à une antipathie instinctive chez deux natures les plus dissemblables qu'on pût mettre en présence. Ce ton brutal, ce langage parfois ordurier, cette façon d'être despotique et insolente, devaient blesser les susceptibilités d'un bel esprit accoutumé aux hommages respectueux. Un visage repoussant de laideur révoltait les sens. Quand cet objet d'aversion apparut couvert du sang de septembre, l'horreur se tourna en

animosité implacable. Aux yeux de madame Roland, Danton est un monstre de scélératesse : c'est lui qui a fait le 2 septembre, c'est lui qui avait dicté le mandat d'amener dirigé contre Roland, c'est lui qui fera le 10 mars, le 2 juin, et qui la pousse, elle et ses amis, à l'échafaud. C'est donc lui qu'il faut combattre à outrance : ni trêve ni oubli. Le sang des victimes des prisons crie vengeance : qu'il y glisse et y étouffe! Parlera-t-il de conciliation, fera-t-il appel au patriotisme des partis en leur montrant les dangers qui grandissent, et en les adjurant de s'unir pour les conjurer? lâcheté de sa part, mensonge et bassesse. Il a peur! voilà tout. On lui jettera à la face l'infamie éternelle des massacres, on lui montrera le glaive des lois dirigé contre lui, on menacera sa tête...

§ XV.

PORTRAIT DE BUZOT.

Il y avait, outre son mari, un homme dont madame Roland disposait en toute souveraineté : légitime ou usurpée, n'importe. Elle l'avait connu à l'époque de la Constituante, où il s'était fait remarquer, ainsi que Robespierre, son ami, par la fermeté de ses principes, la rigidité de sa conduite et la persistance de son opposition à la cour. C'était un caractère inflexible, un esprit sérieux et un peu triste, une âme ardente et pure. Il s'est peint dans les pages que, lui aussi, a adressées à la postérité :

« Né avec un caractère d'indépendance et de fierté qui ne plia jamais sous le commandement de personne, comment pourrois-je supporter l'idée d'un maître héréditaire et d'un homme inviolable? La tête et le cœur remplis de mon histoire grecque et romaine, et des grands personnages qui dans ces grandes républiques honoroient le plus l'espèce humaine, je professois dès mon jeune âge leurs maximes; je me nourris de l'étude de leurs vertus. Ma jeunesse fut presque sauvage; mes passions, concentrées dans mon cœur ardent et sensible, furent violentes, extrêmes, mais bornées à un seul objet; elles étoient toutes à lui. Jamais le libertinage ne flétrit mon âme de son souffle impur; la débauche me fit toujours horreur, et, jusqu'à un âge

même avancé, jamais un propos licencieux n'avoit souillé mes lèvres. » *Mémoires*, p. 24.

« ... Avec quel charme je me rappelle encore cette époque heureuse de ma vie (sa jeunesse) qui ne peut plus revenir, où le jour je parcourois silencieusement les montagnes et les bois de la ville qui m'a vu naître, lisant avec délices quelques ouvrages de Plutarque et de Rousseau. » *Ib.*, p. 24.

Madame Roland apprécia une nature qui offrait tant d'analogie avec la sienne. Brissot, probablement, l'avait mise en rapport avec Buzot. Celui-ci logeait quai Malaquais, 19, pas loin de la rue de la Harpe : « Il avoit une femme qui ne paroissoit point à son niveau, mais qui étoit honnête. » Les deux ménages se virent fréquemment. Dans le petit comité d'amis politiques que réunissait le salon de madame Roland, elle l'avait distingué « par le grand sens de ses avis et cette manière bien prononcée qui appartient à l'homme juste. — Buzot agit comme il parle, avec rectitude et vérité[1]. C'est le caractère de la probité même, *revêtue des formes douces de la sensibilité* ». Quelle différence avec Roland, parlant d'un ton monotone et toujours de lui-même, roide et cassant! Buzot était de six années plus jeune que madame Roland. Ses manières avaient une distinction qui sans doute lui valut l'accusation d'aristocratie de la part des sans-culottes, en dépit de l'énergie rigide de sa conduite : car il était bien « l'homme le plus doux pour ses amis et le plus rude adversaire des fripons ». Il avait *la figure noble, la taille élégante*. « Il faisoit régner dans son costume, dit encore madame Roland, ce soin, cette propreté, cette décence qui annonce l'esprit d'ordre, le goût et le sentiment des convenances, le respect de l'homme honnête pour le public et pour soi-même. » Encore une différence avec Roland, si négligé dans sa tenue que Marat lui-même l'a remarqué : « Ce cafard, qui s'est peut-être approprié plusieurs millions de ceux qui ont été volés au Garde-Meuble et de ceux qui ont été remis dans ses mains pour les subsistances, se montre dans les rues à pied, cou-

[1] « Buzot avait une sorte d'éloquence pénétrante et persuasive, » dit Ét. Dumont dans les *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 390.

vert d'une mauvaise redingote et avec des bas de laine. » (*L'Ami du Peuple* du 22 avril.) Et longtemps après la mort de Roland, Camille Desmoulins écrivait : « Je crois que la liberté n'est point la misère, qu'elle ne consiste pas à avoir des habits râpés et percés au coude, comme je me rappelle d'avoir vu Roland et Guadet affecter d'en porter, ni à marcher avec des sabots, etc. » (*Le Vieux Cordelier*, n° VI, décadi 10 nivôse an II.)

En face de ce mari *vénérable* que la négligence excessive de sa tenue vieillissait encore, madame Roland « sentoit souvent qu'il manquoit entre eux de parité, que l'ascendant d'un caractère dominateur, joint à celui de vingt années plus qu'elle, rendoit de trop l'une de ces supériorités. » Elle ajoute : « Si nous vivions dans la solitude, j'avois des heures quelquefois pénibles à passer; si nous allions dans le monde, j'y étois aimée de gens dont je m'apercevois que quelques-uns pourroient trop me toucher... »

Quand le succès de la mission de Roland relative aux dettes de la commune de Lyon lui permit de retourner au Beaujolais, une correspondance s'établit entre les époux, Buzot et Robespierre, mais plus suivie avec le premier : « Il régnoit entre nous plus d'analogie, une plus grande base à l'amitié et un fond autrement riche pour l'entretenir. Elle est devenue intime, inaltérable. Je dirai ailleurs comment cette liaison s'est resserrée. » Elle annonce ici, comme dans plusieurs passages des *Mémoires*, cette confession que le temps seul l'a empêchée de faire.

Buzot était devenu l'adversaire déclaré de la royauté : « Ce fut surtout à l'époque de la fuite du roi que mon aversion pour la royauté se manifesta sans réserve. » (P. 25 de ses *Mémoires*.) Après la Constituante, il aurait pu rester à Paris. Pourquoi préféra-t-il retourner à Évreux? Selon toute apparence, l'amitié n'était pas encore devenue de l'amour : « ... Refusant la place qui m'étoit offerte à Paris, je retournai dans ma petite ville, où je fis tout le bien qui dépendoit de moi. Mon département m'avoit élevé à la place de président du tribunal criminel... » (P. 29.) Dans l'intervalle, entre la *Constituante* et la *Convention*, que se passa-t-il? Les cir-

constances au milieu desquelles la liaison s'est resserrée sont inconnues; nous en sommes réduits à former des conjectures et à constater les résultats.

§ XVI.

PORTRAIT DE MADAME ROLAND.

Quand madame Roland revint à Paris, vers le 15 décembre 1791, et s'y établit, elle avait trente-sept ans. Pour la bien connaître, il faut d'abord lire le portrait qu'elle a tracé d'elle (p. 69 et suiv.), et ensuite les portraits laissés par les contemporains. Enfin, si on veut une image matérielle, on ira se placer devant le tableau d'Heinsius[1], au palais de Versailles. Elle y porte trente ans environ; elle est en déshabillé du matin. Son abondante chevelure, retenue au-dessus du front par un ruban bleu, tombe en longues boucles sur les épaules; l'œil est grand et vif, l'extrémité du nez un peu grosse; la bouche, le menton, ont « précisément les caractères que les physionomistes indiquent pour ceux de la volupté ». (P. 70 des *Mémoires*.) La physionomie est empreinte de décision, d'enjouement et de franchise. La main droite, remarquablement belle, tient un ruban; le peignoir, qui découvre l'épaule gauche, laisse entrevoir une poitrine *superbement meublée* et l'*embonpoint d'une santé parfaite*. Il faut avouer que ce buste, vu des trois quarts, ne ressemble guère aux portraits gravés, tous de profil. C'est un des aspects de cette physionomie si mobile et si variée. Lorsque

[1] *Heinsius* (Jean-Ernest), né à Hildburghausen, peintre de portraits, a également peint des tableaux de genre où l'éclat du coloris a fait pardonner l'incorrection du dessin. Le catalogue de Paignon Dijonval mentionne deux dessins de lui, représentant l'un *un Turc endormi pendant que sa femme fait l'amour*, l'autre *le Turc surprenant les deux amants*. Il commença à peindre vers 1760. Nagler constate qu'il peignait encore en 1787. C'est peut-être vers cette époque qu'il quitta l'Allemagne. Il fit en France un portrait de madame Adélaïde (Heinsius 1785) et de la reine Marie-Antoinette. Il était sans doute fort en vogue à l'époque de la Révolution, puisque madame Roland se fit peindre en 1792.

Ces trois derniers portraits sont au musée de Versailles.

je la vois sur les estampes, je me rappelle la femme de Roland : devant la toile d'Heinsius, je ne vois plus que la reine du salon de l'hôtel de l'intérieur, entourée de Barbaroux, de Buzot, de Louvet, de Gorsas, de Bosc, de Lanthenas, de Brissot, de Bancal et d'une foule d'hommes distingués, les charmant par sa grâce, les éblouissant par son esprit, les entraînant par la sagacité de ses aperçus, la sincérité passionnée de ses convictions, la séduction d'une parole à l'éloquence de laquelle rien ne manquait, ni la facilité, ni l'éclat, ni la propriété parfaite des termes, ni même le timbre harmonieux de la voix. « Camille (Desmoulins), a-t-elle dit, a eu raison de s'étonner de ce qu'*à mon âge, et avec si peu de beauté,* j'avais ce qu'il appelle des adorateurs, je ne lui ai jamais parlé. » Ah! sans doute, si elle lui eût parlé, Camille aurait cessé de s'étonner. Voilà la beauté de madame Roland : son silence l'éteint ou la voile, nul ne la remarquera; mais qu'elle vous adresse la parole, mais que son regard s'arrête sur vous, « ce regard ouvert, franc, vif et doux, mobile dans son expression comme l'âme affectueuse dont il peint les mouvements; qui, sérieux et fier, étonne quelquefois, caresse bien davantage et réveille toujours, » alors vous subirez l'ascendant de cette femme extraordinaire, vous éprouverez le sentiment qu'ont exprimé tous ceux qui, l'ayant approchée, nous ont parlé d'elle.

Prenons d'abord le jugement des hommes :

« J'ai vu quelquefois, dit Lemontey, madame Roland avant 1789; ses yeux, sa tête et sa chevelure étoient d'une beauté remarquable. Son teint délicat avait une fraîcheur et un coloris qui, joints à son air de réserve et de candeur, la rajeunissoient singulièrement. Je ne lui trouvai point l'élégance aisée d'une Parisienne qu'elle s'attribue dans ses *Mémoires;* je ne veux point dire qu'elle eût de la gaucherie, parce que ce qui est simple et naturel ne saurait manquer de grâce. Je me souviens que la première fois que je la vis, elle réalisa l'idée que je m'étais faite de la petite fille de Vévay, qui a tourné tant de têtes de la *Julie* de J.-J. Rousseau. Et quand je l'entendis, l'illusion fut encore plus complète. Madame Roland parloit bien, trop bien. L'amour-propre auroit bien voulu trouver de l'apprêt dans ce qu'elle disoit, mais il n'y avoit pas moyen :

c'étoit simplement une nature trop parfaite. Esprit, bon sens, propriété d'expressions, raison piquante, grâce naïve, tout cela couloit sans étude entre des dents d'ivoire et des lèvres rosées : force étoit de s'y résigner.

Dans le cours de la Révolution, je n'ai revu qu'une seule fois madame Roland; c'étoit au commencement du premier ministère de son mari. Elle n'avoit rien perdu de son air de fraîcheur, d'adolescence et de simplicité; son mari ressembloit à un Quaker dont elle eût été la fille; et son enfant voltigeoit autour d'elle avec des cheveux flottant jusqu'à la ceinture; on croyoit voir des habitants de la Pensylvanie transplantés dans le salon de M. de Calonne. Madame Roland ne parloit plus que des affaires publiques, et je pus reconnaître que ma modération lui inspiroit quelque pitié. Son âme étoit exaltée, mais son cœur restoit doux et inoffensif. Quoique les grands déchirements de la monarchie n'eussent point encore eu lieu, elle ne se dissimuloit pas que des symptômes d'anarchie commençoient à poindre, et elle promettoit de la combattre jusqu'à la mort. »

Lemontey parle presque comme un panégyriste, c'est-à-dire comme un girondin. L'auteur des *Souvenirs sur Mirabeau* est moins favorable; son témoignage n'en aura peut-être que plus de poids; il confirme sur plusieurs points les assertions des *Mémoires :*

« Je fus introduit chez Roland : c'étoit un homme simple dans ses mœurs, grave dans ses propos, un peu pédantesque en fait de vertu.

» ... Madame Roland, à tous les agréments extérieurs, joignoit tout le mérite du caractère et de l'esprit. Ses amis en parloient avec respect. C'étoit une Romaine, une Cornélie, et si elle avoit eu des fils, ils auroient été élevés comme les Gracques. J'ai vu chez elle plusieurs comités de ministres et des principaux Girondistes. Une femme paraissoit là un peu déplacée, mais elle ne se mêloit point des discussions, elle se tenoit le plus souvent à son bureau, écrivoit des lettres, et sembloit ordinairement occupée d'autre chose, quoiqu'elle ne perdît pas un mot. Sa modeste parure n'ôtoit rien à ses grâces, et, quoique ses travaux fussent d'un homme, elle ornoit son mérite de tous les charmes extérieurs de son sexe. Je me reproche de n'avoir pas connu toute l'étendue de ses qualités; j'avois un peu de prévention contre les femmes politiques, et je lui trouvois trop de cette disposition défiante qui tient à l'ignorance du monde.

» ... Madame Roland pardonnoit à tous ceux qui déclamoient contre les courtisans et qui ne croyoient aux vertus que dans les chaumières. Elle exaltait des personnages bien médiocres, tels que Lanthenas et Pache, uniquement parce qu'ils avoient la même manière de voir. Cette exaltation ne m'attiroit pas et m'empêcha de la rechercher autant que je l'aurois fait si j'avois pu la connaître de son vivant comme on l'a connue après sa mort.

» Ses Mémoires personnels sont admirables; c'est une imitation des *Confessions* de Rousseau, souvent digne de l'original : elle met son cœur sur ses mains et se peint avec une force et une vérité qu'on ne retrouve dans aucun ouvrage de cette nature. Il a manqué à son développement intellectuel une plus grande connaissance du monde, et des liaisons avec des hommes d'un jugement plus fort que le sien. Roland avoit peu d'étendue dans l'esprit. Tous ceux qui la fréquentoient ne s'élevoient point au-dessus des préjugés vulgaires; elle ne crut jamais à la possibilité d'allier la liberté avec la monarchie, et voyait un roi avec la même horreur que madame Macaulay, qu'elle regardoit comme un être au-dessus de son sexe. Si elle avoit communiqué à son parti sa force d'âme et son intrépidité, la royauté auroit été abattue; mais les Jacobins n'auroient pas triomphé. »

Un historien contemporain a écrit :

« Sans être régulièrement belle, madame Roland avoit son genre de beauté, une taille élégante, des mouvements faciles et naturels, une figure douce et naïve, le sourire de la bienveillance, un air de candeur et de sérénité; ses grands yeux noirs, pleins de vivacité, couronnés de sourcils bruns comme ses cheveux, réfléchissoient, par leur mobile expression, tout ce qui se passoit dans son cœur. Douée d'un caractère d'homme, tempéré par des grâces de femme; d'un esprit brillant et prompt qui s'appliquoit à tout, d'une voix sonore et flexible, d'un agrément infini dans la conversation, d'une éloquence qui venoit de l'âme; élève de Plutarque, de Saint-Augustin et de Rousseau; pénétrée d'un enthousiasme profond pour la liberté, elle subjuguoit, en le respectant, un mari qu'elle soutenoit par ses inspirations; elle dominoit ses amis de la Gironde par un ascendant irrésistible; c'étoit une espèce d'Aspasie chaste au milieu d'une élite de nouveaux Athéniens, parmi lesquels il manquoit un Périclès. » Tissot, *Histoire de la Révolution*, t. III, p. 15.

Prenons maintenant le jugement d'une femme, miss Maria Helena Williams :

« Madame Roland aimoit la patrie avec passion, parce que les femmes n'aiment point à demi; ses principes étoient complétement républicains. Suivant ses vues, les abus de l'arbitraire sont inséparables d'un gouvernement monarchique, et elle ne concevoit pas ce que pourroit être un régime royal tempéré par les formes constitutionnelles et la représentation nationale. Madame Roland a été l'une des premières personnes que j'ai connues en France : je ne me lassois point de l'éclat entraînant de sa conversation, de cette éloquence qui partoit du fond du cœur. Elle goûtoit assez mes sentiments, et notre amitié se resserra. Je fus plusieurs fois avec elle aux séances des Jacobins, non pas les Jacobins de la race de Robespierre, mais du temps où Brissot et Vergniaud montoient à la tribune, etc. » (P. 73.)

Telle elle paraissait : belle, spirituelle, éloquente. Ses contemporains sont unanimes là-dessus.

Sur son état moral, sur ses dispositions d'âme et d'esprit, les seuls renseignements que nous ayons, nous les tenons d'elle-même. Avec des sens très-inflammables, « je doute, dit-elle, que jamais personne fût plus faite pour la volupté et l'ait moins goûtée. » (P. 73.) Doute plein de cruelles agitations à trente-sept ans. Les années sont lourdes, les attraits se perdent; *on ne serait pas fâchée,* si une telle disposition s'accorde avec le devoir, *de laisser moins inutile ce qui en reste;* et il devient plus difficile chaque jour de fermer son cœur, d'employer *la vigueur d'un athlète à défendre son âge mûr de l'orage des passions.* Dans ce mirage de jouissances rêvées par une imagination ardente et repoussées par l'honnêteté, que de promesses! Ne redoublent-elles pas de séductions à mesure qu'on approche du moment où l'occasion va se perdre? N'y a-t-il pas comme une fiévreuse curiosité qui vous porte vers cette expérience que bientôt on ne pourra plus faire? Une folie, après une sagesse si longue, n'est-elle donc pas bien tentante?

La raison, la fierté, la délicatesse de goûts de madame Roland la protégeaient : « Je ne vois le plaisir, dit-elle, comme le bonheur, que dans la réunion de ce qui peut charmer le cœur comme les sens et ne point coûter de regrets. Avec une telle manière d'être, il est difficile de s'oublier et impossible de s'avilir. » Il est vrai qu'elle ajoute aus-

sitôt : « Mais cela ne met point à l'abri de ce qu'on peut appeler une passion, et peut-être même reste-t-il plus d'étoffe pour l'entretenir. » Elle veut dire sans doute que plus on se sent en garde contre les surprises des sens, plus on rend son cœur accessible à la séduction de ce qui est grand, généreux, élevé. Qu'un homme paraisse offrir l'assemblage des qualités qu'on prise le plus : la fermeté du caractère, la délicatesse des sentiments, l'inflexible probité d'une vie sans tache, le courage à toute épreuve, le dévouement le plus complet à ses convictions; que cet homme soit beau, passionné, respectueux et amoureux, il sera d'autant plus malaisé de ne pas l'aimer, qu'on trouve, dans ses principes et dans les siens, la certitude de pouvoir aimer sans s'avilir.

Buzot fut cet homme que madame Roland n'avait pas désiré peut-être, et qu'en tout cas elle ne pensait pas pouvoir rencontrer, tant elle croyait avoir placé haut son idéal.

Quand ils se rencontrèrent, la vieille société finissait; le trône, l'autel, les institutions séculaires tombaient ensemble. A travers la poussière qui sortait des débris de cette immense ruine, l'œil ne distinguait rien : ce qui avait paru sacré la veille s'appelait abus ou superstition; ce qui avait été le plus respecté tombait dans la dérision; les antiques devoirs étaient qualifiés *préjugés funestes, distinctions arbitraires, jougs tyranniques;* le divorce allait relâcher le lien conjugal. Jetés par les ardeurs de la Révolution, la plus violente de l'histoire, hors de la sphère domestique, rapprochés par leurs sympathies, par la même manière de voir, de sentir et de penser, s'ils échangèrent leur cœur dans un serrement de main, c'est que l'ennemi était en face, c'est qu'on n'était point assuré de vivre le lendemain du jour où l'on s'aimait; c'est que, en proie à des émotions tantôt poignantes, tantôt enivrantes, l'esprit sans cesse agité, il y avait des moments où le trouble profond de l'être, le bouillonnement des sens, faisaient demander à la vie, comme le mourant, une dernière ivresse. *Ils connurent ces sentiments généreux et terribles qui ne s'enflamment jamais davantage que dans les bouleversements politiques et la*

confusion de tous les rapports sociaux; ils ne furent point infidèles à leurs principes, et l'atteinte même des passions ne fit qu'éprouver leur courage [1]. Que cette *confusion des rapports sociaux* soit leur excuse, que cette fidélité à leur devoir soit leur justification et leur gloire!...

Assurément, il n'y a pas deux morales; et dans tous les temps, le lien qui attache la femme à l'homme et l'homme à la femme, en vertu du serment et d'obligations réciproques, sera respectable. Mais la morale reçoit des idées du monde, de l'esprit du siècle, *du ton général* de la société, une sanction plus ou moins énergique. Elle peut ressembler à ces lois dont la violation, au milieu de certaines crises, n'est pas punie. Elles subsistent en tant que lois, mais quelle confiance inspirent-elles si les gendarmes, si les juges ferment les yeux sur leur infraction? Les gendarmes de la morale, qui sont les penseurs et les écrivains sérieux, le monde, qui en est le juge, étaient de bien tièdes défenseurs de ces droits au dix-huitième siècle. De l'honneur en matière conjugale, il était particulièrement fort de mode de se moquer parmi eux.

§ XVII.

L'AMOUR AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

On mettait cet honneur au nombre des vains et sots préjugés dont la raison devait faire justice. Remarquons, en passant, que l'ordre social, la constitution de la famille, le monde enfin, reposent sur quelques-uns de ces préjugés qu'on prétend attaquer au nom du progrès, et que leur destruction radicale, que voudraient certains libres penseurs, nous ramènerait tous à l'état sauvage. La propriété, préjugé; l'avantage fait aux enfants légitimes sur les enfants illégitimes, préjugé; la subordination de la femme par rapport à l'homme, préjugé; le respect du lien conjugal, préjugé; la solidarité de la race, le rejaillissement sur les enfants de l'honneur ou du déshonneur du nom paternel comme une part de l'héritage, préjugé, préjugé. Ainsi, au nom du pro-

[1] Lettre à Champagneux. Nous la reproduirons plus loin, tout entière.

grès, on s'attaque aux mobiles les plus actifs du cœur humain, aux fruits légitimes du travail, de l'honneur et du devoir.

A la fin du dix-huitième siècle, le progrès n'était pas encore allé tout à fait aussi loin. Mais la Raison, ne voyant dans l'amour que l'union des sexes et le plaisir des sens, avait hautement proclamé l'absurdité d'une tyrannie qui, quel que fût son nom, gênait les vœux de la nature. Voltaire, l'amant de madame du Châtelet, ne s'offensait pas des relations intimes de la marquise avec Saint-Lambert : il se flattait d'avoir mieux que le corps de sa maîtresse, jusqu'au jour où sa mort et l'ouverture d'un bijou lui prouvèrent qu'elle avait donné à son autre amant tout, même son cœur. Saint-Lambert représente à merveille l'idéal de l'amoureux pour les dames délicates du dix-huitième siècle : de l'esprit, le don des vers faciles, voilà pour le brillant; une vigueur physique à toute épreuve, voilà pour le solide. Ainsi pourvu, Saint-Lambert enleva madame du Châtelet à Voltaire, madame d'Houdetot à Jean-Jacques. Le grand praticien de l'amour en a exposé la théorie, expression des idées du siècle. Nous ne pouvons invoquer une autorité mieux établie :

L'honneur, ce vain fantôme, effrayoit ta tendresse;
Il disputoit des sens l'impétueuse ivresse :
Ennemi de l'amour qu'il ne peut surmonter,
Sans savoir l'obtenir disputant la victoire,
A combattre il borne sa gloire.
Il est toujours vaincu, mais il veut résister.
Tu m'aimes, je t'adore; ah! garde-toi de croire
Que ce faible tyran puisse nous arrêter;
On le craignoit jadis; et les cœurs de nos mères
Ne goûtoient qu'en tremblant le bonheur de sentir.
De ce siècle poli les lois sont moins sévères;
L'amour à ses côtés n'a plus le repentir.
Nous rions aujourd'hui de ces prudes sublimes,
Qu'effarouche un amant, qui gênent leurs désirs;
Et ces plaisirs si doux dont tu te fais des crimes,
Dès qu'on les a goûtés ne sont que des plaisirs.
. . . . . .
L'Amour, en se jouant, fatiguoit ta vertu;
Tu sens l'ennui de te défendre;
A l'honneur d'avoir combattu
Hâte-toi d'ajouter le plaisir de te rendre.

C'est ainsi qu'on pensait en 1775. En 1788 et 1790 paraissaient les *Amours du chevalier de Faublas,* suite d'aventures monotones et fastidieuses de libertinage, qui charmaient l'imagination des rêveuses de ce temps-là. Le type de l'amant avait revêtu pour elles la forme du chevalier : une figure de femme, une taille de femme, des mains de femme, mais pour l'amour des muscles d'acier.

§ XVIII.

LA CONVENTION.

Madame Roland avait remis le soin de sa haine à un homme sur lequel elle peut tout, et qui peut, lui, lancer une phalange au combat : à Buzot. Nous avons sur ce point un témoignage qui met le fait hors de contestation : *Moniteur* du 15 juin 1793; séance du 13. DUROY : «... Je suis du même département que Buzot; j'ai travaillé avec lui, et je suis convaincu qu'il sacrifieroit toute la république pour satisfaire son ambition. L'*individisme* marqué de Buzot date du 13 septembre; à cette époque, il reçut une lettre de la femme Roland (*on rit*); il m'en donna lecture : la femme Roland se plaignoit de ce que la commune révolutionnaire avoit lancé un mandat d'arrêt contre le vertueux Roland. » Ces mots *on rit* ne donnent-ils pas à penser que le secret du cœur de madame Roland était connu au moins de ceux qui riaient?

« Salles et Buzot », a dit dans ses *Mémoires* le montagnard René Vavasseur, « étoient les plus irritables du parti. » Nous connaissons une des causes de l'irritabilité excessive de Buzot.

Le 15 septembre eut lieu le vol du garde-meuble.

Ce vol fut un des grands embarras du ministère Roland. Madame Roland y revient à plusieurs reprises. Il est relaté en ces termes dans le *Moniteur* du 16 septembre :

« La nuit a favorisé un grand attentat à la propriété nationale. Des brigands armés, au nombre de quarante, ont volé le

garde-meuble de la Couronne. Ils sont montés, au moyen de cordes, par les potences des réverbères qui donnent sur la place Louis XV, et sont entrés par les fenêtres qu'ils ont brisées. Deux ont été pris et subissent un interrogatoire depuis ce matin. On espère, d'après quelques-unes de leurs réponses, en tirer d'importantes lumières. Ils se précipitoient de la galerie sur la place Saint-Louis quand on les a arrêtés. On a trouvé beaucoup de diamants dans leurs poches, entre autres le riche hochet du Dauphin. Presque tous les diamants et bijoux ont été emportés par ceux qui se sont sauvés. Ils en avaient semé sur leur route, car un domestique a ramassé, à huit heures du matin, une superbe émeraude au milieu de la rue Saint-Florentin; il l'a rapportée au garde-meuble. »

Pétion se justifie, en prétextant l'ignorance où on le laisse, de son impuissance. Santerre, le commandant général des gardes nationales, donne l'explication suivante :

« Cette nuit, quand j'ai été instruit du vol, j'ai requis une force nombreuse, et deux heures après toutes les barrières étaient gardées; je vais encore doubler la force. *C'est un reste d'aristocratie qui expire;* ne craignez rien, elle ne pourra jamais se relever. » (On applaudit.)

On avait nommé une commission pour instruire l'affaire : elle se plaignit de n'avoir pas vu le ministre de l'intérieur, lequel se plaignit, à son tour, que ses invitations pour qu'une garde suffisante fût préposée à la protection du garde-meuble n'avaient pas été écoutées. Il ajouta qu'on avait laissé échapper un voleur nommé d'Aubigny. Ici se trouvent quelques mots qui seraient inintelligibles sans les explications où entre madame Roland. Le ministre proteste devant l'assemblée qu'il ne donnera pas sa signature à une nomination, et il exprime le regret d'avoir montré trop de complaisance sur ce point. (*Moniteur* du 18 septembre.) Cette parole s'adressait à Danton, dans lequel Roland voyait le principal auteur du vol du Garde-meuble (p. 272).

Pendant ce temps, les élections des députés à la Convention nationale se faisaient à Paris et dans toute la France,

dans les départements sous l'influence de Roland, à Paris sous celle de la Commune :

« Les assemblées primaires furent inabordables aux bons citoyens. Les suffrages s'y donnèrent à haute voix, et toute l'intrigue consista dans l'audace. Les électeurs ainsi nommés élurent de même, dans la salle du club des Jacobins, vingt-quatre députés à la Convention.

» On remarquoit parmi les élus des départements cent membres de l'Assemblée, plus de deux cents de l'Assemblée législative; entre les premiers siéges, Rabaut, Lanjuinais et plusieurs autres, connus comme eux par des talents ou par des travaux utiles; entre les seconds, Condorcet, les députés de la Gironde et presque tout leur parti... C'est trop, peut-être, que d'évaluer à un quart le nombre de ceux que leur ineptie, ou leur pénurie, ou leurs vices, ou leurs crimes dévouaient à l'avance au délire démagogique. Quoiqu'il y eût plus des trois quarts pour un gouvernement régulier, mais non déterminé, moins d'un quart pour la prolongation des troubles, c'étoient encore deux partis égaux... La majorité et ses moyens couroient le risque de décroître par le seul retard du triomphe; il suffisoit presque à la minorité de n'être pas renversée au premier choc. Des deux parts on arrivoit plein de confiance; mais dans la minorité, c'étoit la confiance qui entreprend, et dans la majorité, c'étoit beaucoup plus la confiance qui menace et se repose [1]. »

Confiance singulière après la révolution du 10 août, faite contre la royauté et contre l'Assemblée législative, gardienne de la Constitution, après les massacres de septembre, restés impunis, mais confiance bien réelle cependant. Indépendamment des faits, nous en trouvons un témoignage dans le regret qu'expriment les *Mémoires* de Buzot :

« ... Il faut en convenir, les premiers torts sont aux journalistes du temps, aux députés surtout de l'Assemblée législative, qui n'instruisirent leurs départements ni de la position où se trouvoit l'Assemblée, ni de l'état de la ville de Paris (à l'époque des élections à la Convention)... Il ne falloit qu'enjoindre aux députés de se réunir ailleurs qu'à Paris... On ne prévit rien, la Convention vint à Paris, et dès lors tout fut perdu. »

[1] *Mémoires de Daunou*, publiés à la suite de l'excellent travail de M. Taillandier.

Mais les députés n'étaient-ils pas prévenus sur la situation de Paris par les déclarations de Roland, qui attestent l'audace sans frein des révolutionnaires et l'impuissance du gouvernement?... Le 14 septembre, c'était une lettre du ministre à l'Assemblée, où il disait : « De nouveaux excès se commettent à Paris : on enlève aux passants les montres, les boucles d'argent et les boucles d'oreilles. Ces brigandages, s'ils n'étoient réprimés, pourroient aller plus loin. » Le 16, il apprend que les prisons sont encombrées; que, depuis le 2 septembre, quatre ou cinq cents personnes ont été emprisonnées par ordre soit de la municipalité, soit des sections, soit du peuple, soit même d'individus. Dans aucune prison il n'a trouvé de registres et d'écrous. Cinq jours après, réponse du ministre à une affiche signée par Marat [1], l'allié de Danton, et où Roland et Dumouriez avaient été présentés comme des traîtres :

« Par une malheureuse coïncidence, disait le journal officiel, une partie des assertions publiées depuis la Révolution par M. Marat contre plusieurs individus qui jouissoient de la confiance publique, se sont vérifiées et lui ont donné un grand ascendant sur l'esprit du peuple; les inculpations qu'il dirige aujourd'hui contre un homme *courageux* dont il présente la *vertu* comme un objet de défiance, sont plus dangereuses, dans leurs atteintes, pour les citoyens peu éclairés, etc. »

Note maladroite assurément; elle vante le courage, à certains égards contestable, et la vertu fatigante de celui qui l'a dictée, en s'adressant à des citoyens qu'elle dit *peu éclairés*, pour les mettre en garde contre les calomnies de Marat. Tout cela, et les réclamations du ministre pour empêcher qu'on aille, avec l'écharpe municipale, briser les portes des maisons des émigrés, enlever leurs meubles, leur argent, sans pouvoir obtenir qu'on en rende compte aux mandataires du pouvoir exécutif, n'attestaient-ils pas l'excès de la désorganisation, l'absence de garanties d'ordre et de sécurité?... Mais Buzot et ses amis, se voyant maîtres de la majorité, se firent illusion sur la force numérique de l'opinion

[1] Madame Roland fait connaître les causes de la haine que Marat portait à son mari (p. 273).

des provinces qu'ils représentaient, et sur l'empire de leur éloquence et de leurs talents. Il y a donc du vrai dans le jugement trop sévère qu'a porté sur eux un contemporain :

« Le parti de la Gironde a fourni des orateurs, des métaphysiciens, des écrivains distingués et pas un homme d'État. La plupart d'entre eux, élevés à l'école de l'ancien barreau, avoient contracté une confiance ridicule dans l'art de parler, et se persuadoient qu'ils avaient tué leurs ennemis avec un sarcasme bien aiguisé et un discours d'apparat. » Le comte Beugnot.

Le 21 septembre, trois cent soixante et onze députés, réunis dans une des salles du palais des Tuileries, déclarent la Convention nationale constituée. Pétion est nommé président à la presque unanimité des suffrages. Les secrétaires appartiennent tous à la Gironde : Condorcet, Brissot, Rabaut Saint-Étienne, Lasource, Vergniaud et Camus.

Un décret proclame la république. Une circulaire de Roland aux corps administratifs met le *caractère* et la *vertu* à l'ordre du jour. Nous avons cru y reconnaître la plume de madame Roland. En voici quelques extraits :

« La Convention nationale est formée; elle prend séance, elle vient de s'ouvrir. Français! ce moment solennel doit être l'époque de votre régénération. Jusqu'à présent, vous avez été pour la plupart simples témoins d'événements qui se préparoient, sans que vous cherchassiez à les prévoir, qui survenoient sans que vous en calculassiez les suites, et dans le jugement desquels les passions des individus ont souvent mêlé des erreurs. La masse entière d'une nation longtemps opprimée se soulevoit de lassitude et d'indignation; l'énergie de la capitale frappa la première le colosse du despotisme.

. . . . . .

» La France ne sera plus la propriété d'un individu, la proie des courtisans; la classe nombreuse de ses habitants industrieux ne baissera plus un front humilié devant l'idole de ses mains: En guerre avec les rois, qui fondent sur elle et veulent la déchirer pour le bon plaisir de l'un d'entre eux, elle déclare qu'elle ne veut plus de *roi;* ainsi, chaque homme, dans son empire, ne reconnoît de maître et de puissant que la *Loi*. C'est

elle que les hommages n'altèrent jamais, et dont l'autorité est toujours plus aimable et plus salutaire à mesure qu'on la respecte davantage.

» Il ne faut pas nous le dissimuler : autant ce glorieux régime nous promet de biens, si nous sommes dignes de l'observer, autant il peut nous causer de déchirements, si nous ne voulons approprier nos mœurs à ce nouveau gouvernement. Il ne s'agit plus de *discours* et de *maximes;* il faut du *caractère* et des *vertus*. L'esprit de tolérance, d'humanité, de bienveillance universelle, ne doit pas être seulement dans les livres de nos philosophes; il ne doit pas se manifester uniquement par ces manières douces ou ces actes passagers, plus propres à satisfaire l'amour-propre de ceux qui les montrent qu'à concourir au bien général; il doit respirer sans cesse dans l'action du gouvernement, dans la conduite des administrés; il tient à la juste estime de notre espèce, à la noble fierté de l'homme libre, dont le *courage* et la *bonté* doivent être les caractères distinctifs.

» Vous allez, Messieurs, proclamer la *République;* proclamez donc la *Fraternité*.

» ... Nous obtenons le bonheur, si nous sommes sages; nous ne parviendrons à le goûter qu'à force d'épreuves et d'adversité, si nous savons le mériter. Il n'est plus possible de le fixer parmi nous, je le répète, que par l'héroïsme du *courage*, de la *justice* et de la bonté; c'est à ce prix que le met la *République*. »

Le *caractère,* les *vertus,* la *fraternité,* la *justice,* la *bonté,* conditions impossibles, il était facile de le pressentir, auxquelles Roland mettait le bonheur de la République!

§ XIX.

LUTTE DE LA GIRONDE ET DE LA MONTAGNE. ROBESPIERRE.

A peine ouverte, la Convention devint une arène pour les partis.

Les pouvoirs des députés de Paris étaient irréguliers; il fallait commencer par les briser. On annonce hautement la résolution de ne point fléchir sous la domination d'une municipalité ou d'un club, de déployer contre les prétentions d'une commune la toute-puissance de la représentation na-

tionale; et en définitive, les pouvoirs des députés sont validés *provisoirement.* Hélas! l'histoire de la ruine du parti modéré est toute dans ce mot *provisoirement,* compromis éternel entre le devoir et la lâcheté, dicté par l'indécision! Déjà l'heure de la victoire était passée. Faute d'un homme supérieur qui impose un mot d'ordre, qui établisse une discipline, on ne saura rien mener à fin. On prodiguera les menaces terribles, les imprécations éloquentes; on annoncera les mesures les plus énergiques; on dévoilera les projets des adversaires, on les forcera à balbutier avec honte et confusion l'aveu de leurs crimes; mais, au moment de l'action, ceux-ci hésiteront, ceux-là discuteront, beaucoup seront absents, et les autres qui restent n'agiront pas. Les adversaires, avertis par les menaces, exaspérés par leur défaite au sein de la Convention, ne reculeront devant rien pour triompher. La minorité avait trois auxiliaires : la commune, les clubs et les tribunes, chaque jour envahies par des bandes sorties des Jacobins et des Cordeliers. L'excès des maux et des défiances causés par la guerre et par la faim lui en assurera un autre : l'insurrection.

Nous donnerons une idée de l'indignation, de l'horreur que la nouvelle des massacres de septembre avait inspirées à l'étranger contre nous, en reproduisant un passage du *Wood fall's Register,* emprunté au *Moniteur,* du 28 septembre :

« On trouvoit au Palais-Royal des pâtés faits de la chair des Suisses, des émigrants, des prêtres. J'étois présent lorsque quatre Marseillais, qui dînaient chez le restaurateur Beauvilliers, envoyèrent chercher deux de ces pâtés et les mangèrent en criant *Vive la Nation!* — Le même jour, sur les dix heures, un M. Phelip, demeurant rue du Temple, arrive au club des Jacobins avec une boîte sous le bras... Il ouvrit sa boîte, et, chose horrible à dire, il en tira les têtes de son père et de sa mère, qu'il dit n'avoir jamais pu déterminer à entendre la messe d'un prêtre constitutionnel. L'assemblée lui prodigua des applaudissements, etc. »

Les bonnes gens auxquels on racontait ainsi les faits ne voyaient plus en nous une nation, mais une horde de Cannibales à exterminer.

La majorité, qui ne sut pas vouloir, avait cependant l'instinct du péril. A la presque unanimité, elle vota, le 24 septembre, sur la proposition de Buzot : la nomination de six commissaires, chargés de rendre compte de l'état de la France et de Paris; — de présenter un projet de loi contre les provocateurs au meurtre et à l'assassinat; — de rendre compte des moyens de donner à la Convention une force publique à sa disposition, prise dans les quatre-vingt-six départements. Buzot le *courageux*, comme le qualifie sans cesse madame Roland, entrait ouvertement, et le premier, en lutte avec la commune et avec Danton; ses amis le suivirent :

Lasource (dans la séance du 25 septembre) : « Je ne veux pas que Paris, dirigé par des intrigants, devienne dans l'empire Français ce que fut Rome dans l'empire Romain. Il faut que Paris soit réduit à un quatre-vingt-troisième d'influence, comme chacun des autres départements. Jamais je ne ploierai sous son joug. »

Ce langage, nous le trouverons dans la bouche des autres orateurs de la Gironde. Mais l'avaient-ils toujours tenu? Avaient-ils trouvé mauvais que Paris *dépassât son quatre-vingt-troisième d'influence* pour faire le 10 juillet, le 6 octobre, le 20 juin, le 10 août? Roland n'avait-il pas reconnu dans sa circulaire, antérieure de trois jours seulement à la proposition de Buzot, que c'est l'*énergie de la capitale qui avait frappé le colosse du despotisme?*

Dans cette même séance éclate l'inimitié mortelle de Robespierre et de la Gironde. Qui sait si, sans madame Roland, la Gironde n'eût pas un jour fait la paix avec Danton? mais la paix avec Robespierre, jamais. Robespierre voulait le pouvoir au service de ses idées; il le voulait sans transaction et sans partage. En combattant la Gironde, Danton se défendit, Robespierre chercha à tuer. Un ennemi renversé suffisait au premier, il fallait au second un cadavre : les morts seuls ne reviennent pas.

Le 25 septembre, une voix inconnue, que le *Moniteur* désigne par trois étoiles, donna le signal : « Oui, cria-t-elle, je dis qu'il existe un parti dans cette assemblée, c'est le parti Robespierre : voilà l'homme que je vous dénonce. »

A cette parole, le sombre ambitieux dut avoir un tressaillement d'orgueil et comme un pressentiment de ses destinées. Quatre jours auparavant, on l'avait vu *debout, isolé, muet, immobile* (Daunou), obtenir six ou sept voix pour la présidence de la Convention; et tout à coup il sortait de l'ombre, il personnifiait la puissance formidable à laquelle s'attaquait la majorité de la Convention : Paris, la commune, les clubs, la Révolution tout entière.... Danton lui-même était effacé.

L'impétueux Barbaroux s'élance à la tribune; ses instincts le rapprochaient de Danton; la loyauté généreuse de son caractère autant que ses instincts lui inspiraient pour Robespierre une profonde aversion. Visiteur assidu de madame Roland, nul doute que cette femme belle et éloquente n'ait eu sur ce jeune homme de vingt-six ans un grand ascendant. Des contemporains ont été jusqu'à croire qu'un sentiment plus vif que la sympathie les avait unis sous le même drapeau politique, erreur dans laquelle n'auraient pu tomber ceux qui connaissaient les exigences de la nature élevée de madame Roland et la légèreté de mœurs de Barbaroux, et qu'il n'est plus aujourd'hui besoin de démentir. C'est au sujet de Roland et de ce mandat d'amener que madame Roland avait si fort à cœur, mandat dont l'existence, comme tant d'autres griefs des deux partis, reste problématique, que le combat s'engage. « Oui, dit Barbaroux, Robespierre vise à la dictature. » Le projet de dictature est attesté par ces mandats d'arrêt que lance une commune désorganisatrice « contre un ministre, homme public, qui appartient non pas à la ville de Paris, mais à la République entière. » (On applaudit.) Et il annonce que huit cents Marseillais vont marcher au secours de Paris pour empêcher son oppression.....

Sur ces entrefaites, Roland est nommé député par le département de la Somme, après l'annulation d'une élection qui est jugée vicieuse. Il offre sa démission de membre du conseil exécutif à l'Assemblée nationale; Servan fait la même offre à cause de sa santé. Grand débat. Invitera-t-on les ministres démissionnaires à garder leur portefeuille? Exprimera-t-on des regrets de leur retraite? La Montagne s'oppose. La Gironde se divise : les uns soutiennent la proposi-

tion, d'autres hésitent à l'appuyer, lorsque Buzot, dont l'opinion devait avoir un grand poids sur la matière, prend la parole :

« Si Roland, dit-il, n'avoit pas déclaré trois fois qu'il persévère dans sa démission, je me rangerois à la proposition de l'inviter à rester au ministère; mais vous n'avez pas le droit de l'y contraindre... Qu'on ne dise pas que la place du ministère est plus avantageuse. Nous sommes ici plus à l'abri des intrigues et de la calomnie, etc. »

Danton s'oppose à ce qu'on adresse une invitation. *Barrère* rappelle, en l'appliquant à Roland, le mot appliqué à Aristide : « Je suis fatigué de l'entendre appeler *Juste*. »

Danton : « Personne ne rend plus de justice que moi à Roland; mais je dirai, si vous lui faites une invitation, faites-la donc aussi à madame Roland; car vous savez que Roland n'étoit pas seul dans son département; moi j'étois seul dans le mien! » (On murmure.)

Valazé appuie la proposition que Roland et Servan soient invités.

Charlier demande l'ordre du jour.

Lasource : « J'appuie aussi la question préalable. Il importe peu à la patrie que le ministre Roland ait une femme intelligente qui lui donne des conseils ou qu'il les tire de lui-même. (On applaudit.) Ce petit moyen n'est pas digne de Danton. (Les applaudissements recommencent.) Je ne dirai pas affirmativement avec Danton que c'est la femme de Roland qui gouverne, ce seroit l'accuser d'inepties. »

Roland a prouvé son énergie et son courage; mais Lasource conclut pour l'ordre du jour, en invoquant le danger de la reconnaissance des peuples : *c'est elle qui a fait les rois.*

Buzot appuie l'ordre du jour, qui est adopté.

Nulle part l'importance politique de madame Roland, aux yeux des contemporains, n'apparaît plus clairement que dans ce document. Mais le mot sanglant de Danton : « Nous avons besoin de ministres qui voient par d'autres yeux que ceux de leur femme, » ce mot a porté; il a voué Roland au ridicule, sa femme à la haine de la Montagne, qui fera remonter jusqu'à elle l'impopularité du ministre. Du reste, l'accusation

de Danton, l'aveu contenu implicitement dans la défense de Lasource, auraient dû donner conscience à madame Roland de la maladresse qu'elle avait eue ou de la faute qu'elle avait commise, en faisant voir, avec exagération, sa participation aux affaires publiques. Les hommes, dans le pays de la loi salique particulièrement, n'aiment point à paraître gouvernés par une femme, quelque intelligente et supérieure qu'elle soit; or, si madame Roland gouvernait son mari, son mari, en apparence, gouvernait la France.

Cette offre d'une démission avait été encore pour Roland l'occasion d'une circulaire consacrée à l'apologie emphatique de son caractère et de sa conduite. Qu'il fût honnête et dévoué au bien public, cela est certain; mais comment oser dire qu'il avait été *grand!* « L'étendue de ma tâche ne m'a point étonné; il est facile d'être grand quand on s'oublie soi-même, et l'on est toujours puissant quand on ne craint pas la mort. » *Grand* et *puissant!...* Pour couronner l'œuvre, Roland suppliait l'Assemblée de nommer le *vénérable* Pache à sa place : « Nouvel Abdolonyme, il doit être appelé au poste où sa sagesse peut opérer le plus de bien... J'acquitte ma conscience et je sers ma patrie en l'indiquant. » Son mauvais destin voulut que ce vœu fût à peu près exaucé : Pache, un niais ou un lâche, tout au moins un ingrat, devint ministre de la guerre après Servan, maire de Paris après Pétion. Il aura au 2 juin la part que Pétion avait eue au 10 août.

La première élection faite par le département de la Somme fut maintenue, et Roland resta ministre. En vain il fait dire par une note du *Moniteur :* « Roland a bien mérité de la patrie lorsqu'il s'est déterminé à continuer ses fonctions dans le ministère de l'intérieur... » les attaques deviennent plus vives, plus passionnées. Il est le point de mire de la Montagne. Dans la séance du 14 octobre, Marat, auquel Buzot aurait voulu qu'on interdît la parole (4 octobre), Marat, que les rires et les murmures de l'Assemblée n'intimident pas, car il se voit soutenu par les applaudissements frénétiques des tribunes, avait élevé des soupçons sur la probité du ministre; et, se plaignant qu'on eût remis « les diamants de la couronne entre les mains du vertueux Roland, sans procès-

verbal; que l'argenterie de madame Louvois (émigrée) se trouvât aussi entre les mains du vertueux Roland, » avait demandé des comptes. De son côté, la Gironde revient avec acharnement à l'organisation d'une garde départementale. Le *Moniteur* reproduit un article extrait du *Courrier des quatre-vingt-trois départements*, où l'*Ami du peuple* est attaqué avec la dernière violence :

« Quand les députés, — dit-on à Marat, — excepté une douzaine, seront assommés, *ton* peuple se portera chez ces coquins de ministres que tu n'as pas choisis, chez ce coquin de mari de la *femme* Roland, qui a osé te refuser les quinze mille livres que tu lui as demandées.

» Quelle jouissance pour *toi*, *mon* cher Marat, de te baigner dans le sang encore chaud de tes ennemis! »

André Chénier fera dire par Charlotte Corday, à celui que son couteau venait de frapper :

« Te baigner dans le sang fut tes seules délices;
Baigne-toi dans le tien et reconnois les dieux! »

Moniteur, 21 octobre. « ... Je sais qu'un membre de l'Assemblée a entendu dire à Marat que pour avoir la tranquillité il falloit que deux cent soixante-dix mille têtes tombassent encore. — *Marat.* Eh bien, oui; c'est mon opinion, je vous le répète. » (L'indignation de l'Assemblée se manifeste par un soulèvement général.)

Croirait-on qu'un tel fou paraissait dangereux? N'est-ce pas tout dire en un mot?

Que Guadet renouvelle contre Robespierre l'accusation de tyrannie, avec plus de violence encore que Barbaroux, la Montagne renvoie l'accusation à Roland. C'est Roland qui aspire à la tyrannie, le roi Roland, dira Marat, le roi Coco Roland, dira Hébert. Suit l'énumération des griefs auxquels les ennemis de la Gironde reviendront sans cesse, et qu'on retrouvera énoncés longuement dans l'acte d'accusation d'Amar. — Roland gaspille les fonds secrets, répand à profusion de détestables écrits où les meilleurs patriotes sont diffamés; corrompt criminellement l'esprit public. Il est vrai de dire que le ministre, pour lutter contre le débordement de doctrines anarchiques, avait cru trouver, dans la plume,

la force que ses amis de la Convention cherchèrent dans la parole. Des subventions furent données à Louvet pour la *Sentinelle*, à Gorsas pour son journal, à Bancal pour ses écrits. Quand Marat vint demander à son tour quinze mille francs, il fut repoussé : *inde iræ!* mais c'était le droit du ministre. Si l'Assemblée trouvait qu'il usait mal et de l'argent affecté à cette propagation d'écrits utiles et de son influence, elle devait le remplacer. Quant au *bureau d'Esprit public*, placé, disait-on, sous l'influence de madame Roland, qui lui fournissait les articles dus à sa *prodigieuse* facilité (c'est le mot d'Amar), nous avons voulu savoir s'il avait réellement existé sous ce nom. Le témoignage de l'*Almanach national* de 1793, à cet égard, est formel. A la suite de l'énumération des immenses attributions dont le ministre de l'intérieur est investi, et qui embrassent les subsistances, le commerce, l'agriculture, etc., on trouve ces trois lignes :

« La correspondance relative à la formation et propagation de l'*Esprit public*, dont A. F. Letellier est particulièrement chargé. »

Ce bureau existait donc. Il était tout simple que la Montagne en attaquât l'influence, et non moins naturel que la majorité de la Convention, dont il protégeait les doctrines, le défendit avec énergie. Mais Roland avait retardé le départ de la poste pour saisir des libelles séditieux, envoyés frauduleusement par la municipalité aux départements; mais il venait de faire répandre à profusion le discours de Louvet contre Robespierre, contrairement aux intentions de la Convention, qui avait voté l'impression de la défense aussi bien que celle de l'attaque... Ces griefs ne pouvaient paraître sérieux aux gens sensés; sur le premier point, il s'agissait moins de savoir si la violation du secret des lettres est permise que de savoir si la provocation à la révolte doit être tolérée; quant au second, autant aurait valu reprocher au ministre de ne point traiter ses ennemis comme ses amis. Mais Roland fournit matière à un grief plus fondé, en faisant ouvrir l'armoire de fer et en emportant les papiers qu'elle contenait, sans être assisté de personne et sans prévenir préalablement les commissaires chargés par la Convention

de l'inventaire des papiers trouvés aux Tuileries le 10 août, commissaires alors réunis dans une salle voisine de la chambre de l'armoire de fer. Prendre sur soi une telle responsabilité, c'était fournir des armes dangereuses à des ennemis ardents et de mauvaise foi, auxquels tout moyen d'arriver au but paraissait licite et légitime.

La majorité donnait un bill d'indemnité au ministre attaqué. Elle avait entendu avec faveur le compte rendu sur la situation de la république, lu dans la séance du 29 octobre, et qui concluait ainsi :

« Corps administratif sans pouvoirs, Commune despote, peuple bon, mais trompé; force publique excellente, mais mal commandée, voilà Paris. Foiblesse du Corps législatif qui vous a précédés; délai de la part de la Convention dans quelques dispositions fermes et nécessaires, voilà les causes du mal. »

Le délai dont se plaignait Roland se rapportait à l'impunité laissée aux massacreurs des prisons et à l'organisation de la garde départementale, adoptée en principe par la Convention.

On demandait contre Danton le châtiment des crimes de septembre, on criait contre Robespierre *A bas la tyrannie!* on annonçait hautement la résolution de résister aux prétentions d'une commune factieuse, mais en définitive on ne prenait aucune mesure importante et vigoureuse. Les esprits se montaient de plus en plus. Buzot, habitué à regarder toute attaque contre Roland comme personnelle, s'écriait, le 6 novembre, se mettant tout à coup en cause contre Danton : « Il ne peut pas y avoir accord entre les hommes du 10 août et les assassins du 2 septembre.... Je vous défie de m'imputer ici, je ne dis pas le plus léger crime, mais la plus légère absence à mes devoirs. » De violents murmures éclatent à ces mots. On crie à Buzot : « On ne parle pas de vous! » Mais tous les jours Roland était attaqué et madame Roland comprise implicitement dans l'attaque. Allez donc dire à ce sombre amoureux menacé dans son parti politique et dans son amour,... qu'on ne parle pas de lui!

§ XX.

MADAME ROLAND DEVANT LA CONVENTION.

Cependant il eut un jour d'orgueilleuse joie. Madame Roland parut à la barre de la Convention, le 7 décembre. Sa merveilleuse présence d'esprit, son doux parler si ferme, sa beauté sympathique produisirent sur cette assemblée d'hommes une sorte d'éblouissement. La Gironde, toute glorieuse d'une si charmante alliée, la Montagne, vaincue par toutes ces grâces persuasives mises au service d'une énergie virile, contribuèrent l'une et l'autre au triomphe.

Nous allons rapporter la relation du *Moniteur :*

Chabot. Un citoyen vient demander à nous communiquer en particulier un grand complot dont les membres du comité de surveillance sont les principaux acteurs. (*Grand nombre de membres simultanément* : Nommez-les, ou vous êtes un calomniateur.) Oh ! je les nommerai tout à l'heure; car j'ai en main le procès-verbal qui le constate. (De nombreux applaudissements partent tout à coup des tribunes.)

Tallien. Cela ne devait pas encore être dit à l'Assemblée.

Chabot. Il faut le dire. Lorsque un grand complot s'ourdit et que des membres du comité de surveillance trempent dans ce complot, nous ferez-vous un crime, citoyens, de vouloir ne pas lutter contre le front audacieux de celui qui trempe dans cette abominable conjuration? Lorsqu'elle sera dévoilée, me ferez-vous un crime, à moi dépositaire de ce secret, d'avoir appelé chez moi les membres les plus forts en patriotisme?... (On murmure. On entend quelques éclats de rire.) Au moins, dans mon opinion, car j'ai toléré assez d'opinions sur mon compte pour qu'on puisse me permettre d'en avoir une; j'ai donc appelé plusieurs de mes collègues pour rédiger avec moi un procès-verbal sur des faits qu'un particulier voulait nous dénoncer; le témoin existe, et il pourra comparaître devant vous.

On demande que Chabot lise son procès-verbal.

Chabot. Je puis le lire, si l'Assemblée le juge absolument nécessaire. (Oui, oui, s'écrie une grande partie de l'Assemblée.)

Tallien. Je demande qu'on ne le publie pas tout de suite. (Murmures.)

Lindon. Il faut connoître ce grand secret.

Chabot. Si la Convention me l'ordonne, je lirai.

L'Assemblée décide que le procès-verbal sera lu.

On demande qu'il le soit par un secrétaire.

Fermont monte à la tribune et lit : « Le citoyen Achille Viard nous avoit remis le journal de sa mission à Londres. J'avois cru nécessaire de ne lui faire aucune question jusqu'à ce qu'enfin j'eusse rassemblé un certain nombre de mes collègues du comité de surveillance, et que cette assemblée se tint ailleurs que dans le lieu des séances du comité. Enfin, aujourd'hui 7 décembre, à onze heures du matin, Achille Viard a comparu en présence de Ingrand, Roverre, la Vicomterie, Ruamps; Tallien, Montant et François Chabot. Nous avons lu son journal, sur lequel la discussion s'est ouverte. Interrogé comment il avoit été envoyé à Londres, il a répondu que Lebrun, ministre des affaires étrangères, l'avoit mandé chez lui et lui avoit dit qu'il alloit lui donner une mission à Londres, mais qu'il falloit qu'il allât trouver l'abbé Fauchet; celui-ci lui dit qu'il falloit aller à Londres pour chercher les papiers qu'il devoit lui remettre. Il lui remit ensuite une lettre cachetée, adressée à Lebrun, sans lui donner d'autres explications. Viard se rendit avec cette lettre chez Lebrun, pour lui demander un passeport. Le ministre lui recommanda d'aller trouver à Londres le nommé Masselin, agent de d'Aiguillon, et ajouta qu'il devoit feindre d'être de leur parti, et se charger des paquets qu'ils lui donneroient. Arrivé à Londres, il vit Masselin, qui le présenta au ci-devant duc d'Aiguillon, et celui-ci lui remit une lettre pour Narbonne, qui demeuroit alors chez madame Boulogne, à environ quinze milles de Londres. Narbonne l'accueillit favorablement et lui donna une lettre pour l'évêque de Saint-Pol de Léon; il se rendit chez ce dernier, où il vit les évêques de Lizieux, d'Angoulême, de Poitiers, d'Amiens et autres émigrés, tant prêtres que ci-devant seigneurs; là, il les entendit discuter entre eux sur les affaires présentes et sur l'état de la France; ils s'attendoient à un autre ordre de choses et à rétablir le roi dans son ancienne autorité, assurant qu'ils auroient des amis dans la Convention nationale, et qu'ils comptoient surtout sur Fauchet et sur Roland. » (Des rumeurs, quelques éclats de rire, quelques exclamations se font entendre.).

Chabot. Continuez la lecture; vous allez entendre d'autres choses. —

« .... Qu'ils comptoient surtout sur Fauchet et sur Roland au sujet du procès du roi; qu'ils étoient sûrs que leurs amis à la Convention trouveroient des moyens dilatoires ou évasifs pour retarder ou empêcher son jugement.

Il a vu ces évêques avec Talleyrand, ci-devant évêque d'Autun, et c'est dans le sein de ce dernier qu'il les a vus déposer leurs regrets à l'époque de son départ. Celui-ci les assura que le roi seroit sauvé....

Fermont. J'observe que les dénonciations ayant été faites, l'Assemblée ne peut se dispenser d'entendre les réponses. J'ajoute que Roland ayant été mandé, ne peut se retirer qu'en vertu d'un décret. Je propose que Roland soit entendu d'abord, et Viard ensuite.

Cette proposition est adoptée.

Roland. Je déclare n'avoir jamais vu ni connu les personnes avec lesquelles on prétend que je suis en correspondance. Talleyrand est le seul que j'aie vu. Il est venu chez moi depuis son retour d'Angleterre, me demander ma voix pour une mission qu'il sollicitait pour Londres; mais elle lui a été refusée par le conseil exécutif à l'unanimité des voix. (Une très-grande partie de l'Assemblée applaudit.) Si ma femme est impliquée dans cette affaire, je demande qu'elle soit mandée, et qu'il me soit permis de rester ici. (Mêmes applaudissements.)

L'Assemblée décide que la citoyenne Roland se rendra à la barre.

Chambon. Il faut qu'elle soit entendue pendant que Viard est à la barre.

L'admission est ordonnée.

La citoyenne *Roland* paroit à la barre. (Il s'élève de nombreux applaudissements.)

Le président. Citoyenne, la Convention a désiré vous entendre sur un objet dont il va vous être donné connoissance. Quel est votre nom?

La citoyenne. Roland; nom dont je m'honore, parce qu'il est celui d'un homme de bien. (On applaudit.)

Le président. Connoissez-vous le citoyen Achille Viard?

La citoyenne Roland. Je ne le connois pas; mais je reçus, il y a huit jours, une lettre où le citoyen signoit ce nom, m'annonçant qu'ayant la confiance du citoyen Lebrun, ministre des affaires étrangères, et étant sur le point de partir pour l'Angle-

terre, où il avoit découvert une grande conspiration contre la République, il avoit à communiquer au citoyen Roland des choses très-intéressantes pour lui et pour le citoyen Lebrun, mais qu'il n'avoit pu lui en faire part à cause de la multiplicité de ses affaires. Je lui répondis, par un billet non signé, que s'il s'agissoit d'affaires publiques, je m'en tenois à mon rôle de femme, et qu'il falloit s'adresser au citoyen Roland; que si la chose intéressoit sa personne, je serois visible le lendemain, depuis dix heures jusqu'à onze. Je reçus une seconde lettre par laquelle on m'informoit qu'invité par le citoyen Lebrun à un rendez-vous très-important, on ne viendroit pas le lendemain, mais le surlendemain. Le surlendemain, je vis le citoyen Viard, que je reconnois. Il me raconta ce qu'il avoit vu à Londres; je le laissai parler autant qu'il voulut. Je lui témoignai mon étonnement de ce qu'ayant des choses si intéressantes à communiquer au ministre, c'étoit à moi qu'il s'adressât plutôt qu'à lui. Je lui dis qu'apparemment il étoit dans une erreur que partageoient plusieurs personnes. Il me dit que le ministre étoit si surchargé d'affaires qu'il ne pourroit lui indiquer qu'un rendez-vous fort éloigné; que mon intervention pourroit en rapprocher le terme. Je lui répondis que je n'étois qu'à côté des affaires; que ce n'étoit pas à moi de disposer du temps du citoyen Roland; qu'il savoit trop bien diriger l'emploi de ses moments pour que je pusse m'en mêler; que d'ailleurs, comme fonctionnaire public, il s'en tenoit à l'usage de n'entendre les personnes qui ont des affaires à lui communiquer que dans l'ordre de leur présentation. Il se retira.

Sans avoir l'œil très-exercé, j'ai cru voir dans Monsieur un homme qui venoit pour observer ce qu'on pensoit plus que pour autre chose. (On applaudit à plusieurs reprises. Quelques rumeurs se font entendre dans une extrémité de la salle.)

On demande que les honneurs de la séance soient accordés à la citoyenne Roland.

Le président. Citoyenne, la Convention nationale, satisfaite des éclaircissements que vous venez de lui donner, vous invite aux honneurs de la séance.

La citoyenne Roland traverse la salle au milieu des applaudissements de la grande majorité de l'Assemblée.

Marat (près de la tribune). Voyez le silence du public; il est plus sage que nous.

Elle s'était donc un instant introduite sur cette scène, elle y avait parlé, elle y avait tenu tout un auditoire de législateurs attentif à sa parole, elle y avait réduit ses ennemis au silence, et, qui sait, à l'admiration peut-être!

Victoire qui n'eut pas de lendemain! Le lendemain, Roland se plaignait dans le *Moniteur* qu'on tint à la maison commune un registre ouvert pour recevoir et rassembler toutes les dénonciations qu'on y portait contre lui. C'est ainsi que le conseil général du département répondait aux lettres quotidiennes par lesquelles le ministre lui demandait, au nom de l'État, des comptes de sa gestion pendant deux mois de désordres.

Il y a une manière de demander des comptes à des gens que l'on sait ne pouvoir en rendre, qui les conduit infailliblement ou à la honte, ou à la ruine, ou au crime. Au fond, toute violente qu'elle fût, la Gironde avait pour elle la raison et le droit. Mais il est périlleux d'acculer des adversaires à l'abîme, en temps de révolution, sans avoir la force pour soi. Elle croyait l'avoir, ayant les départements avec elle, quatre-vingt-deux contre un. Nous verrons ce que valait ce calcul.

Dans le programme de la Gironde, les deux points essentiels sont : le châtiment des septembriseurs, auquel subsidiairement s'ajoute la reddition des comptes de Danton; la garde de la Convention, confiée à une milice départementale. Qu'on suppose cette milice formée et rassemblée à Paris : combien de temps se serait-elle soustraite à l'influence des clubs, des meneurs des sections, des séductions de la commune? Et la commune, comment aurait-elle pu consentir à une enquête sur les événements des prisons, à des poursuites contre ses membres, à l'aveu de ses torts, à la confession de son impuissance, avant d'avoir éprouvé cette impuissance dans une bataille où elle eût engagé toutes les forces révolutionnaires? Il n'y avait qu'une marche à suivre, et il était trop tard déjà pour la prendre, si jamais elle avait été possible : c'eût été de casser la commune, de dissoudre les sections, de fermer les clubs.

Fermer les clubs? En ce moment même, au plus fort de la lutte engagée, Roland, par sa circulaire du 22 décem-

bre, recommande aux corps administratifs de les favoriser. Sans doute le ministre fait une faute, mais l'homme reste conséquent avec lui-même. En butte à des attaques d'une violence inouïe, il veut que la force dont il souffre, qui le renversera peut-être, soit respectée :

« Les abus de quelques sociétés populaires ne doivent pas rendre injuste à leur égard et fermer les yeux sur leur utilité. Qu'un peuple, sortant avec effort de la fange de la corruption, développe dans les assemblées où il se réunit librement des passions inquiètes et jalouses, de l'emportement, du délire; qu'il saisisse avec avidité les flagorneries dont on le berce, les soupçons dont on le chatouille, les calomnies dont on aiguise sa malignité, c'est un petit mal auquel on doit s'attendre, particulièrement dans les grandes villes, et principalement à Paris. Malheur au philosophe qui en seroit étonné, et à l'administrateur qui pourroit le craindre! Ce sont les flétrissures des fers que nous avons portés; elles ne peuvent disparoître qu'avec la régénération des mœurs. En attendant qu'elles soient effacées, l'homme public doit marcher ferme au milieu des obstacles qu'on lui élève, des dégoûts qu'on cherche à lui susciter, des injures qu'on lui adresse. Ce n'est pas pour lui qu'il travaille; qu'importe ce qu'il devienne! Sa conscience l'accompagne, et la postérité prendra soin de sa gloire... »

Ici madame Roland a pris la plume. Ce langage, ces expressions sont le langage qu'elle a tenu, les expressions dont elle s'est servie dans les *Mémoires*. — Le passage où le ministre recommande de n'employer qu'à la dernière extrémité les moyens coercitifs, s'il dénote de l'impéritie, sous le rapport pratique, est d'accord avec les principes que Roland avait soutenus avant d'arriver au pouvoir :

« Dans un régime libre, l'opinion est le levier de l'État; on peut en abuser en travaillant à la corrompre, mais le règne de celui qui l'égare est de courte durée; on ne la dirige qu'en l'éclairant, et cette manière de s'en servir ne permet pas d'en faire une dangereuse application.

» De même que la vérité, bien sentie, clairement exprimée, a toujours quelque éloquence, la vertu ne manque pas d'une sorte d'autorité. Dès que l'une et l'autre accompagnent l'homme public, il a toute l'influence qu'il lui est permis de désirer,

parce que c'est la seule qui soit nécessaire pour faire le bien. Si des circonstances rares et difficiles exigent l'emploi de la force, il devient d'autant plus imposant qu'il a été précédé de celui de la persuasion : dès lors les gens de bien l'applaudissent, leur vœu a précédé son recours, et c'est aux seuls scélérats de trembler... »

Nos pères, novices à la vie gouvernementale, pratiquaient mal cette dextérité, cette souplesse avec lesquelles on accommode ses principes à la position qu'on occupe, sans tenir compte des opinions de la veille.

§ XXI.

LE PÈRE DUCHESNE.

Pendant que Roland recommande la libre circulation des lumières, des idées, des sentiments, aussi bien que celle des subsistances; qu'il préconise la liberté de discussion et d'examen, la discussion allât-elle jusqu'à l'outrage, l'examen à la défiance calomnieuse, la Montagne le diffamait, les tribunes le huaient, les clubs le déchiraient, et Hébert, — mauvais signe! — Hébert, le chacal de la presse, le dépisteur de cadavres, la bête fauve qui épie le moribond, le vautour qui le mange vivant s'il est enchaîné, Hébert commençait à s'acharner contre les Roland.

Voulez-vous savoir, à cette époque, les projets des meneurs de la commune, savoir quelle tête tombera demain sous la guillotine? Lisez le *Père Duchesne* de la veille. Mais j'oublie que le *Père Duchesne*, cette feuille tirée quelquefois à quatre-vingt mille exemplaires, n'existe complet nulle part. Vous ne le rencontrerez jamais. Il faut donc que j'aie recours, — Dieu me le pardonne! — à de nombreuses citations pour le faire connaître.

Le papier est gris, format de petit in-quarto, l'impression détestable, les fautes d'orthographe abondent; les phrases, par la négligence du correcteur sans doute, ne sont pas toujours sur leur pied; aucune indication de jour et de quantième du mois, mais sur chaque feuille un numéro. La collection complète devrait renfermer trois cent cinquante-cinq

numéros. Comme le journal a paru irrégulièrement, tantôt une fois, tantôt trois fois par semaine, il n'est guère possible de donner à chacun qu'une date approximative, après avoir pris connaissance du contenu [1].

On va voir qu'au milieu de ces ordures il y a un certain art infernal. Hébert, ancien laquais, ancien contrôleur des billets d'un des petits théâtres de Paris, chassé pour infidélité, était un de ceux qui, dans la nuit du 9 au 10 août, s'étaient installés membres de la commune, sans mandat de personne. Sa participation aux massacres lui vaudra le titre de substitut du procureur syndic de la commune.

Marat était le grand dénonciateur de la démagogie; nature maladive, il voyait des traîtres, des dilapidateurs partout. Hébert en était l'amuseur; il en flattait les instincts bas, il en excitait les convoitises. Il montrait aux affamés les tables chargées de viandes des riches, et les poussait à se jeter sur les convives. Il spéculait sur la faim, la misère, l'envie, qu'il tournait en rage furieuse et féroce.

Deux fois par semaine, madame Roland avait l'habitude de réunir à sa table une quinzaine d'amis politiques [2], cause de mécontentement et de dénigrement de la part des exclus, imprudence que l'ami des Roland, Champagneux lui-même, a blâmée. Un jour, Hébert arrive avec une députation chez le ministre; il traverse la salle à manger, il voit les convives. Le fait lui paraît si grave, qu'il y reviendra dans sa déposition au procès des Girondins. En attendant, il lui fournit la matière du récit burlesque et infâme qu'il publia dans le 199e numéro du *Père Duchesne*. La bouffonnerie s'y mêle à la calomnie.

« Je dis donc, f....., que Coco Roland, ou le roi Roland, si on veut, se dédommage calément des anciens carêmes qu'il a faits, et il faut à ce sujet que je raconte certaine aventure très-véridique qui pourra former un jour un bon chapitre de l'histoire du vertueux Roland.

[1] Une grossière image représente un homme à moustaches, ayant à la main une hache levée sur un prêtre, auquel il adresse le *Memento mori*. A la fin du numéro, deux fourneaux, dont un renversé.

[2] Voyez page 374 des *Mémoires*.

» Il y a quelques jours, f....., une demi-douzaine de sans-culottes que je ne craindrai pas de nommer : Grenard, administrateur du département; Moulinet Duplex, membre de la Commune; Poussin et Auger, commissaires de la section de la République, vint en députation chez ce vieux tondu; malheureusement c'était au moment de la bouffaille. — Que fouloir fous? leur dit le suisse en les arrêtant à la porte. — Nous voulons parler au vertueux Roland. — *L'être point ici de virtueux*, réplique le gros portier, bien gras et bien tondu, en allongeant la patte ni plus ni moins qu'un ci-devant procureur de la Normandie. — Ce n'est pas à nous à la graisser, lui dit l'ami Grenard; nous devons passer francs comme des capucins, car nous sommes envoyés par les sans-culottes.

» A ce mot, le suisse rentre dans sa loge comme un colimaçon dans sa coquille aussitôt qu'il a montré ses cornes. Nos sans-culottes enfilent le corridor et arrivent dans l'antichambre du vertueux Roland. Ils ne peuvent se faire jour à travers de la valetaille dont il était rempli. Vingt cuisiniers chargés des plus fines fricassées crioient à pleine tête : — Gare, gare, ouvrez le passage, ce sont les entrées du vertueux Roland; d'autres : les chefs-d'œuvre du vertueux Roland; d'autres : les rôts du vertueux Roland; d'autres : les entremets du vertueux Roland. — Que voulez-vous? dit le valet de chambre du vertueux Roland à la députation. — Nous voulons parler au vertueux Roland. — Il n'est pas visible maintenant. — Dites-lui qu'il doit toujours l'être pour les magistrats du peuple.

» Le valet va rendre le propos tout frais au vertueux Roland qui vient en rechignant, la gueule pleine et la serviette sur le bras. — La République est sûrement en danger, dit-il, pour me faire ainsi quitter mon dîner, etc. — Roland conduit mes b..... dans son cabinet; d'abord par la salle à manger, où il y avoit plus de trente piqueurs d'assiettes. Au haut bout et à la droite du vertueux Roland étoit placé Bussatier; à la gauche le dénonciateur de Robespierre, le petit f.....quet de Louvet, qui avec sa figure de papier mâché et ses yeux creux, lançoit des regards de convoitise à la femme du vertueux Roland; Barbaroux, etc. — »

Hébert raconte ensuite que Poussin, un des membres de la députation, veut passer par l'office sans lumière, et renverse le dessert du vertueux Roland. Pendant ce temps, les commissaires demandent au ministre pourquoi il a fait enlever les scellés de l'hôtel Saint-Priest et pris le bois de cet émigré.

Ils vont après « rendre compte de leur démarche au département, et surtout du copieux dîner du vertueux Roland. »

A la nouvelle de la perte de son dessert, « la femme du vertueux Roland s'arrachoit de rage ses cheveux postiches. »

Ce n'est pas sans un dégoût profond qu'on lit et surtout qu'on transcrit de pareilles turpitudes; mais il y a là une instruction, et il importe qu'elle ne soit pas perdue. Il ne suffisait point, dans la Convention, de calomnier les Girondins, de les représenter comme des traîtres : il fallait chercher à les rendre ridicules, ameuter contre eux la vile populace, l'habituer à huer et à insulter les citoyens illustres auxquels le patriotisme et l'éloquence avaient donné un si grand prestige. Les attaques dirigées contre madame Roland indiquent assez le degré d'influence qu'on lui attribuait. Hébert, en s'efforçant de la blesser aux endroits les plus sensibles, en diffamant ses mœurs, se vengeait des affiches de Louvet, du journal de Gorsas et du juste mépris de la Gironde. Il la compare à la du Barry, moins la beauté, car il la fait laide, vieille, édentée, avec des cheveux *postiches*. Cette injure dépassait les autres pour une femme, et madame Roland elle-même paraît l'avoir ressentie assez vivement.

N° 202. — Vers le 20 décembre 1792. « Nous avons détruit la royauté, et f..... nous laissons s'élever à la place une autre tyrannie plus odieuse encore. La tendre moitié du vertueux Roland mène aujourd'hui la France à la lisière, comme les Pompadour et les du Barry. Brissot est le grand écuyer de cette nouvelle reine, Louvet son chambellan, Buzot le grand chancelier, Fauchet son aumônier, Barbaroux son capitaine des gardes, que Marat appelle mouchard; Vergniaud le grand maître des cérémonies, Guadet son échanson, Lanthenas l'introducteur. Telle est, f....., aujourd'hui, la nouvelle cour qui fait maintenant la pluie et le beau temps dans la Convention et les départements.

» Elle se tient tous les soirs, à l'heure des chauves-souris, dans le même lieu où Antoinette manigançoit une nouvelle Saint-Barthélemy avec le Comité autrichien. — Comme la ci-devant reine, madame Coco, étendue sur un sopha, entourée de tous ces beaux esprits, raisonne à perte de vue sur la guerre, la politique, les subsistances. — C'est dans ce tripot que se fabriquent toutes les affiches, etc. »

Au milieu de ces immondes divagations, on reconnaît un homme assez bien informé, qui ne frappe pas au hasard. Tous les hommes politiques qui ont fait partie du petit cercle intime de madame Roland sont nommés, quelques-uns caractérisés, non sans clairvoyance. L'odieux pamphlétaire devine que plusieurs doivent aimer madame Roland, et qu'elle peut ne pas être insensible. Il a pressenti la tendre sympathie à laquelle allait se raviver et s'enflammer la fougue et l'éloquence de Buzot. Est-ce le hasard qui met son nom sous sa plume, est-ce la haine que lui inspirent les propositions du membre le plus énergique de la Gironde, dans cette sortie du numéro 204, publié vers le 25 décembre 1792?

N° 204. — *Le père Duchesne* fait parler Brissot à Buzot :

« ... Pour toi, mon cher Buzot, tu aurois été b.....t buze de rester simplement honnête homme, conviens-en. Après l'Assemblée constituante, tu t'es en allé dans ton département, chargé de gloire et léger d'argent. Il a fallu reprendre le train de vie d'un petit avocat de campagne, et tu as été réduit à manger des pommes de terre; devenu conventionnel, tu n'as pas manqué cette occasion d'être un grand personnage. Conviens qu'il est beau de servir de bras droit à un homme tel que moi. Je t'ai faufilé parmi les beaux esprits qui gouvernent la France. Sans moi, tu ne serois pas chéri des adorateurs de la vertueuse épouse du vertueux Roland. Quel plaisir de répéter à ses pieds le rôle que tu dois jouer le lendemain à la Convention, de la voir t'applaudir quand tu récites quelque bonne tirade contre Robespierre, de la voir se pâmer entre tes bras, quand tu nous as emporté d'emblée quelque bon décret, soit pour bannir ceux qui ont fait la Révolution, soit pour allumer la guerre civile entre Paris et les départements! etc. »

Le misérable qui parlait ce langage de mauvais lieu venait d'être nommé, trois jours avant, second substitut adjoint de la commune de Paris.

De pareilles violences commises contre le ministre de l'intérieur, publiquement et impunément, montrent à quel degré d'impuissance les mandataires de l'autorité étaient tombés.

Mais Roland et sa femme n'étaient point seulement exposés à l'outrage : les assemblées populaires retentissaient de menaces; leurs jours paraissaient menacés. Nous avons sur ce point le témoignage de Champagneux, placé auprès du ministre avec des attributions analogues à celles d'un secrétaire général. Il dit dans quelles perplexités vécut madame Roland pendant les mois de décembre 1792 et janvier 1793 :

« Chaque jour voyoit éclore un nouveau danger; chaque nuit devoit être la dernière de sa vie; une armée d'assassins devoit profiter des ténèbres pour venir l'égorger ainsi que son mari : les avis les plus sinistres lui arrivoient de toutes parts; on la pressoit de coucher hors de l'hôtel de l'intérieur. Elle céda d'abord; mais tout ce qui sentoit le découragement et la pusillanimité étoit si fort éloigné de son caractère qu'elle ne se rendit à ce conseil qu'avec dépit.

» Je fus témoin, un soir, d'un incident qui en fournit la preuve. On étoit venu l'avertir, à dix heures, que des hommes armés, et de très-mauvaise mine, rôdoient autour de sa maison, que vraisemblablement ils ne tarderoient pas d'y pénétrer; qu'il falloit se hâter d'en sortir sous d'autres habillements que les siens, pour n'être pas reconnue. Tous les assistants appuyèrent l'avis; elle ne put donc résister au travestissement et donna la préférence à l'habit de paysanne. On ne trouva pas la coiffe assez grossière; on proposa d'en substituer une autre. Cet amendement lui déplut et produisit une explosion de dépit qui fit jeter au loin la coiffe et tout le reste de l'ajustement. — J'ai honte, s'écria-t-elle, du rôle qu'on me fait jouer; je ne veux ni me déguiser ni sortir. Si on veut m'assassiner, ce sera chez moi. Je dois cet exemple de fermeté, et je le donnerai. — Ces mots furent prononcés avec tant de vivacité et d'assurance, que personne ne songea à répliquer....

» Depuis ce jour jusqu'à la démission que Roland donna du ministère, sa femme ne quitta pas d'un seul moment sa maison. »

Le 25 décembre, le jour même où parut le numéro du *Père Duchesne* dont nous avons plus haut reproduit un fragment, M. et madame Roland prenaient, au sujet de leur fille, des arrangements que nécessitaient à leurs yeux les dangers auxquels ils semblaient exposés :

« Nous, soussignés, réunis dans les sentiments qui n'ont cessé

de nous animer l'un et l'autre, considérant que l'incertitude ordinaire des événements est encore augmentée par la situation politique de l'empire et celle de la capitale en particulier; considérant que le premier devoir d'un homme public est de rester à son poste tant qu'il peut y être utile, et résolus de demeurer toujours là où nous veut la patrie; mais, jugeant que rien ne nous oblige à faire courir les mêmes hasards à notre enfant chérie, nous avons arrêté de la confier à mademoiselle Mignot, qui déjà s'est chargée de son éducation, et de l'envoyer dans le domaine rustique de la famille attendre des jours plus heureux, etc. »

En même temps, madame Roland écrivait au frère de son mari, résidant à Villefranche, où Eudora devait être envoyée avec sa gouvernante, une lettre dans laquelle nous remarquons les passages suivants :

« La journée de demain, suivant les avis qui nous viennent de toutes parts, et les dispositions préparées depuis longtemps, peut être notre dernière; dans tous les cas, elle ne sera pas inutile au salut de la République, et notre chute apprendra aux départements quels dangers ils doivent combattre.

» Adieu, mon frère; j'ai trop peu de temps pour dépenser beaucoup de paroles; mais je suis ce que vous m'avez toujours connue, dévouée à mes obligations que j'aime, appréciant la vie pour les biens de la nature, les jouissances de la vertu; mais la trouvant assez laborieuse pour la quitter sans regret, et m'étant trop habituée à mépriser la mort pour jamais la craindre ou la fuir. Je laisse à ma fille de bons exemples, une mémoire chérie; son père y joint quelque gloire; il lui reste en vous et mademoiselle Mignot de sages guides. Elle aura de la fortune ce qui suffit au bonheur. Puisse-t-elle juger, sentir et profiter de tout avec une conscience toujours pure et une âme aussi expansive qu'auront été celles de ses parents[1] ! » *Discours préliminaire* de Champagneux en tête de son édition.

[1] On fit craindre à madame Roland que sa fille ne se trouvât plus exposée dans sa retraite qu'auprès de sa mère; elle renonça à son projet. Mademoiselle Mignot, qui n'avait caressé que l'homme en place, disparut au moment de la retraite de Roland; mais elle reparut... au tribunal révolutionnaire, pour faire, contre celle qui avait voulu lui confier sa fille et qui s'était préoccupée d'assurer l'aisance à sa vieillesse, la seule déposition capable de donner une apparence de fondement à quelques-uns des griefs de l'acte d'accusation.

« La journée de demain », avait écrit madame Roland le 25, et, sous cette impression, elle s'était hâtée d'assurer par ses dispositions l'avenir de sa fille.

Le lendemain, cependant, ne fut marqué par aucun incident nouveau, hormis une séance très-orageuse de la Convention, dans laquelle on décréta, sur la proposition de Cambon, qu'on s'occuperait sans désemparer, et toute autre affaire cessante, de Louis Capet. La Montagne aurait voulu qu'il fût jugé sans avoir été défendu. Toute parole de bon sens, de modération, de justice était imputée à trahison. Les tribunes saluaient d'applaudissements furieux et prolongés les provocations les plus injurieuses, adressées par quelques membres de la minorité à la majorité. Pétion ayant voulu prendre la parole contre la volonté de la Montagne, mais en vertu d'un vœu de la Convention : « *Une voix s'élève :* Écoutez donc le roi Pétion! »

« *Pétion* reprend : J'ignore comment, dans une question aussi sérieuse que celle qui vous occupe.... (On entend des cris : *Ah! ah! le roi Jérôme Pétion!*) »

Il a voulu parler alors que la Montagne ne voulait pas l'entendre, et voilà un homme accusé de tyrannie : il veut remplacer Louis XVI! La même qualification, joignant l'odieux au ridicule, sera appliquée à Roland, à Buzot, *le roi Roland, le roi Buzot.*

Marat, le 25 décembre, avait dénoncé Roland à la Convention :

Je demande qu'on retire au ministre de l'intérieur le reste des cent mille livres que l'assemblée législative, dans un moment de crise, lorsqu'on le croyoit patriote, a remises entre ses mains pour les distribuer aux écrivains patriotes capables d'éclairer la nation, et dont il a fait un usage aussi indigne, etc.

Fonfrède. Je demande que l'Assemblée décrète que le ministre de l'intérieur donnera à Marat les quinze mille livres qu'il lui avoit demandées.

Marat. Je n'en veux plus aujourd'hui; je le méprise trop. (On rit.)

A la séance du matin du 31 décembre, il renouvelle ses dénonciations :

Marat. Depuis quinze jours, les chefs de la faction Roland tiennent un conciliabule rue de Richelieu, n° 148. Ils ont juré de faire sortir Pache du ministère.

Même jour, séance du soir :

Marat. En dévoilant ce matin le complot de la faction Roland, j'ai omis qu'un de leurs grands chevaux de bataille c'est d'envoyer des modèles d'adresse pour demander l'expulsion de Robespierre et de Billaud de Varennes (*plusieurs voix* : De Marat), de Panis, et vous sentez que je n'ai point été oublié. (On rit.) Les modèles partent du boudoir de la femme Roland. (On rit.)

Boyer Fonfrède. Je demande qu'il soit défendu aux départements d'envoyer des adresses.

L'ironie ardente de la Gironde suit comme un trait ailé chacune des excentricités, chacune des propositions du démagogue.

L'insurrection, qui depuis les premières séances de la Convention était en permanence dans le conseil de la commune, dans les sections, dans les clubs, resserrait chaque jour son cercle autour de l'Assemblée nationale. Celle-ci ne possédait d'autre gage de sa souveraineté que l'inviolabilité de l'enceinte où elle délibérait.

Bien des fois les clubs avaient par leurs émissaires, maîtres des tribunes, tenté de s'emparer de la censure des délibérations; mais cette tyrannie, jusqu'ici, n'avait pas été subie sans d'énergiques protestations. Le moment approche où elle fera disparaître les derniers vestiges de la dignité et de l'indépendance des représentants de la nation.

Ce moment fut le dénoûment du procès de Louis XVI. La Gironde y perdit devant l'opinion sa force morale, devant les masses sa popularité. Elle cessa d'espérer le succès de la cause qu'elle défendait et qu'elle dut continuer de défendre.

Le ministère, au 1er janvier 1793, se composait de Garat, ministre de la justice; Roland, à l'intérieur; Clavières, aux contributions publiques; Pache, à la guerre; Monge, à la marine; Lebrun, aux affaires étrangères. Grouvelle, secrétaire, s'était donné l'importance d'un membre du cabinet.

Danton avait peuplé les bureaux de la guerre d'hommes à lui; les commissaires aux armées, aux départements, étaient de ses créatures. Il faut connaître ces détails pour comprendre comment les modérés ne trouvèrent d'auxiliaires nulle part. Pourquoi Roland ne s'était-il pas opposé à ces choix, n'en avait-il pas prévu et empêché les funestes conséquences? Madame Roland l'a dit : les détails l'absorbaient. Il rédigeait des circulaires. Il envoyait au loin des flèches contre un adversaire qui s'apprêtait à le combattre avec l'épée et le poignard. Et puis, lui et ses amis désespéraient de Paris, ils ne comptaient plus que sur les départements.

A Paris, domine plus que jamais le triumvirat Danton, Marat, Robespierre, trois puissances unies pour l'attaque, et ne croyant combattre chacune que pour elle-même. Robespierre est le saint homme de la Révolution, Marat en est la sentinelle ombrageuse et défiante, Danton le stratégiste; ils gouvernent les clubs. Auxiliaire puissant, Hébert gouverne la rue : monde des marchés, déguenillés qui dorment sous les portes cochères, filles d'amour aux sombres heures de la nuit, filles de carnage, dès que le soleil se lève; toute cette foule hurlante et désœuvrée, prête au massacre ou à l'émeute, voilà sa clientèle. C'est pour elle qu'il écrit le *Père Duchesne,* c'est elle qui en vit, qui le colporte, qui le commente. Commentateurs d'une verve intarissable; impossible de distinguer entre leur invention et celle du pamphlétaire : même style, même esprit, mêmes ordures. Combien de gens déçus de ne trouver dans le journal qu'ils achètent que la moitié des belles choses qu'on leur a débitées! Jamais collaborateur de journal ne valut, pour la vente, le crieur du *Père Duchesne* [1].

[1] « Quelle que fût l'énorme puissance du club des Jacobins et des assemblées des sections et des Assemblées municipales, les anarchistes ne négligeoient point les moyens secondaires, tels que les pamphlets, les placards, les libelles périodiques. Ils y représentoient leurs adversaires comme formant une faction nouvelle, qu'ils désignoient par les noms de Brissotins, de Girondins, de fédéralistes. La seconde de ces dénominations rappeloit le département qui avoit fourni à l'Assemblée législative Vergniaud, Gnadet, Gensonnet, lesquels, disoit-on, machinoient avec Brissot et Roland le partage de la France en plusieurs états confédérés. Cette imputation, et

Aux yeux de quelques bonnes gens naïfs, cet homme en veste déchirée, en chapeau rond, avec de gros souliers aux pieds, la pipe à la bouche, pouvait bien être le père Duchesne lui-même; mais les avisés savaient à quoi s'en tenir : ils avaient entendu Hébert aux Jacobins, un citoyen vêtu avec élégance, de manières distinguées, blond, les yeux bleus, la figure la plus douce du monde. Il fit si bien ses affaires, obtint tant d'argent de Pache, et de Bouchotte surtout, qu'à sa mort il laissait, au dire de Mallet du Pan, plus de deux millions de fortune. Grand personnage, fort apprécié autour de lui et fort considéré au loin. Le maire d'une ville importante, pressé de saisir le conseil de la commune d'une affaire de la dernière urgence, répondait : « Je ne puis; nous avons une assemblée pour lire le *Père Duchesne*. » Mais alors Hébert jouissait de sa souveraineté dans la France entière. Au moment dont nous parlons, il ne l'exerçait que sur Paris, et encore la partageait-il avec Marat. L'année 1793 allait fonder l'unité de l'empire.

Il l'inaugura dignement.

N° 205. *Les visites de l'an du* Père Duchesne. 1er janvier 1793. « *Et les étrennes b.....ment patriotiques qu'il a données à la femme de Coco Roland. Son grand combat avec ce vieux tondu, qu'il a relevé du péché de paresse pour lui apprendre à vivre et l'empêcher de chercher noise aux habitants de Paris; grand malheur arrivé à l'afficheur Louvet en voulant tapisser les coins de rues avec un placard couleur de rose contre les sans-culottes.*

» La voilà donc finie cette fameuse année qui auroit été la dernière des rois, s'il n'avoit pas existé un Roland et un Brissot. J'espère que celle qui commence va nous délivrer de tous les jeanf..... qui mettent des bâtons dans les roues et qui retardent le règne de la liberté et de l'égalité. Une nouvelle révolution se

d'autres calomnies proclamées chaque jour par les colporteurs de journaux, servoient de matière à de longues diatribes que débitoient au coin des rues et dans les promenades publiques des orateurs populaires à tribunes portatives. Quelquefois c'étoient deux interlocuteurs, hommes ou femmes, qui récitoient au milieu des places les mêmes inventions dialoguées. » Daunou, *Mémoires*, p. 294, publiés par M. Taillandier.

mitonne; l'année 1793 sera la dernière des Rolandiers et des Brissotiers. Ils s'y attendent, les b....., et comme les anguilles de Melun, ils crient avant d'avoir mal. Le ministre Coco ne rêve qu'insurrections et lanternes. Toutes les nuits il est suffoqué plus encore par la peur que par la pituite. Il y a quelques jours, il s'est cru à sa dernière heure. C'est une farce à mourir de rire et dont il faut régaler mes camarades les sans-culottes.

» Il étoit bien minuit, et la vertueuse Roland, dans les bras de son négrillon Lanthenas, se délassoit des plaisirs moraux que lui procure son f.... tondu de mari.

» Grosse d'un discours dont le tapissier devoit accoucher le lendemain, elle étoit dans les douleurs de l'enfantement, lorsque le garçon Louvet entre tout hors d'haleine et vient déranger leurs ébats.

» Ce petit b..... de calibourgnon en sentinelle avoit vu commencer l'insurrection. — L'anarchie, dit-il, est au comble. Ils vont éventrer Louis Capet, éventrer les ministres, les honnêtes membres de la Convention, et *cha*.... tous nos amis brissotins. — A ces mots, la b..... s'évanouit. Son Lanthenas beugle, Louvet court avertir le vertueux Roland. Le b..... se réveille en sursaut, secoue ses longues oreilles : — Qu'est-ce? Où sont-ils? Ma femme, Lanthenas, une circulaire, des courriers, les quatre-vingt-quatre départements, mes ordonnances, Brissot, Brissot... Le maire ne m'a pas écrit; les ministres ne sont pas là; on m'abandonne... Convoquez la Commune, convoquez la Convention... le tocsin, le canon. Mes pantoufles, ma culotte... Aux armes! Ah! madame Roland. Louvet, appelez-là; non, laissez-la... Mon discours ne seroit pas prêt, et toi, sentinelle Louvet, à ton poste; imprime, mon ami, affiche, affiche... Cours au cercle social. — Voilà mes b..... qui tapissent de leurs sottises toutes les rues où devoit passer la sainte insurrection. Vous auriez, f....., ri de voir le calibourgnon Louvet, le tendre Lanthenas et le castru de Bancal; mille millions de pipes, ils vous portoient leur charge de sottises; mais en voilà bien d'autres. Le pauvre b..... de Louvet veut monter un échelon de plus pour coller le grand conte moral couleur de rose; ses flûtes à la comtoise s'entrelacent, et voilà mon b..... qui se f... les reins sur la tête de ce crapaud de Lanthenas; le pot à colle va servir de bonnet de police à Bancal et lui met son nez de singe en couleur de pain d'épice. Après avoir ri un moment des mines que faisoient tous ces b.....-là, je fus, en fumant ma pipe, voir ce qui se passoit chez Roland; tout étoit sens dessus-dessous.

Moi j'entre partout. Est-ce que je ne trouve pas cette f..... femme! — Ah! c'est vous, monsieur Duchesne... — Eh! oui, f....., c'est moi, le plus véritable des véritables pères Duchesne : où est ton c.c. de mari? — Ne vous fâchez pas, monsieur Duchesne. — Et je veux me fâcher, moi... Il y a longtemps que je m'aperçois de toutes vos machinations. Tu veux aussi te f..... des airs de politique. Mais, mille noms d'une bombe, le père Duchesne te les fera passer. Où est-il, ce vertueux?... — Monsieur Duchesne, il est au conseil. — Allons, f....., il faut voir ce conseil. — Attendez : éclairez M. Duchesne. — Eh! f..... je n'y vois que trop clair pour vous autres. — Je m'en vais dans les ruisseaux : il faisoit un temps de b..... Je cherche partout l'insurrection, et, f...., elle n'avoit jamais existé que dans la tête de ce vieux fou. Enfin j'arrive à ce conseil; je comptois trouver des honorables membres; ce b..... étoit tout seul dans un coin. Moi, f....., je tousse fort; il croit, lui, que c'est le canon, et le voilà qui court à la cheminée. — Ce n'est que moi, ce n'est que moi. — Et qui donc?... — Le père Duchesne, f..... — Ah! monsieur Duchesne, que vous venez à propos! — Mille noms d'une pipe, tu te f.... de moi, avec ton monsieur Duchesne...; mais je te pardonne, tu as peur. Voilà aussi ce que c'est que de faire des sottises. — (Roland tremblant encore plus fort) : Ah! monsieur... citoyen Duchesne, que vous êtes heureux, vous, de n'avoir pas peur! — Pas de monsieur, mais citoyen, véritable père Duchesne. — Ma femme, qui a la constitution si robuste, est encore toute tremblante. — Mais qui m'a bâti un b..... f.... de ton espèce? A quoi te sert donc de faire faire bombance à tous ces goinfres qui vont chez toi godailler les deux millions? Est-ce pour te faire une belle oraison funèbre quand tu seras mort, et que ta f..... carcasse servira de mortier à mes fourneaux? »

§ XXII.

ROLAND SE RETIRE DU MINISTÈRE.

Le conseil exécutif provisoire était profondément divisé. La Convention ayant demandé un rapport collectif sur la situation de la république et sur l'état des relations extérieures, Roland refusa de prendre sous sa responsabilité les assertions de Pache, qu'il regardait avec raison comme cou-

pable du gaspillage des fonds affectés à son département. Il ne voulait point être solidaire de Danton, dont Pache était une créature. De là les furieuses menaces de Marat et de Robespierre.

Le jour même, Roland adressa une lettre, où il rend compte de son administration et où il se justifie pleinement des accusations de ses ennemis :

. . . . . .

« De quel front ose-t-on me représenter comme le dispensateur des deniers publics? En est-il un seul dont je puisse disposer sans décret et dont je ne justifie l'emploi? Ai-je passé un seul mois sans fournir aux représentants ou publier le compte de dépense de cet intervalle? Que signifie ce pouvoir dont on me suppose revêtu? En ai-je d'autres que celui de remplir des devoirs nombreux et pénibles, pour lesquels je suis responsable? Si j'ai quelque confiance, si j'ai des ennemis, n'est-ce pas par ces mêmes moyens que je les ai mérités, par une équité rigoureuse, une fermeté inébranlable; par la dénonciation courageuse des crimes et des désordres; par l'éternelle invitation au respect des propriétés, à l'amour des lois et de l'égalité? Je corromps l'esprit public? Consultez les départements, faites fouiller ma correspondance, et voyez si je répands d'autres principes que ceux de l'ordre et du bonheur social. J'ambitionne le pouvoir suprême? Moi qui ne cesse de me mettre en garde contre les dangers de l'abandonner à un trop petit nombre d'individus. On parle d'intrigues? Eh! qu'ils viennent, ces lâches accusateurs; qu'ils suivent l'emploi de mes journées; qu'ils voient dans cette continuité d'affaires qui les remplissent, dans cette activité qui me les fait doubler, s'il est un moment pour l'intrigue. Hélas! souvent je n'en trouve même pas pour ma famille. »

Il terminait en disant que les efforts qu'on faisait pour l'obliger à la retraite par le dégoût, ne le détourneraient pas de l'accomplissement de ses devoirs : « Je demeure jusqu'à ce qu'on me *renvoie* ou qu'on m'*immole*, et pour demander qu'on me *juge*. »

Cette lettre fut bientôt suivie du compte rendu général de l'administration de Roland, beaucoup trop étendu pour que nous songions à en donner ici une idée. Il prouve que Roland méritait les éloges que ses amis ont donnés à son acti-

vité, à son désir du bien, à son honnêteté consciencieuse. Il serait d'ailleurs souverainement injuste, en lisant ce document, de ne point tenir compte des idées du temps où il fut écrit, et de certaines illusions que partageait encore un ministre de la république. Entre autres recommandations, puériles au premier abord, je trouve, par exemple, celle-ci :

« Il faudroit, pour nous redonner à tous une même physionomie, pour nous rapprocher en tout par l'uniformité, nous donner un *costume* qui tînt au caractère de la Révolution et de la République indivisible que nous avons adoptée. Dans l'ancien et vicieux régime dont nous nous sommes affranchis, on sait quelle était l'*influence* puissante et pernicieuse d'un *ordre* ou d'un *habit;* que ces moyens, tout superficiels qu'ils puissent paroître, servent à former, non, comme autrefois, un *esprit de corps,* mais un esprit national. »

Cette uniformité de costume, qu'il eût été absurde de prescrire, le temps l'a produite parmi nous; elle est l'expression d'un fait social, l'inoculation de l'esprit républicain à toutes les couches de la société française.

Si la populace et les clubs étaient pour la Montagne, la grande masse de la bourgeoisie penchait vers la Gironde et faisait des vœux pour que le verdict de la Convention épargnât les jours du roi. Laya fut l'interprète courageux de ce sentiment dans l'*Ami des lois,* représenté au Théâtre-Français, et où les doctrines de Robespierre, de Marat, de Danton, etc., étaient ouvertement attaquées.

Les jacobins se portèrent au théâtre pour empêcher la représentation, mais le public soutint vigoureusement la pièce et les comédiens.

Nous voyons le *Père Duchesne* se mêler de cette affaire, dans le numéro 208, dont voici le titre :

« La grande colère du père Duchesne de voir que les aristocrates osent lever le masque et cherchent à faire égorger tous les bons citoyens. Sa grande dénonciation aux lurons du faubourg Saint-Antoine, contre les baladins ci-devant acteurs du roi qui jouent des farces fabriquées dans le boudoir de la reine Roland et payées par le ministre de la reine Coco pour jeter des pierres dans le jardin des braves b..... qui sont restés fidèles au peuple. »

Le 15 janvier, l'affaire de *l'Ami des lois* vint au conseil. La tyrannie révolutionnaire, qui ne supportait aucune forme de censure, voulait l'interdiction de la pièce. Roland, fidèle à ses principes de liberté, refusa courageusement sa signature[1]. (*Mémoires,* p. 188.)

Mais l'irritation ne fit que croître. Les réunions populaires étaient montées à un degré d'exaltation effroyable.

En ce moment se décidait le sort de Louis et de la Gironde.

Il n'était pas possible que la Gironde se prononçât pour l'innocence de Louis; sa modération et son équité s'opposaient à ce qu'elle l'envoyât à la mort. Mais que faire? Si elle manifestait ouvertement ses sympathies, elle justifiait les calomnies de la Montagne, elle se perdait infailliblement. Hésitante et effrayée, elle crut trouver un moyen de concilier l'humanité avec les principes : elle demanda l'appel au peuple.

L'appel au peuple, c'était l'appel aux assemblées primaires, la souveraineté attribuée aux départements, la révision, qui leur était réservée, des décisions prises sous la pression des agitateurs et des tribunes.

Buzot fit très-bien sentir les conséquences d'une telle mesure. Que la Gironde eût été un parti,— elle la votait comme un seul homme, parce qu'elle y voyait un signe de rallie-

[1] Voici un fait que nous tenons du fils de l'auteur de l'*Ami des lois*, Léon Laya, et qu'il a entendu raconter souvent à son père. Quand l'arrestation de Louis Laya eut été décidée par le Comité de salut public, Danton, qui avait été lié naguère avec Laya, mais que celui-ci, dévoué à la politique représentée par la Gironde, venait de traduire sur la scène dans un des personnages de sa pièce, se rendit auprès d'un de leurs amis communs. « Ne perdez pas de temps, lui dit-il; allez trouver Laya, dites-lui qu'il est perdu s'il ne parvient à se soustraire aux poursuites! Je lui offre, pour cette nuit, ma propre maison. » Laya, averti, parvint à se cacher. Mais combien de fois ne lui fallut-il pas changer de retraite pour échapper aux recherches ou pour ne pas compromettre ceux qui lui avaient donné asile! Une ancienne carrière abandonnée lui parut un refuge sûr. Il y vécut quelque temps. Un jour qu'il en parcourait les excavations, un bruit frappe son oreille. Il veut échapper au péril d'une rencontre, et il se trouve tout à coup en face d'un inconnu qui s'avance précipitamment au-devant de lui, en lui disant : « Au nom du ciel, monsieur, ne me trahissez pas! » Ce mot, Louis Laya l'avait sur les lèvres...

ment et une protection pour elle-même contre les prétentions despotiques d'une fraction de l'Assemblée. Malheureusement,—dans l'espèce,—il était facile de démontrer les dangers de la mesure proposée.

L'appel au peuple fut rejeté à la majorité de 424 voix sur 707.

Vint, le 19, la question du sursis. Barbaroux vota contre le sursis, mais Buzot, Vergniaud et presque tous leurs amis votèrent pour. La Gironde, se sentant menacée si le sursis était repoussé, se retourna vers ses ennemis avec fureur.

Gensonné. « Louis doit périr, mais il faut enjoindre du même coup, au ministre de la justice, de poursuivre les assassins du 2 septembre, afin de bien montrer que la Convention nationale ne fait point d'acception entre les scélérats. »

C'était dire aux hommes de septembre : La tête du roi tombée, la vôtre devra tomber à son tour.

Le succès de l'éloquence de Barère en cette circonstance révéla l'existence, au sein de la Convention, d'une espèce de parti qui, dans les perpétuelles agitations de l'Assemblée, devait porter la victoire tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. A la voix de Barère, il sortit du néant, il sentit tressaillir en lui les fibres qui en firent un corps et qui lui donnèrent une apparence de vie et de force. Barère, dont deux discours achevèrent de tuer Louis XVI, le portait tout entier en lui-même. Ce parti, avec lequel et par lequel la République eut l'air d'être gouvernée, son vrai nom est *le parti de la peur*. On l'appela le parti de la *Plaine*.—Et en effet, devant les violences de la Montagne, il s'aplanit si bien qu'il n'y eut plus d'obstacle à l'écrasement de la droite.

Le sursis fut rejeté à la majorité de 380 voix sur 690. On adopta la motion de Gensonné relative aux septembriseurs.

Pendant ce temps, Hébert poursuit son œuvre de *moralisation* populaire; car il a découvert entre le rôle de Socrate et le sien une analogie saisissante : « N° 208. Il y avoit au temps jadis un certain Grec nommé Socrate. C'étoit le plus vertueux des hommes, non pas à la manière de Roland, car, f....., au lieu d'être hypocrite, ce brave homme passoit

sa vie à dénoncer ceux de son temps, et surtout les prêtres, etc. » Le reste à l'avenant.— Quel plus bel éloge de Socrate aux yeux des sans-culottes! quelle meilleure manière de le faire ressembler à Hébert que de dire qu'*il passait sa vie à dénoncer!*

Le n° 211 renferme une phrase qui justifie presque les accusations adressées par madame Roland à Pache et à Monge : « Conservons ce brave homme (Pache), ainsi que son ami Monge. »

Le 20 janvier, le garde Pâris assassinait un des conventionnels qui avaient voté la mort du roi, Lepelletier de Saint-Fargeau.— Le n° 213 du *Père Duchesne,* qui a pour titre : « La grande joie du père Duchesne au sujet du déménagement du roi Coco », montre le fondement des craintes que cet événement causa aux Girondins. Hébert les accuse ouvertement d'avoir armé le meurtrier, et, entre autres excitations infâmes, il engage les patriotes à massacrer le dauphin.

Roland avait donné sa démission le 22 janvier. Dans une longue note pleine d'amertume, il a exposé les motifs d'une détermination dont il avait paru fort éloigné quelques jours auparavant. La présence de Pache au ministère de la guerre était à ses yeux une calamité publique; mais lorsqu'il eut la certitude que le parti dominant ne consentirait pas à sa retraite tant que lui, Roland, resterait aux affaires, il se retira; il se retira au milieu du silence des partis, sans que personne parlât cette fois de le retenir, profondément découragé, en butte aux haines les plus violentes, et n'aspirant qu'à l'obscurité et qu'au silence. La Gironde estimait Roland, appréciait son intégrité, son courage, son activité; mais au point où les choses en étaient arrivées, sa présence au ministère était moins pour elle une force qu'une faiblesse, une cause incessante de récriminations, de calomnies[1]. Elle

[1] « Le plus infatigable ennemi de l'anarchie étoit Roland, qui, quoique ministre de l'intérieur, n'avoit guère d'autres moyens de la combattre que par ses fréquentes et énergiques dénonciations. Il venoit faire à la Convention nationale le récit des crimes de chaque jour : taxation de comestibles, pillage de subsistances, arrestations de courriers, expulsion de fonction-

l'abandonna, par suite de cet égoïsme qu'inspire aux hommes la menace d'un grand péril. Or, ce péril devenait chaque jour plus pressant.

Du 21 janvier au 2 juin, les sociétés populaires retentissent d'invectives, d'accusations, de menaces contre les Brissotins, les Rolandistes, les Buzotins, ces hommes de l'appel au peuple et du sursis, ces royalistes déguisés, ces traîtres à la nation. On agite, on discute les moyens d'en finir avec eux. Dix fois ils durent craindre d'être égorgés dans leurs maisons.

Un petit nombre, toutefois, étaient nominativement désignés aux fureurs des patriotes. Eux seuls paraissaient à craindre, à cause de leur courage et de leurs talents. Une fois écartés, on croyait que les autres subiraient promptement l'ascendant du parti violent.

Dans ce petit nombre, quoique sorti de la lice, Roland restait le point de mire de toutes les haines démagogiques. Le modeste salon de la rue de la Harpe où s'est réfugié le ménage, où se rendent les amis, est toujours pour Marat *ce boudoir de la femme Roland* où se machinent des complots destinés à détruire la République; une tactique odieuse ajourne sans cesse l'examen des actes de l'ancien ministre, et le force à rester à Paris sous le coup d'imputations qu'on se garde bien de lui donner le moyen de réfuter par l'apuration de ses comptes. Il reste comme une proie que la haine réserve à l'émeute. S'il se fût éloigné, que n'eût-on pas dit? Aussi, la veille même de sa sortie du ministère, il se voyait obligé d'écrire au *Moniteur:* « Il est faux et atroce de répandre que je cherche à fuir; je n'ai rien à cacher, et je sais mourir. »

naires publics, vols, assassinats, exécutions populaires, actes de la municipalité de Paris contre les décrets des législateurs. Il provoquoit des lois répressives et obtenoit d'inutiles renvois à des comités. Pour l'ordinaire, c'étoit lui-même qui se trouvoit l'accusé, et son parti étoit trop heureux de le faire absoudre. » DAUNOU, *Mémoires*, p. 308., édit. de M. Taillandier. — Ce passage de Daunou prouve bien que Roland n'a pas manqué de courage, comme on le lui a reproché de nos jours. Il a donné trop d'importance à la parole et à la propagande d'écrits politiques, dans un temps de révolution, où les pouvoirs n'étant pas définis, chaque dépositaire de l'autorité a la part de pouvoir qu'il *sait* ou qu'il *ose prendre*.

Et puis, mādame Roland aurait-elle voulu partir?

Elle a dit dans les premières lignes de ses *Mémoires particuliers* : « Il est si vrai que les choses sont rarement ce qu'elles paroissent être, que les époques de ma vie où j'ai goûté le plus de douceurs, ou le plus éprouvé de chagrins, sont souvent toutes contraires à ce que d'autres pourroient en juger. C'est que le bonheur tient aux affections plus qu'aux événements. » Si j'en juge par l'accumulation des dangers, par le redoublement des attaques, — nous touchons au moment heureux de la vie où l'on a *goûté le plus de douceurs*. Terrible et étrange contraste! — Mais avant de regarder de plus près dans ce cœur, jetons un rapide coup d'œil sur ce que montrent la rue, le club, la Convention, du 23 janvier au 31 mai.

§ XXIII.

LUTTE DÉSESPÉRÉE.

La misère était effroyable.

Au milieu des convulsions de la populace, il y a presque toujours la rage de la faim, rage terrible qui, si elle se prolonge, transforme l'homme en bête sauvage. Le petit pleure et demande à manger, la mère crie, le vieillard sanglote sous ses cheveux blancs; l'homme rugit en regardant ses bras, que le chômage condamne à rester improductifs.... tout à coup il ouvre son couteau et part.

Ce jour-là, — un 24 février, — il y avait émeute; on se portait aux boutiques, et on pillait.

Marat avait donné le signal: Ce philanthrope féroce divisait l'humanité en deux parties : l'une déguenillée, qu'il appelait le peuple; l'autre en veste et en habit, dans laquelle pêle-mêle il rangeait les accapareurs, les riches, les traîtres, les boulangers, Brissotins, épiciers, Rolandistes, etc., etc.; — et volontiers il eût envoyé celle-ci à la guillotine pour donner du pain à celle-là.

Il faut l'entendre, d'un ton sentimental, expliquer comment l'idée *la plus simple* du monde lui vint à l'esprit *contre les meneurs de la faction des hommes d'État*, qualification

dont il consacre la dérision à la Gironde. Il a proposé de pendre *naturellement* les boulangers à la porte de leurs magasins. On a dépassé ses instructions, on a saisi chez les épiciers du savon, des chandelles et du sucre.

N° 136 de l'*Ami du peuple* : « Excédé des gémissements des infortunés qui viennent me demander du pain..., je prends la plume pour ventiler les meilleurs moyens de mettre enfin un terme aux conspirations des ennemis publics et des souffrances du peuple. Les idées les plus simples sont celles qui se présentent les premières à un esprit bien fait... En conséquence, j'observe que... le pillage de quelques magasins à la porte desquels on pendroit quelques accapareurs, mettroit fin à ces malversations. Que font les meneurs de la faction des hommes d'État? Ils saisissent avidement cette phrase, puis ils se hâtent d'envoyer des émissaires parmi les femmes attroupées devant les boutiques des boulangers, pour les pousser à enlever à prix coûtant du savon, des chandelles et du sucre de la boutique des épiciers, etc., etc. »

Aux Jacobins, on entendit Collot d'Herbois accuser Roland des désordres du jour; il ajoutait que l'ex-ministre avait placé douze millions en Angleterre. Les amis de Roland ne sont pas plus ménagés. Marat, dans son numéro du 5 mars, publie une lettre de Poultier (un ancien moine), représentant du Nord, datée du 28 février, et adressée à Bancal, où celui-ci est accusé d'avoir reçu de son imprimeur cinq cent quatre-vingt-cinq livres données par Roland, d'avoir gagné trois cent mille livres en quatre ans dans l'agiotage et le prêt usuraire; enfin, — crime irrémissible plus grave que les autres, — d'être des convives de Roland.

Quelle est, en ce moment, l'accusation qui ne trouve des oreilles crédules? quelle calomnie la défiance n'accueillera-t-elle pas? à quel crime un peuple ignorant et torturé par toutes les souffrances physiques et morales, refusera-t-il de croire? La coalition universelle des rois contre la France est faite : la mer est fermée à nos vaisseaux, les frontières sont envahies, la révolte est dans les villes, la défection à la tête des armées. — Dans la Convention, on n'entend qu'invectives et apostrophes violentes; des deux côtés on s'accuse de trahison... Pauvre France!

Cependant la nation s'est levée; la voici debout, en armes, prête à marcher contre l'ennemi commun. C'est alors qu'éclate la conspiration du 10 mars, dont le but était la dissolution de la Convention pour arriver au massacre de la Gironde. La veille, on avait brisé les presses de Gorsas et de Fiévée.

A en croire un des historiens de la Révolution les mieux informés et les plus sagaces, M. Louis Blanc, ni Danton, ni Marat, ni Hébert lui-même, ne trempèrent dans cet attentat, rêvé par quelques misérables, les uns fanatiques de désordres, comme Lazowski le Polonais, Varlet; les autres, scélérats fieffés, tels que Fournier, Desfieux, Champion.— Selon des historiens contemporains, Hébert et Marat ne condamnèrent le mouvement que parce que l'activité énergique des Girondins l'avait fait avorter.

La séance de la Convention, qui suivit, fut des plus orageuses. Les généraux, et particulièrement Dumouriez, l'ami des Girondins, furent accusés de trahison. Danton vint couvrir le vainqueur de Jemmapes. Il fut ce jour-là prodigieux d'élan et d'entraînement. Il terminait en demandant la concorde : « Point de débats, point de querelles, et la patrie est sauvée! » .... Une main montra aux pieds du tribun un ruisseau de sang, le sang de septembre.

Robespierre renouvelle ses attaques :

« ... Quels sont les résultats visibles des opérations invisibles d'un ministre dont vous n'avez jamais examiné la conduite? Une calomnie perpétuelle contre la Révolution, l'envoi avec profusion, dans les départements, de libelles dont l'effet est de combattre les hommes qui ont le plus combattu pour la liberté. »

A ce langage, ne croirait-on pas que Roland est encore au ministère?

Lorsque Cambacérès vint presser l'organisation du tribunal révolutionnaire, Buzot parut à la tribune.

Une sorte de vision lui a montré à lui seul, dans cette assemblée que trouble l'épouvante du présent, ce que sera l'avenir : le despotisme concentré dans une assemblée, passant de l'assemblée dans un comité, du comité dans un tribunal, du tribunal révolutionnaire dans la main du bourreau,

du bourreau dans le couteau,— la nation gouvernée à coups de guillotine. —'La Convention, je veux dire ce qu'elle a de plus généreux et de plus vivant, y passera; elle y passera aussi, la femme éloquente et adorée.— Buzot n'a-t-il pas vu, à travers la sombre tristesse de ses pressentiments, cette tête charmante frappée par l'ordre du tribunal dont il venait de toutes les forces de son âme combattre l'exécrable institution?..,

Recourons aux tronçons mutilés et infidèles du compte rendu du *Moniteur :*

Buzot. « Citoyens, je demande la parole. (Les murmures redoublent dans la partie gauche de la salle.) Je m'aperçois, aux manœuvres qui s'élèvent, et je le savois déjà, qu'il y a quelque courage à s'opposer aux idées par lesquelles on veut nous mener à un despotisme plus affreux que l'anarchie. (Mêmes rumeurs.) Je rends grâce, au reste, de chaque moment de mon existence à ceux qui veulent bien me la laisser; et je regarde ma vie comme une concession volontaire de leur part. (Les murmures continuent dans une très-grande partie de la salle.) Mais au moins qu'ils me laissent le temps de sauver ma mémoire de quelque déshonneur, en me permettant de voter contre le despotisme de la Convention nationale... »

Et Buzot continue avec le même désespoir irrité. Il est, dit-il, las du despotisme de la Convention.

Un membre répond. Nous retrouverons son nom sur le cadavre de Buzot.

Julien, de Toulouse, « C'est pour empêcher l'organisation du tribunal qui doit punir les contre-révolutionnaires que Buzot bavarde si longtemps.

— Il ne s'est pas plaint, s'écrie Marat, quand tous les pouvoirs étoient dans les mains de Roland. »

Et toujours Buzot associé à Roland!

Le tribunal révolutionnaire fut constitué. Il se composait de cinq juges pouvant siéger au nombre de trois, d'un accusateur public avec des substituts, tous nommés par la Convention. Dix jurés, et à partir du 24 mai seize, également choisis par la Convention, opinaient à haute voix à la pluralité absolue. Faire opiner les juges à haute voix, nommer

les électeurs à haute voix, les représentants à haute voix, sous le feu des tribunes, sous les menaces des forcenés, tout le système de la Terreur est là, comme l'a très-bien dit M. Louis Blanc.—Il n'y avait point de recours en cassation.

Le 6 avril, le tribunal tint sa première séance. Plus tard, on voulut rendre les fonctions de juré telles que les titulaires tinssent à les garder par un inébranlable dévouement. Une indemnité de dix-huit francs par jour, comme pour les représentants, leur fut allouée à partir du 2 juillet.

Maintenant il ne nous reste plus, en quelque sorte, qu'à montrer les victimes se débattant sous l'étreinte de leurs adversaires et sous le concours de circonstances fatales.

Le 20 mars a lieu la funeste bataille de Nerwinden, suivie de la trahison de Dumouriez, de Dumouriez l'ami des Girondins.

Le 28, Roland renouvelle à la Convention ses inutiles prières. Il supplie l'Assemblée de recueillir toutes les dénonciations faites contre lui, mais d'exiger la preuve de toutes.

« Il est absurde, il est odieux d'accuser, d'inculper éternellement un homme et de soulever contre lui l'opinion, sans être tenu de justifier ce qu'on avance... C'est une justice à joindre à celle que je sollicite si vivement de faire apurer mes comptes. »

La lettre avait été lue à la demande de Danton, qui avait ajouté : « Si Roland se présente en personne à la Convention, je m'expliquerai face à face avec lui, et l'explication sera très-ample. » Mais la remise à huitaine des comptes ajourna l'apuration, et Roland n'eut point à paraître à la Convention.

Le jour même, 28, les scellés étaient mis sur ses papiers.

Dans l'acharnement de Danton et de la Gironde à se jeter à la tête l'accusation de complicité avec Dumouriez, ils ouvrirent le gouffre qui devait les dévorer. Il fut décrété que : — Quiconque était accusé de complicité serait mis entre les mains de la justice, fût-ce même un représentant. — Ainsi l'inviolabilité disparaissait. (1er avril.)

Marat faisait crier par les rues, le 3 avril, deux jours après :

« Trahison de Dumouriez, Brissot, Buzot, Guadet, etc. Identité de leurs complots, tramés dans la petite maison de Talma, dans le boudoir de la femme Roland, et le conciliabule de Valazé. » N° 159 du *Publiciste de la République françoise.*

Le 6 avril eut lieu la réorganisation du comité de salut public, avec des pouvoirs qui mettaient sous ses ordres le conseil exécutif. Il se sera bientôt emparé de la dictature absolue. Seuls, Buzot et Biroteau exprimèrent des craintes sur l'étendue de ses attributions. Danton dominait dans le comité, contre-balancé un instant, — jusqu'à sa défection complète, — par Barère.

Quand on entre dans cette arène de la Convention, même par la petite porte étranglée qu'ouvre le *Moniteur,* on est comme étourdi du bruit de ces imputations aussi peu fondées d'un côté que de l'autre. Il n'est pas plus vrai de dire et de la Montagne, et de Marat, et de Robespierre qu'ils étaient vendus à l'étranger, à Philippe-Égalité ou à Dumouriez, que de dire de la Gironde qu'elle s'entendait avec les royalistes, qu'elle conspirait contre l'indivisibilité de la république. Mais si les accusations étaient absurdes, la haine était profonde, la ligne de démarcation ineffaçable. La lutte était une nécessité à laquelle aucune puissance ne pouvait soustraire le parti de la dignité humaine, à moins de se soumettre, comme *la Plaine,* à moins d'accepter la tyrannie de la commune, à moins de renoncer à toute résistance devant l'anarchie.

Les Girondins se sont fait certainement des illusions ; — ils ont compté sur le courage de la bourgeoisie parisienne, sur l'énergie et l'initiative départementale, courage et initiative qui n'ont jamais sauvé une bonne cause. Mais, une fois la part faite à cette erreur, il faut reconnaître qu'ils ne pouvaient agir autrement qu'ils ont agi. Lorsque Marat fut mis en accusation, Danton s'écria : « N'entamez pas la Convention ! » A merveille ! si Marat s'était engagé, à son tour, à ne jamais l'entamer. Or, il ne se passait point de jour qu'on ne parlât d'épuration et de proscription. Le 10 avril, une adresse de la halle au blé avait dénoncé Roland comme méri-

tant l'échafaud, et la majorité comme complice de Roland; le 14, une députation de trente-cinq sections de Paris sur quarante-huit, conduite par Pache, demanda l'expulsion des vingt-deux. L'Assemblée eut alors un mouvement admirable dont Fonfrède avait donné le signal; elle se leva avec lui, et répéta : « Tous, tous, nous voulons les suivre! »

Pour les amis sincères de la République, le résultat de cette lutte à outrance avait quelque chose d'effrayant et de décourageant. Nous comprenons que Danton ait songé à pacifier les partis; mais son génie révolutionnaire échoua à la recherche d'un expédient conciliateur; d'ailleurs, rejeté sur son banc d'accusé, il lui fut impossible de ne pas revenir à ses terribles et sauvages manœuvres de combat.

Contre ce débordement qui allait les submerger, les Girondins réclamèrent les assemblées primaires : « Nous ne pouvons nous entendre, » dirent-ils, « eh bien, retournons devant les électeurs; ils casseront ou confirmeront nos mandats, de manière à donner tort ou raison à l'un ou à l'autre parti. » Et peut-être la Gironde allait-elle voter cette mesure, lorsque Vergniaud prit la parole. Il combattit la dissolution de la Convention, le recours aux assemblées primaires; il en montra tous les dangers. Il termina en offrant le sacrifice de son parti :

« Il n'y a point à hésiter entre quelques hommes et la chose publique... Jetez-nous dans le gouffre et que la patrie soit sauvée! »

Les partis bien disciplinés opèrent avec ensemble, et par là s'assurent une victoire parlementaire; mais un seul homme ne les sauve pas d'une fausse manœuvre. Ce jour-là, Vergniaud sauva la Gironde d'une mesure qui eût anéanti le gouvernement, la Convention, — en face de la Vendée soulevée, de l'étranger victorieux, de l'émeute maîtresse de Paris.

En envoyant Marat devant le tribunal révolutionnaire, l'Assemblée avait fait son devoir. Mais qu'adviendrait-il si Marat était absous? Son acquittement serait un triomphe, son retour sur les bancs de l'Assemblée une perpétuelle insulte et une incessante menace.

Le 22 avril, dans sa feuille, le démagogue, préparant adroitement sa défense, osait rejeter la responsabilité des journées de septembre sur Pétion :

« Je le répète; si les massacres de ces journées orageuses sont des crimes, Pétion en est le premier coupable, parce que ayant en mains toute autorité, il ne fit pas la moindre démarche pour les réprimer; et ce ne fut que le cinquième jour, c'est-à-dire lorsque tout étoit fait, qu'il se présenta pour sermoner les assommeurs. »

Châtiment terrible et mérité de la faiblesse et de la lâcheté! Voici que Marat accuse Pétion! « Vous étiez responsable, je ne l'étois pas; qu'avez-vous fait? » Et Pétion courbe la tête. Et pourquoi ne l'aurait-elle pas courbée comme lui, devant l'insolente bravade de ce buveur de sang, l'Assemblée, qui avait partagé tout entière la pusillanimité des magistrats? Daunou a dit avec une raison parfaite :

« A la tribune nationale, pas un mot, pas une plainte pendant huit jours de carnage. Chacun y comprimoit dans son âme une opposition que provoquoient le devoir, le sentiment et l'intérêt, qui perdoit des factieux sans retour, si elle eût été efficace, et qui n'avoit besoin que d'être éclatante pour devenir honorable à jamais et presque populaire au moment même. Entre cette activité du crime et cette lamentable inertie des prétendus amis de l'ordre; entre deux partis dont l'un causoit tant d'effroi et l'autre si peu d'assurance, le public dut apprendre à craindre les uns bien plus qu'à estimer les autres, et s'accoutumer à chercher des garanties ailleurs que dans ceux qui avoient besoin d'en donner. » P. 297.

L'état de faiblesse de la Convention depuis le 2 septembre, les inquiétudes continuelles des gens honnêtes qu'elle comptait dans son sein, l'impuissance de l'Assemblée contre la commune, sont l'expiation de la conduite qu'avait tenue, aux jours du massacre, la majorité à laquelle appartenaient la Gironde et Daunou lui-même, Daunou, qui subira, avec les soixante et treize signataires de la protestation contre le 2 juin, une dure captivité de neuf mois.

Chaque jour les conséquences de cette défaillance étaient plus senties; mais déjà le temps les avait rendues irréparables.

Le 25 avril, le grand organisateur des massacres, Marat, rentrait à la Convention en triomphateur.

Le 30, Buzot disait à la tribune :

« ... J'ai pensé, je pense encore que des événements dont je ne veux pas rappeler l'époque, ont dénaturé totalement la morale du peuple. Les mêmes hommes qui les ont causés ou défendus ont tant fait qu'ils se sont emparés de toutes les places : armée, ministère, département, municipalité, on les trouve partout. Dans un café voisin [1], qui n'est que le rendez-vous de ces scélérats, dans vos avenues, qu'entend-on? des cris forcenés. Que voit-on? des figures hideuses, des hommes couverts de sang et de crimes... Si vous n'avez pas puni ces grands forfaits; non, vous ne l'avez pu. Aussi, voyez les affreux résultats qui naissent de cette scandaleuse impunité! Demandez-vous les causes de quelques désordres? on se rit de vous; rappelez-vous l'exécution des lois? on se rit de vous et de vos lois; punissez-vous un d'entre eux? on le charge d'honneurs pour se jouer de vous. Voyez cette société jadis célèbre; il n'y reste pas trente des vrais fondateurs : on n'y trouve que des hommes perdus de dettes et de crimes. Lisez ses journaux, et voyez si, tant qu'existera cet abominable repaire, vous pourrez rester ici. » (De violents murmures s'élèvent dans une partie de l'Assemblée. On entend ces cris : *Nous sommes tous jacobins.*)

Le mois de mai aggrave la situation à l'intérieur et à l'extérieur; mais chaque revers de nos armées, chaque soulèvement de ville ou de province, chaque calamité pour la République, viennent en aide aux hommes des mesures extrêmes et désespérées, contre leurs adversaires. Ceux-ci s'opposent-ils à la fixation d'un maximum, à un emprunt forcé sur les riches? on les accuse d'être sans entrailles, de condamner le peuple, affamé par les accapareurs, aux horreurs d'une disette factice; on les montre comme des complices des Vendéens soulevés, des royalistes plus redoutables que jamais, car le commissaire Goupilleau évalue à quarante mille le nombre des insurgés, et Thouars vient d'être prise. Le peuple, exaspéré, demande de toutes parts des armes : il veut se porter en

[1] Le café Corazza, que fréquentaient particulièrement les Dantonistes.

masse contre la Vendée; mais les patriotes peuvent-ils laisser des traîtres derrière eux? A quoi bon le sacrifice de leur vie, si la majorité de l'Assemblée conspire avec les rebelles?

Le 20 mai, Buzot, toujours le premier sur la brèche, fait une motion contre les tribunes :

« Il faut que les tribunes de la Convention appartiennent à tous les citoyens et non à quelques femmes forcenées, avides de meurtres et de sang, qui vont puiser les principes les plus féroces dans des sociétés dépravées. (Murmures.) Je demande qu'il soit distribué dans chaque section des billets qui seront délivrés par les présidents de section en assemblée générale. »

A cette proposition, dont l'adoption eût remédié à une des plus dures servitudes de la Convention, Marat répond avec un rire sardonique : *C'est le plan de madame Roland.* Vers le même temps, Danton va transformer les bandes nomades et irrégulières de l'émeute en une armée permanente. Il fait décréter que les citoyens pauvres qui se rendent aux sections recevront journellement une indemnité de quarante sols. Ainsi, du côté de la Gironde on insulte les désœuvrés, du côté de la Montagne on leur fait décerner une solde patriotique!

Girey Dupré l'avait dit, dès le 4 mai, dans le *Patriote français* de Brissot : « Le républicanisme et l'anarchie sont en présence... On nous présente un combat à mort; eh bien, acceptons-le! »

De tous ceux qui se préparèrent à ce combat, nul, on l'a vu, ne s'y était montré plus décidé, plus agressif, plus audacieux que Buzot. Sans doute, une voix le poussait à ces derniers efforts, un regard l'y soutenait, une main — que Marat a montrée — guidait la sienne. Le 22 mai, il rappelait, comme un exemple à suivre, que les États-Unis ont bâti une ville exprès pour servir d'asile à la représentation nationale, et il était conduit, par la crainte que devaient inspirer l'indiscipline et l'effervescence de la population parisienne, à proposer de décréter « qu'il y aura un *maximum* de population pour toutes les municipalités. » A n'envisager que le côté pratique, l'idée est absurde, mais la bravade est d'une étrange audace..

La Gironde et la majorité de la Convention applaudissent à la proposition. La découverte récente d'un complot contre la vie d'un certain nombre de représentants, donne un élan de courage à la *Plaine*. Sur le rapport de Barère lui-même, une commission de douze membres, tout entière composée de modérés, a été chargée d'examiner les arrêtés pris par la commune ou la municipalité de Paris depuis un mois. De toutes parts les témoignages, les preuves du criminel complot, lui sont fournis. Forte de l'adhésion de la population amie de l'ordre et du travail, elle prend confiance en elle-même, elle frappe un grand coup : Hébert est arrêté (25 mai).

Pour la Montagne, pour Marat, le coup partait certainement du *boudoir de la femme Roland*.

Aussi on entend Marat s'écrier à la tribune : « Vous aviez des ministres scélérats dont vous étiez contents : un Roland, que vous avez soutenu dans toutes ses prévarications, dans ses brigandages. » Le conseil de la commune, les sections, les sociétés populaires sont en permanence. Les adresses à la Convention se succèdent, demandant l'élargissement des magistrats du peuple, Hébert et Dobsent, le châtiment des douze et de l'*infâme Roland*. C'est à une d'elles que le président Isnard fit cette magnifique et imprudente réponse, au milieu des cris des tribunes, des interruptions de la Montagne :

« ... La France a mis dans Paris le dépôt de la représentation nationale, il faut que Paris le respecte; il faut que les autorités constituées de Paris usent de tout leur pouvoir pour lui assurer le respect. Si jamais la Convention étoit avilie; si jamais, par une de ces insurrections qui depuis le 10 mars se renouvellent sans cesse, et dont les magistrats n'ont jamais averti la Convention (violents murmures à gauche); si par ces insurrections toujours renaissantes il arrivoit qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je vous le déclare au nom de la France entière, Paris seroit anéanti. Bientôt on chercheroit sur les rives de la Seine si Paris a existé... Le glaive de la loi, qui dégoutte encore du sang du tyran, est prêt à frapper la tête de quiconque oseroit s'élever au-dessus de la représentation nationale. »

Imprudente réponse; car on ne menace pas une ville de destruction pour le crime de quelques factieux, et on ne la

fait pas solidaire des actes d'une minorité déchaînée. Insulter cette ville, quand elle s'appelle Paris, c'est puéril et ridicule en temps calme; en un jour de tempête, c'est affaiblir le concours que rencontrera toujours, dans la majorité de sa population intelligente et libérale, la cause de la justice et de la raison.

Malheureusement cette majorité manquait plus que jamais de cohésion; elle allait être paralysée par l'ignoble Henriot, nommé au commandement provisoire de la garde nationale; elle était le jouet d'un comité général révolutionnaire, maître de la force publique, savant dans l'art des émeutes, qui allait se servir d'elle pour masquer le plus audacieux des attentats contre la représentation nationale. Le 26 mai, Robespierre avait déclaré aux Jacobins que le moment était venu pour le peuple de se lever, puisque toutes les lois étaient violées... Les lois violées, parce que, après tant d'arrestations arbitraires faites à Paris au nom de la Commune, dans les départements au nom des commissaires, la Convention voulait maintenir deux arrestations ordonnées par une commission instituée *ad hoc* contre les factieux et les anarchistes. Quelle odieuse comédie!

Dès le 27, la Convention n'était plus libre; cependant elle résista avec fermeté pendant tout le jour aux efforts et aux manœuvres de la Montagne pour obtenir la cassation de la commission des douze. Garat, ministre de l'intérieur; Pache, maire de Paris, déposèrent sur la situation de la capitale. On devine quel dut être le langage de Pache, l'interprète des sections qui avaient demandé la proscription des vingt-deux girondins et des douze de la commission; mais il faut entendre Garat, il faut lire sa justification d'Hébert, où il blâme les amis de Roland et de Brissot, et sa déclaration sur les dispositions pacifiques des sociétés populaires; il faut lire le discours que dans ce jour de honte il prononça devant l'Assemblée, pour reconnaître combien légitime fut l'indignation de madame Roland, combien juste la flétrissure qu'elle a laissée sur la mémoire d'un homme dont elle connaissait mieux que personne le caractère modéré, l'esprit sagace, l'intelligence supérieure.

« Ce sont quelques membres de la Convention qui sont la cause des dissensions qui existent entre la Commune et la Convention, et cela sans mauvaise intention de la part de la Commune... Les principaux motifs de l'arrestation d'Hébert sont quelques feuilles du *Père Duchesne*. Comme fonctionnaire public, j'ai recueilli des notes sur ce qui concerne Hébert... Le maire et un de mes amis m'ont attesté que, dans toutes les assemblées de la Commune, il n'y a jamais fait que les propositions que peut faire un bon citoyen. (Applaudissements.) A l'égard des feuilles du *Père Duchesne* qui sont son crime, je ne les connais pas; mais j'ai horreur de tous les écrits qui ne prêchent pas la morale et la raison dans le langage qui leur convient. Je crois pouvoir dire qu'après cinq ans de révolution, où l'on a vu tant d'écrits en tant de sens divers, et sur lesquels on a passé si légèrement, on se soit avisé aujourd'hui d'avoir tant de délicatesse... » (Violents murmures de la droite.)

» Je le répète à la Convention : elle n'a aucun danger à courir [1]. »

Mais ce défaut d'entente de la Gironde, mais cette négligence à se rendre à l'Assemblée, même aux heures décisives, qui ne sont peut-être que les signes de son découragement et de sa lassitude, furent en partie cause des événements du soir. La majorité n'était pas en nombre. Cinq à six cents pétitionnaires envahirent la salle, se mêlèrent aux représentants et votèrent avec eux, sans que Meillan [2], placé à dix pas du président Hérault, ait pu se rendre compte des résultats annoncés : la suppression de la commission des douze et l'élargissement des prisonniers.

Hébert rentra à la Commune en triomphe. Il fut embrassé avec attendrissement par Chaumette et par ses collègues, couvert de couronnes et de palmes civiques. Rehaussant par sa modestie l'éclat d'un si beau jour, il repoussa de son front ces témoignages de la reconnaissance et de l'admiration nationale, et alla les déposer sur les bustes de Rousseau et de Brutus, deux citoyens, l'un grand écrivain comme lui, l'autre, comme lui, incorruptible défenseur de la liberté, qu'il asso-

[1] Toutes les citations, dont nous n'indiquons pas la source d'une manière précise, sont tirées du *Moniteur*.

[2] Voyez ses *Mémoires*.

ciait fraternellement à sa gloire.—Et maintenant tout n'est-il pas dit? l'œuvre n'est-elle pas consommée?

Qu'importe que le lendemain la Convention revienne sur le décret suborné de la veille! qu'importent les imprécations de Vergniaud, les protestations intrépides de Barbaroux, l'héroïque obstination de Lanjuinais! — la révolution est faite, Hébert est libre! Il ne reste plus qu'à repeindre en rouge le sinistre instrument de la victoire, qu'à lui donner un plancher assez solide pour qu'il ne s'enfonce pas sous le poids des victimes, qu'à graisser les ressorts de la machine, qu'à retremper le fil du couteau triangulaire, et enfin qu'à joncher de fleurs le chemin où les Furies passeront...

O Révolution grandiose, ère de la régénération sociale d'un peuple, ton front porte deux taches ineffaçables : l'une de sang, l'autre de boue, — que le triomphe d'Hébert y a laissées!

Au milieu des émotions que faisaient naître les incidents du drame que nous avons rappelé, la vive amitié, l'ardente sympathie qui unissaient madame Roland à Buzot étaient devenues un amour profond. — Buzot lui avait paru tel que devait être celui qui *aurait pu être son amant* : mélancolique, sensible et fier, capable de se porter *aux extrêmes* de la passion, et par principes et par délicatesse s'arrêtant, pour parler la langue du temps, devant les barrières de la vertu; tout à l'heure à ses pieds, et devenu, en se relevant, le lutteur intrépide, enflammé par elle, qui se jette au plus fort de la mêlée, qui est toujours le premier au feu. « Je déteste autant les galants, a-t-elle écrit, que je méprise les esclaves. »

Où cet amour la conduira-t-elle? Les mœurs sont alors dans un étrange relâchement. Il semble qu'emportée par un secret instinct de la nature, cette société, au moment où elle fait un pacte avec la mort, et lui fournit par les champs de bataille et l'échafaud tant de victimes, ait songé à utiliser toutes les sources de la vie qui n'ont point encore été taries. Une loi a permis le divorce : entre l'union qui finit et celle qui peut commencer, un intervalle de quelques mois, que

demain elle supprimera peut-être, est le seul frein imposé à l'impatience du désir. Veut-on savoir ce que produit l'institution nouvelle? Jetons un coup d'œil sur *le Moniteur;* prenons-le à la seconde moitié de ce mois de mai si effroyablement agité : — 16 *mai.* Divorces, 6; mariages, 13. — 17. Divorces, 6; mariages, 13. — 20. Divorces, 4; mariages, 17. — 21. Divorces, 4; mariages, 16. — 22. Divorces, 9; mariages, 31. — 23. Divorces, 9; mariages, 38. — 24. Divorces, 11; mariages, 7, etc. — Ainsi, le chiffre des divorces est ordinairement le tiers de celui des mariages, et quelquefois il le dépasse; mais l'institution est encore bien récente... Que de plaies, que de dissonances le coup de scalpel révolutionnaire a soudainement mises au jour!

Pas plus que ses contemporains, madame Roland ne croyait à l'inviolabilité et à l'indissolubilité du lien conjugal. Elle trouvait *bizarre* et *cruel* le devoir qui enchaînait deux natures que des différences de caractère, d'âge, de sentiments, avaient rendues inconciliables; mais elle n'appliquait pas la possibilité d'un dégagement à sa propre situation. Si elle pensait que *la vertu* elle-même *n'est qu'une justesse d'esprit appliquée aux mœurs,* elle pensait aussi qu'il faut être *vertueux pour les autres* et *sage pour soi;* que le plaisir n'est qu'une des satisfactions subalternes de la passion, que le bonheur est impossible quand il n'y a pas accord entre la passion et le devoir. Or, le devoir l'attachait à Roland vieux, souffrant, malheureux. Jamais l'idée de l'abandonner ne lui vint à l'esprit. C'est dans le paroxysme de la passion, et lorsque cette passion l'éloigne le plus de son mari, qu'elle s'en rapproche davantage devant le monde, et qu'elle consacre ses derniers jours à resserrer leur solidarité dans une cause où elle a été vaincue avec lui.

J'imagine que si, à trente-neuf ans, elle s'abandonna à cet amour, ce fut entraînée par l'orgueil de la confiance que lui inspirait l'homme qu'elle aimait, et plus encore par l'orgueil de sa force. Lutter, plaisait à cette âme hardie. Elle avait lutté contre la faim, contre les privations, pour le seul plaisir de mesurer sa vigueur; elle allait lutter contre elle-même.

Rude fut le combat. Le corps, moins solide que l'âme, faillit y succomber. Les *vives affections d'une âme forte commandant à un corps robuste* la rendirent gravement malade. A peine rétablie, elle songea à quitter Paris *pour une raison toute personnelle*, dit-elle. Champagneux nous apprend, dans une note, qu'il connaît cette raison, qu'elle est tout à l'honneur de son amie, qu'elle atteste des *efforts de vertu* qu'un siècle corrompu ne saurait comprendre. — Nous la connaissons comme lui.

L'ombre d'une trahison aurait fait horreur à sa loyauté : elle avait tout dit à Roland. Le pauvre homme courba la tête, atteint dans son orgueil non moins que dans ses intimes et profondes affections ; « Mon mari n'a pu supporter l'idée de la moindre altération dans son empire... La connoissance une fois acquise que je fais un sacrifice pour lui, renverse sa félicité. Il souffre de le recevoir et ne peut s'en passer. » Ne sachant à qui s'en prendre de la perte de son bonheur domestique, il semble qu'il s'en soit pris à ses fonctions politiques, lorsqu'il les accusait amèrement d'avoir absorbé jusqu'au temps qu'il devait à sa famille. Mais le malheur venait d'autre part. Elle l'a constaté d'un mot : il n'y avait pas *parité*, il y avait de trop l'une ou l'autre de ces supériorités, un caractère dominateur et une différence de vingt années. Roland était doué de toutes les qualités qui commandent l'estime ; il lui manquait celles qui concilient la bienveillance.

Elle lui montra ses agitations, son trouble, l'entraînement fatal. Il l'aida à souffrir, à lutter. Qui sait? Une tradition, non dénuée d'autorité, va jusqu'à prétendre qu'il avait annoncé la résolution de se retirer un jour, si elle ne parvenait pas à étouffer cet amour : résolution héroïque à laquelle elle n'eût pas consenti. Elle était la tige puissante qui soutenait cette plante débile. L'arbre manquant, elle savait bien que la plante ne se soutiendrait pas toute seule.

Il n'y avait donc pour Buzot, marié à une femme honnête, digne d'intérêt et d'estime, pour elle, qui *chérissait* et *honorait* son mari comme un père ; pour tous deux, âmes hautes et fières, il n'y avait dans cet amour qu'un avenir de

chagrins, qu'une suite de combats douloureux, qu'un abîme sans fond. Ils y descendaient cependant lorsque la prison s'ouvrit. Madame Roland en franchit la porte avec un sourire. Pauvre femme! saluer la dure captivité comme une trêve, l'échafaud comme une délivrance, — que d'horribles tourments cela suppose! Et, en effet, elle a souffert horriblement, mais à la manière des vaillants cœurs qui, au prix des sanglots domptés et des larmes bues, repoussent la pitié et conquièrent l'admiration.

Amour plein de déchirements et d'angoisses, lourd comme le remords, stérile comme la destinée, et troublé de toutes les désolations de la patrie embrasée, de la liberté étouffée, de la société en péril, qui donc aurait le triste courage de le reprocher à ceux qui ne faillirent pas?

Ils s'étaient aimés à la lueur des éclairs, ces ardents soldats de la jeune République. Courte fut l'idylle, longue l'élégie... Le 31 mai tomba la foudre qui allait les séparer pour jamais.

§ XXIV.

LE 2 JUIN. MADAME ROLAND A L'ABBAYE.

La veille, une réunion du club central, à l'évêché, avait déclaré la commune de Paris et le département en insurrection. Buzot, Barbaroux, Guadet, Rabaut Saint-Étienne, Louvet, Bergœing, prévenus pour la vingtième fois qu'ils risquaient d'être égorgés chez eux, s'étaient retirés, bien armés, dans une chambre écartée. A trois heures du matin, le tocsin les réveilla. Ils se rendirent aux Tuileries. Quand ils entrèrent dans la salle de la Convention, trois montagnards s'y trouvaient déjà. « Vois-tu », dit Louvet à Guadet, en lui montrant l'un d'eux, « vois-tu quel horrible espoir brille sur cette figure hideuse? — Sans doute, répondit Guadet, c'est aujourd'hui que Clodius exile Cicéron. » La générale bat : de toutes parts le peuple prend les armes. Contre qui? pour quel motif? Il l'ignore. Mais la déclaration de la commune, qu'il faut sauver la patrie, est le *Caveant consules* de l'émeute. Les pouvoirs, sauf un seul, sont suspendus, et

le premier usage de son omnipotence que fait ce pouvoir insurrectionnel est un mandat d'amener lancé contre Roland. Pendant ce temps, l'extérieur de la Convention a l'aspect d'une place qu'on se dispose à assiéger; l'intérieur offre un effroyable désordre. Les hurlements des tribunes et de la Montagne étouffent la voix des rapporteurs de la commission des douze et des membres de la majorité.

Il était six heures du soir. Une femme voilée, vêtue d'une robe du matin, enveloppée d'un châle noir, se promenait avec agitation dans la salle des pétitionnaires : c'était madame Roland. Elle était sortie pour la première fois depuis son indisposition, et venait demander la protection de la Convention au nom de son mari menacé (p. 192 et suiv.). Après deux heures d'attente, elle se décida à rentrer chez elle; là, elle apprit que Roland était en sûreté. Elle retourna à la Convention : on lui dit que la séance est levée, la commission des douze dissoute, la saisie de ses papiers ordonnée. *L'Assemblée est donc entièrement subjuguée?*

« Pourquoi, dans ces circonstances, rentrâtes-vous dans votre maison? pourroit-on me demander. Cette question n'est point déplacée, car la calomnie m'avoit aussi attaquée, et la malveillance pouvoit s'exercer sur moi; mais, pour y répondre, il faudroit, en développant entièrement l'état de mon âme, entrer dans des détails *que je réserve pour un autre instant.* » P. 197.

Vers sept heures du matin elle était mise en arrestation et conduite à l'Abbaye (1er juin).

Ce jour-là, Danton hésitait encore entre la commune et la Gironde; Barère faisait un rapport élogieux de l'événement de la veille; une torpeur sinistre annonçait la défection prochaine du Marais.

Dans la soirée, Louvet rassemble ses amis, Marat sonne lui-même le tocsin, la Convention aura une seconde séance à neuf heures. Une centaine de membres y assistaient. On se hâte d'introduire la députation de la commune, qui présente la liste des députés dont elle réclame l'arrestation et la mise en jugement. « Il y a trois hommes à rayer de la liste, » dit Marat, « Dussaulx, qui est un *vieux radoteur;* Lanthenas, *pauvre d'esprit,* et Ducos, dont la grande jeunesse excuse

les écarts. » On décrète que sous trois jours le comité de salut public présentera un rapport concernant la pétition des autorités constituées de Paris.

Le 2 juin, une armée immense occupe les quais, les promenades, les abords des Tuileries. Autour de la Convention, cinq mille hommes choisis, déterminés à tout, obéissant aux ordres d'Henriot, cet ancien domestique cassé aux gages, cet ex-commis des barrières honteusement chassé, cet ivrogne toujours furieux. La Chambre est prisonnière : qu'elle vote la liste de proscription, elle recouvrera sa liberté!

Si jamais pour les amis de la liberté il y eut un lamentable spectacle, ce fut celui de cette assemblée se débattant sous la violence et sous la terreur; enserrée dans l'émeute criminelle; chaque fois qu'elle s'élance vers le peuple, refoulée par des brigands; enfin s'affaissant sur elle-même dans une chute qui sera l'éternel opprobre des lâches et des hypocrites.

Mais la lâcheté a besoin de prétextes : « Nous ne vous demandons pas une mise en jugement, disait-on à la Plaine, nous vous demandons une détention provisoire; vous devez voir que c'est le seul moyen de soustraire les vingt-deux eux-mêmes aux périls immenses qui les environnent. Plions sous les circonstances, sauvons la représentation entière d'une dissolution désastreuse. Dans quelques jours, le comité de salut public sera en état de prendre contre la municipalité de Paris des mesures énergiques. » On se chuchotait ces choses à l'oreille. Et la Montagne demandait à grands cris qu'on allât aux voix. « Il vaut mieux, s'écria quelqu'un, se dispenser de voter que de trahir son devoir. » Cette ouverture, qui mettait les consciences à l'aise, fut goûtée. « Deux ou trois députés se levèrent pour déclarer qu'ils n'étaient pas libres, et qu'ils ne voulaient pas voter entourés de canons et de baïonnettes. Les deux tiers de l'Assemblée se rangèrent à ce parti, et, devenant simples spectateurs, laissèrent rendre le décret par les montagnards, soutenus d'un assez grand nombre d'étrangers, qui s'étaient placés, comme au 27 mai, sur les bancs des législateurs, dont ils usurpèrent les fonctions. » (*Mémoires de Meillan*, p. 62.)

Le décret ordonnait que les trente-deux seraient détenus

chez eux. Les radiations indiquées par Marat furent adoptées, malgré la protestation de Dussaulx, qui réclama l'honneur d'être associé aux défenseurs de la liberté; malgré Ducos, qui fera remettre son nom sur la liste fatale. Il n'y eut que Lanthenas qui accepta la vie avec prosternation, — *pauvre d'esprit,* — non moins pauvre de cœur.

Sans doute, la Plaine, ou le Marais, ou le Ventre, a de meilleurs types que Lanthenas, ne fût-ce que Sieyès, qui résumait d'un mot toutes les lâchetés de la majorité le jour où, interrogé sur ce qu'il avait fait pendant la Terreur, il répondit : « Je vivais », pour dire au prix de quelles infamies. Mais Lanthenas n'en est pas moins une figure de la Plaine qui mérite d'être esquissée. D'ailleurs, il est si souvent parlé de lui dans la correspondance, dans les *Mémoires* de madame Roland; il a une si grande place dans sa vie, comme on a pu le pressentir par les calomnies ordurières d'Hébert, madame Roland a tant compté sur son dévouement, que les nécessités de cette étude nous contraignent à l'arracher un instant à son obscurité.

§ XXV.

LANTHENAS.

Vingt ans environ avant l'événement du 2 juin, Roland avait connu, dans un de ses voyages en Italie, un jeune homme *à l'âme douce et honnête,* qui, de retour en France, s'adonna à l'étude de la médecine, et après avoir été l'ami du mari, devint celui de la femme. Dépourvu *d'agréments extérieurs,* il sut faire apprécier ses *vertus privées;* elle l'aima, le traita comme un frère, elle lui en donna le doux nom. Il y eut un projet d'acheter à trois un bien national; nous en avons parlé. Lanthenas fut un des trois; les deux autres étaient Bancal et Roland. Le projet fut abandonné, mais Lanthenas se lia de plus en plus étroitement à la fortune de Roland. Il voulait venir habiter avec lui, Roland y consentait, sa femme s'y opposa : « Je jugeai qu'un sacrifice aussi complet dans un homme de son âge, et avec l'affection

qu'il témoignoit, entraînoit secrètement l'idée d'un retour que mes principes me défendoient, et que d'ailleurs il n'eût pas obtenu de moi. » (*Mémoires*, p. 174.) *L'affection qu'il témoignait;* apparemment quelque circonstance, quelques paroles brûlantes, en avaient révélé la nature à la personne qu'elle concernait. Il ne pouvait pas être *un amant*, il ne pouvait être qu'un *bon et tendre frère pour son cœur*[1]. Pendant son second ministère, Roland appela Lanthenas près de lui, comme il avait appelé Champagneux; il lui confia la direction des lettres, sciences et arts, jusqu'à ce que son influence l'eut fait nommer représentant, vers le mois de janvier 1793.

Après le 10 mars, dans une des séances orageuses qui précédèrent la mise en jugement de Marat, Lanthenas adressa fièrement au démagogue un défi que le *Moniteur* a rapporté : « Je ne crains pas les poignards de Marat! » — A quelle époque l'intimité avec les époux diminua-t-elle? Vraisemblablement vers le mois d'avril. Madame Roland nous fait connaître la cause d'un refroidissement, qui fut bientôt suivi d'une trahison :

« Lanthenas, apparemment, comme le vulgaire, content de ce qu'il a lorsque d'autres n'obtiennent pas davantage, s'aperçut que je ne demeurois point insensible, en devint malheureux et jaloux : rien ne rend si maussade et même injuste, je le sentis, et j'étois trop fière pour l'épargner; il s'éloigna d'autant plus furieux, imaginant le pis; ses opinions même prirent une nouvelle teinte : son cœur l'empêchoit d'être féroce comme les montagnards, mais il ne voulut plus voir comme moi, et bien moins comme celui qu'il me voyoit chérir; il prétendit se mettre entre le côté droit, dont il blâmoit les *passions*, et le côté gauche, dont il ne pouvoit approuver les excès : il fut moins que rien et se fit mépriser des deux parts. »

On voit que, bien qu'il eût *imaginé le pis* avec les mortels ennemis, elle le traite avec indulgence. La méritait-il?

[1] Le catalogue de la collection d'autographes de M. Fossé d'Arcosse mentionne une lettre de madame Roland à Lanthenas. « Elle porte un cachet avec les lettres J. M. P. entrelacées, et la devise : *Sensible et fidèle.* »

Lanthenas présenta à la Convention, dans la seconde moitié de juillet, des MOTIFS DE FAIRE DU 10 AOUT UN JUBILÉ FRATERNEL, *une époque solennelle de réconciliation générale entre tous les républicains*, etc. La lâcheté n'a jamais tenu un langage plus amphigourique :

« ... Toujours le même; ce que je disois alors (en novembre 1792), je le répète aujourd'hui sans acception de parti, de personne, de circonstances. Je dis, je répète que la concorde est l'âme du gouvernement républicain... Mais en vain j'aurois voulu donner tout mon sang pour la paix... En ce moment, je suis atterré du nouveau coup qui vient de frapper la République. (14 juillet, mort de Marat.) Un assassinat! ma langue est suspendue, ma plume ne peut écrire!... Juste Ciel! calme les cœurs, éclaire les esprits, fais tomber la tête des vrais coupables, des véritables traitres, mais protége l'innocence; fais-la triompher!!! »

Toute sa sensibilité se traduit dans ces quatre points d'exclamation, qui ont l'air de demander le supplice des Girondins, prétendus complices de Charlotte Corday.

Je suis tenté d'en vouloir à madame Roland d'avoir donné si longtemps le nom d'ami — et, juste ciel! est-ce possible? le nom de frère[1] — à un pareil homme. Après le 9 thermidor parut de lui une grosse brochure ayant pour titre : *Bases fondamentales de l'instruction publique*. Au dire de l'auteur, si elle eût été publiée plus tôt, tout était sauvé.

« J'allois faire paroître ce volume lorsque la tyrannie releva sa tête hideuse... Que pouvoit servir alors un courage inutile? L'imprimeur lui-même n'osa mettre en vente cet ouvrage : il le cacha dans ses magasins... Le 2 juin changea complétement la position de la Convention... Je tremblai pour la liberté, l'unité et l'indivisibilité de la République. Je fis alors ce qui dépendit

[1] « J'aurois à signaler bien d'autres personnes dont l'ingratitude envers Roland et sa femme n'a pas été portée aussi loin que celle de Pache... Faut-il que dans ce nombre je rencontre Lanthenas, le plus ancien ami des Roland; celui que sa femme appeloit du doux nom de frère; celui qui, pendant vingt ans, fut témoin de leurs vertus publiques et privées? Eh bien! L... n'osa pas avouer Roland à la Convention; il n'eut jamais le courage de monter à la tribune... Il alla s'asseoir au plus haut de la Montagne, etc. » CHAMPAGNEUX.

de moi pour la sauver... Je travaillois sans aucun relâche, pour ainsi dire, que les moments d'angoisse et d'accablement auxquels je ne pouvois pas toujours, je l'avoue, m'arracher... Le 10 août, qui s'approchoit, me parut présenter des moyens et une époque favorable pour conjurer les dangers de la République. Je fis ma motion de réconciliation. » — En note, il dit : — La mélancolie la plus noire me saisit dès que je vis les amis de la liberté se diviser, se haïr... »

En l'an VI, dans un opuscule précédé de cette devise : *La République est tout, les personnes ne sont rien,* — cet homme, redevenu girondin, parle avec admiration de sa proposition : *Motifs de faire du* 10 *août un jubilé fraternel.*

« Je proposai, à la fin d'août 1793, d'élever, sur une déclaration de la morale publique, un tribunal national de censure, pour y faire d'abord juger les malheureux patriotes qu'un aveuglement populaire et des scélérats, instruments de l'étranger, poursuivoient alors avec un acharnement inconcevable. Ce fut sans succès! mais *j'eus* fait mon devoir. »

Ce « *j'eus fait* mon devoir » rappelle l'écrivain qui avait écrit à Bancal, dans une lettre datée *du clos la Platière* et du 3 octobre 1790 :

« J'ai envoyé dernièrement à Brissot un article pour son journal, que j'ai intitulé ainsi : « Quand le peuple est mûr pour la liberté, une nation est toujours digne de l'être », et j'y ai prouvé que le peuple français est mûr pour la liberté. Je verrois avec plaisir qu'il l'employât. »

Il est digne de l'auteur d'une thèse dont la Convention, si disposée à faire tout imprimer, décrétait l'impression en septembre 1793 : « L'éducation, cause éloignée et souvent même cause prochaine de toutes les maladies. »

Comment madame Roland a-t-elle pu mettre dans sa meilleure intimité un si piètre esprit? Sans doute par un sentiment de pitié généreuse ou par un instinct de domination satisfait. Il est si doux de se sentir servie, obéie, admirée! L'esclave a ses séductions comme l'amant; on attribue ses services à toutes sortes de vertus. On ne voit pas qu'une des essentielles lui manque : l'intelligence de la vraie dignité humaine. Or, l'ingratitude n'est point seulement un vice, elle

est une dégradation. Un homme d'esprit n'a pas besoin de cœur pour pratiquer la reconnaissance; il comprend qu'elle constitue la base même du caractère, la rectitude de la vie; qu'elle est la première sinon des forces, du moins des garanties morales; qu'elle commande l'estime, parfois l'admiration. Mais l'imbécillité ne comprend rien : en s'avilissant, elle s'affaiblit et se perd.

Madame Roland expia cruellement le tort d'avoir fait fond sur ce *pauvre d'esprit* sans courage. Le 24 octobre, elle écrivait à la fin d'une lettre adressée à Champagneux : « Je trouve, comme vous le jugez, la conduite de L... abominable. Il est de ces hommes qui sont bons tant que leur médiocrité n'est pas mise à une grande épreuve, mais que les passions désorganisent et rendent atroces. Ce sont des espèces d'avortons qui ne sont pas faits pour les passions, qui ne sauroient en inspirer, et qui deviennent capables de fureur et de lâcheté à l'égard de ceux qu'ils voient plus heureux. » Par un autre châtiment que nous partageons, les lettres nombreuses qu'elle avait adressées à Lanthenas et celles qu'il avait gardées sont perdues[1].

Lanthenas vivait en 1816. Il fut du nombre des régicides exilés.

§ XXVI.

LA ROYAUTÉ DE L'INFAME.

Laissons les lâches, et revenons aux infâmes.

Paris avait fait une révolution pour rendre à Hébert la liberté. Il est tout simple que celui-ci, en reprenant la plume, ait entonné un chant de triomphe. Avec quelle

[1] Le bon Bose avait signalé cette perte dès 1795, dans une note de l'*Avertissement de l'éditeur* : « Cette correspondance (de madame Roland avec lui) a été extrêmement active pendant plusieurs années, souvent journalière pendant son séjour à Amiens; ma mémoire se retrace confusément quelques lettres d'un très-grand intérêt. Je ne les retrouve pas; il est possible que plusieurs soient restées entre les mains de Lanthenas, avec qui cette correspondance étoit fréquemment commune. Il y mettoit alors, et avec raison, une fort grande importance, *mais aujourd'hui!...* » QUEL MOT TERRIBLE POUR L'INGRAT!

ardeur ce n° 242 dut être recherché, lu, commenté! Il vaut bien la peine que nous en reproduisions un fragment. On verra sous quelles calomnies la Gironde a succombé, et quelles étaient, dès le 4 juin, pour les députés *retenus dans leur domicile et placés sous la sauvegarde du peuple*, les inévitables conséquences des derniers événements. Le mot de Vergniaud à Couthon pouvait s'adresser à bien plus forte raison à Hébert : « Passez-lui un verre de sang, Hébert a soif. »

N° 242. — Vers le 3 ou le 4 juin. « Il te faut prendre Jacques Déloge pour ton patron, vertueux, incomparable Pétion; il faut déguerpir de ce joli palais que le compère Roland t'avoit adjugé à si bon compte; tes riches appartements, ta vaisselle plate, tes cristaux, ta porcelaine, tes beaux tapis, tes belles tentures des Gobelins vont entrer dans mon garde-meuble. Toi, corsaire Barbaroux, dictateur des marchands de sucre de Marseille; toi vil égrefin de Guadet; toi l'avocat de l'aristocratie et de la royauté; toi tartuffe Vergniaud, il faut dire un éternel adieu aux petits appartements de Saint-Cloud. Vous n'irez plus, hâbleurs de la Gironde, vous vautrer avec des coquines de l'Opéra sur les sofas de la veuve Capet. Toi, prêtre Fauchet, apostat et renégat de la liberté, tu peux bien maintenant te faire des papillottes avec le brevet de grand aumônier du roi Louis XVII. Toi, pantin de Gorsas, pleure, gémis, tu ne seras point le porte-coton de sa nouvelle majesté. As-tu des oreilles assez longues, baudet de Lanjuinais, qui ne cessois de braire contre la sans-culotterie? Toi, petit braillard de palais, escrément de la Normandie, Valazé, qui te croyoit le premier moutardier du pape depuis que les tripotiers de la Gironde t'avoient choisi pour leur concierge et tenoient chez toi leur b..... de sabat, tu vas savoir maintenant si ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour. Toi, le maître des filoux, traître Buzot; gibier de guillotine, ton âme de boue est-elle assez à découvert? Non, ton vœu ne sera pas accompli, les Parisiens ne mangeront pas le plâtre de leurs maisons. Nazillard Gensonné, prédicateur de la contre-révolution, mords-toi les pouces, mange du fromage, tous tes beaux projets sont à-vau-l'eau; la royauté ne sera pas rétablie, tu ne seras pas gouverneur de la Gironde. Toi, inquisiteur Roland, qui à force de raboter la statue de la liberté, croyoit à la fin en détruire les formes et nous la rendre hideuse; malgré toi, malgré ton rabot aristocratique, elle restera aussi belle et aussi pure, elle sera la seule idole des Français. Pro-

phète maudit, singe de Bouillé, jeanf..... d'Isnard, qui eus l'audace de dire que dans peu on chercherait le lieu où exista Paris, je ne te dirai pas et à ta f..... sequelle : « Pardonnez-leur, mon Dieu, ils ne savent ce qu'ils font, car, f....., ce n'est pas par ignorance que vous avez péché, mais par ambition et par avarice. . . . . .

Quels étoient, f....., les amis secrets de Capet dans l'Assemblée constituante et législative? N'étoit-ce pas les mêmes b..... qui ont employé le vert et le sec pour le sauver, et qui ont fait perdre plus de cinq mois à la Convention pour juger un b..... d'ivrogne dont la tête ne devoit pas peser une once? Quels sont ceux que Dumouriez appeloit la saine partie de la Convention? les Brissotins et les Girondins. Quels sont ceux qui ont forcé la France à déclarer la guerre à toutes les nations? les Brissotins et les Girondins. Quels sont ceux qui vouloient la ruine de Paris, afin de détruire le berceau de la liberté et de frapper la République au cœur? Les Brissotins et les Girondins. Quels sont ceux qui avoient les mains dans le Trésor public et le moule des assignats? Les Brissotins et les Girondins. Quels sont ceux qui ont nommé tous les généraux, qui ont laissé nos troupes en guenilles, livré nos magasins à l'ennemi, conduit nos soldats à la boucherie? Les Girondins et les Brissotins. Républicains de tous les départements et des armées, les Parisiens vous ont donc vengés en vous délivrant de pareils monstres, etc. »

Une seule chose pouvait troubler la joie d'Hébert : quelques-uns des proscrits, et les plus déterminés, s'étaient échappés.

Au moment où les proportions prises par l'insurrection ne laissaient plus aucune espérance, les Girondins avaient examiné la conduite qu'ils devaient tenir. Les uns avaient été d'avis qu'il fallait profiter des bonnes dispositions des départements et marcher avec une armée contre la Commune de Paris, ceux-là partirent; les autres voulurent rester comme des otages, pour témoigner des pures intentions de leurs amis et de leur confiance dans le peuple.

Buzot fut du nombre des premiers. Le 2 juin, il n'avait pas paru à la Convention. Il aurait voulu aller mourir à la tribune : ses amis le retinrent de force dans l'asile que Meillan

leur avait ménagé. Ne restait-il qu'à se faire massacrer par une populace furieuse? Une fois mort, que deviendrait la captive qu'il devait délivrer?

Bientôt il eut gagné Évreux.

Les Girondins, pénétrés de l'esprit de la classe moyenne, croyaient trouver derrière eux une force toute prête. Soixante et dix départements avaient envoyé des adresses contre la Montagne. Il leur sembla que tout ce mouvement était pour eux; ils ne surent point y distinguer la part du malaise des campagnes et des ardentes manœuvres des minorités; ils crurent que l'élan départemental était proportionnel au nombre, à l'argent, à l'importance numérique des classes.

Les Girondins songeaient donc à marcher sur Paris, à opposer à la tyrannie d'une faction l'action armée du souverain représenté par la grande majorité des départements. Mais en supposant cette armée victorieuse des sections et des Montagnards, comment relever la Convention? comment, au milieu des discordes intérieures, faire face à l'étranger et à l'insurrection royaliste? Sans doute, les vingt-deux avaient pour eux la justice, la raison, l'honnêteté; mais est-ce tout en politique? D'ailleurs, les royalistes n'étaient-ils pas fondés, de leur côté, à invoquer le droit et la justice méconnus? Les Montagnards ne pouvaient-ils faire valoir, comme la plus impérieuse des nécessités, celle de sauver la République et de repousser l'ennemi de la nation? —Dans le moment qui suivit immédiatement le 2 juin, tout était faisable et à la rigueur excusable. La surprise d'une insurrection avait séparé les combattants; la bataille perdue par l'intervention des sections pouvait être gagnée le lendemain par l'intervention des départements. Les bandes venues de Marseille avaient bien fait le 10 août, essayé le 10 mars; mais ce qui eût été expliqué, à cette heure qui suivit le 2 juin, par la fureur de la lutte et l'indignation d'une violence inique, ne pouvait plus s'excuser dès que le temps avait dû faire succéder la réflexion à l'emportement de la passion. Alors le péril de la patrie apparaissait aggravé par la victoire des proscrits. C'était le cas de se résigner au sacrifice : ils se résignèrent, et nul ne manqua ni à son hon-

neur ni à son devoir. Voilà pourquoi la destinée de ces proscrits éveillera toujours, au fond des âmes généreuses, une invincible sympathie. S'ils furent légers, inconséquents, maladroits, comme le prétendent leurs adversaires, ils furent honnêtes, honnêtes et malheureux.

Le 9 juin, la Convention apprenait que la nouvelle des événements du 31 mai avait soulevé Bordeaux, et que les sections avaient arrêté d'envoyer une armée sur Paris. Dans le même temps, l'administration du département de l'Eure, d'accord avec les députés du district, se disposait à faire lever quatre mille hommes, et engageait les autres administrations départementales de Normandie à ordonner de semblables levées. On aurait eu ainsi vingt mille hommes.

Sur la dénonciation de Thuriot, et malgré l'opposition courageuse de Réal, Buzot fut décrété d'accusation. La Montagne envoie des commissaires partout, partout de l'argent, partout des instructions et des circulaires qui accusent les fugitifs d'alliance avec les royalistes et l'étranger, de conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République. Royalisme, trahison, fédéralisme, ces trois mots, sans cesse répétés, sont les coups de la hache avec laquelle la calomnie coupera de tous côtés les racines que la Gironde a dans le sol de la province.

Pendant que Buzot se rend de Paris à Évreux, d'Évreux à Caen, où il trouve Barbaroux et Gorsas, et dont les proscrits font le centre de la grande agitation départementale, madame Roland, renfermée à l'Abbaye, s'adressait tour à tour à sa section, au ministre de la justice, au ministre de l'intérieur, et protestait contre sa détention arbitraire en des termes que son indignation, plus que le désir de réussir, semble avoir dictés. Elle-même a raconté sa captivité; elle s'y montre d'abord sereine et tranquille : elle a eu ce retour sur elle-même que commande l'attente des grandes épreuves. Examen fait du passé et du présent, de l'avenir même, tout menaçant qu'il puisse être, elle n'a rien à se reprocher : « Si je trouvai, en écoutant ce cœur sensible, quelque affection

trop puissante, je n'en découvris pas une qui dût me faire rougir, pas une qui ne servît d'aliment à mon courage et qu'il ne sût encore dominer. » Il y a au fond d'elle une mystérieuse et incompréhensible satisfaction de son sort qui lui fait dire : « Si je reste ici six mois, je veux en sortir grasse et fraîche, n'ayant plus besoin que de soupe et de pain. » Mais plus tard son imagination s'assombrit; elle voit Paris perdu, les brandons de la guerre civile allumés, l'ennemi profitant des divisions intestines, la République entière livrée à d'affreux déchirements. Alors elle s'écrie : « Indifférente autant que jamais sur ce qui me concerne, j'espère foiblement pour les autres, et j'attends les événements avec plus de curiosité que de désir. Je ne vis plus pour sentir, mais pour connoître. » — Et encore : « Si j'avois à renaître avec le choix des dispositions, je ne voudrois pas changer d'étoffe; je demanderois *aux dieux* de me rendre celle dont ils m'ont formée. » Pardonnons-lui de faire aussi fausse route pour obtenir ce qu'elle désire, mais convenons qu'elle avait bien raison de désirer ce qu'elle demande.

Ses sinistres pressentiments ne la trompaient pas, bien qu'ils pussent paraître alors manquer de fondement. L'insurrection prenait de grandes proportions, mais qu'elle fût victorieuse ou vaincue, *la République restait livrée à d'affreux déchirements!* Le sort de la France occupe dans les préoccupations de la prisonnière une plus grande place que sa propre destinée. Elle sait pourtant que le peuple, d'un jour à l'autre, peut envahir l'Abbaye et la *septembriser*. On l'y excite, on lui indique la place qu'occupe la victime offerte. Les colporteurs du *Père Duchesne* se tiennent obstinément sous sa fenêtre, qu'elle a ouverte pour entendre crier LA GRANDE VISITE, avec force commentaires outrageants et sanguinaires (voy. p. 280 des *Mémoires* et les *Lettres à Buzot*).

N° 248. Vers le 20 juin 1793. — *La grande visite du Père Duchesne à la citoyenne Roland, dans la prison de l'Abbaye, pour lui tirer les vers du nez et connaître tous les projets des envieux contre la République. Son entretien avec cette vieille édentée qui s'est déboutonnée au vis-à-vis de lui, et qui lui a découvert le pot aux roses au sujet de la contre-révolution que*

les Brissotins, les Girondins, les Buzotins, les Pétionistes mitonnoient, d'accord avec les brigands de la Vendée, et surtout avec le quibus de l'Angleterre.

« ... A propos de la vieille Roland, f....., il faut voir sa mine allongée à l'Abbaye. J'ai voulu me donner la joie d'aller lui rendre visite dans ce lieu où ses favoris m'ont fait siffler la linotte, il y a quelques jours. Le concierge, qui est un brave homme et qui s'est conduit avec moi comme un franc sans-culotte pendant mon séjour dans cette prison, m'avoit fait venir pour raccommoder ses poêles, et surtout pour nous donner une bonne pile en réjouissance de ma sortie. Madame Coco, toujours aux aguets et s'attendant à voir arriver à chaque instant quelqu'un de sa connoissance, vient toujours montrer sa face plâtrée à tous les arrivants. Elle paroit tout interloquée de voir un b..... carré de ma sorte dans ce gîte où on ne voit guère que de petits messieurs de l'ancien régime. Elle recule d'effroi, contemplant mes larges moustaches. — Quel est ce prisonnier? dit-elle d'une voix tremblante. — C'est le général de l'armée chrétienne, m'écriai-je, ou, comme on dit à Paris, le chef des brigands.

» A ce mot, la citoyenne Coco laisse échapper un gros soupir; elle lance sur moi un regard tendre, tel qu'une chatte amoureuse à un vieux matou qui vient miauler autour d'elle. Je continue sur le même ton, et je profite de son erreur pour lui arracher ce qu'elle a dans l'âme. — Citoyen brigand, me dit-elle avec un ton patelin, vous m'avez fait une peur épouvantable; en vous voyant, j'ai cru être septembrisée. Racontez-moi donc par quelle fatalité vous vous trouvez ici : je croyois que vous aviez remporté une grande victoire; on annonçoit que vous aviez mis l'armée de la République en déroute et que vous vous étiez emparé de tous ses canons.

» — Que voulez-vous, f.....! les armes sont journalières, citoyenne Roland. Les généraux de la République nous ont fait si beau jeu, que nous n'avons pas eu de peine à battre leur armée, qu'ils avoient éparpillée par-ci par-là, tandis que j'ai réuni toutes mes forces pour battre les lieux qui étoient dégarnis. Nous avions d'abord de bons amis dans l'armée de la République qui y ont jeté le désordre en jetant le cri de Sauve qui peut. Nous nous entendions aussi avec les officiers municipaux de Saumur, qui ont été enchantés de nous livrer leur ville et surtout l'artillerie qu'elle renfermoit. Malheureusement les Républicains se sont ralliés; ils ont pris leur revanche, et je suis prisonnier.

» — Vous m'en voyez consternée, reprend la reine Coco, car, entre nous, les honnêtes gens n'ont plus d'espérance qu'en vous. Vous savez tout ce que mon vertueux époux a fait pour vous; c'est lui qui vous envoyoit des secours à Coblentz, en Angleterre, et qui vous a fait débarquer en Bretagne, tandis qu'il payoit une armée de missionnaires pour prêcher la contre-révolution dans les départements. Ces maudits sans-culottes de Paris ont dérangé tous mes projets. Que vais-je devenir, si mon cher Buzot, si l'ami Gorsas, si mon petit Louvet, si le favori de mon cœur, le divin Barbaroux, n'allument la guerre civile dans les départements? Dans quelques jours, hélas! le pauvre Brissot sera raccourci! Dites-moi, mon cher brigand, avez-vous des nouvelles de mon cher Coco? Mon vertueux époux a-t-il pu arriver jusqu'à nous? Est-il dans votre armée?

» — Je l'ignore, citoyenne, mais ce que je sais, c'est que sa fuite et la chasse que la Convention vient de donner à nos bons amis de la Gironde fait bien baisser nos actions. Nous comptions plus sur votre mari et sur les appelants que sur les Anglais. Pour comble de malheur, les armées de la République sont partout victorieuses; les Autrichiens, les Prussiens sont battus de tous côtés à plate couture. Tous les soldats de la République défendront jusqu'à la mort la liberté et l'égalité. Ils méprisent les Brissotins, les Rolandistes, les Pétionistes; les sans-culottes de Paris ne détestent pas plus cette f..... canaille.

» — Ah! miséricorde, citoyen brigand; nous sommes perdus. Paris ne sera pas détruit; la France sera libre; tous les Français vont se rallier à la constitution. Le règne des intrigants est passé. Adieu, paniers, vendanges sont faites.

» — Oui, f....., tu l'as dit, vieux sac à contre-révolution. Reconnois le père Duchesne; je t'ai laissée défiler ton chapelet pour te connoître. Le pot aux roses est découvert; tous tes projets s'en vont à vau-l'eau. Non, les Français ne se battront point pour un crâne pelé comme celui de ton vieux c.c., et pour une s..... édentée de ton espèce. Tous les départements vont être débrissotés et dérolandisés. La constitution s'achève, et tous les bons citoyens vont se réunir à Paris pour jurer de la défendre. Pleure tes crimes, vieille guenon, en attendant que tu les expies sur l'échafaud, f..... »

Je ne crois pas que l'histoire des peuples civilisés offre l'exemple d'une lâcheté plus cruelle que le cri de ces hor-

reurs sous les fenêtres d'une femme prisonnière, menacée de mort.

Elle était en proie aux émotions que peut produire l'excès de l'iniquité et de la calomnie, lorsque tout à coup s'ouvre la porte de la petite chambre : une femme entre, se jette dans ses bras, lui remet une lettre de son *meilleur ami*, en s'offrant à lui faire passer désormais de ses nouvelles (p. 281).

Elle prend la plume; elle écrit à Buzot cette lettre du 22 juin, admirable de sérénité intrépide. On ne peut la commenter, il faut la lire; on y trouvera l'explication de cette *incompréhensible* et involontaire satisfaction que lui donne la captivité, cette captivité qu'elle emploie à justifier Roland de la calomnie et à se livrer par la pensée à son ami, de sorte que ses bourreaux ont *concilié* pour elle, sans s'en douter, *le devoir et l'amour*.

Le 24 juin, un administrateur des prisons se présentait à l'Abbaye pour mettre madame Roland en liberté. Elle part, elle se fait conduire rue de la Harpe. Elle n'avait pas franchi quatre marches de son escalier, que deux hommes, porteurs d'un ordre du comité de sûreté générale, l'arrêtent. Elle est conduite à Sainte-Pélagie.

Nous n'avons pas la lettre qu'elle écrivit à Buzot pour lui rendre compte de cette comédie atroce; vraisemblablement elle sera restée entre les mains de Pétion. Mais le 3 juillet, à la réception d'une lettre de Buzot, datée du 27 juin, elle s'empresse de lui répondre.

L'âme de madame Roland ne s'est nulle part exprimée avec plus de grandeur que dans ces lettres et celles du 6 et du 7 juillet, destinées à n'être lues que d'un seul homme, *le bien-aimé*. Quand elle parle de sa lettre à Garat.... « Il n'y a rien à attendre de ces gens-là; il faut les mettre à leur place pour les y montrer à la postérité.... » ne croirait-on pas entendre la voix du vieux Corneille? Elle ne veut pas que Buzot pousse l'égarement du désespoir *jusqu'à frapper le sein de notre mère en disant du mal de cette vertu, qu'on achète, il est vrai, par de cruels sacrifices, mais qui les paye à son tour par des dédommagements d'un si grand prix*. Elle a des mots sublimes. « Il s'agit bien de savoir, s'écrie-t-elle,

si une femme vivra ou non après toi! Il est question de conserver ton existence et de la rendre utile à notre patrie; le reste viendra après. » Elle repousse les propositions d'évasion, parce qu'elle compromettrait ses gardiens, dont elle loue la conduite. Comme sa tendresse est ingénieuse à calmer les inquiétudes du bien-aimé, à dissimuler les dangers de sa propre situation! Mais cette tendresse est une étincelle qui a jailli du feu de son patriotisme. — Dans sa lettre du 7, elle s'étonne et s'inquiète de la lenteur de ses amis; elle craint que l'indécision, l'indiscipline ne perdent tout, et que le temps ne soit employé *là-bas, comme il l'était ici, à rêver* le bien au lieu de l'opérer.

§ XXVII.

LA RUINE ET L'HONNEUR DE LA GIRONDE.

Pendant que madame Roland s'alarmait avec raison de ces retards, Hébert en triomphait. Chaque numéro du *Père Duchesne* contenait une bordée de bravades et de plaisanteries à l'adresse de ces Girondins si terribles en paroles, si impuissants d'ailleurs. On rappelait tous les propos menaçants tenus contre Paris. Plus d'un mois s'était écoulé depuis le 2 juin, et pas un homme à eux ne s'était mis en mouvement, pas un n'avait marché encore contre la commune factieuse! Était-ce donc une armée de carton que l'armée du Calvados?

N° 256. — Vers le 5 juillet. « ... Le roi Buzot n'est pas plus audacieux; il endort les badauds de sa petite bourgade en leur promettant plus de beurre que de pain; monté sur ses tréteaux avec le roi Gorsas, ils suent tous les deux sang et eau pour faire marcher leur armée, composée au moins de trois cents hommes. — Du courage, mes amis, dit le vertueux Pétion, ne vous effrayez pas du nombre des Parisiens, vous n'avez contre vous que les sans-culottes; mais tous les honnêtes gens vous attendent comme le Messie; nous avons là de bons amis qui font circuler l'or de Pitt et de l'Espagne; encore quelques pillages, et tous les propriétaires, tous ceux qui ont quelque chose à perdre voleront au-devant de nous. — Comptez sur les Marseillais et les

Bordelais, s'écrie de son côté maître Guadet; le dictateur Barbaroux est à leur tête; et ils avancent à grands pas pour se joindre à vous; l'avant-garde de l'armée bretonne est à deux pas, dit le baudet Lanjuinais; tout le Calvados arrive, dit le prêtre Fauchet...

» Parisiens... riez de cette mascarade; avant que ces baladins marchent vers vous, les sans-culottes des pays qu'ils ont voulu armer contre la République en feront justice eux-mêmes, les amèneront pieds et mains liés à la Convention; bientôt le fonctionnaire Samson leur fera essayer la fatale cravate de Capet, f.....»

Cette fois Hébert disait vrai. Les sans-culottes des sociétés populaires des départements soulevés eurent bientôt neutralisé les efforts des Girondins. Wimpfen, qui avait voulu prendre le temps de former une armée de soixante mille hommes pour marcher sur Paris, laissa le royaliste Puisaye, chef de son état-major, échouer à Vernon. Ce fut une panique, une déroute honteuse qui eut des conséquences immenses. Tout le prestige militaire de la grande insurrection de l'Ouest s'évanouit (14 juillet). Le malheur avait été jusqu'alors respectable; s'il va devenir presque ridicule à force d'impuissance, qui consentira à lui rester fidèle?

Terrible fut la déception pour les Girondins. Mais peut-être tout n'était-il point perdu. D'abord, à l'égard d'ennemis qui déchirent votre réputation, qui plongent dans les cachots ce que vous avez de plus cher au monde, qui vous poursuivent pour vous tuer, y a-t-il des ménagements à garder? Quoi de plus pressant que d'arracher la France aux mains de tels hommes? Les royalistes offrent leur appui; pourquoi ne pas l'accepter, sauf à frapper sur ces royalistes, si plus tard ils prétendent profiter de la victoire? De tels compromis se font entre vaincus et n'engagent l'avenir pour personne. L'étranger est disposé à donner de l'argent, des armes, tout au moins à ménager un asile sûr. Il n'exige rien, il n'impose pas de conditions, il ne souhaite que la défaite du parti qui opprime la Convention, Paris et la France.... Ces offres sont-elles de nature à blesser les susceptibilités des Girondins? Wimpfen en fera d'autres. Au lieu de marcher sur Paris, on peut se contenter d'insurger les départements, d'y

organiser la résistance, de se fortifier dans des places protégées par la mer, par la marine anglaise ou par de bonnes murailles... Aucune de ces propositions, aucune de ces perspectives ne pouvaient convenir aux proscrits. Se cantonner sur un point quelconque du territoire, n'était-ce pas se fédéraliser, rompre l'unité de la république et justifier la calomnie? S'allier aux royalistes? fi donc! autant pactiser avec l'étranger! Acculés à l'abîme, les proscrits ne pouvaient y échapper que dans une voie qui côtoyait la trahison : Wimpfen la leur montrait. Ils s'éloignèrent de lui précipitamment. Or, tourner le dos à Caen, c'était à cette heure tourner la face vers la mort; Buzot le savait bien. Après ce que la province voisine de Paris avait donné à la cause du droit, il n'attendait du Midi qu'un feu de paille, comme à Évreux, ou qu'un embrasement royaliste, comme à Lyon. Sans illusion, sans espérance, il partit...

Pour moi, quand par la pensée je me transporte dans ce temps de haines implacables, où chaque revers de nos armes cause un redoublement des fureurs populaires, où chaque convulsion de la faim donne le signal des supplices, où une fausse nouvelle peut porter encore une fois le peuple aux prisons et amener l'égorgement des captifs, je ne saurais me défendre d'un sentiment d'admiration en regardant ce sombre désespéré qui part pour une mort presque certaine, qui laisse derrière lui son amour, et qui résiste à la pire des tentations, celle de chercher à se venger d'un ennemi victorieux. La raison humaine ne cède pas toujours à l'enivrement du triomphe; bien rarement elle résiste à la rage de la défaite. Vaincus, les Girondins entrèrent résolûment dans le rude chemin de la proscription; celui de la vengeance au bout duquel était la honte, ils ne le regardèrent même pas.

A Paris, Hébert est plus puissant que jamais. Il avait rencontré enfin dans un des grands fonctionnaires du gouvernement, dans le patriote Bouchotte, ministre de la guerre, le Mécène de cette littérature de l'égout. Il termine ainsi son numéro 254.:

« Des jeanf..... autrefois aux gages de Capet, de Roland et de l'Angleterre, et auxquels la Révolution a coupé les vivres, m'accusent d'avoir partagé avec Marat cinquante mille livres que Bouchotte nous a données. C'est vrai que ce ministre sans-culotte, d'après les ordres de la Convention, s'est abonné pour tous les journaux patriotiques, et en particulier pour quatre mille exemplaires de mes *Joies et de mes Colères*, et pour quatre mois. Tous nos braves b..... des armées en sont enchantés; car il faut jurer avec ceux qui jurent, et la vérité toute nue leur plaît davantage que le bavardage des beaux esprits. »

Il annonce qu'on s'abonne pour sa feuille, dont il paraît trois numéros par semaine, à raison de cinquante sols par mois. Quatre sols le numéro! Le *Père Duchesne* n'avait pas inventé la presse à bon marché.

Mais du moins croit-il avoir trouvé le vrai langage républicain. Dans la profession de foi de sa littérature, le misérable vomit un nouveau torrent de sales injures contre la prisonnière de Sainte-Pélagie :

N° 257. — Vers le 8 juillet. « ... Si j'avois voulu trancher du bel esprit, je m'en serois aussi bien tiré qu'un autre. Moi aussi je sais parler latin; mais ma langue naturelle est celle de la sans-culotterie; j'aime mieux être la des pauvres b....., j'aime mieux leur apprendre de bonnes vérités et les avertir des manigances des traitres, que de prendre le ton de nos journalistes freluquets, qui, pour plaire aux petites maîtresses et aux prétendus honnêtes gens, n'osent nommer les choses par leur nom. Il faut jurer avec ceux qui jurent, f..... Ma rudesse, quoi qu'on en dise, ne déplaît pas autant que quelques viédases le prétendent. Tous ceux qui aiment la franchise et la probité ne s'effarouchent pas des b..... et des f..... dont je larde par-ci par-là mes joies et mes colères; les oreilles si délicates qui sont déchirées de mes expressions les trouveroient délicieuses si je voulois être l'apôtre de l'aristocratie; témoin la vieille Roland, qui, rien qu'en entendant prononcer mon nom, avoit un redoublement de vapeurs; eh bien, f.....! la coquine m'a fait les yeux doux aussi bien qu'à tous les étourneaux qu'elle a pris dans ses filets; vingt fois elle a témoigné le désir de me connoître, sous le prétexte de nettoyer ses tuyaux; elle me prioit de venir lui rendre visite; elle me promettoit même de me donner audience dans le petit boudoir. Il y a gros, f....., que j'aurois dégoté

jusqu'au friand Louvet et même son payeur d'arrérages, Barbaroux, si j'avois écouté la voix de cette syrène; mais je savois que les tuyaux de la reine Coco étoient fourbis de reste; je n'ai pas donné dans le panneau, f...., il m'en cuiroit aujourd'hui; j'aime mieux l'estime publique que les monceaux d'or et les assignats que j'aurois partagés avec tous les égrefins, marchands d'esprit et de fadaises, avec les avocats de la Gironde et tous les cuistres aux mains crochues qui composent maintenant la cour du roi Buzot...

» Prenez des fouets de poste, sans-culottes, pour donner la chasse à tous les gredins que le vieux Roland a placés. N'oubliez pas M. Carra, le législateur Carra, qui s'est fait nommer bibliothécaire de la Bibliothèque nationale avec vingt mille livres d'appointements en vertu d'un brevet de la reine Coco, etc. »

Le 14 juillet, le jour même de la déroute de Vernon, Marat succombait sous le poignard de Charlotte Corday. L'impatience de l'héroïsme abrégeait cette vie que la maladie allait dévorer. Ce châtiment mérité, mais inutile, laissa sans partage à Hébert la vile royauté de la rue.

On avait imputé aux Girondins l'assassinat de Lepelletier, la trahison de Dumouriez; on leur imputa l'action de Charlotte Corday.

A l'insulteur gagé de la vertu revenait naturellement le soin de calomnier la pure et terrible jeune fille, celle qui s'était armée du glaive :

> Pour faire honte aux dieux, pour réparer leur crime,
> Quand d'un homme à ce monstre ils donnèrent les traits.

« Elle a, dit Hébert, la douceur d'une chatte qui fait patte de velours... On la fouille, on trouve ses poches bien garnies de gros écus et d'assignats *faux*. » La mort lui eût paru trop douce si l'infâme n'y avait ajouté ses outrages.

Marat eut les honneurs du Panthéon.

Ce fut un coup bien douloureux pour madame Roland que d'apprendre l'abaissement de la Convention devant l'idole renversée. Dans les premiers jours de juillet, elle s'était trouvée presque *heureuse*, pouvant écrire à celui des députés,

alors à Caen, qui *lui étoit le plus cher,* recevant ses lettres et les visites de ses amis, particulièrement de Bosc et de Champagneux; Bosc, qui lui apportait des fleurs du Jardin des Plantes; Champagneux, qui la pressait de continuer ses *Mémoires*. Mais à partir du meurtre de Marat, tout va changer. La mort ne pourrait que lui *paraître désirable, si des considérations puissantes ne l'eussent enchaînée sur la terre* (p. 290).

Le jour des funérailles du démagogue (16 juillet), Champagneux était allé la voir :

« Je m'étois acheminé, dit-il, pour aller voir la citoyenne Roland à Sainte-Pélagie. Je rencontrai le cortége sur la route, et je remarquai qu'il y manquoit fort peu de députés. Quelques-uns, à la vérité, paroissoient avoir honte d'assister aux obsèques de ce provocateur au crime, mais leur présence n'en imposoit pas moins au public...

» Il me seroit difficile de peindre la fureur de madame Roland pendant la description que je lui fis des honneurs rendus à Marat, et de la lâcheté des représentants dont la probité lui avoit inspiré jusqu'alors quelque espérance. L'accablement succéda à ses premiers transports. — Je ne sortirai d'ici, dit-elle, que pour aller à la mort. »

On peut dire qu'à partir de ce moment l'espérance fut perdue, la vérité envisagée dans toute sa désolante et inflexible réalité. Elle ne vécut que pour apprendre.

Buzot et ses amis avaient quitté Caen afin de se rendre en Bretagne, sous la protection du bataillon du Finistère. Chemin faisant, la petite troupe se sépara des fédérés, et, composée de dix-neuf hommes, Pétion, Barbaroux, Salles, Buzot et son domestique, Cussy, Lesage, Bergoeing, Giroust, Meillan, Louvet, Girey Dupré, Riouffe, six guides, bien armés, presque tous robustes et de grande taille, elle se dirigea sur Quimper. Louvet a raconté dans ses *Mémoires* (p. 153 et suiv.) cette pénible et périlleuse campagne; il montre les proscrits harassés de fatigue, *Cussy tourmenté d'un accès de goutte, Buzot encore trop pesant, bien que débarrassé de*

toutes ses armes; Barbaroux, à vingt-huit ans, gros et gras comme un homme de quarante; etc., marchant au milieu de périls de toute sorte. A Quimper, ils restèrent trois semaines environ. C'est probablement dans cette ville que Buzot fut rejoint par sa femme, menacée du sort de madame Pétion, que madame Roland avait retrouvée à Sainte-Pélagie [1].

L'intention de Buzot était ou de se rendre dans le Midi, pour y profiter des dispositions des départements que Guadet et Barbaroux représentaient comme dévoués à la cause de la Gironde et prêts aux derniers sacrifices, ou bien de s'embarquer pour les États-Unis. Les périls de la République s'aggravaient. La révolte de Lyon, la capitulation de Valenciennes (27 juillet), les troubles de la Vendée, semblaient menacer la France d'un prochain démembrement. La Montagne redoubla d'efforts et de rigueurs. Robespierre entra au comité de salut public (27 juillet).

Buzot, Barbaroux, Gorsas, Lanjuinais, Salles, Louvet, Bourgoing, Biroteau, Pétion, Chassey, Cussy, Fermont, Meillan, Lesage (d'Eure-et-Loir), Valady et Kervélégan, sont déclarés, le 28 juillet, traîtres à la patrie; cent livres sont promises à leur dénonciateur. Une fois pris, leur identité constatée, ils devront être conduits à la guillotine.

« Tous mes amis sont proscrits, fugitifs ou arrêtés, » s'écrie madame Roland vers le 4 août. Grandpré est dénoncé, Champagneux incarcéré. Il faut prévenir Bosc, qui a donné sa démission d'administrateur des postes, de ne se montrer à Sainte-Pélagie qu'une fois par semaine au plus, et à la dérobée. » — La Terreur marche à grands pas.

[1] « Je n'oublierai pas ceux qui ont offert un asile et l'amitié à ma femme pauvre et souffrante, accablée de peines et de misère. Il ne lui restoit d'autre moyen d'éviter le sort de madame Pétion que de me suivre à travers les landes désertes de la Bretagne, sans amis, sans ressource et sans espérance. Une famille respectable qui m'avoit été jusqu'alors étrangère, se chargea de la consoler et de la secourir. Je présume qu'elle habite encore chez elle, si elle n'a point succombé sous l'excès de sa douleur. Hélas! peut-être ma femme n'existe plus! peut-être ses longs chagrins, la foiblesse de sa santé, sa misère présente, le désespoir de l'avenir, ont abrégé ses jours! Pauvre infortunée, pardonne, pardonne-moi ce que j'ai pu te causer de souffrances et de maux! » *Mémoires de Buzot*, p. 189.

Les Montagnards se sont hâtés de bâcler une Constitution; on va la promulguer solennellement. La France entière est conviée à Paris. Les fédérés, travaillés par les sociétés secrètes, se rallient aux Jacobins. Une foule immense que séduit le spectacle, que passionnent les pompeuses promesses des démagogues, qu'enfièvrent toutes les passions du temps, assiste avec enthousiasme à la fête du 10 août. — Que maintenant les Girondins aillent au Nord, à l'Ouest, au Sud, on leur dira : La Constitution est faite, la République fondée, et République et Constitution vous proscrivent.

Madame Roland ne comprend pas encore quelle force donnera à la minorité victorieuse du 2 juin cette Constitution que l'Assemblée nationale semblait avoir librement adoptée, et qui ne fut qu'une parade et qu'un mensonge : « Insolents comédiens, dit-elle, votre rôle approche de sa fin; l'ennemi est là; ce sont les départements qui assurent le triomphe de la raison et de la vraie liberté, et préparent votre ruine. » Mais à quel prix! Elle a l'intelligence trop sagace pour ne pas voir, elle a le cœur trop haut pour accepter sa délivrance à ce prix : « Ma ruine ne peut manquer sans doute; j'ai mérité la haine de tous les tyrans; mais je ne regrette que celle de mon pays, que votre châtiment consolera sans le sauver. » Madame Roland ne voudrait donc pas d'une vie qui lui ferait voir le triomphe des royalistes en même temps que la chute de la Montagne. C'est aussi le sentiment de la Gironde : — de Biroteau, qui s'est enfui de Lyon, épouvanté par la réaction royaliste; de Riquetti, qui se donne la mort, parce que le mouvement girondin a amené à Marseille le triomphe du parti ennemi de la République.

§ XXVIII.

MADAME ROLAND A SAINTE-PÉLAGIE (SEPTEMBRE ET OCTOBRE).

Elle a un élan de joie au milieu de ses angoisses : Hébert a attaqué les patriotes enrichis et *s'achemine contre Danton* (22 août). Les blessures que Danton, *plus scélérat qu'aucun*, peut recevoir lui font oublier celles qu'elle a reçues. Elle

entrevoit la lutte prochaine des Jacobins et des Cordeliers, l'hostilité de Robespierre : « Grand spectacle qui se prépare pour nous autres victimes : les tigres vont s'entre-déchirer; ils nous oublieront peut-être, à moins que la fureur de leurs derniers instants ne les porte à tout exterminer avant leur propre défaite. » Tel est l'égarement de sa haine, qu'elle se réjouit de la perspective de la chute de Danton, succombant comme modéré sous Hébert et Robespierre, et qu'elle ne voit pas que cette chute, en donnant la victoire aux plus violents, ne pourrait que précipiter sa propre destinée!

Il faudrait pouvoir placer ici les pages éloquentes (p. 44 et suiv.) où madame Roland a tracé le tableau de la France au 28 août; on comprendrait la navrante tristesse de son patriotisme. La plume va lui tomber des mains....

« Je sens s'affoiblir la résolution de poursuivre mon entreprise; les maux de mon pays me tourmentent; la perte de mes amis affecte mon courage; une tristesse involontaire pénètre mes sens, éteint mon imagination et flétrit mon courage. La France n'est plus qu'un vaste théâtre de carnage, une arène sanglante où se déchirent ses propres enfants! »

Le jour même où ce cri patriotique s'échappe de son cœur, comme sous le poids d'un fatal pressentiment, Toulon ouvrait ses portes aux Anglais.

Elle attend son sort avec tranquillité :

« La femme de Roland, rappelée de temps en temps par les soins du *Père Duchesne* à la fureur de la populace, en attend les derniers excès... » P. 48.

Elle n'est inquiète que pour ses amis : « O mes amis! puisse le ciel favorable vous faire aborder aux États-Unis, asile unique de la liberté! Mes vœux vous y conduisent, et j'ai quelque espérance que vous voguez actuellement vers ces contrées. Mais, hélas! c'en est fait pour moi, je ne vous reverrai plus! » Elle s'habitue à cette idée qu'ils sont en Amérique, et c'est vers cette terre chérie que la porte sa rêverie, chaque fois que la plume s'arrête dans la tâche qu'elle a entreprise, dans l'*appel* qu'elle adresse à l'*impartiale postérité*. Parle-t-elle d'un cantique qu'elle chantait au

couvent? tout à coup elle s'interrompt : « Et je voudrois bien pouvoir le chanter en Amérique! Grand Dieu! quel accent j'y mettrois aujourd'hui! » Mais est-il vrai qu'elle ne le reverra plus? Son instinct, sa croyance en une justice éternelle, se révoltent contre cette pensée : « Dans tous les temps, les bons succombent. Ils ont donc un autre monde où ils doivent revivre, ou ce ne serait pas la peine de naître en celui-ci. » (P. 179.) Ce n'est pas seulement son cœur, c'est sa raison qui l'empêchent de croire à une séparation éternelle : « Lorsque des mers immenses me séparent de ce que j'aime, quand tous les maux de la société nous frappent ensemble..., je vois au delà des bornes de la vie le prix de nos sacrifices et le bonheur de nous réunir. Comment? de quelle manière? je l'ignore; je sens seulement que cela doit être ainsi. » A plusieurs reprises, elle exprime l'espoir de cette réunion future. C'est une dernière superstition de son cœur à laquelle elle ne peut renoncer, car que lui resterait-il pour dédommagement de son sacrifice et récompense de sa vertu?

Les nouvelles sont mauvaises. Les députés fugitifs sont dénoncés, poursuivis. D'un moment à l'autre, on peut s'attendre à les voir arrêtés et conduits au supplice. A Paris, l'émeute se déchaîne en demandant du pain (4 septembre). L'ère de la Terreur s'ouvre au sein de la famine. « Je verse des larmes amères et brûlantes, écrit madame Roland entre le 5 et le 15 septembre, car je crains un mal plus grand... J'avois réuni mes vœux pour le salut de ce que j'aime : il est plus incertain que jamais. »

Plus incertain que jamais, en effet. — La France est couverte de comités révolutionnaires, dont les membres, par une décision récente de la Convention, reçoivent quarante sols par jour. Les commissaires traînent derrière eux la guillotine de département en département, encouragent ou payent la délation. — A Paris, la Convention n'est plus qu'un *Parlement rumpt*, un instrument passif qui reçoit la pensée de la Commune issue des sections et des clubs, et la formule en loi. Sous cette inspiration de la Commune, elle nomme les membres du comité de sûreté générale et du comité de salut public, où toute l'action du pouvoir exécutif dans l'adminis-

tration, l'armée, les comités révolutionnaires, a été concentrée. Le tribunal criminel extraordinaire, avec son président Hermann, ses jurés *solides*, son accusateur public Fouquier-Tinville, épie tout acte de désobéissance, toute apparence d'incivisme, et se hâte de les punir. Dans quelques jours, le gouvernement se déclarera révolutionnaire jusqu'à la paix; Saint-Just établira en ces termes le programme de cette dévorante ardeur de la Révolution : « Ceux qui font des révolutions, ceux qui veulent le bien, ne doivent dormir que dans le tombeau. » (10 octobre.)

Sous l'action de cette tyrannie, la plus effroyable machine à broyer les hommes et les volontés qui ait été jamais mise en mouvement, la fortune de la République se relève devant l'invasion étrangère et devant l'insurrection intérieure.

Buzot, Pétion, Barbaroux, Guadet et Louvet s'étaient embarqués le 20 septembre pour Bordeaux. A leur arrivée en Gascogne, ils apprennent que les Jacobins étaient maîtres de Bordeaux, maîtres du pays. Au Bec-d'Ambez, Guadet a l'imprudence de dire son nom dans une auberge. Dès lors, les proscrits vont être épiés et poursuivis. Le comité de salut public sait dans quelle région ils ont trouvé asile, et les traque comme des bêtes fauves. Le jour où il voudra mettre à la piste un de ces hommes dont aucune considération d'humanité ne saurait arrêter le zèle furieux et la féroce ardeur, ils seront perdus. Pas un de ceux qui sont encore là n'échappera.

Au Bec-d'Ambez, il s'en était fallu de quelques minutes qu'ils ne fussent pris. Une lettre fit savoir à la Convention que la maison qu'ils venaient de quitter *avait été cernée, et qu'on avait trouvé leurs lits encore chauds*. Leur arrestation paraissait certaine; on en attendait d'un jour à l'autre la nouvelle.

Madame Roland prit alors le parti de se suicider. Ce ne fut pas seulement le désir d'échapper à l'ignominie du supplice, de dérober à ses bourreaux la joie d'insulter à ses derniers moments, qui lui en avait donné la pensée : « J'ai cru, écrivait-elle plus tard à Bosc, que les fugitifs étoient arrêtés. Il est possible qu'une douleur profonde et l'exaltation de sentiments déjà terribles aient mûri dans le secret

de mon cœur une résolution que mon esprit a revêtue d'excellents motifs. »

Avant d'arriver à cette résolution, elle avait hésité longtemps. Un jour, le nom de Robespierre se rencontra dans une conversation, et l'idée lui vint de lui écrire. C'était sans doute à l'époque où la Convention décréta la mise en arrestation des soixante-seize députés signataires d'une protestation contre l'événement du 2 juin, qu'on avait trouvée chez Duperret. Quelques montagnards auraient voulu que les signataires fussent mis en accusation en même temps que les cinquante-trois girondins. Robespierre passait pour avoir fait échouer une proposition qui d'un seul coup eût frappé de mort cent dix-neuf représentants de la nation. Peut-être madame Roland crut-elle à cet acte de modération. Sous l'impression qu'il produisit sur elle, elle se laissa aller à plaider sa cause auprès d'un homme qu'elle méprisait; mais de quel ton! « Si vous voulez être juste et que vous me lisiez avec recueillement, ma lettre ne vous sera pas inutile. Robespierre, ce n'est pas pour exciter en vous une pitié au-dessus de laquelle je suis, et qui m'offenseroit peut-être, que je vous présente ce tableau bien adouci : c'est pour votre instruction. » Dans ce tableau, elle se montre traitée de la même manière que les ennemis déclarés de la République... « Si la femme honnête et sensible qui s'honore d'avoir une patrie, qui lui fit.. les sacrifices dont elle est capable, se trouve punie avec la femme orgueilleuse ou légère qui maudit l'égalité, assurément la justice et la vérité ne règnent point encore. » Ah! je ne puis croire que ces mots cruels, que cette protestation qui transforme une défense en une accusation, s'adresse à la malheureuse reine dont le procès allait commencer, et *à laquelle rien ne saurait plus faire de mal* depuis qu'elle a été séparée de son fils. Madame Roland a pu la détester, bien que rien ne prouve cette haine dans ses écrits, parce qu'elle ajoutait foi aux bruits que la calomnie avait accrédités partout sur le caractère et les mœurs de Marie-Antoinette; mais supposer qu'elle trouvât juste ce martyre qui a dépassé la mesure de toutes les souffrances humaines, je ne puis croire à cette folie de la haine. C'est assez que nous

ayons à enregistrer la froide condamnation de la *femme orgueilleuse et légère qui maudit l'égalité*. L'égalité de l'échafaud, il aurait fallu la respecter du moins. L'épouse de Roland fugitif, l'amie de Buzot proscrit, la mère de cette pauvre petite Eudora, blonde enfant aux yeux bleus, douce et frêle créature que les malheurs de sa famille désignent déjà à l'attention de la malveillance [1], — elle a été atteinte à tant d'endroits du cœur que je n'en vois pas un que l'infortune n'eût dû toucher...

Au reste, à force de regarder le côté viril et énergique de cette nature, on est entraîné à trop oublier le côté féminin. C'est un homme, je le veux bien, si vous mesurez le courage; mais c'est une femme aussi, la plus impressionnable, la plus vive, la plus mobile des femmes. Tantôt, pleine d'enjouement, elle égaye ses compagnes d'infortune, elle jette dans les corridors de Sainte-Pélagie la soudaine et éblouissante cascade de ses éclats de rire; puis, de cette main qui stigmatise le front des tyrans d'une flétrissure éternelle, elle confie au papier quelque bouffonnerie spirituelle et philosophique, comme celle dont M. Barrière nous donnera un de ces jours communication; — tantôt elle bondit avec colère, elle apostrophe les bourreaux, elle sent se ranimer en elle, vivaces et ardentes, ses rancunes républicaines; tout à l'heure terrible, implacable, inébranlable; soudain attendrie, troublée, fondant en larmes à la vue des infortunes qui l'entourent et qu'elle ne peut soulager. Sortie de la pompe tragique du rôle que la vie lui a fait prendre, suivez-la au fond de ce cabinet infect et obscur auprès duquel circulent les propos obscènes, les dialogues orduriers; approchez-vous de cette petite table sur laquelle elle s'est accoudée ayant perdu comme la perception du monde extérieur, vous entendrez des mots déchirés, coupés par les sanglots : *Ma fille... mon ami... mon époux...*; et, à la voir pleurer ainsi, vous vous étonnerez que le cœur humain ait pu contenir tant de larmes...

[1] *Mémoires*, p. 288.

La lettre à Robespierre ne fut pas envoyée.

Elle transmit, vers cette époque, à Champagneux, les premiers cahiers de ses *Mémoires* particuliers. Déjà placée sur les confins du monde, elle ne songeait plus à vivre que pour la postérité. Ses *Mémoires* étaient sa justification et sa vengeance. Aussi, quand elle apprit que ses premiers manuscrits avaient été jetés au feu par une personne exposée à une visite domiciliaire : « J'avoue, s'écria-t-elle, que j'aurois préféré qu'on m'y jetât moi-même. » (*Mémoires*, p. 303.)

Nous reproduisons la lettre à Champagneux que MM. Berville et Barrière ont publiée, dans leur édition, pour la première fois :

Samedi, 1793. — Entre le 3 et le 8 octobre. « Je ne puis vous dire, cher Jany, avec quel plaisir je reçois de vos nouvelles. Placée sur les confins du monde, les témoignages d'attachement d'un individu de mon espèce que je puisse estimer, me font trouver encore quelque douceur à vivre. J'ai souffert pour ma pauvre compagne au delà de toute expression. C'est moi qui me suis chargée du triste office de la préparer au coup qu'elle n'attendoit guère, et de le lui annoncer; j'étois sûre d'y apporter les adoucissements qu'un autre eût peut-être difficilement trouvés, parce qu'il n'y a guère que ma position qui pût me faire aussi bien partager sa douleur. Cette circonstance a fait qu'on l'envoie chez moi; nous mangeons ensemble, et elle aime à passer près de moi la plus grande partie des jours; j'en travaille bien moins, mais je suis utile, et ce sentiment me fait goûter une sorte de charme que les tyrans ne connoissent pas. Je sais que B...[1] va être immolé; je trouve plus atroce que cela même la disposition qui interdit tout discours aux accusés. Tant qu'on pouvoit parler, je me suis senti de la vocation pour la guillotine; maintenant il n'y a plus de choix, et, massacrée ici ou jugée là-bas, c'est la même chose.

» Je désirerois qu'il vous fût possible d'aller régulièrement, du moins une fois par semaine, chez madame G. Chp.; elle vous communiqueroit ou vous remettroit ce qui nous intéresse, et vous lui donneriez de mes nouvelles. Vous trouverez chez elle à emprunter les deux volumes du Voyage en question, que je n'ai point ici en mon pouvoir. Je reçois avec actions de grâces les lettres de lady B... Je ne les connois point, je compte les

1 Brissot.

faire servir à deux personnes, je ferai lire le petit P...[1], je n'avois que Thompson qu'il ne pouvoit encore entendre.

» Hélas! n'enviez pas le sort de celui à qui j'ai donné mon Voyage en Suisse; c'est un infortuné qui n'a que des malheurs pour prix de ses vertus; persécuté, proscrit, je ne sais s'il dérobera longtemps sa tête à la vengeance des fripons dont il étoit le rude adversaire.

» Assurément vous pouvez lire tout ce que je vous envoie. J'ai regret maintenant de ne vous avoir pas envoyé les quatre premiers cahiers; le reste ne sent rien quand on ne les a pas vus; ils peignent mes dix-huit premières années, c'est le temps le plus doux de ma vie; je n'imagine point d'époque, dans celle d'aucun individu, remplie d'occupations plus aimables, d'études plus chères, d'affections plus douces; je n'y eus point de passion, tout y fut prématuré, mais sage et calme comme les matinées des jours les plus sereins du printemps.

» Je continuerai, si je puis, au milieu des orages. Les années suivantes me firent connoître ceux de l'adversité et développèrent des forces dont le sentiment me rendoit supérieure à la mauvaise fortune. Celles qui vinrent après furent laborieuses et marquées par le bonheur sévère de remplir mes devoirs domestiques, très-multipliés, dans une existence honorable, mais austère; enfin arrivèrent les jours de la Révolution, et avec eux le développement de tout mon caractère, les occasions de l'exercer.

» J'ai connu ces sentiments généreux et terribles qui ne s'enflamment jamais davantage que dans les bouleversements politiques et la confusion de tous les rapports sociaux; je n'ai point été infidèle à mes principes, et l'atteinte même des passions, j'ai le droit de le dire, n'a guère fait qu'éprouver mon courage. Somme totale, j'ai eu plus de vertus que de plaisirs; je pourrois même être un exemple d'indigence de ces derniers, si les premières n'en avoient qui leur sont propres, et dont la sévérité a des charmes consolateurs.

» Si j'échappe à la ruine universelle, j'aimerai à m'occuper de l'histoire du temps; ramassez, de votre côté, les matériaux que vous pourrez. J'ai pris pour Tacite une sorte de passion, je le relis, pour la quatrième fois de ma vie, avec un goût tout nouveau; je le saurai par cœur; je ne puis me coucher sans en avoir savouré quelques pages.

[1] Pétion.

» Faites donc courir la lettre de B... Je me déciderai donc aussi à vendre quelque peu d'argenterie; je pourrai bien vous prier de me rendre ce service.

» Je ne veux point voir P. K..., et il ne faut pas qu'il demande de permission; ne point prononcer mon nom auprès des autorités est le seul service qu'on puisse me rendre.

» Adieu, cher Jany, adieu. »

On ne voit pas, dans cette lettre, qu'elle eût encore formé le projet de mettre fin à ses jours; elle ne veut négliger rien de ce qui peut les protéger : « Ne point prononcer mon nom est le seul service qu'on puisse me rendre. » Hébert et Audoin le savent bien; ils veilleront à ce que ce nom soit prononcé à propos.

Il n'est pas besoin de dire quel est le malheureux qui a reçu d'elle le manuscrit du *Voyage en Suisse*. — Lui-même se nommera plus tard dans les *Mémoires* qu'il a laissés.

Une considération qui contribua puissamment à la décider au suicide fut l'espérance de transmettre intégralement à sa fille ses biens, dont sa condamnation aurait entraîné la confiscation.

Au moment de prendre le poison, elle fit ses adieux à son mari, comme une fille se sépare d'un père, et à son Eudora, avec les déchirements du cœur maternel le plus tendre. Elle ne l'oublia pas non plus, le bien-aimé!...

Elle s'adresse à lui, — et à quel moment! lorsqu'elle vient de dire à sa fille : « Mon exemple te restera, et je sens que c'est un riche héritage. »

A-t-elle donc perdu le droit d'appeler sa mémoire un riche héritage?... Elle a aimé, elle a souffert, elle est restée liée à la destinée de l'époux; le devoir l'y eût laissée, *ombre inutile*, que la mort seule en séparera. — Si elle a gardé l'orgueil de sa vertu, cette douceur de ses derniers moments, elle sait qu'elle ne le doit pas à elle seule; elle en remercie l'homme qu'elle a aimé : « Et toi que je n'ose nommer, toi que l'on connaîtra mieux en plaignant nos communs malheurs, toi que la plus terrible des passions n'empêche pas de respecter les barrières de la vertu, t'affligerois-tu de me voir te précéder aux lieux où nous pourrons nous aimer sans

crime, où rien ne nous empêchera d'être unis?... Je vais t'y attendre et m'y reposer. »

Mettez donc de côté vos ménagements timorés, vos réticences sourdes, vos mièvres et suspects scrupules. Vous qui voulez cacher cet amour comme une honte, vous le calomniez, vous outragez cette mémoire que vous prétendez couvrir. L'amour dont vous voulez qu'on parle à voix basse, dans le tuyau de l'oreille, comme on y chuchote quelque aventure graveleuse, c'est sa gloire à elle, c'est son orgueil. Elle l'a dit à son mari, elle l'a confessé à l'univers, et elle entend bien que nous le connaissions *pour plaindre leurs communs malheurs.*

Plaignons-le donc, cet homme courageux, ce magistrat intègre, ce patriote dévoué à ses convictions inébranlables, cet amant passionné et délicat, loyal et sévère comme l'honneur même; — plaignons-la, cette femme forte et charmante, à laquelle, pour être la plus heureuse et la plus parfaite des créatures de son sexe, il ne manqua qu'une chose peut-être : la croyance religieuse.

Les uns l'admirent d'autant plus que sa seule force lui suffit pour se maintenir ferme dans le devoir contre toutes les excitations de son tempérament et du milieu où elle vécut. En la voyant peser froidement le prix de chaque sacrifice avant de l'accomplir, ils trouvent dans ce sentiment du devoir et de la dignité humaine, qui la défend des faiblesses coupables, le témoignage de la vigueur d'une organisation admirablement équilibrée. Beauté, santé de l'esprit, santé de l'âme, cœur, intelligence et grâces, qu'a-t-il donc manqué, disent-ils, à cette créature superbe?

Ce qui lui a manqué? — Elle-même ne l'indique-t-elle pas assez clairement? La consolation du sacrifice dans l'expectative d'un monde meilleur, la discipline des sens et de l'imagination, l'humilité de l'esprit, l'oubli des injures et ce qu'aucune philosophie ne donne : la paix, la rayonnante paix d'un cœur croyant qui, à l'heure où la vie va s'arrêter, s'ouvre au pardon et à l'espérance.

Du reste, ne nous y trompons pas, beaucoup de ces fanfarons d'incrédulité qui invoquaient au hasard la Nature ou

les Dieux, le Néant stupide ou les éléments confus et confondus, moururent chrétiens. La mort reporta sur leurs lèvres ces douces prières qui avaient bercé leur enfance; sous l'éclair du couteau, le repentir et la vision des destinées immortelles ramenèrent ces âmes vers le sein du Dieu juste qui allait les recevoir.

L'acte d'accusation contre Brissot et ses amis parut enfin. Madame Roland n'y était pas comprise, mais elle etait appelée en témoignage. La pensée qu'elle pourrait, par une protestation solennelle, sinon être utile à ses amis, du moins contribuer à la honte des bourreaux, et d'autres considérations d'un ordre plus élevé que Bosc lui présenta avec la chaleur de l'amitié, lui firent abandonner l'idée du suicide. Il lui parut plus digne d'elle de boire le calice jusqu'à la lie, et de donner à une foule lâche et imbécile l'exemple du courage qui brave le supplice sans défaillance comme sans forfanterie.

Qui ne connaît les détails du procès des Girondins? qui ne sait que l'éloquence des accusés fut sur le point d'entraîner l'auditoire et de déconcerter les juges, si résolus qu'ils fussent? — Tous les actes du ministère Roland, même les plus insignifiants, que nous avons relatés, furent invoqués comme des crimes dans l'acte d'accusation d'Amar...

Déposition. Hébert. « Je termine par un fait. Roland avoit pris du bois d'un émigré pour son chauffage. On regarda cet abus d'autorité comme un vol. Une députation fut nommée pour aller lui demander des explications sur sa conduite; je faisois partie de cette députation. Arrivés chez Roland, nous le trouvâmes *à dîner*. Nous fûmes obligés de traverser la salle à manger pour aller lui parler dans son cabinet. Nous remarquâmes, en passant, toute la députation de la Gironde autour d'une table *délicatement servie*, où ces messieurs machinoient sans doute ensemble quelque complot. »

Un des griefs d'Hébert contre Brissot est l'opposition de ce dernier à la nomination de Robert à l'ambassade de Constantinople.

Vergniaud répond :

« J'ai eu le droit d'estimer Roland : les opinions sont libres, et j'ai partagé ce droit avec une partie de la France. J'atteste qu'on ne m'a vu dîner que cinq ou six fois chez lui, et ceci ne prouve aucune coalition. »

Fabre d'Églantine reproche à Roland sa conduite à l'occasion de la découverte de l'armoire de fer. Chaumette l'accuse de connivence avec les voleurs du Garde-Meuble, etc. — C'est un entassement d'imputations monstrueuses, presque toutes fondées, non, comme les accusateurs le prétendent, sur la culpabilité, mais en réalité sur la faiblesse des anciens dépositaires de l'autorité publique.

Le procès traînait en longueur. L'énergie de la défense inquiétait sérieusement Fouquier-Tinville : Hébert lui vint en aide. Alors on souffrait cruellement de la faim. Nul doute, à entendre *le Père Duchesne*, que la disette ne fût une manœuvre des amis des accusés.

N° 304. « On a beau jeter les pains de quatre livres dans les fosses d'aisance et dans les égouts, les sans-culottes ne perdront pas le change. Une fois que vous et vos amis vous aurez la tête dans le sac, l'argent, l'or, les farines reviendront en abondance. Voilà le nœud gordien, et nous allons le délier, etc.

» Braves b..... qui composez le tribunal révolutionnaire, ne vous amusez donc pas à la moutarde. Faut-il donc tant de cérémonies pour faire raccourcir des scélérats que le peuple a déjà jugés? »

Le tribunal, de son côté, présente requête à la Convention :

« ... Nous sommes arrêtés par les formes que prescrit la loi. Depuis cinq jours, le procès des députés est commencé, etc. D'ailleurs, on se demande pourquoi des témoins. La Convention, la France entière accuse ceux dont le procès s'instruit, les preuves de leur crime sont évidentes, etc., etc. »

Billault, à la Convention :

« ... Pénétrez-vous bien de cette vérité que les conspirateurs ne laissent point de traces matérielles de leurs crimes. »

Hébert, à la Commune, s'étonne qu'on n'en ait pas fini avec Vergniaud et Ducos, que protégent des femmes aimables :

« ... On ne parle pas davantage de l'affaire de Brissot, de la femme Roland qui a fait tant de mal, qui dirigeoit tout; de Bailly, de Manuel, de Lafayette, etc. Tout cela doit-il échapper? Non, sans doute. »

Les débats du procès sont brusquement fermés, en vertu du décret de la Convention qui autorise le tribunal à prononcer le jugement lorsque, après trois jours, les jurés se sont déclarés suffisamment informés. Les vingt-deux députés sont envoyés à l'échafaud.—Madame Roland n'avait pas été appelée.

On sait qu'en entendant leur condamnation, les Girondins déchirèrent avec indignation les notes qu'ils avaient préparées pour leur défense, et en jetèrent les débris autour d'eux. Hébert publie, dans le n° 305, la calomnie souvent répétée, qu'ils cherchèrent à gagner le peuple : « Vive la République! se sont-ils écriés en jetant sur le peuple tous les assignats qu'ils avoient dans la poche. Les sans-culottes ont mis en pièces la fausse monnoie de ces coquins [1]. » Il constate d'ailleurs l'attitude intrépide des condamnés : « Quoiqu'il fît un temps du diable, jamais il n'y avoit eu tant de foule... Plusieurs ont fait (sur l'échafaud) contre fortune bon cœur, et quelques-uns se chatouilloient pour rire, mais ceci n'étoit que du bout des lèvres, etc. » — Lui aussi, le misérable, aura son tour, et sa lâcheté déshonorera cet échafaud presque glorifié par le sang de tant d'illustres victimes.

Mais ces temps ne sont pas venus. — Au moment sur lequel nous sommes obligé de nous arrêter, l'horreur le dispute au burlesque.

Pour en donner une idée au lecteur, il faut qu'il nous suive à travers quelques pages du *Moniteur* du mois de novembre 1793.

[1] Déjà Chaumette avait articulé la calomnie dans un discours prononcé à la Commune le 1er novembre 1793 : « Ces scélérats, après la lecture de leur jugement, se sont écriés : « A nous, amis, nous sommes innocents, » en répandant à pleines mains les assignats, etc. Mais les magnanimes Parisiens ont foulé aux pieds ces assignats et les ont déchirés. »

Société des Amis de la Liberté, aux Jacobins.— On vient de dénoncer un certain Huart. Un citoyen dit : « Quant à Gautier, je déclare que je l'ai toujours connu bon patriote... » Il ajoute qu'il devait être dur pour lui d'avoir à prononcer contre son frère. (Il s'élève un violent murmure.)

Le président. « Je rappelle l'opinant à l'ordre. Quand il s'agit de la patrie, il n'est ni frères, ni sœurs, ni père, ni mère, les Jacobins immolent tout à leur pays. »

Convention. Séance du 14 brumaire. — Chamouleau, au nom d'une députation de la section des Arcis, vient proposer un plan inspiré de la carte du Tendre, destiné à régénérer le territoire de la République. En voici un extrait :

« Les communes, grandes et petites, de la France, seront divisées en arrondissements particuliers, dont chaque place publique sera le centre; toute place publique portera le nom d'une *vertu principale.* Les rues affectées à l'arrondissement de cette place seront désignées par les noms des *vertus* qui auront un rapport direct avec cette vertu principale. Lorsqu'il n'y aura pas assez de vertus, on se servira de ceux de quelques grands hommes, mais on les rangera dans l'arrondissement de leur vertu principale.

» A Paris, par exemple, le Palais national s'appellera *Temple* ou *Centre du républicanisme;* l'Hôtel-Dieu, *Temple de l'humanité républicaine;* la halle, *place de la Frugalité républicaine.* Les rues adjacentes pour la première seront les rues de la Générosité, de la Sensibilité, etc.; et pour la seconde, de la Tempérance, de la Sobriété, etc. Il s'ensuivra de là, — continue l'orateur, — que le peuple aura à chaque instant le mot d'une vertu dans la bouche et bientôt la morale dans le cœur. »

Il termine en demandant que ce plan soit exécuté dans tous les départements.

L'Assemblée qui a applaudi au pétitionnaire et à la réponse du président, ordonne l'impression des deux discours [1].

[1] Au moment où la déesse de la Raison, *une belle femme, portée par quatre hommes, dans un fauteuil entouré de guirlandes de chêne,* entrait dans la Convention; « les élèves de la Patrie venaient demander au conseil de la Commune le drap qui leur avait été promis. L'*orateur, âgé de sept ans,* expose *dans un discours énergique* les principes dont sont imbus ces jeunes républicains. Le Conseil voit avec plaisir et intérêt, dans son

Roland n'est oublié ni aux Jacobins ni à la Convention. — Aux Jacobins, 11 *brumaire,* Dufourny ayant dit : « Je me rappelle que lorsque Roland voulait diriger l'opinion publique, il avait la confiance d'un grand nombre de Jacobins... », l'on crie : *Non, il ne l'a jamais eue!* (Trouble.) — A la Convention, *le* 15 *brumaire,* Sergent, après avoir rappelé que la Constituante avait décrété l'érection d'une statue à Rousseau, s'exprime ainsi :

« Pourquoi la loi est-elle restée sans exécution? Parce qu'un roi fourbe a continuellement desservi la philosophie, parce qu'ensuite un ministre jaloux qui se faisait appeler vertueux a craint que la gloire de Jean-Jacques ne portât le flambeau sur son hypocrisie. C'est de Roland que je veux parler. » (On applaudit.)

§ XXIX.

MADAME ROLAND A LA CONCIERGERIE.

Attaquer en ce moment l'ancien ministre de l'intérieur, dont la retraite était inconnue, c'était un moyen d'appeler sur sa femme, prisonnière et à la merci des juges, la rage de ses ennemis.

Le 1er novembre, elle avait été transférée à la Conciergerie.

On ne peut se faire une idée, par ce que sont aujourd'hui les prisons, et notamment la Conciergerie, de ce qu'elles étaient en 1793. Destinées jusqu'alors à ne recevoir que des assassins et des voleurs, elles étaient infectes et malsaines; l'air, la lumière, l'espace y manquaient également. La Révolution précipita dans ces pénitentiaires du crime une foule d'hommes et de femmes de tout rang et de toute condition, victimes des passions politiques. Une chambre faite pour dix personnes reçut tout à coup vingt-cinq et trente prisonniers, quelquefois davantage.

sein, cette espérance de la patrie, accorde le drapeau demandé, et ajoute qu'il sera donné à chacun de ces élèves un bonnet rouge, aux frais de la Commune, pour leur inspirer la ferme résolution de lui rendre sa première couleur, si jamais elle venait à s'altérer, en la trempant dans le sang des despotes. » *Courrier de l'Égalité* du 20 brumaire (10 novembre), premier Paris.

Comme on n'était tiré d'une prison et envoyé à la Conciergerie que pour être jugé, le séjour qu'on y faisait était ordinairement de courte durée. A son arrivée, le détenu était conduit dans un des cachots qui donnaient sur une grande salle gothique située sous la cour de cassation actuelle, autrefois salle du tribunal révolutionnaire; il passait par un corridor jusqu'à l'escalier du tribunal, et de la vie à la mort presque inaperçu, sans que sa vue eût pu exciter la pitié.

Quelquefois le séjour, ordinairement de quatre ou cinq jours, ou de huit jours, comme celui de madame Roland, se prolongeait durant trois semaines et même trois mois. Beugnot y resta trois mois, et, chose presque aussi extraordinaire, il en sortit pour prendre un chemin qui n'était pas celui de la mort.

Il a laissé dans ses *Mémoires*, dont la *Revue française* a publié en 1838 de très-curieux extraits, une relation de sa captivité, et une description, à laquelle rien ne peut suppléer, de l'intérieur de la prison.

Il se trouvait à la Conciergerie précisément en même temps que madame Roland.

« Dans les premiers jours de brumaire, dit-il, la maladie, l'agonie même, ne dispensaient pas de paraître au tribunal, et j'y ai vu porter un prêtre d'Autun à qui on ne donnait pas douze heures à vivre, et qui est mort en effet au moment où on le jetait dans la charrette. » P. 36.

Ce fait montre l'acharnement effroyable des bourreaux. Mais la condition des prisonniers était si affreuse, qu'elle détruisait jusqu'à la terreur du supplice : « Le courage de la plupart de ceux qui ont péri dans ces derniers temps se composait, pour beaucoup, du contentement d'arriver au terme de leurs souffrances. » (P. 37.)

Telle était la captivité que madame Roland a supportée pendant plus de cinq mois, presque sans se plaindre; cette captivité si dure, qu'au bout de huit jours elle faisait souhaiter la mort au comte Beugnot [1].

[1] Dans le *Moniteur* du 18 brumaire, le bulletin des prisons accuse le chiffre de trois mille deux cent trente-trois détenus. — Dans la séance du 16, à la Convention, Lecointre avait dit : « Les détenus dans les pri-

Il est vrai que la force d'une bonne conscience, l'intelligence de devoirs à remplir, l'espèce de calme que produit l'équilibre des facultés, la soutenaient partout; et que partout l'agrément de son caractère, la bonté de son cœur, les séductions irrésistibles de sa personne, adoucissaient les geôliers, transformaient ses compagnons, et jetaient au fond de son cachot comme un rayonnement consolateur. Si elle était seule à le dire, on pourrait en douter; mais c'est une personne prévenue défavorablement à son égard qui le dit. Voici les pages précieuses qu'elle a consacrées au souvenir de madame Roland :

« Madame Roland étoit âgée de trente-cinq à quarante ans. Elle avoit la figure non pas régulièrement belle, mais très-agréable, de beaux cheveux blonds, les yeux bleus et bien ouverts. Sa taille se dessinoit avec grâce, et elle avoit la main parfaitement faite. Son regard étoit expressif; et, même dans le repos, sa figure avoit quelque chose de noble et d'insinuant. Elle n'avoit pas besoin de parler pour qu'on lui soupçonnât de l'esprit. Mais aucune femme que j'aie entendue ne parloit avec plus de pureté et d'élégance. Elle avoit dû à l'habitude de la langue italienne le talent de donner à la langue française un rhythme, une cadence véritablement neuve. Elle relevoit encore l'harmonie de sa voix par des gestes pleins de grâce et de vérité, par l'expression de ses yeux, qui s'animoient avec le discours, et j'éprouvois chaque jour un charme nouveau à l'entendre, moins par ce qu'elle disoit que par la magie de son débit. Elle réunissoit à ces dons déjà si rares beaucoup d'esprit naturel, des connoissances étendues en littérature et en économie politique. C'est ainsi que j'ai vu madame Roland, et j'avouerai que je la voyois avec une prévention défavorable.

» ... Cette femme à conceptions vives, entraînée par sa tête plus loin qu'elle ne seroit allée avec son cœur, attachoit à ses opinions la violence d'une passion. Elle aimoit tous ceux qui les partageoient, et détestoit ceux qui ne les partageoient pas. Sous ce rapport, elle étoit souverainement injuste. Elle n'avouoit le talent, la probité, la vertu, les lumières, que dans Roland et ses admirateurs. Partout ailleurs elle ne voyoit que bassesse,

sons sont entassés les uns sur les autres. On les oblige à donner vingt sols par jour à leurs gardiens. Ils sont forcés de vendre leurs effets, etc. » L'Assemblée passe outre sur ces plaintes et vote la question préalable.

ignorance ou trahison. Elle avoit inspiré à tout le parti cette chaleur de prévention qui n'a pas peu contribué à lui aliéner les esprits et à lui susciter des haines. Plus d'une fois j'en ai fait des reproches à madame Roland, et cette matière élevoit entre nous des discussions assez vives....

» Séparez madame Roland de la Révolution, elle ne paroît plus la même. Personne ne définissoit mieux qu'elle les devoirs d'épouse et de mère, et ne prouvoit plus éloquemment qu'une femme ne rencontre le bonheur que dans l'accomplissement de ces devoirs sacrés. Le tableau des jouissances domestiques prenoit dans sa bouche une teinte ravissante et douce; les larmes s'échappoient de ses yeux lorsqu'elle parloit de sa fille et de son mari : la femme de parti avoit disparu; on retrouvoit une femme sensible et douce qui célébroit la vertu dans le style de Fénelon. Je n'ai pas connu madame Roland. J'ignore donc si elle justifioit dans la pratique la sublimité de sa théorie. Elle me disoit, en parlant de l'union des cœurs vertueux, en vantant l'énergie qu'elle inspire : — La froideur m'étonne. Si j'avois été libre et qu'on eût conduit mon mari au supplice, je me serois poignardée au bas de l'échafaud; et je suis assurée que quand Roland apprendra ma mort il se percera le cœur. — Elle ne se trompoit pas.

» Il faut que j'ajoute, à son avantage, qu'elle s'étoit créé un empire bien honorable jusque dans le fond des cachots. On jetoit indifféremment, sur la même paille et sous les mêmes verrous, la duchesse de Grammont et une voleuse de mouchoirs, madame Roland et une misérable des rues, une bonne religieuse et une habituée de la Salpêtrière. Cet amalgame avoit cela de cruel pour les femmes élevées qu'il leur falloit souffrir le spectacle journalier de scènes dégoûtantes ou horribles. Nous étions réveillés toutes les nuits par les cris des femmes perdues qui se déchiroient entre elles. La chambre de madame Roland étoit devenue l'asile de la paix au sein de cet enfer. Si elle descendoit dans la cour, sa présence seule y rappeloit le bon ordre, et ces malheureuses, sur lequelles aucune puissance connue n'avoit plus de prise, étoient retenues par la crainte de lui déplaire. Elle distribuoit des secours pécuniaires aux plus nécessiteuses, et à toutes des conseils, des consolations et des espérances. Elle marchoit environnée de femmes qui se pressoient autour d'elle comme autour d'une divinité tutélaire, bien différente de cette du Barry, que les femmes perdues traitoient avec une énergique égalité...

» Le jour où madame Roland devoit paraître au tribunal, Clavières me chargea d'une commission pour elle. Je m'en défendois : Clavières insista, en m'observant qu'une entrevue entre elle et lui, à pareil jour, pourroit nuire à tous deux. Je me rendis : j'épiai le moment où elle sortiroit de sa chambre, et j'allai la joindre au passage. Elle attendoit à la grille qu'on vînt l'appeler. Elle étoit vêtue avec une sorte de recherche. Elle avoit une anglaise de mousseline blanche, garnie de blonde et rattachée avec une ceinture de velours noir. Sa coiffure étoit soignée : elle portoit un bonnet-chapeau d'une élégante simplicité, et ses beaux cheveux flottoient sur ses épaules. Sa figure me parut plus animée qu'à l'ordinaire. Ses couleurs étoient ravissantes, et elle avoit le sourire sur les lèvres. D'une main elle soutenoit la queue de sa robe, et elle avoit abandonné l'autre à une foule de femmes qui se pressoient pour la baiser. Celles qui étoient mieux instruites du sort qui l'attendoit sanglotoient autour d'elle et la recommandoient en tous cas à la Providence. Rien ne peut rendre ce tableau. Il faut l'avoir vu. Madame Roland répondoit à toutes avec une affectueuse bonté; elle ne leur promettoit pas son retour; elle ne leur disoit pas qu'elle alloit à la mort; mais les dernières paroles qu'elle leur adressoit étoient des recommandations touchantes. Elle les invitoit à la paix, au courage, à l'espérance, à l'exercice des vertus qui conviennent au malheur. Un vieux geôlier, nommé Fontenay, dont le bon cœur avoit résisté à trente ans d'exercice de son cruel métier, vint lui ouvrir la grille en pleurant. Je m'acquittai au passage de ma commission de Clavières. Elle me répondit en peu de mots et d'un ton ferme. Elle commençoit une phrase lorsque deux guichetiers de l'intérieur l'appelèrent pour le tribunal. A ce cri, terrible pour tout autre que pour elle, elle s'arrêta et me dit en me serrant la main : — Adieu, monsieur, faisons la paix, il est temps. — Levant les yeux sur moi, elle s'aperçut que je repoussois mes larmes et que j'étois violemment ému. Elle y parut sensible, mais n'ajouta que ces deux mots : « Du courage! »

Le lendemain du jour de son arrivée à la Conciergerie, madame Roland avait subi un premier interrogatoire; le second eut lieu le 13 brumaire, deux jours après; elle en a rendu compte. (Voyez p. 423 et suiv.) En comparant ce compte rendu, écrit de souvenir, avec la rédaction officielle,

on est émerveillé de la mémoire et de la présence d'esprit de l'accusée. Rien n'a été omis : jusqu'aux expressions employées par l'accusateur et par elle sont fidèlement rapportées.

Dans la nuit qui suivit le dernier interrogatoire, elle rédigea, pour être lu comme mémoire justificatif, son *Projet de défense au tribunal* (p. 428 et suiv.).

Le 17 brumaire, les témoins comparurent devant le juge Dobsent, assisté de l'accusateur public : c'étaient la demoiselle Mignot, âgée de cinquante-cinq ans, musicienne et maîtresse de clavecin, l'ancienne institutrice d'Eudora; Lecoq, domestique; Fleury, cuisinière des Roland. La déposition de la première, quoique assez vague, était à la charge des deux époux; elle disait avoir *remarqué en eux plus de tranquillité aux approches d'une guerre civile qu'ils semblaient désirer.* Madame Roland, à laquelle Brissot avait cru apprendre la prise de Lille, aurait répondu : *Je sais la bonne nouvelle.* Enfin la demoiselle Mignot citait *Brissot, Buzot, Gorsas, Gensonné, Louvet,* comme ayant des relations très-directes avec la femme Roland, qu'ils visitaient souvent dans son cabinet.

Le jugement, dont nous avons reproduit la teneur à la fin des *Mémoires,* se fonde sur la complicité de la citoyenne avec les députés de Caen, prouvée par une correspondance dont il reproduit plusieurs extraits, et qui avait été saisie chez Duperret. Il n'avait pas été permis à l'accusée de présenter la défense qu'elle avait préparée. Quand on lui eut lu l'arrêt de mort, elle dit : « Vous me jugez digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés; je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils ont montré. »

M. Barrière, dans la notice sur madame Roland, en tête de son édition des *Mémoires* (édition de 1821), donne quelques détails que lui avait fournis probablement l'honnête et courageux Chauveau-Lagarde. Ils offrent trop d'intérêt pour que nous puissions négliger de les reproduire ici :

« M. Chauveau-Lagarde ambitionna l'honneur dangereux de parler pour madame Roland. Il la vit plusieurs fois à la Conciergerie. Le 9 novembre[1], il revint pour lui remettre la liste

[1] Il y a là erreur évidente. Le jugement est daté du 18 brumaire (8 novembre).

des témoins et pour se concerter avec elle. Il la prévenoit des piéges qu'on pouvoit lui tendre, lui communiquoit le plan de son discours, lui donnoit des espérances qu'il n'avoit pas. Madame Roland l'écoutoit d'un air tranquille, et discutoit de sang-froid les moyens préparés pour sa défense. L'entretien se prolongeoit; il étoit onze heures du soir; on vint avertir M. Chauveau-Lagarde que les portes de la prison se fermoient. Il alloit se retirer : madame Roland, un moment émue, se lève, tire de son doigt un anneau, et le lui présente sans prononcer une parole. *Madame*, s'écrie vivement l'avocat, qui devine d'un coup d'œil son intention et ses pressentiments, *Madame, nous nous reverrons demain, après le jugement. — Demain*, dit-elle, *je n'existerai plus! Je sais le sort qui m'attend... Vos conseils me sont chers; ils pourroient vous devenir funestes : ce seroit vous perdre sans me sauver. Que je n'aie pas la douleur d'avoir causé la mort d'un homme de bien!... Ne venez point au tribunal, je vous désavouerois; mais acceptez ce seul gage que ma reconnoissance puisse offrir... Demain je n'existerai plus!...*

» Ce fut dans cette nuit qui précéda son dernier jour que, rassemblant ses forces et recueillant ses esprits, elle écrivit seule son morceau de défense. »

Bosc a dit que le projet de défense fut rédigé dans la nuit qui suivit l'interrogatoire; nous le croyons mieux renseigné, et nous nous en sommes rapporté de préférence à son témoignage.

Quoi qu'il en soit, l'exécution suivit immédiatement le jugement.

§ XXX.

LE SUPPLICE.

Sur les quatre heures et demie du soir, la charrette sortit de la Conciergerie; elle portait deux victimes : madame Roland et le directeur de la fabrication des assignats, nommé Lamarque. Elle prit lentement la route accoutumée : le pont au Change, le quai de la Mégisserie. Une foule comme celle qu'attirait ce genre de spectacle, mais plus considérable ce jour-là, car la nouvelle de la condamnation s'était vite répandue, entourait la voiture. Des forcenés vociféraient, en montrant le

poing aux victimes et en les accablant d'injures : *A la guillotine! à la guillotine!*

Son compagnon de supplice s'affaissa sous la terreur de la mort. Elle eut pitié de lui. Elle sentit que sa mission de femme lui réservait un dernier devoir. Elle avait été la consolatrice de la prison, elle fut la consolatrice de l'échafaud. Elle parla à cet homme, qu'elle ne connaissait pas, avec une chaleur, un intérêt qui lui rendirent un peu de courage, et qui amenèrent par moments le sourire sur ses lèvres.

L'attitude de madame Roland pendant ce long trajet, où l'on épuisait sur la victime toutes les tortures de l'outrage, fut un des souvenirs les plus puissants de la Révolution. Ceux qui la virent ne l'oublièrent jamais. Vieillards courbés par l'âge, ils en ont entretenu les hommes de notre génération avec toute la vivacité de leur jeune impression. Comme l'image d'un premier amour, elle leur apparaissait à travers les ombres du passé, vive et rayonnante; — et s'adressant à elle, ils répétaient les vers du poëte, un Grec qui avait chanté une Romaine sœur de cette âme intrépide :

. . . . Belle, brillante, aux bourreaux amenée,
Tu semblois t'avancer sur le char d'Hyménée,
Ton front resta paisible et ton regard serein.
Calme sur l'échafaud, tu méprisas la rage
D'un peuple abject, servile et fécond en outrage,
Et qui se croit encore et libre et souverain.

Voici du reste le récit d'un contemporain, témoin oculaire; M. Tissot avait soixante-sept ans lorsqu'il écrivait dans son *Histoire de la Révolution* (tome V, p. 24) :

« Une circonstance bien imprévue, surtout bien indépendante de ma volonté, fit passer sous mes yeux cette femme extraordinaire, près du pont Neuf, sur le chemin de l'échafaud. Debout et calme dans la charrette, elle étoit vêtue d'une étoffe blanche parsemée de bouquets de couleur rose. Aucune altération apparente en elle. Ses yeux lançoient de vifs éclairs, son teint brilloit de fraîcheur et d'éclat : un sourire plein de charme erroit sur ses lèvres; cependant elle étoit sérieuse et ne jouoit pas avec la mort. Près d'elle on voyoit le malheureux Lamarche, tellement abattu par la terreur que sa tête sembloit tomber à chaque cahot de la voiture. L'héroïne relevoit, par son courage, la foi-

blesse de cet infortuné qui n'étoit plus un homme. Quelquefois elle poussoit son pouvoir sur elle, même jusqu'à trouver des mots empreints d'une gaieté spirituelle et douce qui arrachoient un sourire à son trop faible compagnon. Je ne sais ce qui me fit illusion en ce moment, mais le cortége, le bourreau et ses valets disparurent à mes regards; toute mon attention se concentra sur la victime, et, à la voir, je ne pouvois comprendre qu'elle allât à la mort. »

Ce fut probablement à l'angle du quai de la Mégisserie et de la place des Trois-Maries que M. Tissot rencontra la charrette, qui allait, par la rue du Roule, prendre et suivre la rue Saint-Honoré. Depuis le pont au Change, pendant le long parcours du quai de la Mégisserie, madame Roland avait eu sous les yeux, en face d'elle, le logis de Phlipon, au deuxième étage de la maison à l'angle du quai des Orfèvres et du Pont-Neuf. Toutes ces scènes de son enfance, que d'une plume si animée elle s'était plu à retracer, quelques jours auparavant, du fond de son cachot, son regard put les parcourir en revoyant la salle, l'atelier, le petit réduit où elle couchait, le rebord sur lequel elle écrivait à Sophie... Qui donc avait ouvert les fenêtres et la regardait? Étaient-ce les riantes années de la vie qui saluaient son dernier jour? Étaient-ce les morts qui l'appelaient? Sa mère, Phlipon, sa bonne, le petit oncle... Que lui disaient-ils, ses souvenirs? Lui disaient-ils : « Si tu avais été pieuse et humble de cœur, tu vivrais. » Ou bien, montrant la gloire sur le chemin de l'échafaud, murmuraient-ils un chant de triomphe : « Va, toi qui as préféré, au petit sentier obscur qui tourne, la voie âpre et périlleuse qui franchit les hautes cimes de la vie; toi qui meurs victime de ton amour pour la cause du droit et de la justice, va, ma fille, lève fièrement la tête et sois bénie! » Eut-elle le remords ou l'orgueil de ce qu'elle avait fait?... Ceci est le secret de Dieu. Devant les hommes, sa tête devait tomber et non s'humilier.

On a dit que, arrivée au pied de l'échafaud, madame Roland manifesta le désir de pouvoir rendre compte par écrit des impressions extraordinaires qu'elle avait ressenties depuis sa sortie de la Conciergerie. Une telle assertion est contraire à toute vraisemblance.

La charrette s'était arrêtée, adossée à l'échelle courte et roide qui conduisait de son plancher à la plate-forme de l'échafaud. Madame Roland, usant de son droit de femme, pouvait abréger son supplice de quelques minutes. Elle dit à Lamarque : « Montez le premier, vous n'auriez pas la force de me voir mourir. » L'exécuteur hésitait à donner son consentement à une disposition contraire aux ordres qu'il avait reçus : « Pouvez-vous, lui dit-elle avec un sourire, refuser à une femme sa dernière requête? »

Son tour vint enfin. Pendant qu'on la bouclait sur la planche fatale, ses yeux rencontrèrent une image colossale de la Liberté, statue de plâtre et de terre élevée pour la fête du 10 août dernier : « O Liberté! s'écria-t-elle, comme on t'a jouée! » Puis la planche bascula.

En ce moment... — ô mystère de la mort; vous n'avez rien gardé!

Des historiens ont cité des exemples de l'impatience de mourir qui s'empara de certains esprits vertiginés par la vue du supplice. C'est Adam Lux qui va mettre sa tête sous le tranchant du couteau qui a touché le col charmant de Charlotte Corday; c'est Girey-Dupré, l'ami des Girondins, qui, devant le tribunal, proclame leur vertu égale à celle d'Aristide et de Sidney, et marche en chantant à la guillotine; c'est Philippe-Égalité qui, pour toute grâce de ses juges, demande qu'on ne le laisse point languir jusqu'au soir... Dans ce temps de fièvres comme il n'y en eut jamais, qui bouleversèrent la société et le cerveau de l'homme, où le panier de la guillotine était une espèce de sac à surprises prêt à tout recevoir, hier votre ami, ce matin votre domestique, ce soir votre ennemi, et demain vous-même..., la plus commune des étranges maladies qu'on signala fut la curiosité effrénée du spectacle des têtes coupées. Dans cette foule qui hurlait après les charrettes, on vit, mêlés à la hideuse canaille, des hommes au visage pâle et d'une distinction aristocratique. Ils entraient dans le cortége, ils suivaient le condamné, silencieux, poussés par une curiosité qui tenait du délire. Arrivés à la place de la Révolution, ils se mettaient

le plus près qu'ils pouvaient de la victime, comme s'ils avaient craint de perdre un mouvement, une circonstance de son agonie. Qui sait? ils se seraient mis sous la machine s'ils avaient pu... Par la pensée, ils essayaient sur eux-mêmes le couteau, car ils ne croyaient pas au lendemain.

Un des hommes en proie à cette monomanie, et qui ne manquait jamais l'escorte des victimes illustres, M. Bertin, était là, en face de l'échafaud, lorsque madame Roland y monta. Monarchiste de cœur, il n'éprouvait pour la femme du ministre du 11 août qu'une médiocre sympathie; mais sa contenance, son courage en cette circonstance, le frappèrent d'admiration. De ce calme intrépide qu'elle apporta devant la mort, il donnait une preuve matérielle bien singulière. « Quand le couteau eut tranché la tête, disait-il, deux jets de sang énormes s'élancèrent du tronc mutilé, ce qu'on ne voyoit guère : le plus souvent la tête tomboit décolorée, et le sang, que l'émotion de ce moment terrible avoit fait refluer vers le cœur, jaillissoit foiblement ou goutte à goutte. »

Madame Roland mourut donc dans l'exaltation de la vie... Ainsi les peintres font mourir les martyrs; le sang s'élance vers le ciel avec leur dernière pensée.

Disons maintenant de quelle manière les journaux du temps parlèrent des suppliciés.

A tout seigneur tout honneur. Voici d'abord le compte rendu du *Moniteur;* on verra que Lamarche n'était pas un vieillard, et qu'il n'a point été condamné pour crime de concussion, comme on l'a écrit de nos jours :

« *Tribunal criminel révolutionnaire*, du 18 brumaire : Marie-Jeanne Philippon (*sic*), femme Roland, ci-devant ministre de l'intérieur, âgée de trente-neuf ans, native de Paris, convaincue d'être auteur et complice d'une conspiration qui a existé contre l'unité et l'indivisibilité de la République, et contre la liberté et la sûreté du peuple Français, a été condamnée à mort [1].

[1] ACTE DE DÉCÈS.

Paris. — Municipalité de Paris. — An ij (1793. — D.

« Du Décadi, 30 *brumaire*, *l'an ij*d de la République.

» Acte de décès *de* Marie-Jeanne *Phelipon*, *du* 18e *de ce mois*, *âgée de*

p.

» Simon-François la Marche, âgé de trente-cinq ans, natif de Paris, ci-devant directeur-général de la fabrication des assignats, convaincu de complots tendant à provoquer la guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, et dont les suites ont coûté la vie à un nombre de citoyens dans la journée du 10 août 1792, a été condamné à la même peine.

» Ils ont subi leur jugement vers les cinq heures du soir. »

Le Père Duchesne du 9 novembre (n° 309) dit gaiement :

« Mieux vaut tuer le diable que le diable ne nous tue, comme je l'ai dit autrefois. Les sans-culottes ont donc bien fait, dame Coco, de te faire jouer à la main chaude; car si ton vieux c.c. de mari ne s'étoit pas cassé le nez avec son brissotage, tu aurois été une seconde Autrichienne.

» Puisque la terreur est à l'ordre du jour et la guillotine permanente, que tous les ennemis du peuple périssent. »

Mais Audouin, le gendre de Pache, s'indigne que la victime ait osé regarder la mort d'un front serein et sourire sur la charrette même :

« Au moment où j'écris, dit-il dans le *Journal universel*, n° 19 du deuxième mois, la femme Roland est traînée au supplice; c'est le second tome de la Corday. Le vrai courage ne rit pas... Mais des scélérats peuvent-ils avoir un vrai courage qui n'appartient qu'à l'innocence?... [1]. »

O glorieuse association! Charlotte Corday, madame Roland! Elle n'était pas fortuite de la part d'Audouin : plus

» 39 *ans*, domiciliée à Paris, rue de la Harpe, *mariée à... Rolland, ex-*
» *ministre*.

» Vu l'extrait du jugement du tribunal criminel révolutionnaire, et du
» *procès-verbal d'exécution, en date du 18 de ce mois.*

» *Signé :* WOLFF, commis greffier;

» Claude-Antoine DELTROIT, officier public. »

Signé : DELTROIT.

1 Sylvain Maréchal, dans le *Calendrier républicain* de l'an III, où il rend compte des événements de l'an II, se plaint comme Audouin de la hautaine attitude de madame Roland. « Une femme qui aurait eu conscience de sa vertu, ou qui auroit sacrifié sa vie à la République, n'auroit pas eu ce maintien. »

* Exécutée le 18 brumaire an II (vendredi 8 novembre 1793).

d'une fois les contemporains, frappés de l'analogie du courage, ont rapproché ces deux noms, comparé la jeune fille, chaste et sévère, et la femme tendre et forte. Nous en donnerons un curieux exemple.

§ XXX.

MADAME ROLAND ET CHARLOTTE CORDAY AUX ENFERS.

Un des moyens d'enseignement de la presse de ce temps est de faire parler les morts, qui viennent devant le public confesser leurs fautes ou leurs crimes, et témoigner par là de l'équité du jugement qui les a frappés. Quelquefois le journaliste a dû arriver aux enfers aussi vite que la victime, pour trouver le temps d'en revenir et de rendre compte du dialogue. C'est ainsi que, moins de quinze jours après la mort de Philippe-Égalité, le *Journal universel* rapporte l'entretien de d'Orléans et de Capet aux enfers; et huit jours auparavant il avait donné un dialogue de Brissot et de Démade!

Le goût de ce genre d'amusement littéraire a donné naissance, vers le mois de mai 1794, à deux volumes in-12 sous ce titre : *Colloque des morts les plus fameux condamnés par la loi portée contre les conspirateurs,* écrit dans le genre des *Dialogues des Morts* de Fénelon, avec des différences qu'il est superflu de faire ressortir ici. Custine rencontre et entretient Luckner, — Chatelet, Biron, — Duport, Lebrun, — Barnave, Sillery, — Fonfrède, Françoise Desille, — Philippe-Égalité, Hébert, — Chabot, Danton, — Gobel, Chaumette et Dillon, — Camille Desmoulins, Ronsin et Momoro, — Olympe de Gouges, Laborde, etc., etc. — Les enfers ont été si bien peuplés depuis deux années, que l'auteur n'a eu qu'à choisir entre les rencontres de gens qui se sont aimés ou combattus.

Les extraits suivants du dialogue de madame Roland et de Charlotte Corday donneront une idée du genre de moralité de cet ouvrage et de la valeur des renseignements qu'il fournit à l'histoire :

Ve DIALOGUE.

MARIE ROLAND. — CHARLOTTE CORDAY.

Roland. « Agréez que je vous entretienne, non sur le forfait dont vous vous rendites coupable, mais sur le secret que vous sûtes si bien garder. Je connois mon sexe, et pour une femme ce n'est pas une médiocre vertu.

Corday. — J'aurois cru que mon courage vous auroit plus frappée que le silence dont vous parlez.

Roland. — Comme je suis courageuse moi-même, et peut-être autant que vous, par la manière dont je bravai la mort, votre héroïsme ne m'a point étonnée. Mais comment, imbue du républicanisme, formâtes-vous l'atroce projet d'assassiner celui qui en étoit le plus ardent défenseur?

Corday. — Je crus voir, dans sa feuille quotidienne, un frénétique moins propre à propager la liberté qu'à l'étouffer; ma tête s'échauffa, mon imagination s'alluma, et, passionnée pour le bien public, je pris mon élan, et je partis comme autrefois Judith pour couper la tête d'Holopherne.

Roland. — ... Ce qu'il y a de sûr, c'est que de quelque manière qu'on pense, on le préconisera comme un martyr de la liberté.

. . . . . .

Roland. — Puis-je vous demander comment vous vous trouvez ici?

Corday. — Comme une personne dont le corps repose, mais dont l'âme tourmentée cherche une situation propre à la tranquilliser, sans pouvoir la trouver.

Roland. — C'est la suite des crimes qu'on a commis. J'éprouve par moi-même combien le souvenir en est pénible et douloureux. Mais quelles sont ces ombres qui vont et viennent, qui errent autour de nous? elles me paroissent profondément affligées.

Corday. — C'est qu'il n'y a que dans les Champs-Élysées où les morts jouissent du bonheur que procure une vie sans reproche. Ici, les uns soupirent après leurs trésors, les autres après leurs amours, et c'est leur supplice.

Roland. — J'avoue que je ne fus point insensible au sentiment d'une belle passion; mais comme j'ai appris, à mes

dépens, qu'on doit toujours être au gouvernement sous lequel on existe, j'oublie tout l'attirail de la galanterie, le souvenir des romans, les plaisirs sensuels, pour vivre d'une manière intellectuelle dans un pays où il n'y a que des esprits.

Corday. — Quant à moi, ni sur le globe terrestre, ni sur celui-ci, jamais l'amour ne me décocha ses traits. Il aura craint de se compromettre en attaquant un cœur dont la place étoit prise par la plus vive passion pour la gloire et pour les coups d'éclat.

Roland. — Tant il est vrai que notre sexe n'est faible qu'en amour, et que lorsqu'il triomphe il n'y a point de héros qu'il n'efface. »

Madame Roland interroge Charlotte Corday sur l'issue de la guerre dont l'Europe est le théâtre :

Corday. « Celle d'un chariot dont l'attelage, composé d'un chameau, d'un dromadaire, d'un élan, d'un bœuf, d'un cheval, d'un bouc, d'un âne, d'un léopard, finiroit par ébranler la voiture et par la culbuter. Les puissances coalisées offrent cette image, tandis que les Français, tous de la même force, tous de la même espèce, tous de la même nation, tous marchant d'un pas égal, tous sous la même loi, mettront en déroute leurs ennemis, et l'on verra le Prussien, l'Anglais, l'Autrichien, aller chacun de son côté, et la République une, indivisible, s'affermir de manière qu'elle restera maîtresse du champ de bataille, et bien assurée de se gouverner à son gré. »

Le dialogue finit ainsi :

Corday. « Il y a longtemps qu'on a dit que la femme déguise son visage et l'homme son esprit.

Roland. — Ainsi, les belles expressions qu'un amant emploie dans une lettre qui semble passionnée, ne sont pour l'ordinaire que des phrases de toilette qu'on peut appeler le fard de l'esprit et du cœur.

Corday. — Les ombres sont heureusement à l'abri de cet artifice. Ici tout est naïf, parce que tout est vrai.

Roland. — Peut-être que si l'amour s'y étoit glissé, l'on n'y seroit pas plus sincère que sur la terre.

Corday. — Qu'y feroit-il, lui qui tient au physique encore plus qu'au moral?

J'aimerois assez voir son embarras, s'il étoit possible qu'il passât d'un sérail dans ce lieu.

Roland. — Il finiroit par se spiritualiser, comme il arrive à l'égard de deux personnes qui vieillissent, et qui, après s'être aimées à la rage, finissent par s'estimer. »

Dans ce dialogue, elle accuse son mari de l'avoir séduite et jetée dans le précipice de la contre-révolution : « Au reste, il s'en est puni lui-même en se donnant la mort. »

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui se rapporte à la fin de madame Roland, aux outrages qui l'avaient précédée, aux outrages qui la suivirent, nous devons mentionner un article du *Moniteur,* qui est lui-même la reproduction d'un article du *Journal universel* d'Audoin du 20 novembre. En citant l'exemple de madame Roland, d'Olympe de Gouges, de Marie-Antoinette, rapprochement au moins bizarre cette fois, on croyait trouver une occasion d'adresser des leçons de morale et de sagesse aux femmes républicaines, dont la grande ardeur commençait à devenir un embarras sérieux, même pour les Jacobins. Le 7 brumaire, six mille femmes s'étaient réunies au marché des Innocents, portant toutes un pantalon et un bonnet rouge, et voulant forcer les autres femmes à prendre ce costume. Plusieurs récalcitrantes avaient été fouettées par elles. Au risque d'irriter les tricoteuses, la Convention ordonna la fermeture des clubs et des sociétés populaires de femmes, et refusa à l'unanimité de faire droit aux réclamations de la députation qu'elles lui envoyèrent. On comprendra l'à-propos de l'admonestation dont faisaient les frais Marie-Antoinette et madame Roland, bien qu'elles n'eussent assurément rien de commun avec les héroïnes de l'espèce des Lacombe auxquelles elle s'adressait :

« La femme Roland, bel esprit à grands projets, philosophe à petits billets, reine d'un moment, entourée d'écrivains mercenaires à qui elle donnait des soupers, distribuant des faveurs, des places et de l'argent, fut un monstre sous tous les rapports. Sa contenance dédaigneuse envers le peuple et les juges choisis par lui; l'opiniâtreté orgueilleuse de ses réponses, sa gaieté iro-

nique, et cette fermeté dont elle faisoit parade dans son trajet du palais de Justice à la place de la Révolution, prouvent qu'aucun souvenir douloureux ne l'occupoit. Cependant elle étoit mère, mais elle avoit sacrifié la nature en voulant s'élever au-dessus d'elle; le désir d'être savante la conduisit à l'oubli des vertus de son sexe, et cet oubli, toujours dangereux, finit par la faire périr sur l'échafaud.»

Après ce portrait, dû vraisemblablement à l'éloquence de Chaumette, et où les imputations les plus odieuses et les plus ignobles de la haine laissaient échapper un hommage involontaire à l'héroïsme de la victime, venait la morale du morceau, une sorte d'apologue :

« Femmes, voulez-vous être républicaines? aimez, suivez et enseignez les lois qui rappellent vos enfants à l'exercice de leurs droits; soyez glorieuses des actions éclatantes qu'ils pourront compter en faveur de la patrie, parce qu'elles témoignent en votre faveur; soyez simples dans votre mise, laborieuses dans votre ménage; ne suivez jamais les assemblées populaires avec le désir d'y parler; mais que votre présence y encourage quelquefois vos enfants; alors la patrie vous bénira, parce que vous aurez réellement fait pour elle ce qu'elle doit attendre de vous. »

Deux existences d'hommes étaient étroitement liées à la destinée de madame Roland. Il est temps de dire ce qu'elles devinrent.

§ XXXI.

MORT DE ROLAND.

Roland était depuis le 24 juin 1792 à Rouen, chez les citoyennes Mal..., qui lui avaient donné asile au péril de leur vie. A la nouvelle de la condamnation de sa femme, il perdit connaissance. Lorsqu'il fut revenu à lui-même, il résolut de mettre fin à ses jours.

Ses vieilles amies essayèrent vainement de le détourner de son projet. Voyant que leurs efforts restaient inutiles, elles eurent le courage de délibérer avec lui sur le genre de mort qu'il convenait de choisir :

« Deux projets furent discutés : suivant le premier, Roland

devait se rendre incognito à Paris, se jeter au milieu de la Convention, et l'étonner assez pour la forcer d'entendre des vérités qu'il croyoit utiles à son pays. Il auroit demandé, après cela, d'aller mourir sur l'échafaud où l'on avoit égorgé sa femme. L'autre projet étoit de se retirer à quelques lieues de Rouen, et de se donner lui-même le coup fatal!

» Roland fut pendant quelque temps séduit par le premier projet, qui lui présentoit l'espérance de rendre sa mort plus utile et plus glorieuse; mais quand il considéra que son assassinat juridique entraîneroit la confiscation de ses biens, et qu'il réduiroit par là sa fille à la misère, sa tendresse paternelle repoussa ce projet, et le voilà bien déterminé à préférer le second et à s'arracher la vie de ses propres mains. Il demande une plume, écrit pendant un quart d'heure, prend une canne à épée et donne les derniers embrassements à ses amies.

» Il étoit six heures du soir du 15 du mois de novembre, quand Roland sortit de son asile. Il suivit la route de Paris, et lorsqu'il fut au *bourg* Baudoin, à quatre lieues à peu près de Rouen, il entre dans le chemin qui conduit à la maison du citoyen Normand, s'assied sur un des bords de cette avenue, et là, enfonce dans sa poitrine le fer qu'il avoit pris chez ses amies. La mort fut prompte, sans doute; mais il la reçut si paisiblement qu'il ne changea pas d'attitude, et que le lendemain quelques passants crurent, en le voyant assis et appuyé contre un arbre, qu'il étoit endormi.

» Sa mort fut bientôt sue à Rouen. Le député Legendre y étoit en mission : il se rend sur les lieux, s'empare des papiers qui furent trouvés dans la poche de Roland.

» ... Le hasard me fit rencontrer, il y a quelque temps, un ci-devant curé Normand qui avoit été témoin de l'arrivée de Legendre auprès du cadavre du malheureux Roland, et des provocations qu'il avoit adressées à ces restes inanimés : il en frémissoit encore d'horreur. Ce même curé se rappeloit le contenu d'un billet trouvé dans la poche de Roland, et dont Legendre avoit fait lecture. »

Champagneux, auquel nous empruntons ces détails (*Discours préliminaire*, en tête de son édition, p. lxxxiij et suiv.), rapporte ensuite inexactement la teneur du billet. En voici les termes, reproduits d'après le fac-simile qu'un archéologue très-distingué, M. le baron de Girardot, a

publié de l'autographe de Roland, déposé aux Archives de l'Empire :

« Qui que tu sois qui me trouve gissant ici, respecte mes restes; ce sont ceux d'un homme qui est mort comme il a vécu, vertueux et honnête.

» Un jour viendra, et il n'est pas éloigné, que tu auras un jugement terrible à porter; attends ce jour, tu agiras alors en pleine connoissance de cause, et tu reconnoîtras même la raison de cet avis.

» Puisse mon pays abhorer enfin tant de crimes et reprendre des sentiments humains et sociaux.

» J. M. ROLAND. »

Sur un autre pli du billet, on lit :

« *Non la crainte, mais l'indignation.*

» J'ai quitté ma retraite au moment où j'ai appris qu'on alloit égorger ma femme; et je ne veux plus rester sur une terre couverte de crimes. »

§ XXXII.

LES DERNIERS JOURS DE BUZOT.

Il y a un homme plus à plaindre que Roland. Celui-là vivait encore; il vivait par un sentiment qu'il a exprimé avec une effrayante énergie :

« Dans ma vie errante, incertaine, solitaire, parcourant du nord au midi de la France les montagnes, les mers, les lieux les moins fréquentés des hommes, exposé aux intempéries de l'air, à la rigueur des saisons, souvent sans pain, sans aucune nourriture, sans vêtements et sans argent, je suis *soutenu par le seul espoir de venger mes amis* et la liberté de mon pays contre les barbares ennemis, quelque part où ils se réfugient un jour. »

Et encore :

« Je soutiens tout avec résignation, avec courage, jusqu'au moment où je pourrai me venger.

Ailleurs :

« L'univers n'offre à nos regards attristés qu'un vaste désert

où nos amis sont jetés sans sépulture et sans honneur... Vengeance, j'implore tes fiers et terribles secours! Soutiens les restes languissants d'une vie consacrée à te servir! etc. »

Nous avons vu madame Roland suivre avec anxiété les péripéties de la fortune de Buzot depuis sa fuite de Paris. D'abord elle est heureuse : elle est en correspondance suivie avec lui; elle jouit de la sécurité d'une âme qui, n'ayant rien à craindre pour les autres, ne saurait, quoi qu'il arrive, avoir à craindre pour elle-même. Même après le départ de Normandie, l'arrivée en Bretagne, elle est tranquille; elle croit ses amis partis pour l'Amérique. L'inquiétude ne s'empare d'elle que lorsqu'elle apprend qu'ils sont débarqués en Gascogne, et qu'une indiscrétion de Guadet a mis sur leurs traces. Alors elle désespère et pense à mourir.

Les représentants avaient quitté précipitamment le Bec-d'Ambez, et s'étaient dirigés vers Saint-Émilion, patrie de Guadet, où ils devaient trouver, d'après ses assurances, une hospitalité sûre et dévouée. Le jour de la Saint-Michel (29 septembre), entre six et huit heures du soir, des hommes de Saint-Émilion rencontrèrent sept étrangers, plusieurs de grande taille, *portant des chapeaux à haute forme, bonnets blancs par-dessus, vêtus de roupes brunes, collet et revers rouges, ayant une canne à sabre et chacun sous le bras un sac de nuit en toile*[1]. Ces hommes, qu'ils prirent pour des déserteurs, étaient Pétion, Valady, Louvet, Barbaroux, Buzot, Salles et Guadet.

Ils étaient arrivés deux jours auparavant à Saint-Émilion, et, nul ne voulant les recevoir, ils avaient dû se réfugier chez Guadet père. Mais l'annonce de l'arrivée de Tallien, un des représentants en mission à la Réole, les avait forcés de se disperser. Une belle-sœur de Guadet, madame Bouquey, accourut de Paris pour ouvrir sa maison aux proscrits. Guadet et Salles vinrent d'abord, puis Barbaroux, Louvet, Valady. Ils se trouvaient cinq dans une grotte à trente pieds sous terre, au fond d'une espèce de puits. Les *Mémoires* de

[1] Dépositions devant la municipalité de Saint-Émilion, rapportées dans l'intéressant ouvrage de M. Guadet, *Saint-Émilion et ses monuments*.

Louvet nous montrent les angoisses affreuses de cette existence de pestiférés qui portent la mort en eux et autour d'eux : « Buzot et Pétion me mandèrent qu'ayant depuis quinze jours changé sept fois d'asile, ils étoient réduits aux dernières extrémités. » Ce fut alors que madame Bouquey, âme sublime, ange d'héroïsme et de charité, s'écria : « Qu'ils viennent tous deux! » La noble femme jouait sa tête; elle le savait bien. Cependant les instances de ses proches, qui la conjurèrent de ne point attirer sur sa maison des haines implacables; la difficulté, à une époque où les vivres étaient rares, de nourrir quelques personnes de plus sans provoquer les soupçons, la crainte de la délation, forcèrent les représentants à sortir de leur retraite. Dans le mois qu'ils y avaient passé, Louvet, Barbaroux, Buzot et Pétion, s'étaient occupés de la rédaction de *Mémoires* qu'ils destinaient à la justification de leurs amis.

C'est là aussi qu'ils avaient appris la mort des Girondins; elle faisait pressentir l'inévitable condamnation de madame Roland. C'est là sans doute que Buzot écrivit ces lignes :

« Hélas! nous ne sommes plus! ou ce qui reste de nous-même est à la douleur! Ce qui nous rendait chère la vie nous a sans doute devancé dans la tombe; nous n'avons d'autre consolation que d'en douter encore. » P. 129 des *Mémoires*.

Les Girondins, quand ils se séparèrent (au commencement de décembre), ne connaissaient donc pas encore le supplice de madame Roland. — Louvet ne l'apprit que beaucoup plus tard. Valady se dirigea du côté de Périgueux, où il devait trouver la mort; Guadet, Salles et Louvet, du côté de Montpont, Buzot, Barbaroux et Pétion

« allaient à quelques lieues de là, vers la mer, chercher un asile incertain. Avec quelle douleur nous leur fîmes nos adieux! dit Louvet. Pauvre Buzot, il emportoit au fond du cœur des chagrins bien amers que je connaissois seul et que je ne dois pas révéler. »

Ainsi Buzot ne s'était point ouvert à ses compagnons d'infortune. Le secret dont parle Louvet, il le connaissait par Lodoïska, l'intermédiaire entre madame Roland à l'Abbaye et Buzot en Normandie, cette femme à qui la prisonnière

avait confié la lettre écrite à Garat que les *Mémoires* de Buzot ont fait connaître, dont nous publions en fac-simile d'autographe la copie même qui avait été envoyée à Buzot.

Un témoin oculaire, habitant de Saint-Émilion, a dit à M. Guadet que la nouvelle du supplice de madame Roland avait jeté Buzot dans un désespoir voisin de la folie, et qu'il fut plusieurs jours avant de se remettre. C'est probablement en reprenant la plume qu'il écrivit les lignes suivantes, pendant un second séjour chez madame Bouquey :

« J'ai fini; mon cœur ne peut suffire à tous les sentiments dont il est oppressé. Il en est de plus cruels encore que je suis obligé de dévorer en silence. Grand Dieu! que me reste-t-il à souffrir encore? et que me reste-t-il de moi-même?... Dans ces lieux, hélas! où la bienfaisante humanité m'a accueilli avec cette bonté délicate et prévenante qui attire la reconnaissance d'une nature noble et élevée, sans offenser sa fierté, je cherche en vain les objets qui me sont chers, qui me faisoient aimer la vie; je ne trouve plus en moi que l'isolement de la solitude et le désespoir de n'avoir plus un sentiment tendre, honnête à entretenir; de n'avoir plus un cœur qui sache y répondre et ranimer ma vie de sa douce flamme. Tout est perdu pour moi, à jamais perdu! Que ces mots sont terribles; ils me plongent dans le néant. »

Ce cœur qui ne peut ranimer la vie du proscrit de sa douce flamme, il a cessé de battre le 18 brumaire. Tout est perdu pour l'infortuné, à jamais perdu! Sa pensée se reporte ensuite sur sa femme, qui a été une compagne bonne et fidèle; il déplore le sort qui l'attend :

« Et toi, pauvre infortunée, ma femme, où es-tu? Que vas-tu devenir? Comme tu vas être délaissée sur la terre! car, je le sais, nous ne nous reverrons plus! Il faut finir; il faut se séparer! etc. »

Il s'adresse ensuite à tous ceux qui lui ont témoigné de l'attachement, et leur fait un dernier adieu.

Buzot, Barbaroux et Pétion étaient revenus à Saint-Émilion, et ils avaient été reçus de nouveau chez madame Bouquey, où ils trouvèrent Salles et Guadet, qui, repoussés de tous côtés, avaient dû retourner sur leurs pas. Le désir

de revoir Lodoïska avait décidé Louvet à prendre seul la route de Paris.

Buzot acheva là ses *Mémoires*. Quand le défaut de subsistances contraignit les proscrits à quitter une seconde fois la maison de madame Bouquey, « leurs *Mémoires* furent renfermés dans une boîte de fer-blanc et jetés dans des fosses d'aisance, et lors de l'arrestation de madame Bouquey et de son mari, on fit descendre un mulâtre pour les en retirer ». (Note remise à M. Guadet par Baptiste Troquart, *Mémoires de Buzot*, p. 255.)

Les *Mémoires* de Buzot, transmis à la commission militaire de Bordeaux, ont été publiés par M. Guadet, d'après une copie que possédait Jullien (de Paris)[1]. Comme document, au point de vue historique, ils présentent de l'intérêt; ils en présentent plus encore au point de vue biographique et psychologique. Le caractère de Buzot, sa sensibilité, son désintéressement, sa fierté, son ardent amour du bien, la rigueur de ses principes, l'ardeur terrible de ses justes ressentiments, s'y montrent à toutes les pages. Cet homme, lui aussi, a quelque chose d'antique : une sévérité de mœurs et une loyauté inflexibles. Le style des *Mémoires* ne manque ni de chaleur ni d'éclat; il a surtout un grand accent d'honnêteté; il se ressent de bonnes études, attestées par nombre de réminiscences des meilleurs auteurs. Il ne faut pas lui de-

[1] La Bibliothèque impériale a acquis récemment une copie des *Mémoires* de Buzot qui paraît moins complète que celle que M. Guadet a eue entre les mains; mais les matières y sont classées dans l'ordre que l'auteur avait déterminé. En voici le titre et l'énoncé :

Mémoires de François-Nicolas-Louis Buzot, membre de l'Assemblée constituante et député à la Convention nationale par le département de l'Eure, copiés d'après le manuscrit original, écrit tout entier de la main de Buzot, sur cahiers de papier commun et à lettres, in-4°, dont le
en papier commun et en papier à lettres, avec plusieurs ratures et renvois à la marge. Le premier cahier contient six feuillets à grande marge, dont le dernier finit aux trois quarts de la page *recto* et est signé F. N. L. B...

Ce cahier est intitulé *Avant-propos*. Au haut de la marge de la première page, on lit le mot *Buzot* d'une main étrangère à l'écriture du cahier.

mander le relief et l'originalité, non plus qu'aux pensées qu'il exprime. Les avocats sont rarement des écrivains.

Cependant, en parcourant ces pages, il est difficile d'échapper à l'impression de tristesse profonde dont elles sont comme imprégnées. Buzot avait naturellement un peu de mélancolie : à quel degré les événements ne durent-ils pas la porter! Quel homme fut plus à plaindre? Ses amis immolés, madame Roland morte sur l'échafaud, sa femme dépouillée de ses biens et en proie à la misère, un poteau d'infamie dressé devant les yeux de ses concitoyens sur l'emplacement de la maison du *roi Buzot,* détruite par ordre de la Convention; la calomnie acharnée à sa conduite passée comme la persécution à ses pas, quelle destinée!... Cependant le sentiment qui faisait la force de madame Roland, et qui fut celle de tant de victimes à cette époque, l'empêcha de s'abandonner au désespoir. Sa conduite n'avait jamais eu qu'un mobile : l'amour du bien. Il croyait n'avoir rien à se reprocher :

« ... Sur les débris de ma maison abattue, de mes propriétés ravagées et détruites, réduit à la misère, sans pain, sans vêtements, sans asile, je contemple avec un doux frémissement de plaisir la carrière que j'ai parcourue, avec désintéressement, courage, intrépidité. La douce fraîcheur d'une belle nuit d'été n'est pas plus pure que ces derniers jours de ma vie. »

On n'a pas oublié, sans doute, le souvenir passionné que madame Roland, au moment de mettre fin à ses jours; dans ses *Dernières pensées,* avait consacré à celui qu'elle a le plus aimé :

« O toi que je n'ose nommer! toi que l'on connoîtra mieux un jour, en plaignant nos communs malheurs, toi que la plus terrible des passions n'empêche pas de respecter les barrières de la vertu, tu t'affligerois de me voir te précéder aux lieux où nous pourrons nous aimer sans crime, où rien ne nous empêchera d'être unis. Là se taisent les préjugés funestes, les exclusions arbitraires, les passions haineuses et toutes les espèces de tyrannies. Je vais t'y attendre et m'y reposer; reste encore ici-bas, s'il est un asile ouvert à l'honnêteté; demeure pour accuser l'injustice qui t'a proscrit. Mais si l'infortune opiniâtre attache

à tes pas quelque ennemi, ne souffre point qu'une main mercenaire se lève sur toi; meurs libre comme tu sus vivre, et que ce généreux courage qui fait ma justification l'achève par ton dernier acte. »

Si nous rapportons ce passage, que nous avons déjà cité et commenté, c'est que nous en avons retrouvé des expressions, des tournures, des membres de phrase dans les pages écrites par Buzot après la mort de madame Roland. Dans le cas où il aurait eu communication, comme nous le croyons, au moins du passage des *Dernières pensées* qui le concernait, ce passage a dû se graver dans sa mémoire. Mille fois, dans l'effroyable solitude de son cœur, alors qu'il ne *vivait plus dans rien de ce qui respire* (p. 187), que *nul être humain ne mêlait ses pleurs à ses pleurs*, il a dû se les répéter, ces solennelles et déchirantes paroles! Il n'y a rien d'étonnant qu'il s'en retrouve, à son insu, des parcelles sous sa plume. Ici, s'adressant à madame Bouquey, il se servira des expressions mêmes : « *Et vous que je n'ose nommer...* » (P. 190.) Ailleurs, dans une invocation à la liberté, dans les dernières lignes peut-être qu'il ait écrites, c'est l'allure du style, ce sont les tournures de phrase qu'avait employées madame Roland. Nous allons reproduire la plus grande partie de ce fragment où Buzot répond à l'injonction suprême de son amie : « Meurs libre comme tu sus vivre. » Il s'adresse d'abord à la Liberté, cette idole qui fut la déception de sa vie :

« Liberté, tu n'es plus sur cette terre infortunée... *Tu retournes aux lieux* où la vertu te prépare une demeure paisible, dans les champs fertiles de l'honnête Américain. *Là*, les magistrats sont honorés, et les délations, la jalousie n'y dessèchent pas la paix dans tous les cœurs. *On y peut aimer sans crainte* ses amis et ses enfants, et, dans les douceurs d'une union bien assortie, on peut y goûter les douceurs de l'amour vertueux et satisfait. Oh! qui me transportera dans cet heureux asile de l'innocence et de la vertu? Quand pourrai-je y respirer l'air pur et ces suaves exhalaisons des prairies et des bois qui plaisent tant à mon cœur!... Ah! quelques jours encore, quelques jours après la chute de nos tyrans, pour remplir un devoir suprême qui me reste, et que le songe de la vie s'évanouisse pour jamais!...

Mais si tel est mon destin, qu'après de longues et inutiles souffrances je doive périr en France, au milieu de bourreaux qui m'environnent et me pressent, ô vous qui vous intéressez à ma gloire et à celle de mes amis, ne craignez rien qui soit indigne de nous. Notre âme n'a jamais craint la mort, mais jamais assassin n'aura la gloire d'y contribuer; et jusqu'au dernier soupir, Pétion, Barbaroux et Buzot *seront libres.* »

Madame Roland avait écrit ; « Adieu... *C'est de toi seul que je ne me sépare pas.* Quitter la terre, c'est nous rapprocher. » Il dira : « *C'est de moi seul que je veux* une récompense; c'est dans mon cœur, dans les souvenirs délicieux que j'y ai déposés, etc. » Mais un exemple bien singulier de la disposition de Buzot à conserver comme une empreinte fidèle des paroles de madame Roland, et même de Roland, nous est fourni par une lettre adressée à Jérôme Le Tellier, et que nous reproduisons autographiée à la suite des lettres inédites de madame Roland. Écrite dans le mois de novembre 1793, au milieu de circonstances qui ne laissaient au proscrit d'espérance d'aucune sorte, elle était comme son testament. Il la terminait ainsi : « O toi, qui que tu sois, qui pourrois être tenté d'abuser de cet écrit pour assouvir ta haine contre moi, respecte du moins les dernières paroles d'un homme de bien, malheureux et mourant, et ne trouble pas le repos de ma cendre. » Il avait d'abord écrit : « *Respecte du moins le repos de ma tombe et les derniers restes d'un homme de bien malheureux,* etc. » Cette phrase ne semble-t-elle pas calquée sur celle du billet de Roland : « Qui que tu sois, respecte mes restes; ce sont ceux d'un homme... vertueux et honnête, etc.? » Étrange parallélisme dans la destinée! Buzot, qui était marié comme l'était madame Roland, parlera de sa femme comme madame Roland parle de son mari, avec une respectueuse sympathie, et mourra comme Roland, en prononçant presque les mêmes paroles.

Après être sortis de chez madame Bouquey, les trois proscrits avaient été recueillis chez le curé de Saint-Émilion. Il avait fallu, au bout de quelques jours, chercher un autre

asile. On était au commencement de janvier 1794. Madame Bouquey pensa à s'adresser à un homme pauvre et courageux, qui lui-même a raconté à M. Guadet dans quelle circonstance il accueillit les proscrits :

« J'étois perruquier des maisons Bouquey et Guadet. Un jour que je coiffois Saint-Brice Guadet, il me dit : — Trois amis de mon frère sont venus pour le voir, mais il n'est pas ici, il est en Suisse. Ne pourrois-tu les recevoir chez toi pour quelques jours? — Je répondis que oui, et le soir même il les accompagna chez moi... Je les soignois de mon mieux, je gagnois au moins douze cents francs par an (c'étoit le temps des assignats); le jour, la nuit, j'étois en course pour leur procurer les subsistances nécessaires, ce qui m'étoit plus facile qu'à tout autre, parce que j'avois beaucoup de relations avec les gens de la campagne que je rasais. » — « Nous avons visité, rapporte M. Guadet [1], la modeste retraite des proscrits [2] :

— Là, nous disoit Troquart en montrant la cheminée; là, nous faisions ensemble notre cuisine : ici couchoient Buzot et Pétion; ils occupoient mon lit; ici, sur des matelas, reposoit Barbaroux. — Et de grosses larmes rouloient dans ses yeux. Il conservoit religieusement un vieux fauteuil sur lequel Pétion avoit coutume de s'asseoir. »

Ils restèrent dans cet asile jusque vers le mois de juin. L'influence de Danton avait assoupi la Terreur. Lui mort, elle se réveilla, et ce réveil se manifesta par le redoublement des rigueurs et des supplices. De sourdes rumeurs indiquaient l'endroit où les représentants mis hors la loi s'étaient réfugiés; des recherches qu'on avait négligé de faire pouvaient mettre aisément sur leurs traces. Le commissaire du comité de salut public envoyé à Bordeaux après le rappel de Tallien et d'Isabeau chargea des troupes, guidées par d'*excellents* patriotes, d'explorer les environs de Saint-Émilion et de cerner les maisons suspectes. Guadet et Salles furent trouvés chez Guadet père et dirigés sur Bordeaux pour y subir le supplice.

[1] *Saint-Émilion*, son histoire et ses monuments, p. 177.

[2] Guadet, le seul frère survivant, dans une lettre à Louvet, appelle cette retraite un *réduit affreux*.

Au moment de la retraite des troupes, l'ordre fut donné à la municipalité de faire des visites domiciliaires. Les trois députés, avertis de cette mesure, dirent qu'ils partiraient la nuit même. La nuit venue, ils reçurent de leur hôte un pain renfermant un morceau de veau et des pois verts, et ils s'éloignèrent. Le lendemain, ils se trouvaient à une demi-lieue de Castillon, dans la plaine de Saint-Magne, où avait lieu la fête locale. Surpris par la vue d'une grande affluence d'hommes, parmi lesquels se trouvaient des volontaires en passage, ils s'imaginent qu'ils sont poursuivis. Ils se jettent dans un bois de pins. Barbaroux veut se faire sauter la cervelle, mais la balle, détournée peut-être par les efforts de Pétion et de Buzot pour l'empêcher de se tuer, lui fracasse la mâchoire sans lui donner la mort. On accourt, on apprend par un signe de lui qu'il est Barbaroux. On l'envoie à Bordeaux, où, tout mutilé, il est jeté sous le couteau. Deux jours après (vers le 20 juillet), les corps de Pétion et de Buzot furent trouvés dans un champ de blé, à moitié dévorés par les loups. Le lieu a conservé le nom de *Champ des Émigrés*. Pour les gens de campagne, tout proscrit était un émigré ou un royaliste [1].

Guadet père, sa femme, M. et madame Bouquey, Saint-Brice Guadet, furent guillotinés; Troquart échappa comme

[1] Il existe deux versions sur les circonstances qui précédèrent et amenèrent la mort de Buzot, Pétion et Barbaroux. L'une, recueillie sur les lieux par M. Guadet, c'est celle que nous avons suivie de préférence; l'autre, adressée à M. Granier de Cassagnac par un magistrat attaché à la cour de Bordeaux : elle est rapportée dans le premier volume de l'*Histoire des Girondins*, p. 95, en note (édition in-8° de 1860). D'après celle-ci, dont nous n'avons pu vérifier la valeur, Buzot, Pétion et Barbaroux demeurèrent plusieurs jours à Castillon, où un généreux citoyen, M. Coste, leur fournit des moyens d'existence. Ils se séparèrent; Buzot et Pétion avec la résolution de mettre fin à leurs jours, Barbaroux avec l'espoir d'échapper aux poursuites et de sauver sa vie. Quelques jours après, celui-ci se croyant découvert, se tira un coup de pistolet. La blessure était sans gravité. On transporta Barbaroux à Castillon, où il demeura douze jours. L'ordre étant arrivé de l'envoyer à Bordeaux, on l'y emmena, et il fut guillotiné. — Cette version soulève des objections que nous discuterons dans l'Introduction que nous préparons pour la publication prochaine des *Mémoires inédits* de Pétion et de Louvet.

par miracle au supplice, mais une captivité de huit mois ruina sa santé et ses ressources.

Buzot était mort depuis un mois à peine lorsque arrivèrent la révolution du 9 thermidor et la chute de Robespierre, qui rendirent les proscrits survivants à la liberté...

Sans doute, il n'y a point de spectacle plus douloureux que celui de la fin tragique de tant d'honnêtes gens, et leur sang répandu fait horreur; sans doute, il faut prier Dieu que ces temps ne reviennent jamais; mais les maudire... ne serait-ce point maudire le déchirement du sein maternel qui mit au monde chacun de nous?

Plus l'enfantement a été douloureux, plus grande doit être la reconnaissance.

Ceux qui qualifient si durement ces temps d'épreuves terribles n'en parlent-ils pas aussi trop à leur aise?

Assis tranquillement dans la jouissance de nos libertés civiles, qu'aucune révolution ne peut ébranler; appelés tous au même titre à l'impôt et aux honneurs, égaux par les mêmes droits, fils de gendarme ou de gentilhomme, hommes du village ou du château, — pour jouir de cette situation, pour être affranchis des dîmes, des corvées, des redevances, des lettres de cachet et des coups de bâton; pour marcher droit et marcher à tout, du même pas, sur un sol aplani où les abus qui ont écrasé nos pères ne nous apparaissent que comme ces ruines féodales qui dramatisent le paysage de l'histoire; pour être les heureux et tranquilles possesseurs de cette libre atmosphère, que nous a-t-il fallu? — Rien, dirait encore Figaro, que la peine de naître!...

Mais eux, ils vinrent à l'heure du combat... La fureur y grandit avec les obstacles, au point que les impatients du second rang, après avoir foulé aux pieds ceux qui les avaient

précédés, se virent à leur tour culbutés par le troisième rang, et que les combattants de la dernière ligne arrivèrent haletants et seuls à l'extrémité de ce champ de bataille, le glaive dégouttant de sang, sang du timide et du traître, sang de l'ami qui retardait la marche et de l'ennemi qui attaquait en face, ayant frappé l'obstacle quel qu'il fût, — comme dans cette bataille d'Afrique où les vieilles bandes d'Annibal, pour marcher aux Romains, passèrent sur le ventre des alliés de Carthage.

Ce champ de bataille est horrible! dites-vous. — Est-il plus affreux que ces amphithéâtres romains dans lesquels les chrétiens, femmes, jeunes filles, vieillards, étaient jetés aux bêtes? Mais la cause était sainte, mais la semence de ce sang a été féconde. Il est moins horrible à voir, cent fois, ce champ de bataille, que n'importe quel champ de vos victoires que la fantaisie d'un despote a jonché de cadavres, et où fleurissent les lauriers d'une gloire toute souillée des larmes des veuves, des sanglots des orphelins et des imprécations des opprimés. Les noms de ces jours d'iniquité, consacrés par le triomphe de la force, vous les inscrivez pourtant sur des drapeaux, et vous les faites luire à la tête des peuples!...

La pitié et l'horreur qu'inspire cette époque grandiose, si elles dérivent de sentiments infiniment respectables de justice et d'humanité pour les victimes, ne tiennent-elles pas aussi à cet amour forcené de la vie que nos richesses, nos jouissances, notre calme intérieur, ont développé en nous, et qui nous fait le cœur faible, — à pâlir de la vue du sang qui coule ailleurs que dans les tueries de nations!

Eux, ils ne tenaient pas à la vie; ils étaient dans l'ardeur d'une fièvre, dans l'emportement d'une lutte. Là, on ne sent les coups de sabre que quand la terre manque sous les pieds.

Au commencement, effrayés de l'apathie des âmes éner-

vées par des siècles de despotisme, ils osèrent envisager sans effroi la guerre civile : « L'adversité forme les nations comme les individus; et la guerre civile même, tout horrible qu'elle est, avancerait la régénération de notre caractère et de nos mœurs », écrivait une femme.

Elle éclata, la guerre civile, mais entre les vainqueurs. Ils y entrèrent résolus... Allez donc leur exprimer votre compassion; ils vous trouveront seuls à plaindre. Allez leur parler, à ces hommes de la première, de la deuxième et de la troisième heure de la Révolution, d'argent, de richesses, de bien-être... ils se moqueront de vous. Les plus désordonnés consentirent à recevoir de l'or, mais à se vendre nul ne consentit : « J'ai été payé, non vendu », disait Danton. Mirabeau, Thémistocle et Démosthène n'auraient point dit autrement. Il y a des heures où les abus qui croulent, eussent-ils à monnayer et à distribuer un lingot d'or de la grosseur de l'Himalaya, ne trouvent pas une conscience à acheter.

Ce petit souffle qui soutient notre vie benoite, il n'aurait pas suffi à leurs poumons de fer. Ils marchaient dans le désintéressement et dans l'audace d'une entreprise qu'ils sentaient grande, unique et féconde entre toutes. Ils étaient les gladiateurs du cirque, portant et recevant des coups meurtriers, prêts à tomber, mais à tomber souriants, l'œil fixé sur ce gradin des âges, où s'échelonnent les générations à venir dont ils attendent toute leur récompense et toute leur gloire. « En nous faisant naître à l'époque de la liberté naissante, le sort nous a placés comme les enfants perdus de l'armée qui doit combattre pour elle et la faire triompher : c'est à nous de faire bien notre tâche, et de préparer ainsi le bonheur des générations suivantes. » C'est encore une femme qui parle!...

Approchez-vous d'eux; écoutez-les : parlementaires, Girondins, Montagnards; vous entendrez la même parole, le même vœu, la même pensée sortir de leur poitrine : « Périsse

ma mémoire, et que la patrie et que la grande cause de la liberté soient sauvées. » Ce sera le suprême adieu du Girondin Barbaroux à son fils, l'adieu de Louvet; et quand il sortit des entrailles du Montagnard Danton, ce cri expiateur de ses fautes, les sept cent cinquante députés de la Convention, debout, les mains étendues, le répétèrent d'une seule voix.

Ne nous prenez point pour des admirateurs idolâtres de tel ou tel de ces personnages. Nous ne voulons ni de leurs exagérations ni de leurs doctrines, encore moins de leurs préventions. Vu isolément, chacun d'eux nous apparaît avec ses faiblesses ou ses difformités : l'un est trop timide, l'autre est trop roide; tel inspire la pitié, tel donne le frisson; en voici qui attirent, en voilà qui repoussent. Mais est-ce donc une raison pour leur dénier, aux uns ou aux autres, cette vertu, qui fut celle de la race et du temps, du sacrifice de la vie à un principe, et d'aller au loin l'admirer, cette vertu, chez les Grecs et les Romains?

L'humanité relit perpétuellement certaines pages; le maître les épelle du doigt à l'enfant : elles portent les noms de Sparte, d'Athènes et de Rome. Qu'y voyons-nous? Des hommes sans pitié pour eux et pour les autres, avec une seule tendresse au cœur, pour la patrie et pour la liberté. Au lieu d'aller chercher au loin, regardons les pères de nos pères, et inclinons-nous. « J'aime mieux la mort cent fois », écrivait madame Roland du fond de sa prison de Sainte-Pélagie, à quelques pas de l'échafaud, « que de devoir la vie à la victoire des Autrichiens et des Prussiens... » Vous voyez bien qu'ils n'ont que faire de votre compassion. De telle façon, la mort ne leur déplaît point; de telle autre, ils ne veulent point de la vie.

C'est elle encore qui traçait en ces termes le programme de l'abnégation républicaine : « Quand on ne s'est pas habitué à identifier son intérêt et sa gloire avec le bien et la splendeur du général, on va toujours petitement, se recherchant

soi-même, et perdant le but auquel on doit tendre. » Quel style, solide comme l'airain, et d'une fierté digne de l'idée!

Vraiment, ces régions de la Révolution sont les hauteurs de l'histoire. L'air y est âpre, mais la vie y est forte. A perte de vue s'étendent les perspectives sublimes; à côté s'ouvre le précipice, tourbillonne l'avalanche. Pourtant nul ne descend de ces hauteurs sans regret; il semble qu'on va quitter le jour pour la nuit. Au-dessous, tout se rapetisse, se décolore, s'aplatit.

On a vu comment alors on mourait... Une seule femme, dans cette multitude, mourut mal, la Du Barry, encore fut-ce bêtise; elle ne se souvint que de ses lâchetés de courtisane, elle qui mourait pour une cause qui était la seule action de sa vie capable de l'honorer.

Veut-on savoir maintenant comment vivaient ceux qui survécurent? Je n'irai pas les prendre dans les camps, sur la place publique, dans la vie politique, où un travail, une agitation de seize heures par jour, le matin au club, le jour à la Convention, le soir à la Convention et au club, laissait à peine le temps du repos, du sommeil; — j'irai dans la sphère la plus sereine, celle de la science; la plus haute, celle du comité de salut public. Monge me fournira cet exemple; Monge, que madame Roland maltraite fort : un lâche, elle dit presque un idiot.

Les fonctions de membre du comité du salut public n'étaient pas rétribuées; aussi arrivait-il souvent qu'après avoir pris part à ses séances, Monge ne mangeait que du *pain sec*. Une fois, la famille du savant géomètre avait ajouté un morceau de fromage au pain quotidien; Monge s'en aperçut, et s'écria avec quelque vivacité : « Vous alliez, ma foi, me mettre une méchante affaire sur les bras; ne vous avais-je donc pas raconté qu'ayant montré, la semaine dernière, un peu de gourmandise, j'entendis avec beaucoup de peine le représentant Nioux dire mystérieusement à ceux qui l'en-

touraient : « Monge commence à ne pas se gêner : *voyez* » *comme il mange des radis!* » Ces mots, que M. Arago dit, dans sa *Notice sur Monge*, avoir copiés textuellement d'une note de madame Monge, peignent le caractère inquiet de l'illustre savant. Nioux, qui le connaissait, aura sans doute voulu s'en amuser, en lui faisant craindre une dénonciation pour avoir mangé des radis. Mais ne peignent-ils pas aussi l'étrange pénurie de ces remueurs du monde, membres du comité de salut public[1] ?

Les mots empoisonnés, les défiances meurtrières qui ont sillonné le ciel de la liberté chez tous les peuples, les frappèrent les uns les autres : trahison, accaparement, corruption, Pitt et Cobourg, etc. Entrez dans la tempête où ils combattirent; quel spectacle! au dedans, la famine; autour de soi, les haines et les complots; dans les départements, la guerre civile, l'anarchie brisant les ressorts, paralysant les ressources, faisant mille tronçons du corps vivant de la patrie; sur les frontières, l'invasion étrangère; au loin, l'Europe, le monde entier, se dressant d'horreur et de colère contre la Révolution française... Ah! une folie que nous ne connaissons pas, que nous ne pouvons connaître, s'empara alors de ces têtes, la folie du soupçon[2]. L'épouvantement

[1] Au reste, les préoccupations de la science mettaient Monge au-dessus des craintes de son caractère timide. On lui apprend, à son retour des ateliers, où il passait ses journées à préparer l'armement du pays pour faire face à l'Europe en marche vers nos frontières, qu'il vient d'être dénoncé avec Berthollet : « Ma foi, répond-il, je ne sais rien de tout cela; ce que je sais, *c'est que mes fabriques de canons marchent parfaitement.* » Peut-être Archimède n'était-il rien moins que brave; mais quand le soldat de Marcellus se présenta, il n'eut pas peur, et il se fit tuer plutôt que d'interrompre son problème. Monge eût fait comme Archimède.

[2] Etienne Dumont avait observé cette espèce de vertige chez les Girondins dès avant le 10 août :

« Tous ensemble travailloient à détruire la monarchie par un sentiment de crainte, pour se délivrer d'une espèce de fantôme qui les effrayoit. On peut se moquer, si l'on veut, de ces terreurs imaginaires, mais elles ont fait la seconde révolution. Les esprits n'étaient plus dans leur état naturel. »

fit la Terreur, et les plus terrifiés avaient été les terroristes.

Pauvres sentinelles perdues de la liberté! Durs à la peine, ils ne prennent pas le temps de s'asseoir au riant banquet où la vie les a conviés. Ils se roidissent contre les attendrissements de la nature; chaque immolation d'un sentiment personnel leur semble une force nouvelle qu'ils ont acquise au profit de la chose publique. Ils ne regardent ni l'ami qui leur tend les bras, ni l'épouse qui leur sourit, ni l'enfant qui les appelle de leur doux nom; ils ne se retournent pour les voir qu'une minute, celle qui précède l'éternité : « O Lucile! s'écrie Camille, mes mains liées t'embrassent, et ma tête séparée repose encore sur toi ses yeux mourants! » Danton lui-même aura sa faiblesse : « Ma pauvre femme! je ne te verrai plus! » Au moment où d'Orléans passa devant le Palais-Royal, devenu propriété nationale, comme une bouffée de souvenirs vint jeter un nuage sur sa figure impassible. Robespierre, lui, fidèle à son caractère, détourna les yeux, au passage du tombereau devant la maison de Duplay. Je gage qu'en ce moment il ne sentit plus sa mâchoire fracassée; il ne sentit, peut-être pour la première fois, que le battement de son cœur. Ah! lorsque je songe à ce que vous avez souffert, un instant j'oublie tout : j'oublie le meurtre de Louis XVI, ô Philippe! le massacre de septembre, ô Danton! la mort de la Gironde, ô procureur général de la lanterne! — j'oublie, cœurs durcis par la colère, têtes folles de défiance, quelles furent vos fureurs à tous, — et derrière la charrette qui te porte, ô Camille! je n'entends plus que tes sanglots : « Mon petit! mon Horace!... Ma Lucile! ma chère Lucile!... »

Un grand poëte a voulu écrire l'histoire des Girondins. Dans la série de tableaux qui composent ce livre sympathique, une note vibre invariablement : la colère contre celui qui frappe, la pitié pour celui qui meurt. Et comme tous

meurent l'un après l'autre, il s'ensuit que tous ont une larme du poëte.

Et c'est justice. A l'exception de quelques êtres immondes et abjects, sortis des plus basses fanges du torrent révolutionnaire, quel est celui qui n'eut, dans cette crise suprême de la civilisation moderne, sa part d'héroïsme à côté de sa part de sacrifice et d'infortune? Je n'excepte pas les plus durs : les Billaud-Varennes, les Saint-Just, les Robespierre. Où est-il celui qui mérite le soufflet de l'historien honnête homme? Sur les mobiles de leurs actes, par surcroît d'informations, interrogez les survivants. Beaucoup de conventionnels régicides traversèrent les régimes postérieurs. Poursuivis de malédictions par des populations soudainement devenues fanatiques de royalisme, aucun ne fit amende honorable. Quelques-uns ont dit : « Nous étions enfièvrés; » la plupart : « Si c'était à refaire, nous le ferions. » N'allons pas au delà. L'historien ne juge point d'après une loi écrite, mais sur la conscience du genre humain.

Et puisqu'il en est ainsi, paix à tous, respect à tous, et gloire aux meilleurs soldats de la vérité et de la justice!

Danton disait au bourreau, qui empêchait Hérault de Séchelles de l'embrasser : « Barbare, tu n'empêcheras pas nos têtes de se donner l'accolade dans ce panier. » Ne soyons pas pires que le bourreau; laissons ces têtes se donner, dans le passé, le baiser de paix et de réconciliation. Ah! pardonnez-vous, ombres de nos pères! Sur vos cendres mêlées dans la même tombe, un arbre a grandi; il n'est pas un de vous auquel une de ses racines ne doive quelque chose de sa force. Cet arbre abrite vos petits-enfants; ils en bénissent l'ombrage; ils bénissent la terre à jamais sainte que votre sang a fécondée!...

Le Montagnard René Levasseur, un des proscripteurs du 2 juin, écrivait dans ses *Mémoires* : « Les Montagnards regardaient les Girondins comme des traîtres.... Aujourd'hui,

je ne puis juger de même... Roland et Louvet avaient confondu Lafayette et Bailly avec Maury et Bouillé. Il n'était pas étonnant, lorsque les premiers s'arrêtèrent à leur tour, que nous fussions portés à confondre Vergniaud et Pétion avec Ramond et Dumas. C'est le cours naturel des choses. Nous n'apercevions que le but et l'entrave. »

Nous, qui voyons de plus haut, nous étendons notre justice plus loin, — à tous les partis. Partout où le dévouement fut sincère et désintéressé, où l'honneur fut malheureux de sa fidélité, l'innocence méconnue et accablée, ils ont droit à nos hommages et à notre admiration. Glorifions les blessures sans regarder à l'uniforme des morts. Mais comment notre plus vive et intime sympathie ne serait-elle pas pour ceux qui furent, dans ces terribles mêlées, les soldats de notre cause?... Hélas! je cherche le monument que nous leur avons élevé!... Nous bornerons-nous à parler sans cesse de leurs erreurs?... Que le peuple ne donne à ses amis, de leur vivant et pour prix de leurs œuvres, que l'éponge imbibée de vinaigre et de fiel, c'est l'invariable conduite des démocraties; mais à Phocion, à Socrate, à Démosthène, à Barneveldt, à Sidney, aux de Witt, la démocratie repentante éleva des statues. Et nous, nous avons refusé son salaire à la mort héroïque!... Je ne demande pas où sont les statues qui ont été dressées, je demande où sont les images qui ont été conservées de ceux qui nous enfantèrent à ce monde nouveau de l'égalité civile, de ceux que d'un mot madame Roland a admirablement caractérisés : *nos pères à la liberté?*... Si je veux me recueillir au milieu de ces combattants jetés sur les confins de deux âges, où irai-je? J'entends ta voix éloquente, ô Vergniaud! et la postérité la plus reculée l'entendra après moi; mais pour relire tes discours en face de ton image, je ne puis. Et toi, beau Barbaroux; et toi, Buzot, sensible et brave; et vous, tous, champions de la même cause, de vous il ne reste rien, rien! On vous dirait nés dans un lointain de

quelques mille ans, et parmi ceux qui vivent encore, plusieurs cependant ont dû vous voir et vous parler. Une sorte de honte voile, dans nos galeries historiques, cette page de nos annales. Ah! quelle main arrachera ce crêpe, fera briller derrière nous cette splendide aurore du jour qui nous éclaire, recueillera les vestiges, encore épars entre les mains des contemporains, d'un passé si près et si loin de nous? Quelle généreuse et patriotique main inaugurera enfin un musée de la Révolution, qui manque à la France démocratique du dix-neuvième siècle?... Ce jour-là, mais de ce jour seulement, on ne nous reprochera plus d'avoir spéculé sur l'abnégation pour nous dispenser de la reconnaissance; ce jour-là, on ne dira plus que nous avons recueilli les fruits de la victoire sur les cadavres des vainqueurs sans les ensevelir, et que nous avons, au profit de notre ingratitude, revendiqué le bénéfice de cette expression de Vergniaud, la plus sublime expression humaine peut-être, du sacrifice : « Jetez-nous dans le gouffre, et que la patrie soit sauvée! »

LETTRES INÉDITES

DE MADAME ROLAND A BUZOT

ET

DE BUZOT A JÉROME LE TELLIER.

Nous avons les lettres d'amour de la Chanoinesse Portugaise à son amant, d'Héloïse à Abailard, et quelques milliers d'autres; car l'amour a commencé avec le monde, et sa langue est la plus vieille qui ait été parlée. Les lettres que nous publions sont cependant uniques en leur genre.

Elles ne se distinguent pas seulement par leur nature : étranges, exceptionnelles sont les circonstances où elles ont été écrites, recueillies, conservées et enfin portées à la publicité.

Vers les derniers jours de novembre 1863, un jeune homme se présenta chez un libraire du quai Voltaire, qui lui avait été désigné comme pouvant lui acheter des autographes et des manuscrits; il avait sous le bras une liasse de vieux papiers trouvés dans le fond d'une caisse, où son père, grand amateur de bouquins, les avait laissés. Le libraire examine, hésite, refuse. Ces papiers ont si peu d'intérêt! Mais il y en a d'autres, dit le jeune homme; je reviendrai. Il revient une fois, deux fois, avec d'autres liasses : on fait un bloc du tout, qui est payé cinquante francs.

Un mois après paraissait le catalogue d'une vente d'autographes[1], mentionnant cinq lettres de madame Roland à Buzot, une lettre de Buzot à son ami Jérôme Le Tellier; des mémoires inédits de Louvet, de Pétion; la copie des mémoires de Buzot, une tragédie de Salles, des remarques et observations de la main de Barbaroux, etc. C'étaient les papiers du jeune homme.

Son père n'avait jamais parlé de l'intérêt qu'ils pouvaient offrir. Où les avait-il acquis? Sur ce point, il nous a été impossible de recueillir aucune lumière, aucun renseignement. C'est donc dans les lettres mêmes, dans l'ensemble des documents qui viennent évidemment tous de la même source, que nous avons dû chercher ces indications que la tradition nous refusait, en les couvrant d'une impénétrable obscurité.

Mais avant de lire ces lettres, il faut, si on veut bien en comprendre le sens, prendre connaissance de la correspondance saisie chez Duperret, et qui fournit à la Montagne les principaux chefs d'accusation contre madame Roland et contre plusieurs des Girondins.

Lauze Duperret avait été député par le département du Rhône à l'Assemblée législative, puis à la Convention. Ardent républicain, il vota cependant, lors du procès de Louis XVI, avec la Gironde pour l'appel au peuple et le bannissement. Dans les conflits dont la Convention fut le théâtre, il se signala non par l'éloquence, mais par un

[1] *Catalogue d'un choix de livres, etc., et de documents manuscrits sur la Révolution française.* — France, 1864.

grand courage personnel. On le vit, le 10 avril, tirer l'épée contre un Montagnard qui l'avait menacé d'un pistolet, et braver dans cette attitude le parti qui voulait le faire emprisonner à l'Abbaye. Un tel homme devait inspirer confiance à madame Roland. Aussi, bien qu'elle ne le connût pas intimement, « et qu'elle ne l'eût pas vu, a-t-elle dit dans son interrogatoire du 13 brumaire, plus de dix fois, » fut-ce à lui qu'elle s'adressa lorsqu'elle eut été conduite à l'Abbaye et que ses amis eurent été chassés de l'Assemblée. La proscription n'avait atteint que les chefs; comme Duperret, qui ne montait guère à la tribune, était inconnu des clubs et des sections, son nom ne figura pas sur la liste fatale.

L'affaire de Charlotte Corday le perdit. C'est à lui que Barbaroux avait adressé l'héroïne; c'est lui qui l'avait conduite chez le ministre de l'intérieur. A la nouvelle de l'assassinat, la Convention le décréta d'accusation. On le relâcha par suite de l'absence de preuves qui témoignassent de sa complicité; mais ses relations avec les députés de Caen étaient divulguées, l'attention publique se portait sur lui, et il n'était point douteux qu'à la première occasion on ne se saisit de sa personne et de ses papiers. Elle se présenta. Ses papiers furent pris. On y trouva la protestation des soixante et treize députés de la Convention contre les événements du 31 mai et du 2 juin, protestation qu'il avait rédigée et fait signer par ses collègues; on trouva des lettres de Barbaroux, de Gorsas, de madame Roland. Elles montraient l'intérêt extrême que les Girondins portaient au sort de madame Roland; elles prouvaient que celle-ci avait été en relation avec les représentants hors la loi; qu'elle avait fait des vœux pour le triomphe

de leur cause; en un mot, qu'elle avait conspiré intentionnellement contre les oppresseurs de la Convention. Il n'en fallait pas tant pour motiver une condamnation du tribunal révolutionnaire contre madame Roland.

Duperret, compris dans le procès de Brissot, fut au nombre des vingt et un députés exécutés sur la place de la Révolution, le 31 octobre 1793.

Duperret avait reçu de madame Roland, le 6 juin, la lettre suivante :

« Le 6 juin, à l'Abbaye.

» Je vous adresse, brave citoyen, la copie d'une lettre que j'ai écrite à la Convention, qui lui a été adressée officiellement par le ministre de l'intérieur, et que rien encore n'a pu y faire lire. Si votre courage y peut quelque chose, je vous la recommande; si vous connoissez quelques moyens de la faire publier, veuillez les employer.

» Je ne suis toujours point interrogée; j'ignore jusqu'à quand je dois être retenue dans ces lieux, qui furent le théâtre de scènes d'horreur.

» Certes, avec *l'innocence et la vérité*, j'y suis plus libre et moins à plaindre que les bourreaux dominateurs, et ma fermeté ne s'étonne de rien. J'ai un enfant, une famille éplorée, je ne dois rien négliger pour leur être rendue.

» Quoi que vous fassiez, recevez les assurances de mon estime.

» ROLAND, née *Phlipon*. »

La réponse ci-dessous se trouvait sur la seconde feuille du billet daté du 6 juin :

» S'il ne faut, vertueuse citoyenne, que de la bonne

volonté et le plus intrépide courage pour seconder tous vos amis, qui sont tous les gens de bien, afin de vous délivrer de l'affreuse oppression dans laquelle vous ont réduite vos lâches persécuteurs, comptez sur moi; je ferai, n'en doutez pas, tout ce que votre âme généreuse feroit pour moi si, me trouvant à votre place, je réclamois vos bons offices.

» L'audace du crime voudroit vous immoler à sa rage; mais quand on a, comme vous, le bouclier de la vertu à lui opposer, on ne craint rien. L'écaille va bientôt sortir des yeux du bon peuple qu'on égare, et il saura bien vous dédommager des maux que des scélérats vous font souffrir. Je suis plus que jamais tout à vous, ô respectable citoyenne! »

La suscription de ce billet porte :

DUPERRET, *député des Bouches-du-Rhône.*

Duperret avait, dans le même temps, une active correspondance avec les députés réfugiés en Normandie. Voici quelques fragments des lettres que lui écrivait Barbaroux :

« Évreux, le 13 juin 1793.

» CHARLES BARBAROUX, *député, etc., à son bon ami* DUPERRET.

» Quelle n'aura pas été ta surprise, mon cher ami, à la nouvelle de mon départ! *Vallée* t'aura dit comment cela s'étoit fait, et tu rends assez de justice à mon courage pour penser qu'aucun sentiment étranger aux intérêts de la patrie ne m'a déterminé à cette démarche. Instruit de tous les complots des dominateurs de Paris, j'ai pensé que je ne pouvois les dévoiler parfaitement que dans un pays

libre; j'y suis, et dans peu je burinerai l'histoire de tous leurs brigandages..... Je voudrois bien que tu pusses déterminer Guadet, Pétion et les amis à venir nous rejoindre; ils diront que c'est ce qu'on désire à Paris; soit; mais en est-il moins vrai qu'ils seront plus utiles parcourant les départements, et y portant la statue brisée de la Liberté pour la relever?.... Sois diligent à me faire passer par la voie de l'ami Vallée, hôtel Bouillon, quai Malaquais, tous les avis que tu jugeras importants..... Le Nord et le Midi vont se tenir par la main; ils se lèvent, et la liberté ne mourra pas. » — *En marge :* « N'oublie pas l'estimable citoyenne Roland, et tâche de lui donner quelques consolations dans sa prison, en lui transmettant les bonnes nouvelles; pour cela, tu pourrois voir Champagneux, chef des bureaux du ministre de l'intérieur. »

« Caen, le 15 juin 1793.

» ..... Auras-tu rempli ma commission auprès de Guadet? Ah! qu'il vienne! Son âme, oppressée par le sentiment de l'injustice, a besoin du spectacle de la belle nature et des sentiments de l'amitié; qu'il vienne avec Pétion, avec Louvet, avec les autres amis et avec toi! Tu peux te concerter à cet égard avec le bon ami Vallée..... Le silence de Louvet afflige tous ses amis. Dis à ma mère et aux demoiselles Noël de parler aux nièces de madame Cholet, qui viennent assez souvent les voir, et d'aller ensemble visiter madame Cholet, qui doit avoir des nouvelles de Louvet; j'en veux absolument recevoir, ou je suis malheureux!.... — Tu auras sans doute encore rempli ma commission à l'égard de madame Roland, en tâchant de lui faire passer quelques consolations. Elle doit être bien malheureuse, cette estimable épouse du plus estimable citoyen! Ah! fais tous tes efforts pour la voir et pour lui dire que les vingt-deux proscrits, tous les hommes de bien, partagent

ses maux; puisse ce partage la soulager! Crois-tu qu'on ait le dessein de la garder prisonnière? Je ne le crois pas; je pense, au contraire, que sa vertu les embarrasse, et qu'ils voudroient la voir éloignée. Elle devroit tenter la proposition de rester seulement aux arrêts chez elle. Puisse-t-elle jouir bientôt de sa liberté, avec nos bons amis! Quelle crise affreuse! mais aussi quelle gloire si nous sauvons la liberté! Je te remets, ci-jointe, une lettre que nous écrivons à cette estimable citoyenne; je n'ai pas besoin de te dire que toi seul peux remplir cette importante commission : il faut, à tout prix, qu'elle tente de sortir de sa prison et de se mettre en sûreté.

» Tu iras donner de mes nouvelles à ma mère, à laquelle je n'ai pas le temps d'écrire aujourd'hui. Je t'embrasse, et les amis, et les amies, et tes filles. Buzot, mon cher Buzot, t'embrasse. »

Le bon cœur de Barbaroux se manifeste dans toute cette correspondance. Je ne parle pas du sentiment d'amour filial, dont l'expression touchante revient à chaque instant; mais quelle sollicitude pour le sort de ses amis! quel dévouement! quelle chaleur d'affection! Il est facile de voir, par exemple, dans cette dernière lettre, que les inquiétudes que lui inspire le sort de madame Roland s'accroissent de toutes les inquiétudes ressenties par Buzot, *son cher Buzot*, placé à ses côtés, associé à sa fortune : *Crois-tu qu'on ait le dessein de la garder prisonnière?* Il veut que Duperret le rassure, afin qu'il puisse rassurer à son tour son malheureux ami! Mais il ne peut échapper lui-même à l'influence des appréhensions qu'il entend exprimer : *Il faut à tout prix*, conclut-il, *qu'elle tente de sortir de sa prison et de se mettre en sûreté.*

Dans une lettre postérieure, du 18 juin, Barbaroux

presse encore Duperret de venir le rejoindre avec ses collègues :

« Ne manque pas de m'envoyer, par le moyen de notre collègue Vallée, le détail des plus intéressantes nouvelles de Marseille et des départements méridionaux, l'état de Paris et celui de la Convention.... Tout va bien dans les dix départements qui composent la ci-devant Bretagne et la ci-devant Normandie; la liberté n'y mourra pas », etc.

Vient ensuite une adresse de *Charles Barbaroux à ses collègues Durand-Maillanne, Duprat, Duperret, Pélissier et Mainvielle, députés par le département des Bouches-du-Rhône,* où il leur rend compte des motifs qui l'ont déterminé à quitter Paris. Elle est datée de Caen, le 22 juin de la République une et indivisible.

Duperret transmettait les nouvelles qu'il recevait de Caen à madame Roland; il s'efforçait de lui donner des espérances qu'il n'avait point, car à Paris on devait mieux juger que partout ailleurs le danger de la situation. Les communications entre le Nord et le Midi étaient interrompues. Les protestations des députés fugitifs, les relations qu'ils avaient publiées des événements du 2 juin, n'avaient pu s'écouler dans les départements voisins de ceux qu'ils occupaient. Les sociétés populaires, les commissaires envoyés par la Convention, les municipalités menacées et effrayées, avaient intercepté les écrits sur lesquels la Gironde avait fondé en partie l'espoir de voir se former la coalition des départements contre la tyrannie de la commune de Paris. Ainsi tout moyen de faire entendre la vérité était sur le point de lui manquer; ses ennemis allaient ruiner sa cause par la calomnie, en attendant le jour où ils se proposaient de l'écraser sous la force.

Duperret avait reçu des exemplaires de l'adresse de Barbaroux aux Marseillais. Il est probable qu'il en fit parvenir une à madame Roland, car ce ne peut être que de cette adresse qu'elle parle dans la réponse à cette lettre de Duperret :

« VERTUEUSE CITOYENNE,

» Depuis l'instant de votre arrestation, je n'ai cessé de m'intriguer pour tâcher de trouver le moyen de vous faire parvenir les consolations que tous vos amis voudroient vous offrir; mais les tigres qui vous persécutent y ont mis tant d'obstacles, qu'il ne nous a été permis que de gémir avec vous des rigueurs de votre sort. J'ai gardé plusieurs jours trois lettres que Bar..... [1] et Bu... [2] m'avoient adressées pour vous, sans qu'il m'ait été possible de vous les faire parvenir; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'au moment où je pouvois le faire, en profitant de la voie que vous me fournissez, la chose est devenue impossible, attendu qu'elles se trouvent entre les mains de Pétion, à qui j'avois cru devoir les remettre, le croyant mieux à même que tout autre de vous les faire passer, et qui est parti sans avoir pu y réussir. J'en avertirai dès aujourd'hui ces citoyens, à qui j'écris par une voie sûre, et les préviendrai des moyens que j'ai maintenant de pouvoir remplir leur commission. En attendant que vous en receviez des nouvelles directes, je ne dois pas vous laisser ignorer toute leur sollicitude pour vous. Je ne reçois aucune lettre de leur part sans que vous y soyez pour quelque chose; ils semblent plus occupés, je vous assure, des rigueurs que vous éprouvez que de toutes celles qu'ils éprouvent eux-mêmes. Quant à moi, vertueuse citoyenne, mon âme se

[1] Barbaroux.
[2] Buzot.

déchire quand je me représente toutes les épreuves par lesquelles vos lâches persécuteurs vous font passer, d'autant plus qu'avec toute la bonne volonté possible, il n'est aucun moyen à pouvoir prendre, quant à présent, contre cette affreuse tyrannie. Mais rassurez-vous, leur règne va bientôt finir, la nation entière va se lever pour écraser cette horde de scélérats, et va vous dédommager généreusement de tous les maux que vous souffrez pour elle. Je vois déjà les couronnes civiques qui s'apprêtent pour vous et votre respectable époux; et, rempli de cette agréable idée, m'en reposant sur votre constance dans des maux passagers qui ne sauroient abattre votre âme courageuse, je me plais à vous croire mille fois plus heureuse dans votre honorable prison, que ne le sont, sur leur siége de sang et de crimes, les tyrans qui vous détiennent. Les trois quarts au moins des départements se sont déjà prononcés de la manière la plus forte, de toutes parts, pour renverser le trône de l'anarchie; les plus grandes mesures se prennent entre eux pour opérer cette heureuse révolution, qui, j'espère, va être la dernière de toutes. Vingt-deux de nos collègues proscrits, dans ce moment peut-être plus, sont réunis à Caen, où ils travaillent nuit et jour pour éclairer l'opinion publique et faire réussir ce vaste plan. J'en reçois fréquemment des nouvelles qui sont de jour en jour plus satisfaisantes. Malgré les efforts des conspirateurs, qui jouent dans ce moment de leur reste pour tâcher d'esquiver le coup, j'aurai soin, quand l'occasion s'en présentera, de vous informer des nouvelles intéressantes qui viendront à ma connoissance. Je dois cependant vous prévenir, afin de calmer votre juste impatience, que les mouvements des départements ne seront pas aussi prompts que nous le désirerions. Tous les maux de la patrie sont si grands et si compliqués, qu'il faut nécessairement user de toute la sagesse et la prudence possibles dans les remèdes à y apporter, puisque la moindre imprévoyance risqueroit

de tout perdre. D'après les données que je puis avoir, je ne compte guère qu'on frappera les grands coups que sur la fin du mois que nous allons commencer. En attendant, je suis bien sûr que nos ennemis peuvent encore nous faire bien du mal; mais il est impossible de pouvoir l'éviter. En attendant, armons-nous de patience et bravons les dangers; les âmes républicaines sont à l'épreuve de tout. Il est inutile que je vous offre mes petits services dans tout ce qui pourra humainement dépendre de moi : mon dévouement pour vous et tout ce qui vous appartient est sans bornes, et rien au monde ne me sera si flatteur que de pouvoir trouver l'occasion de vous être agréable en quelque chose. C'est dans ces sentiments que je vous prie de me croire très-respectueusement votre dévoué serviteur.

(*Sans date.*) » L. DUPERRET. »

Madame Roland à Duperret.

« Je vous dois mille remerciments, brave citoyen, des sentiments que vous me témoignez, et surtout des excellentes choses dont vous me faites part. Mes amis et ma patrie sauvés, que m'importe le reste? Dès que les premiers sont en sûreté et que la majorité des départements, jugeant l'état des choses, se dispose à l'améliorer, je n'ai plus d'inquiétudes ni de regrets. Je suis fière d'être persécutée dans un moment où l'on proscrit les talents et l'honnêteté. Assurément, je suis plus tranquille dans mes fers que ne le sont mes oppresseurs dans l'exercice de leur injuste puissance. J'avoue que le raffinement de cruauté avec lequel ils ont ordonné ma mise en liberté, pour me faire arrêter de nouveau l'instant d'après, m'a enflammée d'indignation; je n'ai plus vu jusqu'où pourroit se porter leur tyrannie; je me suis hâtée de faire prévenir tous ceux qui prennent à moi quelque intérêt, non que je crusse

qu'il y eût rien à faire, ni que mon courage s'étonnât de rien, mais afin que ces attentats fussent connus, et que mon sort ne restât pas ignoré.

» Je sais que le ministre de l'intérieur a signé une lettre qu'on lui a fait écrire pour l'administration de la police, laquelle a répondu qu'elle n'avait agi que par ordre du comité de sûreté générale de la Convention. C'est une manière de s'entendre et de s'étayer pour se dispenser de toute faveur et pour éloigner les réclamations. Je n'ai pas envie d'en adresser à personne, car je ne veux pas m'avilir. J'attendrai ma liberté du retour du règne de la justice, et digne de la bonne fortune, je ne m'abattrai pas dans la mauvaise.

» Les nouvelles de mes amis sont le seul bien qui me touche; vous avez contribué à me le faire goûter. Dites-leur que la connoissance de leur courage et de tout ce dont ils sont capables pour la liberté, me tient lieu de tout. Dites-leur que mon estime, mon attachement et mes vœux les suivent partout. L'affiche de B.....[1] m'a fait grand plaisir. Adieu, brave citoyen; votre droiture et votre intrépidité vous assurent des sentiments que je vous porte et vous conserve. »

Cette lettre, sans date, sans signature, porte pour adresse : *Au citoyen* DUPERRET.

Enfin madame Roland écrivait encore à Duperret, en lui envoyant son interrogatoire, que Dulaure a publié dans le *Thermomètre du jour :*

« Brave citoyen, je vous fais passer mon véritable interrogatoire, dont la publicité est la seule réponse qu'il me

[1] Barbaroux. C'est de l'*Adresse aux Marseillais* qu'il est question probablement.

convienne de faire aux mensonges de Duchesne et de ses pareils.

» Si toute communication n'est point encore interdite avec nos amis détenus, dites-leur que l'injustice qu'ils éprouvent est la seule qui m'occupe. Quoi! ce peuple aveuglé laissera donc périr ses meilleurs défenseurs! Ce pauvre Brissot, décrété d'accusation, est-il vrai qu'il soit arrêté? Mais que me sert de faire des questions? Vous ne pouvez me répondre, et vous ferez bien de brûler ce billet d'une main prétendue suspecte. Je vous honore et vous salue.

» ROLAND, *née Phlipon;* à l'Abbaye, 24 juin. »

« On paroît me faire sortir de l'Abbaye, je crois revenir chez moi; avant d'y rentrer, on m'arrête pour me conduire à Sainte-Pélagie. Qui sait si de là je ne serai pas conduite ailleurs? Ne m'oubliez pas. »

Ce billet, écrit à Duperret, ne porte ni adresse ni signature.

CORRESPONDANCE AVEC BUZOT.

Nous avons reproduit les lettres précédentes parce qu'elles font connaître la situation où se trouvait madame Roland, et parce qu'elles donnent en entier des noms dont nous avons cru retrouver les initiales dans les lettres qui suivent.

On a vu plus haut (*Étude sur madame Roland*) au milieu de quelles circonstances madame Roland entra en correspondance avec Buzot. L'analogie de certaines idées exprimées dans les lettres écrites à Duperret et celles adressées à Buzot s'explique par la coïncidence des dates. Elles exposent une situation morale qui n'a pu se modifier du 22 juin au 24 juin.

La publication de ces lettres éclairera, si nous ne nous trompons, d'un jour nouveau, le caractère de madame Roland, en même temps qu'elle introduira une page singulière dans l'histoire de la femme et de l'amour au dix-huitième siècle.

Ici on n'accusera point sans doute madame Roland de monter sur un théâtre, d'y faire parade de vertus républicaines. Elle ne s'adresse plus *à la postérité*. Un seul homme devait entendre ces confidences du cœur. Écrites pour lui seul au monde, elles ne portent trace d'aucun effort, d'aucune recherche; l'œil ne rencontre dans les trente-deux pages qui les renferment qu'une rature insignifiante.

Voilà donc madame Roland en tête-à-tête avec son amour; derrière les barreaux de la prison, sa plume a la liberté que sa bouche n'aurait point eue assurément dans le petit cabinet de l'hôtel de l'intérieur ou dans le salon de la rue de la Harpe. Elle est à cette heure et dans cette situation où une femme peut tout accorder à celui qu'elle aime, sans rien risquer.

Mais que les amateurs de scandales ne se réjouissent point d'avance, ou qu'ils ferment ce livre!...

PREMIÈRE LETTRE DE MADAME ROLAND A BUZOT.

« L'Ab. 22 juin.

« Combien je les relis ! je les presse sur mon cœur, je les couvre de mes baisers; je n'espérois plus d'en recevoir !... J'ai fait inutilement chercher des nouvelles de Mad. Ch. [1]; j'avois écrit une fois à M. Le Tellier, à E. [2], pour que tu eusses de moi un signe de vie; mais la poste est violée; je ne voulus rien t'adresser, persuadée que ton nom feroit intercepter la lettre et que je t'aurois compromis. Je suis venue ici, fière et tranquille, formant des vœux et gardant encore quelque espoir pour les défenseurs de la Liberté, lorsque j'ai appris le décret d'arrestation contre les vingt-deux; je me suis écriée : Mon pays est perdu ! — J'ai été dans les plus cruelles angoisses jusqu'à ce que j'aye été assurée de ton évasion; elles ont été renouvelées par le décret d'accusation qui te concerne; ils devoient bien cette atrocité à ton courage ! Mais, dès que je t'ai su au Calvados, j'ai repris ma tranquillité. Continue, mon ami, tes généreux efforts; Brutus désespéra trop tôt du salut de Rome aux champs de Philippes; tant qu'un républicain respire, qu'il a sa liberté, qu'il garde son énergie, il doit, il peut être utile. Le midy t'offre, dans

[1] Cholet?

[2] A Évreux.

L'Abbaye 22 juin.

Combien je les relis ! je les presse sur mon coeur, je les couvre de mes baisers ; je n'espérois plus d'en recevoir !.. j'ai fait inutilement chercher des nouvelles de mde Ch ; j'avois écrit une fois à M. Le Tellier, A.E. pour que tu eusses de moi un signe de vie ; mais la poste est violée ; je ne voulus rien t'adresser, persuadée que ton nom feroit intercepter la Lettre et que je t'aurois compromis. je suis venue ici, fière et tranquille formant des voeux et gardant encore quelqu'espoir pour les deffenseurs de la Liberté ; lorsque j'ai appris le décret d'arrestation contre les Vingt-deux, je me suis écriée mon pays est perdu ! - j'ai été dans les plus cruelles angoisses jusqu'à ce que j'ayes été assurée de ton évasion ; elles ont été renouvellées par le décret d'accusation qui te concerne ; ils devoient bien cette atrocité à ton courage ! mais, dès que je t'ai sû au Calvados, j'ai repris ma tranquillité. Continue, mon ami, tes généreux efforts ; brutus désespéra trop tôt du salut de Rome aux champs de Philippe ; tant qu'un républicain respire, qu'il a sa Liberté, qu'il garde son énergie, il doit, il peut être utile. Le midy t'offre, dans tous les cas, un réfuge ; il sera l'azyle des gens de bien.

c'est là, si les dangers s'accumulent autour de toi; qu'il faut tourner tes regards et porter tes pas; c'est là que tu devras vivre, car, tu pourras y servir tes semblables, y exercer des vertus.

Quant à moi, je saurai attendre paisiblement le retour du règne de la justice, ou subir les derniers excès de la tyrannie de manière à ce que mon exemple en soit pas non plus inutile.

Si j'ai craint quelque chose c'est que tu fisses pour moi d'imprudentes tentatives; mon ami! c'est en sauvant ton pays que tu peux faire mon salut, et je ne voudrois pas de celui-ci aux dépens de l'autre; mais j'expirerois satisfaite en te sachant servir efficacement ta patrie. Mort, tourmens, douleur, ne sont rien pour moi, je peux tout défier; vas! je vivrai jusqu'à ma dernière heure sans perdre un seul instant dans le trouble d'indignes agitations.

Au reste, quelle que soit leur fureur, ils ont encore une sorte de goutte; mon mandat d'arrêt n'est point motivé; ils m'ont mise au secret verbalement mais ils n'ont osé écrire les ordres rigoureux qu'ils ont donné de bouche. je dois à l'humanité de mes gardiens des facilités que je cache pour ne pas les compromettre; mais les bons procédés lient plus étroitement que des chaînes de fer, et je pourrois me sauver que je ne le voudrois point pour ne pas perdre l'honnête concierge qui employe tous ses soins à

adoucir ma captivité. beaucoup de personnes sont dans l'erreur à mon sujet et me croyent à la conciergerie. Le fait est que le lendemain de mon arrivée ici, il est sorti de ce lieu pour être transférée à l'autre une femme de mon nom; j'habite la chambre et le lit qu'elle occuppoit avant moi; je l'ai entrevue à son départ. mon bon plutarque, dont j'amuse mes loisirs, ne manqueroit pas de trouver là des présages. c'étoit Angélique Desilles, femme de Roland de la Fauchaire, soeur de celui qui mourut glorieusement à Nancy, et qui a péri avant-hier sur l'échaffaud, à 24 ans, avec un grand courage. Son deffenseur officieux est hors de lui-même et jure de l'innocence de cette victime dont la figure douce et heureuse annonçoit une belle ame. j'ai employé mes premières journées à écrire quelques notes qui feront plaisir un jour, je les ai mises en bonnes mains et je te le ferai savoir afin que, dans tous les cas, elles ne te demeurent point étrangères. j'ai mon thompson (il m'est cher à plus d'un titre) Shaffrsbury, un Dr. Anglois, tacite et plutarque; je mène ici la vie que je menois dans mon cabinet chez moi, à l'hotel et ailleurs; il n'y a pas grande différence; j'y aurois fait venir un instrument si je n'eusses craint le scandale; j'habite une pièce d'environ dix pieds, en quarré, là, derrière les grilles et les verroux, je jouis

de l'indépendance de la pensée, j'appelle les objets qui me sont chers, et je suis plus paisible avec ma conscience que mes oppresseurs ne le sont avec leur domination. Croirois-tu que l'hypocrite Pache m'a fait dire qu'il étoit fort touché de ma situation : " Allés-lui dire que je ne reçois point cet insultant compliment, j'aime mieux être sa victime que l'objet de ses politesses, elles me deshonoreroient ; ce fut ma réponse. Tu verras ci-joint comme j'ai écrit à Garrat, ce n'étoit pas la 1re. mais c'est bien mon ultimatum. Il n'y a rien à attendre de ces gens là, il faut les mettre à leur place pour les y montrer à la postérité ; c'est tout ce que je prétends faire. Si je n'avois point écrit à la Convention le 1er. juin, je n'aurois pas pris cette mesure plus tard ; j'ai empêché que R. lui adressât rien depuis le deux juin. Elle n'est plus convention pour quiconque à des principes et du caractère ; je ne connois point d'autorité à Paris maintenant que je voulusse solliciter, j'aimerois mieux pourrir dans mes liens que de m'abaisser ainsi. Les tyrans peuvent m'opprimer, mais m'avilir ? - jamais, jamais !

Les scellés sont chez moi sur tous mes effets, linges et hardes, portes et fenêtres ; il n'y a qu'un petit coin de réservé pour mes gens ; la pauvre bonne

dépérit à vue d'oeil, elle me saigne le coeur;
je la fais pourtant rire quelquefois; nos honnêtes
gardiens la laissent entrer de temps en temps.
Ils me font aussi, l'après-dîner, passer dans
leur chambre qu'ils n'habitent point alors, et où
j'ai plus d'air que dans la mienne.

Ma fille a été recueillie par une mère de
famille respectable qui s'est empressée de la mettre
au nombre de ses enfans, la femme de l'honnête
Creuzé-Latouche. Le malheureux R— a été 20
jours en deux asyles, chez des amis tremblans, caché
à tous les yeux, plus captif que je ne suis
moi-même; j'ai craint pour sa tête et sa santé;
il est maintenant dans ton voisinage. Que
cela n'est-il vrai au moral! — je n'ôse te
dire, et tu es le seul au monde qui puisse l'appré-
=cier, que je n'ai pas été très fâchée d'être arrêtée.

Ils en seront moins furieux, moins ardens contre
R— me disois-je; s'ils tentent quelque procès,
je saurai le soutenir d'une manière qui sera utile
à sa gloire; il me sembloit que je lui acquittois
ainsi envers lui d'une indemnité due à ses chagrins;
mais, ne vois-tu pas aussi qu'en me trouvant seule
c'est avec toi que je demeure? — ainsi, dans la

captivité, je me sacrifie à mon Epoux, je me conserve à mon ami, et je dois à mes bourreaux de concilier le devoir et l'amour! Ne me plains pas! — Les autres admirent mon courage, mais ils ne connoissent pas mes jouissances; toi, qui dois les sentir, conserves-leur tout leur charme par la constance de ton courage. Cette aimable mde Goussard! comme j'ai été surprise de voir son doux visage, de me sentir pressée dans ses bras, mouillée de ses pleurs, de lui voir tirer de son sein deux lettres de toi! — mais, je n'ai jamais pû les lire en sa présence, et j'avois l'ingratitude de trouver sa visite longue; elle a voulu emporter un mot de ma main; je ne trouvois pas plus facile de t'écrire sous ses yeux, et je lui en voulois presque de son empressement officieux. Mon ami ta lettre du 19 m'a offert ces mâles accens auxquels je reconnois cette âme fière et libre, occupée de grands desseins, supérieure à la destinée, capables des résolutions les plus généreuses, des efforts les plus soutenus: j'ai retrouvé mon ami, j'ai renouvellé tous les sentimens qui me lient à lui; celle du 17 — elle est bien triste! quelles sombres pensées la terminent! Eh! il s'agit bien de savoir si une femme vivra ou non après toi! il est question de conserver ton

existence et de la rendre utile à notre Patrie; le reste viendra après !

je reçois ici les visites d'un homme qui a été placé par R. pour aller dans les prisons, s'infor=
=mer de ce qui s'y passe, épier les abus, recevoir les réclamations, et porter le tout au ministre de l'intérieur. R. créa cette place; je lui présentai le sujet pour la remplir, c'est un ancien avocat, aux malheurs duquel on m'avoit intéressée et dont le cœur honête, exercé par la souffrance, est infiniment propre à ces fonctions touchantes. je ne songeois plus à lui. il est impossible de se représenter l'attendrissement avec lequel il est accouru; sa vue m'a été bien agréable. comme sa place lui donne des droits et une sorte d'ascendant, il en a usé auprès du concierge et c'est, avec l'honnêteté de celui-ci, ce qui contre-balance l'effet des ordres tyranniques de la commune à mon égard. j'ai donné son nom à Mde. G. pour qu'un de tes amis dont elle m'a parlé en eût l'ordre au concierge de le laisser entrer. Md. G. m'a dit aussi que Bocharoux m'avoit écrit; je n'ai rien reçu; il paroit que la pauvre dame Lord. de la conciergerie

aurait-on ces Lettres, à moins qu'elles n'aient été interceptées et portées au tribunal révolutionnaire par qui cette jeune et malheureuse femme a été jugée.

Comme les espions en applaudiront leurs oreilles sur vos prétendues intelligences avec la vendée! infamie qu'ils font répéter chaque jour au peuple de cette triste cité. J'adresse à Gorsas quelques imprimés qui me concernent; je ne veux pas que tu lises la Duchesse, il te faut porter, et c'aurait été pis si tu avais entendu les colporteurs qui ajoutaient merveilleusement au texte.

La fiction est bonne, elle n'a pas voulu aller avec les autres le deux juin; les citoyens ont dit qu'ils voulaient garder leurs propriétés et les prisons; il y avait dix mille amis sous les armes autour de l'abbaye. Le commandt. de la force armée est un jeune homme qu'on dit fort honnête homme, et que j'ai soin d'être fait soigneusement informer s'il était vrai que ce fut un qui eut été transféré.

Puissent ces détails porter quelque baume dans ton cœur! Vas! nous ne pouvons avoir d'être réciproquement dignes de sentiments que nous nous donnons inspirés; on n'est point malheureux avec cela. Adieu, mon ami, mon bien aimé, adieu!

tous les cas, un refuge ; il sera l'asyle des gens de bien. C'est là, si les dangers s'accumulent autour de toi, qu'il faut tourner tes regards et porter tes pas ; c'est là que tu devras vivre, car tu pourras y servir tes semblables, y exercer des vertus.

» Quant à moi, je saurai attendre paisiblement le retour du règne de la justice, ou subir les derniers excès de la tyrannie, de manière à ce que mon exemple ne soit pas non plus inutile. Si j'ai craint quelque chose, c'est que tu fisses pour moi d'imprudentes tentatives ; mon ami ! c'est en sauvant ton pays que tu peux faire mon salut, et je ne voudrois pas mon salut aux dépens de l'autre ; mais j'expirerois satisfaite en te sachant servir efficacement ta patrie. Mort, tourmens, douleur, ne sont rien pour moi, je puis tout défier ; va, je vivrai jusqu'à ma dernière heure sans perdre un seul instant dans le trouble d'indignes agitations.

» Au reste, quelle que soit leur fureur, ils ont encore une sorte de honte ; mon mandat d'arrêt n'est point motivé ; ils m'ont mise au secret verbalement, mais ils n'ont osé écrire les ordres rigoureux qu'ils ont donnés de bouche. Je dois à l'humanité de mes gardiens des facilités que je cache pour ne pas les compromettre ; mais les bons procédés lient plus étroitement que des chaînes de fer, et je pourrois me sauver que je ne le voudrois point, pour ne pas perdre l'honnête concierge qui emploie tous ses soins à adoucir ma captivité. Beaucoup de personnes sont dans l'erreur à mon sujet et me

croyent à la Conciergerie. Le fait est que le lendemain de mon arrivée ici, il est sorti de ce lieu pour être transférée à l'autre une femme de mon nom; j'habite la chambre et le lit qu'elle occupoit avant moi; je l'ai entrevue à son départ. Mon bon Plutarque, dont j'amuse mes loisirs, ne manqueroit pas de trouver là des présages. C'était Angélique Desilles, femme de Roland de la Fauchaie, sœur de celui qui mourut glorieusement à Nancy, et qui a péri avant-hier sur l'échafaud, à vingt-quatre ans, avec un grand courage; son défenseur officieux est hors de lui-même et jure de l'innocence de cette victime, dont la figure douce et heureuse annonçoit une belle âme. J'ai employé mes premières journées à écrire quelques *notes* qui feront plaisir un jour; je les ai mises en bonnes mains et je te le ferai savoir, afin que, dans tous les cas, elles ne te demeurent point étrangères. J'ai mon Thompson (il m'est cher à plus d'un titre), Shaftsbury, un dictionnaire anglais, Tacite et Plutarque; je mène ici la vie que je menois dans mon cabinet chez moi, à l'hôtel ou ailleurs; il n'y a pas grande différence; j'y aurois fait venir un instrument si je n'eusse craint le scandale; j'habite une pièce d'environ dix pieds, en quarré; là, derrière les grilles et les verroux, je jouis de l'indépendance de la pensée, j'appelle les objets qui me sont chers, et je suis plus paisible avec ma conscience que mes oppresseurs ne le sont avec leur domination. Croirois-tu que l'hypocrite Pache m'a fait dire qu'il étoit fort touché de ma situation :

« Allez lui dire que je ne reçois point cet insultant compliment, j'aime mieux être sa victime que l'objet de ses politesses; elles me déshonoreroient. » Ce fut ma réponse. Tu verras ci-joint comme j'ai écrit à *Garat;* ce n'étoit pas la première, mais c'est bien mon *ultimatum*. Il n'y a rien à attendre de ces gens-là, il faut les mettre à leur place pour les y montrer à la postérité; c'est tout ce que je prétends faire. Si je n'avois point écrit à la Convention le 1er juin, je n'aurois pas pris cette mesure plus tard; j'ai empêché que R.[1] lui adressât rien depuis le 2 juin. Elle n'est plus Convention pour quiconque a des principes et du caractère; je ne connois point d'autorité à Paris maintenant que je voulusse solliciter; j'aimerois mieux pourrir dans mes liens que de m'abaisser ainsi. Les tyrans peuvent m'opprimer, mais m'avilir? jamais, jamais! Les scellés sont chez moi sur tous mes effets, linge et hardes, portes et fenêtres; il n'y a qu'un petit coin de réservé pour mes gens; la pauvre bonne dépérit à vue d'œil; elle me saigne le cœur, je la fais pourtant rire quelquefois; mes honnêtes gardiens la laissent entrer de temps en temps. Ils me font aussi, l'après-dîner, passer dans leur chambre qu'ils n'habitent point alors, et où j'ai plus d'air que dans la mienne.

» Ma fille a été recueillie par une mère de famille respectable qui s'est empressée de la mettre au nombre de ses enfans, la femme de l'honnête Creuzé la Touche.

[1] Roland.

Le malheureux R.[1] a été vingt jours en deux asiles, chez des amis tremblants, caché à tous les yeux, plus captif que je ne suis moi-même ; j'ai craint pour sa tête et sa santé ; il est maintenant dans ton voisinage[2]. Que cela n'est-il vrai au moral[3] ! Je n'ose te dire, et tu es le seul au monde qui puisse l'apprécier, que je n'ai pas été très-faschée d'être arrêtée.

» Ils en seront moins furieux, moins ardens contre R., me disois-je ; s'ils tentent quelque procès, je saurai le soutenir d'une manière qui sera utile à sa gloire ; il me sembloit que je m'acquittois ainsi envers lui d'une indemnité due à ses chagrins ; mais ne vois-tu pas aussi qu'en me trouvant seule c'est avec toi que je demeure? — Ainsi, par la captivité, je me sacrifie à mon époux, je me conserve à mon ami, et je dois à mes bourreaux de concilier le devoir et l'amour : ne me plains pas! — Les autres admirent mon courage, mais ils ne connoissent pas mes jouissances ; toi, qui dois les sentir, conserve-leur tout leur charme par la constance de ton courage.

» Cette aimable mad. Goussard ! comme j'ai été surprise de voir son doux visage, de me sentir pressée dans ses bras, mouillée de ses pleurs, de lui voir tirer de son sein deux lettres de toi ! — Mais je n'ai jamais

[1] Roland.

[2] A Rouen. Buzot était alors à Caen.

[3] Sans doute elle veut dire qu'elle lui souhaiterait l'énergie et le courage de Buzot.

pu les lire en sa présence, et j'avois l'ingratitude de trouver sa visite longue; elle a voulu emporter un mot de ma main; je ne trouvois pas plus facile de t'écrire sous ses yeux, et je lui en voulois presque de son empressement officieux.

» Mon ami, ta lettre du 15 m'a offert ces mâles accents auxquels je reconnois une âme fière et libre, occupée de grands desseins, supérieure à la destinée, capable des résolutions les plus généreuses, des efforts les plus soutenus; j'ai retrouvé mon ami, j'ai renouvelé tous les sentiments qui me lient à lui; celle du 17, elle est bien triste! Quelles sombres pensées la terminent! Eh! il s'agit bien de savoir si une femme vivra ou non après toi! Il est question de conserver ton existence et de la rendre utile à notre patrie; le reste viendra après!

» Je reçois ici les visites d'un homme qui a été placé par R. [1] pour aller dans les prisons s'informer de ce qui s'y passe, épier les abus, recevoir les réclamations, et porter le tout au ministre de l'intérieur. R. crée cette place, je lui présentai le sujet pour la remplir; c'est un ancien avocat, aux malheurs duquel on m'avoit intéressé et dont le cœur honnête, exercé par la souffrance, est infiniment propre à ces fonctions touchantes [2]. Je ne songeois plus à lui. Il est impossible de se représen-

[1] Roland.

[2] Madame Roland le nomme dans ses *Mémoires*. C'est Grandpré. Le bien qu'elle en dit a été confirmé par le comte Beugnot. (Voir la partie de ses *Mémoires* publiée dans la *Revue française* de 1838.)

ter l'attendrissement avec lequel il est accouru ; sa vue m'a été bien agréable. Comme sa place lui donne des droits et une sorte d'ascendant, il en a usé auprès du concierge, et c'est, avec l'honnêteté de celui-ci, ce qui contrebalance l'effet des ordres tyranniques de la Commune à mon égard. J'ai donné son nom à mad. G.[1] pour qu'un de tes amis dont elle m'a parlé en eût l'ordre au concierge de le laisser entrer. Mad. G. m'a dit aussi que Barbaroux m'avoit écrit ; je n'ai rien reçu ; il paroît que la pauvre dame Roland de la Conciergerie aura mes lettres, à moins qu'elles n'ayent été interceptées et portées au Tribunal Révolutionnaire, par qui cette jeune et malheureuse femme a été jugée. Comme les coquins en appuyeroient leurs criailleries sur vos prétendues intelligences avec la Vendée ! infamies qu'ils font répéter chaque jour au peuple de cette triste cité.

» J'adresse à Gorsas quelques imprimés qui me concernent ; je ne veux pas que tu lises le Duchesne[2], il te ferait pester, et ç'auroit été pis si tu eusses entendu les colporteurs qui ajoutoient merveilleusement au texte.

» La section est bonne ; elle n'a pas voulu aller avec les autres le 2 juin ; les citoyens ont dit qu'ils vouloient garder leurs propriétés et la prison ; il y avoit dix mille âmes sous les armes autour de l'Abbaye. Le commandant de la force armée est un Jeanson qu'on dit fort

[1] Madame Goussard

[2] Nous avons rapporté dans notre *Étude*, page CCVIII, les passages de ce numéro du journal du père Duchesne qui concernent madame Roland et auxquels elle fait ici allusion.

honnête homme et que je sais s'être fait soigneusement informer s'il était vrai que ce fût moi qui eût été transférée.

» Puissent ces détails porter quelque baume sur ton cœur !

» Va ! nous ne pouvons cesser d'être réciproquement dignes des sentimens que nous nous sommes inspirés ; on n'est point malheureux avec cela. Adieu, mon ami ; mon bien-aimé, adieu ! »

Ainsi elle ne veut point qu'on cherche à la faire évader ; ses gardiens *l'ont liée par de bons procédés*, plus sûrs que *des chaînes de fer*, et sa fuite les compromettrait. Elle résistera à tous les efforts de son mari comme à ceux de son ami pour la décider à prendre la fuite. D'ailleurs, que ferait-elle de sa liberté?... C'est alors qu'elle trahit d'un mot la violence de ses sentiments : « Je dois à mes bourreaux de concilier le devoir et l'amour. *Ne me plains pas !* »

L'amour a-t-il jamais dicté une parole plus tendre?... Mais que Buzot ne s'y fie point ; il ne vient qu'en seconde ligne, après une chose qu'elle aime plus que lui : *la patrie* : « Il faut se rendre utile à la patrie ; *le reste viendra après*. » Cet amour, qui tout à l'heure lui a inspiré un élan si ardent pour s'arracher aux bras de l'époux et se donner entière à l'amant, voilà qu'elle le prend en pitié, tant il lui semble puéril et petit à côté de l'embrasement du patriotisme ! Avec un dédain superbe de cette beauté qu'il aime, de ce corps qui doit être l'objet de ses convoitises, elle s'écrie : « Eh ! il s'agit bien de savoir si une femme vivra ou non après toi !... »

Où sommes-nous? à Sparte ou à Rome, dans leurs jours de stoïque héroïsme? et avions-nous tort de dire que ces lettres d'amour ne ressemblent à aucune de celles qu'on a vues?...

Je ne comparerai madame Roland à personne. Une femme de Sparte n'est que le produit mécanique d'une éducation barbare. Si madame Roland a subi l'influence de l'atmosphère où elle vécut, elle trouva sa grandeur en elle-même, dans l'élévation de son caractère et de son cœur.

Que dire de la lettre à Garat, dont elle a adressé à Buzot la copie qu'on va lire? Ce ton dédaigneux ne sied-il pas à la prisonnière que les égorgeurs vont peut-être mettre en pièces le soir du jour où elle écrit? Tout, alors, n'était-il point à craindre?

Cependant les prisons ne devaient pas voir le renouvellement des massacres. Les Girondins, en cela du moins, recueillirent le fruit de leur courage un peu tardif. Ils avaient rendu désormais impossibles, par l'horreur dont ils les avaient enveloppés, ces tueries en masse, ces procédés de justice expéditive qui avaient empli et vidé les prisons du soir au lendemain. Il est vrai que le tribunal révolutionnaire y suppléa; mais du moins il ne frappait les victimes que l'une après l'autre, et un seul coup suffisait à Samson.

Nous renverrons à notre *Étude sur madame Roland* pour connaître la conduite que tint Garat le 31 mai. On verra que l'apologiste d'Hébert avait mérité, ce jour-là, la foudroyante apostrophe qui lui est adressée [1].

[1] On trouvera des différences entre cette lettre écrite de la main de madame Roland et celle qui se trouve rapportée dans les *Mémoires* de Buzot publiés par M. Guadet.

Prison de l'abbaye / Le 20 juin 8 h. du matin A Garat.

Quels cris répettés se font entendre ? --- ce sont ceux d'un colporteur qui annonce la grande colère du Père Duchesne contre cette B. de Roland qui est à l'abbaye ; la grande conspiration découverte des Rolandistes, Bujotins, Pétionistes, Girondins, avec les rébelles de la vendée, les agens de l'Angleterre il faut trouver le vieux Roland pour lui faire subir la peine de ses crimes ; il faut se mettre après sa femme pour lui tirer les verres du nez sur son C.C de Mari. Là, déluge de sales épithètes, répétitions affectées que je suis à l'abbaye, provocation à me maltraiter. C'est sous ma fenêtre que le crieur répette ses invitations au peuple du Marché.

Ainsi l'on insulte à l'innocence après l'avoir opprimée ; on excite à l'immoler ; c'est effectivement tout ce qu'il reste à faire. Et l'auteur de ces infâmes écrits fut soutenu, protégé, deffendu par Garat lorsque de pareils excès contre la convention l'avoient fait arrêter par l'ordre d'une commission des représentans du Peuple

Garat! je te rapporte cette insulte; c'est à ta lâcheté que je la dois; et s'il arrive pis encore, c'est sur ta tête que j'en appelle la vengeance des cieux.

Le Brigand qui persécute, l'homme exalté qui injurie, le peuple trompé qui assassine suivent leur instinct et font leur métier; mais l'homme en place qui les tolère, sous quelque prétexte que ce soit, est à jamais deshonoré.

Fais maintenant de beaux écrits, explique en philosophe les causes des événemens, les passions, les erreurs qui les ont accompagnés, la postérité dira toujours, il fortifia la partie qui avilit la représentation nationale, il invita la convention à plier devant une poignée d'Anarchistes, il prêta secours et appui à une commune usurpatrice qui méconnut l'autorité législative et proscrivit la vertu.

Vas! je sais ce que précèdent ordinairement ces provocations outrageantes, que m'importe! depuis longtemps je suis prêt. Dans tous les cas, reçois cet adieu que j'envoye comme le vautour ronger ton coeur.

LETTRE A GARAT.

« Prison de l'Abbaye, le 20 juin, huit heures du matin.

« Quels cris répétés se font entendre?... Ce sont ceux d'un colporteur qui annonce « la grande colère du père Duchesne contre cette b..... de Roland qui *est à l'Abbaye;* la grande conspiration découverte des Rolandistes, Buzotins, Pétionistes, Girondins, avec les *rebelles de la Vendée,* les *agens de l'Angleterre.* Il faut trouver le vieux Roland pour lui faire subir la peine de ses crimes; il faut se mettre après sa femme pour lui tirer les vers du nez sur son c.c. de mari ». Là, déluge de sales épithètes, répétitions affectées que *je suis à l'Abbaye,* provocation à me maltraiter. C'est sous ma fenêtre que le crime répète ses invitations au peuple du marché.

» Ainsi, l'on insulte à l'innocence après l'avoir opprimée, on excite à l'immoler. C'est effectivement tout ce qu'il reste à faire. Et l'auteur de ces infâmes écrits fut soutenu, protégé, défendu par Garat, lorsque de pareils excès contre la Convention l'avoient fait arrêter par l'ordre d'une commission des représentans du peuple.

» Garat! je te rapporte cette insulte. C'est à ta lâcheté que je la dois, et s'il arrive pis encore, c'est sur ta tête que j'en appelle la vengeance des cieux.

» Le brigand qui persécute, l'homme exalté qui injurie, le peuple trompé qui assassine, suivent leur instinct et font leur métier; mais l'homme en place qui les tolère, sous quelque prétexte que ce soit, est à jamais déshonoré.

» Fais maintenant de beaux écrits, explique en philosophe le cours des événements, les passions, les crimes qui les ont accompagnés, la postérité dira toujours : Il fortifia le parti qui avilit la représentation nationale; il invita la Convention à plier devant une poignée d'anarchistes; il prêta secours et appui à une commune usurpatrice, qui méconnut l'autorité législative et proscrivit la vertu.

» Va, je sais ce que précèdent ordinairement ces provocations outrageantes. Que m'importe? depuis longtemps je suis prête. Dans tous les cas, reçois cet adieu, que j'envoie comme le vautour ronger ton cœur. »

3 juillet

Quelle douceur inconnue aux tyrans que le vulgaire croit heureux dans l'exercice de leur puissance ! et s'il est vrai qu'une suprême intelligence répartisse les biens et les maux entre les hommes suivant les loix d'une rigoureuse compensation, puis-je me plaindre de mon infortune lorsque de telles délices me sont réservées ! — je reçois ta lettre du 27 j'entends encore ta voix courageuse, je suis témoin de tes désolations, j'éprouve les sentimens qui t'animent, je m'honore de t'aimer et d'être chérie de toi. — Mon ami, ne nous égarons pas jusqu'à frapper le sein de notre mère en disant du mal de cette vertu qu'on achette, il est vrai, par de cruels sacrifices, mais qui les paye à son tour par des dédomagemens d'un si grand prix. Dis-moi, connois-tu de momens plus doux que ceux passés dans l'innocence et le charme d'une affection que la nature avoue et que règle la délicatesse, qui fait hommage au devoir des privations qu'il lui impose et se nourrit de la force même de les supporter ? connois-tu de plus grand avantage que celui d'être supérieur à l'adversité, à la mort, et de trouver dans son cœur dequoi goûter et embellir la vie jusqu'à son dernier souffle ? — As-tu jamais mieux éprouvé ces effets que de l'attachement qui nous lie, malgré les contradictions de la société et les horreurs de l'oppression ? — je te l'ai dit,

mille choses à nos amis et surtout à sensible S.

je lui dois de me plaire dans ma captivité. Fière d'être persécutée dans ces temps où l'on proscrit le caractère et la probité, je l'eusse, même sans toi, supportée avec dignité; mais tu me la rends douce et chère. Les méchans croyent m'accabler en me donnant des fers, les insensés! que m'importe d'habiter ici ou là, ne vais-je pas partout avec mon coeur, et me resserre dans une prison n'est-ce pas me livrer à lui sans partage? Ma compagnie, c'est ce que j'aime; mes soins, d'y penser; mes devoirs, dis que je suis seule, se bornent à des voeux pour tout ce qui est juste et honête, et ce que j'aime occuppe encore le premier rang dans cet ordre. Vas! je sens trop bien ce qui m'est imposé dans le cours ordinaire des choses, pour me plaindre de la violence qui l'a détourné; si je dois mourir --- Eh bien! je connois de la vie ce qu'elle a de meilleur, et sa durée ne m'obligeroit peutêtre qu'à de nouveaux sacrifices. L'instant où je me suis le plus glorifiée d'exister, où j'ai senti plus vivement cette exaltation d'ame qui brave tous les dangers et s'applaudit de les courrir, est celui où je suis entrée dans la bastille que mes bourreaux m'avoient choisie. je ne dirai pas que j'ai été au-devant d'eux, mais il est très vrai que je ne les ai pas fui; je n'ai pas voulu calculer si leur fureur s'étendroit jusqu'à moi, j'ai cru que, si elle s'y portoit, elle me donneroit occasion de servir &c. par mes témoignages, ma constance et ma fermeté;

je trouvois délicieux de rencontrer le moyen de lui être utile à une manière d'être qui me laissoit plus à toi; j'aimerois à lui sacrifier ma vie pour acquérir le droit de donner à toi seul mon dernier soupir. Excepté les agitations terribles que m'ont causé les décrets contre les prêtres, je n'ai jamais joui d'une plus grande calme. que dans cette étrange situation, et je l'ai goûté sans mélange lorsque je les ai vu presque tous en sûreté, lorsque je t'ai vu travailler en liberté à conserver celle de ton pays. je suis étonné que les deux amis ne t'ayent porté que mon premier billet; tu aurois dû recevoir par eux deux longues lettres. le second te seroit de l'indignation dont m'avoit pénétré ma seconde arrestation et l'affreux entourage que je me trouve avoir dans cette autre maison. je n'échappe point encore à l'impression que produisent les propos d'égoutiers des femmes perdues qui logent sous le même toit, les rumeurs qu'excitent par fois les tentatives des détenus pour égorger leurs gardiens. je n'étois plus ici comme je l'étois dans mon premier logis; je me sens très surveillé et je ne veux pas exposer mes pensées à tomber dans des mains indignes. je suis capable de dire à mes bourreaux tout ce qu'on peut leur adresser de terrible, mais, elles ne sont pas faites pour entendre tout ce que je pourrois exprimer. j'ai repris le dessein, je fais des L'anglois, je lis les anciens, je médite beaucoup et je suis davantage.

Le pauvre [illegible] est dans un triste état; une seconde arrestation l'a rempli de terreurs; il m'a envoyé de toute

DEUXIÈME LETTRE DE MADAME ROLAND A BUZOT.

Cette seconde lettre, à la date du 3 juillet, n'est pas moins belle que la précédente. Elle renferme des mots très-vrais et très-sentis : « Si je dois mourir... eh bien, je connois de la vie ce qu'elle a de meilleur, et sa durée ne m'obligeroit peut-être qu'à de nouveaux sacrifices. » Madame Roland tient plus au bonheur de sa patrie qu'à la satisfaction de son amour, il est vrai, mais elle tient plus à son amour qu'à la vie, et elle préfère la mort *à de nouveaux sacrifices*...

« 3 juillet.

« Quelle douceur inconnue aux tyrans, que le vulgaire croit heureux dans l'exercice de leur puissance! Et s'il est vrai qu'une sublime intelligence répartisse les biens et les maux entre les hommes suivant les lois d'une rigoureuse compensation, puis-je me plaindre de mon infortune, lorsque de telles délices me sont réservées?—Je reçois ta lettre du 27; j'entends encore ta voix courageuse, je suis témoin de tes résolutions, j'éprouve les sentimens qui t'animent, je m'honore de t'aimer et d'être chérie de toi.—Mon ami, ne nous égarons pas jusqu'à frapper le sein de notre mère en disant du mal de cette vertu qu'on achète, il est vrai, par de cruels sacrifices, mais qui les paye, à son tour, par des dédommagemens d'un si grand prix. Dis-moi, connois-tu des moments plus doux que ceux passés

dans l'innocence et le charme d'une affection que la nature avoue et que règle la délicatesse, qui fait hommage au devoir des privations qu'il lui impose, et se nourrit de la force même de les supporter? Connois-tu de plus grand avantage que celui d'être supérieur à l'adversité, à la mort, et de trouver dans son cœur de quoi goûter et embellir la vie jusqu'à son dernier souffle? — As-tu jamais mieux éprouvé ces effets que de l'attachement qui nous lie, malgré les contradictions de la société et les horreurs de l'oppression? — Je te l'ai dit, je lui dois de me plaire dans ma captivité. — Fière d'être persécutée dans ce temps où l'on proscrit le caractère et la probité, je l'eusse, même sans toi, supportée avec dignité; mais tu me la rends douce et chère. Les méchans croient m'accabler en me donnant des fers... Les insensés! que m'importe d'habiter ici ou là? Ne vais-je pas partout avec mon cœur, et me resserrer dans une prison, n'est-ce pas me livrer à lui sans partage? Ma compagnie, c'est ce que j'aime; mes soins, d'y penser. Mes devoirs, dès que je suis seule, se bornent à des vœux pour tout ce qui est juste et honnête, et ce que j'aime occupe encore le premier rang dans cet ordre. Va, je sens trop bien ce qui m'est imposé dans le cours naturel des choses pour me plaindre de la violence qui l'a détourné. Si je dois mourir... eh bien! je connois de la vie ce qu'elle a de meilleur, et sa durée ne m'obligeroit peut-être qu'à de nouveaux sacrifices. L'instant où je me suis le plus glorifiée d'exister,

où j'ai senti plus vivement cette exaltation d'âme qui brave tous les dangers et s'applaudit de les courir, est celui où je suis entrée dans la Bastille que les bourreaux m'avoient choisie. Je ne dirai pas que j'ai été au-devant d'eux, mais il est très-vrai que je ne les ai pas fuis. Je n'ai pas voulu calculer si leur fureur s'étendroit jusqu'à moi; j'ai cru que, si elle s'y portoit, elle me donneroit occasion de servir X.[1] par mes témoignages, ma constance et ma fermeté. Je trouvois délicieux de réunir les moyens de lui être utile à une manière d'être qui me laissoit plus à toi. J'aimerois à lui sacrifier ma vie pour acquérir le droit de donner à toi seul mon dernier soupir. Excepté les agitations terribles que m'ont causées les décrets contre les proscrits, je n'ai jamais joui d'un plus grand calme que dans cette étrange situation, et je l'ai goûté sans mélange lorsque je les ai sus presque tous en sûreté, lorsque je t'ai vu travaillant en liberté à conserver celle de ton pays.

» Je suis étonnée que les deux amis ne t'aient porté que mon premier billet; tu aurois dû recevoir par eux deux longues lettres. La seconde se sentoit de l'indignation dont m'avoient pénétrée ma seconde arrestation et l'affreux entourage que je me trouve avoir dans cette autre maison. Je n'échappe point encore à l'impression que produisent les propos dégoûtants de femmes perdues qui logent sous le même toit, les rumeurs qu'excitent parfois les tentatives des assassins pour égorger

[1] Roland.

leurs gardiens. Je n'écris plus ici comme je faisois dans mon premier logis; je me sens très-surveillée, et je ne veux pas exposer mes pensées à tomber dans des mains indignes. Je suis capable de dire à mes bourreaux tout ce qu'on peut leur adresser de terrible, mais ils ne sont pas faits pour entendre tout ce que je pourrois exprimer. J'ai repris le dessin, je fais de l'anglois, je lis les anciens, je médite beaucoup et je sens davantage.

» Le pauvre X.[1] est dans un triste état. Ma seconde arrestation l'a rempli de terreur; il m'a envoyé de trente lieues une personne qu'il a chargée de tout tenter. J'ai fait sentir l'imprudence et les dangers de pareilles entreprises; d'ailleurs, je ne veux pas m'y prêter : ce seroit gâter ses affaires en pure perte, s'exposer davantage et se couvrir d'un vernis de crainte en compromettant encore de dignes gens; car, dans toutes mes prisons, je trouve des gardiens honteux de m'y voir, qui cherchent à me faire oublier ce que leur office a d'odieux. Il n'est pas jusqu'aux derniers porte-clefs, dont quelques-uns ont pourtant une figure scélérate, qui n'aient l'air humble à ma vue, comme étonnés de celle de l'honnêteté. Et puis... Mais qu'ai-je besoin de le dire? n'ayant pas craint d'être ici, je ne dois pas trouver pénible d'y rester.

» Je n'ai su l'arrivée du malheureux B.[2] qu'après mon départ du même lieu, et j'imagine que le dessein de

[1] Roland.

[2] Brissot, arrêté à Moulins, fut écroué à l'Abbaye le 23 juin.

m'ôter de son voisinage a contribué à l'atroce manœuvre par laquelle j'ai été reprise au même moment que relâchée. Il est très-vrai que c'est de l'invention de Ch.[1] et autres du comité de sûreté générale. On peut en juger par sa réponse au ministre, qui avoit pressé pour que, du moins, je fusse interrogée. C'est une pièce curieuse par l'absurdité du fond et l'indécence du style. Tu en auras copie.

» L'acharnement contre B.[2] est extrême. Le tribunal révolutionnaire travaille maintenant l'affaire d'Orléans, et s'apprête à s'occuper de lui après. Sa situation me tourmente; il est affreux de voir l'un des plus ardents défenseurs de la liberté exposé au sort de Sydney.

» Puisse cette lettre te parvenir bientôt, te porter un nouveau témoignage de mes sentiments inaltérables, te communiquer la tranquillité que je goûte, et joindre à tout ce que tu peux éprouver et faire de généreux et d'utile le charme inexprimable des affections que les tyrans ne connurent jamais, des affections qui servent à la fois d'épreuves et de récompenses à la vertu, des affections qui donnent du prix à la vie et rendent supérieur à tous les maux!

» Mille choses à nos amis, et surtout au sensible L.[3]. »

On serait tenté de prendre pour une exagération dictée par la vanité ce que dit madame Roland des égards que

[1] Chabot. — [2] Brissot. — [3] Louvet.

lui valait, de la part des geôliers, l'aménité de son caractère; mais nous avons à cet égard le témoignage du comte Beugnot (*Étude sur madame Roland,* p. ccxxv), et Champagneux constate une influence dont il avait été le témoin ébloui et charmé :

« Je pénétrois auprès de la citoyenne Roland; mes visites se répétèrent presque tous les jours; je restois auprès d'elle souvent depuis cinq heures jusqu'à dix heures du soir. Je l'avois bien admirée dans les autres moments de sa vie, mais je ne l'appréciai comme il faut que sous les verrous. Quelle dignité elle avoit portée dans sa prison! elle y étoit comme sur un trône. J'abordois son cachot comme on aborde un temple, et je ne me lassois pas d'offrir chaque jour de nouveaux hommages à la divinité qui l'habitoit.

» On taxera peut-être d'exagération ce que je dis; mais j'ose assurer que si quelque chose manque à mon récit, c'est de ne pas rendre assez énergiquement tout ce qu'inspiroit une femme supérieure à celles dont l'histoire a consacré la mémoire.

» La citoyenne Roland avoit tout adouci autour d'elle. Les concierges, leurs femmes et tous les ministres des prisons lui témoignoient les plus grands égards », etc.

6 juillet.

Je l'ai vû hier, pour la seconde fois, cet excellent V. il m'a remis les tiennes du 30 et du 1er; je ne les avois point ouverte en sa présence; on ne lit point son ami devant un tiers, tel qu'il soit, et connût-il ce dont il est porteur. Mais, son attachement pour toi, son dévouement à la bonne cause, sa douceur et son honnêteté me l'ont fait entretenir assés longtemps avec plaisir quoique j'eusse ton paquet dans ma poche, et c'est assurément beaucoup dire. Calmes-toi, mon bon ami; ma nouvelle captivité n'a pas tellement agravé ma situation qu'il faille rien ~~[illegible]~~ risquer pour la changer. La manière dont elle s'est opérée, l'entourage que je me suis trouvé dans cette seconde prison, ont excité chez moi, dans les premiers instans, une indignation violente; mais, elle est tellement partagée par le public que mes oppresseurs ont plus à perdre et que j'ai plus à gagner d'en laisser subsister le sujet que de la détruire. ils triompheroient momentanément de ma fuite; ce seroit à moi de craindre et à eux de se vanter, il ne faut pas faire cet échange.

ma délivrance est infaillible par l'amélioration des choses ; il n'est question que d'attendre. cette attente ne m'est point pénible et, en vérité, à l'exception de quelques moments bien chers, le temps le plus doux pour moi depuis fy mis est celui de cette retraite. je ne te représenterai point les difficultés et les dangers d'une tentative dans le local actuel, eu égard à ses dispositions et au nombre des surveillants ; rien ne m'arrêterait si j'avais à les braver seule pour aller te joindre ; mais, opposer nos amis, et sortir des fers dont la persécution des méchants m'honore, pour me rendre d'autres fers que personne ne voit et qui ne peuvent me manquer, cela me paraît nullement. je sens toute la générosité de ton âme, la pureté de tes vœux, et plus je les apprécie, plus j'aime ma captivité présente. je suis à R. bien près de toi, comme tu vois, chez de vieilles amies et parfaitement ignoré ; bien doucement, bien choyé, tel qu'il faut qu'il soit pour que je n'aye point à m'inquiéter ; mais dans un état moral si triste, si accablant, que je ne puis sortir d'ici que pour me rendre à ton côté. j'ai repoussé les projets, dangereux tous,

qu'il avoit formé à mon sujet et pour l'équivalent encore à Paris une personne qu'il a envoyée. Politiquement parlant, ce seroit détestable ; comme il seroit fou à ceux des députés qui restent ici de s'échapper maintenant ; ma personne n'est pas de la même importance que la leur, puisque je ne représente que moi, mais mon oppression en est encore plus odieuse par ce qu'elle semble plus gratuite. La durée de ma captivité est une attestation journalière de la plus révoltante tyrannie, il faut toute leur bêtise pour laisser cet aliment à la haine publique, et nous serions bien mal habiles de l'ôter. La présence des derniers dangers pourroit seule nous justifier ; ces dangers n'existent pas, s'ils naissoient inopinément, il se trouveroit beaucoup d'honnêtes-gens pour les détourner. Me traîneroient-ils au tribunal révolutionnaire ? j'ai calculé cela même et je ne le crains pas ; ce seroit une nouvelle école de leur part, je le ferois tourner au profit de la chose publique et, bien difficilement, ils en feroient résulter ma ruine. Aussi n'ont-ils pas dessein d'entamer de sitôt le procès de la grande conspiration des 32 - dans

laquelle ils veulent m'impliquer comme complice du projet de pervertir l'opinion publique. On ne sait duquel on doit plus s'étonner de leur profonde malice, ou de leur absurdité? L'impudent capucin a annoncé que le comité de f.p. ne feroit son rapport à ce sujet qu'après l'educat. natle des finances, et la simplification du code.

j'apprends que des offic. municpx ont couru hier les sections pour lever et faire marcher contre ce qu'ils appellent des Brigands; ce matin, on a battu la caisse des S.J. pour le même objet.

j'ai fait faire apporter, il y a quatre jours, this dear Picture que par une sorte de superstition je ne voulois pas mettre dans une prison; mais, pourquoi donc se refuser cette douce image, faible et précieux dédommagement de la présence de l'objet! Elle est sur mon coeur, cachée à tous les yeux, sentie à tous les momens, et souvent baignée de mes larmes. Va! je suis pénétrée de ton courage, honorée de ton attachement, et glorieuse de tout ce que l'un et l'autre peuvent inspirer à ton âme fière et sensible. je ne puis croire que le ciel ne réserve que des épreuves à des sentimens si purs et si dignes de sa faveur; cette sorte de confiance me fait soutenir la vie ou envisager la mort avec calme.,
jouissons avec reconnoissance des biens qui nous sont donnés. quiconque sait aimer comme nous porte avec soi le principe des plus grandes et des meilleures actions, le prix des sacrifices les plus pénibles, le dédommagement de tous les maux. Adieu, mon bien aimé, Adieu! je

TROISIÈME LETTRE DE MADAME ROLAND A BUZOT.

« 6 juillet.

« Je l'ai vu hier pour la seconde fois, cet excellent V.[1]. Il m'a remis les tiennes du 30 et du 1er. Je ne les avois point ouvertes en sa présence. On ne lit point son ami devant un tiers, tel qu'il soit, et connût-il ce dont il est porteur. Mais son attachement pour toi, son dévouement à la bonne cause, sa douceur et son honnêteté me l'ont fait entretenir assez longtemps avec plaisir, quoique j'eusse ton paquet dans ma poche, et c'est assurément beaucoup dire. Calme-toi, mon bon ami : ma nouvelle captivité n'a point tellement aggravé ma situation qu'il faille rien risquer pour la changer. La manière dont elle s'est opérée, l'entourage que je me suis trouvé dans cette seconde prison, ont excité chez moi, dans les premiers instants, une indignation violente; mais elle est tellement partagée par le public, que nos oppresseurs ont plus à perdre et que j'ai plus à gagner d'en laisser subsister le sujet que de le détruire. Ils triompheroient momentanément de ma fuite; ce seroit à moi de craindre et à eux de se vanter. Il ne faut pas faire cet échange.

» Ma délivrance est infaillible par l'amélioration des

[1] C'est sans doute de Vallée qu'il est ici question. Voyez les lettres de Barbaroux citées plus haut.

choses; il n'est question que d'attendre. Cette attente ne m'est point pénible, et, en vérité, à l'exception de quelques moments bien chers, le temps le plus doux pour moi, depuis six mois, est celui de cette retraite. Je ne te répéterai point les difficultés et les dangers d'une tentative dans le local actuel, eu égard à sa disposition et au nombre des surveillans. Rien ne m'arrêteroit si j'avois à les braver seule pour aller te rejoindre; mais exposer nos amis et sortir des fers dont la persécution des méchans m'honore pour en reprendre d'autres que personne ne voit et qui ne peuvent me manquer, cela ne presse nullement. Je sens toute la générosité de tes soins, la pureté de tes vœux, et plus je les apprécie, plus j'aime ma captivité présente. *Il* est à R.[1], bien près de toi, comme tu vois, chez de vieilles amies et parfaitement ignoré, bien doucement, bien choyé, tel qu'il faut qu'il soit pour que je n'aie point à m'inquiéter, mais dans un état moral si triste, si accablant, que je ne puis sortir d'ici que pour me rendre à ses côtés. J'ai repoussé les projets, du genre des tiens, qu'il avoit formés à mon sujet, et pour lesquels est encore à Paris une personne qu'il a envoyée. Politiquement parlant, ce seroit détestable, comme il seroit fou à ceux des députés qui restent ici de s'échapper maintenant. Ma personne n'est pas de la même importance que la leur, puisque je ne représente que moi; mais mon oppression en est encore plus odieuse, parce

[1] Roland est à Rouen.

qu'elle semble plus gratuite. La durée de ma captivité est une attestation journalière de la plus révoltante tyrannie; il faut toute leur bêtise pour laisser cet aliment à la haine publique, et nous serions bien malhabiles de l'ôter. La présence des derniers dangers pourroit seule nous justifier. Ces dangers n'existent pas; s'ils naissoient inopinément, il se trouveroit beaucoup d'honnêtes gens pour les détourner. Me traîneroient-ils au tribunal révolutionnaire? J'ai calculé cela même, et je ne le crains pas. Ce seroit une nouvelle école de leur part; je la ferois tourner au profit de la chose publique, et bien difficilement *ils* en feroient résulter ma ruine. Aussi n'ont-ils pas dessein d'entamer de sitôt le procès de la grande conspiration des trente-deux, dans laquelle ils veulent m'impliquer comme complice du projet de pervertir l'opinion publique. On ne sait duquel on doit plus s'étonner, de leur profonde malice ou de leur absurdité. L'impudent capucin[1] a annoncé que le comité de salut public ne feroit son rapport à ce sujet qu'après l'organisation nouvelle des finances et la simplification du code.

» J'apprends que des officiers municipaux ont couru hier les sections pour lever et faire marcher contre ce qu'ils appellent des brigands. Ce matin, on a battu la caisse des grands jours pour le même objet.

» Je me suis fait apporter, il y a quatre jours, *this dear picture*, que par une sorte de superstition je ne

[1] Chabot.

voulois pas mettre dans ma prison; mais pourquoi donc se refuser cette douce image, foible et précieux dédommagement de la présence de l'objet? Elle est sur mon cœur, cachée à tous les yeux, sentie à tous les moments et souvent baignée de mes larmes. Va, je suis pénétrée de ton courage, honorée de ton attachement et glorieuse de tout ce que l'un et l'autre peuvent inspirer à ton âme fière et sensible. Je ne puis croire que le ciel ne réserve que des épreuves à des sentiments si purs et si dignes de sa faveur. Cette sorte de confiance me fait soutenir la vie et envisager la mort avec calme. Jouissons avec reconnoissance des biens qui nous sont donnés. Quiconque sait aimer comme nous porte avec soi le principe des plus grandes et des meilleures actions, le prix des sacrifices les plus pénibles, le dédommagement de tous les maux. Adieu, mon bien-aimé, adieu! »

Cette chère peinture (*this dear picture*) dont elle parle, *douce image placée sur son cœur, cachée à tous les yeux, sentie à tous les momens, et souvent baignée de ses larmes,* un hasard pour ainsi dire extraordinaire nous l'a conservée; la généreuse obligeance d'un amateur éclairé l'a mise entre nos mains, et nous avons pu la faire graver en tête de ce livre.

Madame Roland a donné, dans la lettre qu'on vient de lire, la meilleure raison de son refus de se prêter à des projets d'évasion : « Si j'avois à braver seule les dangers pour aller te rejoindre, mais sortir des fers pour en reprendre d'autres que personne ne voit... cela ne presse nullement. »

Son devoir est d'être auprès de Roland malheureux; aucune considération ne pourrait l'empêcher de le remplir.

Nous arrivons à la lettre du 7 juillet, la plus longue, la plus ardente, la plus remarquable de toutes, et sans doute la dernière que Buzot ait reçue. Les cris du cœur se mêlent aux exhortations héroïques. Il y a, d'ailleurs, de lettre en lettre comme un *crescendo* de passion. Naguère madame Roland n'était pas allée au-devant de la captivité, mais elle l'avait acceptée sans regret (lettre du 3 juillet, p. 27). Maintenant *elle chérit les fers, où il lui est libre d'aimer son ami sans partage; elle remercie le ciel d'avoir substitué les chaînes présentes à celles qu'elle portait auparavant.* Elle souhaite de les garder jusqu'à la mort, si elle ne peut recouvrer la liberté qu'à la condition de reprendre les liens où elle vivait.

Puis elle cherche à persuader à Buzot qu'il ne doit point se mettre à la tête des fédérés. Les arguments qu'elle invoque paraissent, quoi qu'elle fasse, bien spécieux; sa passion en accuse d'un mot la faiblesse : « Ah! prends garde *à ne pas tout perdre* par une ardeur inconsidérée! »

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix!...

Il y a une arrière-pensée de l'amour, terrible égarement que je ne veux pas analyser, que le lecteur jugera. Avait-elle quelque fondement, quelque sérieuse racine dans l'esprit de celle qui la laisse entrevoir? Non assurément. Mais cette perspective qui s'ouvre sur les flancs d'un abîme, c'est trop déjà de ne l'avoir pas fermée ou voilée résolûment.

Il est vrai qu'elle peut invoquer la nécessité de conjurer les sombres résolutions de Buzot : « Tu me parles bien légèrement du sacrifice de ta vie... Est-il dit que nous ne

puissions nous mériter qu'en nous perdant?... Ne te laisse pas entraîner par l'excès du courage vers le but où mèneroit aussi le désespoir. » Elle cherche à rattacher cette vie à quelque avenir impossible auquel elle voudrait qu'il crût sans y croire elle-même. Comme elle l'enlace de ses caresses! « Ton portrait sur mon sein ou sous mes yeux, je remercie le ciel de t'avoir connu, de m'avoir fait goûter le bien inexprimable d'aimer et d'être chérie avec *cette générosité, cette délicatesse* que ne connaîtront jamais les âmes vulgaires, *et qui sont au-dessus de tous leurs plaisirs.* » Plus loin, elle se compare à l'amante de Louvet, à Lodoïska. Elle l'aurait surpassée en dévouement, en tendresse : « Si j'étois à sa place, tu ne serois pas seul aux lieux qui t'ont reçu. » Elle n'aurait pas reculé, comme Lodoïska, devant les dangers que pouvait courir le bien-aimé.

Mais ce qu'on admirera surtout dans cette lettre, c'est le ton tranquille qui y règne. Pas une plainte, pas un murmure, pas un regret. *Sa cellule est large de manière à souffrir une chaise à côté du lit; c'est là que, devant une petite table, elle lit, elle dessine, elle écrit.* On la dirait presque heureuse. Est-ce l'héroïsme de l'amour qui étouffe le murmure et dissimule l'inquiétude? est-ce l'empire d'une âme maîtresse d'elle-même qui lui fait trouver ce calme que les influences extérieures ne peuvent troubler, parce qu'il est le calme même de la conscience?

Les *Mémoires* prouvent d'ailleurs que madame Roland n'avait pas la sécurité qu'elle affecte dans ses lettres, et qui, si elle l'avait eue, l'aurait empêchée de prendre la plume pour s'adresser à l'*impartiale postérité.*

QUATRIÈME LETTRE DE MADAME ROLAND A BUZOT.

« 7 juillet.

» Tu ne saurois te représenter, mon ami, le charme d'une prison où l'on ne doit compte qu'à son propre cœur de l'emploi de tous les momens ! Nulle distraction fascheuse, nul sacrifice pénible, nul soin fastidieux ; point de ces devoirs d'autant plus rigoureux qu'ils sont respectables pour un cœur honnête ; point de ces contradictions des lois ou des préjugés de la société avec les plus douces inspirations de la nature ; aucun regard jaloux n'épie l'expression de ce qu'on éprouve ou l'occupation que l'on choisit ; personne ne souffre de votre mélancolie ou de votre inaction, personne n'attend de vous des efforts ou n'exige des sentiments qui ne soient pas en votre pouvoir ; rendu à soi-même, à la vérité, sans avoir d'obstacles à vaincre, de combats à soutenir, on peut, sans blesser les droits ou les affections de qui que ce soit, abandonner son âme à sa propre rectitude, retrouver son indépendance morale au sein d'une apparente captivité, et l'exercer avec une plénitude que les rapports sociaux altèrent presque toujours. Je ne m'étois pas même permis de chercher cette indépendance et de me décharger ainsi du bonheur d'un autre qu'il m'étoit si difficile de faire ; les événements m'ont

procuré ce que je n'eusse pu obtenir sans une sorte de crime; comme je chéris les fers où il m'est libre de t'aimer sans partage et de m'occuper de toi sans cesse! Ici, toute autre occupation est suspendue; je ne me dois plus qu'à qui m'aime et mérite si bien d'être chéri. Poursuis généreusement ta carrière, sers ton pays, sauve la liberté, chacune de tes actions est une jouissance pour moi, et ta conduite est mon triomphe. Je ne veux point pénétrer les desseins du ciel, je ne me permettrai pas de former de coupables vœux; mais je le remercie d'avoir substitué mes chaînes présentes à celles que je portois auparavant, et ce changement me paroît un commencement de faveur; s'il ne doit pas m'accorder davantage, qu'il me conserve cette situation jusqu'à mon entière délivrance d'un monde livré à l'injustice et au malheur.

» Je suis interrompue dans l'instant; ma fidèle bonne m'apporte ta lettre du 3; tu es inquiet de mon silence; mais tu ne sais donc pas, mon ami, que je n'ai vu le *bon ange* qu'une seule fois; qu'*elle* a dû partir et qu'elle a définitivement quitté cette ville peu après; j'ai fait connoissance avec sa sœur, qui me sert d'intermédiaire pour la correspondance; les dispositions n'ont pu être faites si rapidement, au milieu de ma translation, qu'il ne se soit écoulé quelques jours sans que j'aye pu t'écrire. Je n'ose conserver avec moi aucune espèce de papier, je puis craindre un examen imprévu d'un moment à l'autre, et mes gardiens ont conçu je ne sais

7 juillet

Tu ne saurois te représenter, mon ami, le charme d'une prison où l'on ne doit compte qu'à son propre cœur de l'emploi de tous les momens ! nulle distraction fascheuse, nul sacrifice pénible, nul soin fastidieux ; point de ces devoirs d'autant plus rigoureux qu'ils sont respectables pour un cœur honête, point de ces contradictions des loix ou des préjugés de la société avec les plus douces inspirations de la nature ; aucun regard jaloux n'épie l'expression de ce qu'on éprouve ou l'occuppation que l'on choisit ; personne ne souffre de votre mélancolie ou de votre inaction ; personne n'attend de vous des efforts ou n'exige des sentimens qui ne soyent pas en votre pouvoir ; rendu à soi-même, à la vérité, sans avoir d'obstacles à vaincre, de combats à soutenir, on peut, sans blesser les droits ou les affections de quiques ce soit, abandonner son ame à sa propre rectitude, retrouver son indépendance morale au sein d'une apparente captivité, et l'exercer avec une plénitude que les rapports sociaux altèrent presque toujours. il ne m'étoit pas même permis de chercher cette indépendance et de me décharger ainsi du bonheur d'un autre qu'il m'étoit si difficile de faire ; les événemens m'ont procuré ce que

que je n'eusses pû obtenir sans une sorte de crime ; comme je chéris les fers où il m'est libre de t'aimer sans partage, et de m'occuper de toi sans cesse !

ici, toute autre obligation est suspendue ; je ne me dois plus qu'à qui m'aime et mérite si bien d'être chéri. Poursuis généreusement ta carrière, sers ton pays, sauve la liberté ; chacune de tes actions est une jouissance pour moi et ta conduite est mon triomphe. je ne veux point pénétrer les desseins du ciel, je ne me permettrai pas de former de coupables voeux ; mais je le remercie d'avoir substitué mes chaînes présentes à celles que je portois auparavant, et ce changement me paroit un commencement de faveur ; s'il ne doit pas m'accorder davantage, qu'il me conserve cette situation jusqu'à mon entière délivrance d'un monde livré à l'injustice et au malheur.

Je suis interrompue dans l'instant. mon fidèle bonne m'apporte ta lettre du 3 ; tu es inquiet de mon silence ; mais, tu en sais donc pas, mon ami, que je n'ai vû le bon ange qu'une seule fois ; qu'elle a dû partir et qu'elle a définitivement quitté cette ville peu après ; j'ai fait connoissance avec sa soeur qui me sert d'intermédiaire pour la correspondance ; les dispositions n'ont

pû être faite si rapidement, en milieu de ma translation, qu'il ne se soit écoulé quelques jours sans que j'aye pû t'écrire. je n'ôse conserver avec moi aucune espèce de papier, je puis craindre un examen imprévû d'un moment à l'autre, et mes gardiens ont conçu je ne sais quelles inquiétudes qui au fond eux peu plus resserrer depuis quelques jours. — mais, en te donnant ces détails pour satisfaire ton impatience et ton inquiétude, je suis pressée de m'élever contre la résolution de te mettre sous les armes. Mon ami, je sens ce que le courage dicte ou préfère, et à dieu ne plaise que j'arrête jamais ses nobles élans! mais il s'agit ici de ce que le bien public requiert et non pas seulement de ce que l'homme brusle et plaît à embrasser. Il y a très peu de têtes propres au conseil, nécessaires à diriger les mouvemens pour qu'il faille les exposer dans l'action. Représentant du peuple dont on a méconnu les droits, outragé l'inviolabilité, vous avez été dans vos départemens faire entendre de justes réclamations; ils se lèvent pour rétablir leurs droits, ce n'est pas à vous de marcher à la tête de leurs bataillons; vous auriez l'air de vous y mettre pour satisfaire des vengeances personnelles. Déja Lacroix a répandu ici que tu viendrois avec les bataillons, et je

ne doute pas que la crainte qu'inspire aux lâches ton intrépidité, ne leur fasse prendre toutes les voyes pour n'avoir plus à la redouter. Ou peux leur être plus funeste où tu es encore et avec les soins persévérans que par les actes d'un guerrier. Je ne te dirai pas que l'idée de dangers nouveaux, prochains et multipliés, contriste mon cœur et fait évanouir pour moi toute espérance; si tu devois les courrir, je serois la première à te féliciter de les braver, exer enfin, je sais aussi comme on échappe au malheur, ou comme on vient à bout de le surmonter et d'y mettre un terme; je n'ai qu'un mot à dire: si, tous tes collègues, après une mûre délibération, croyent devoir prendre ce parti là, tu n'auras point de raison d'en choisir un autre; mais j'estime que tu ne dois pas leur en donner l'exemple et qu'il est plus conforme aux principes de rester au poste où vous être. Je ne veux point en exprimer davantage, j'ai hâte de faire partir cette lettre, il y a toujours tant de longueur avant que chacune parvienne à sa destination.

Adieu, mon ami, mon bien aimé; non, ce n'est point là un dernier adieu, nous ne sommes point séparés à jamais, ou la destinée abrégeroit beaucoup le fil de mes jours. Ag! prends garde à ne pas tout perdre par une ardeur inconsidérée!

Le 7 au soir.

Douce occupation, communication touchante du cœur et de la pensée, abandon charmant, libre expression des sentimens inaltérables et de l'idée fugitive, remplissez mes heures solitaires! Vous embellissez le plus triste séjour, vous faites régner au fond des cachots un bonheur après lequel soupirent quelquefois vainement l'habitant des Palais.

L'azyle ordinaire du crime est devenu l'abri de l'innocence et de l'amour; purifié par leur présence, il n'offre plus, dans l'étroite enceinte qui les renferme, que l'image de la paix, les instrumens de l'étude, les souvenirs affectueux d'une ame aimante, d'une conscience pure, la résignation du courage et l'espoir de la vertu. Ô toi! si cher et si digne de l'être, tempère l'impatience qui te fait frémir en songeant aux fers dont on a chargée, ne vois-tu pas les biens que je leur dois? Tu veux que plus tranquille sur tes propres dangers j'approuve la préférence que tu leur donnes sur la vie moins exposée de législateur; ah! sans doute, il convient mieux à l'énergie de ton caractère, à ta bouillante ardeur pour le renversement de la tyrannie et le salut de

notre Patrie déchirée, de travailler généreusement à combattre l'une et servir l'autre par les moyens réunis de la force et de la sagesse, que de lutter péniblement contre le crime dans une assemblée incapable de la confondre, jugez donc avec la même impartialité des avantages d'une situation qui me laisse entièrement à moi, sur celle où des obligations saintes et terribles contraignoient mes facultés et déchiroient mon foible coeur. je suis où la voulu la destinée; on diroit qu'attendu sur mes maux, touchée des combats qu'elle même m'avoit imposés, elle a préparé les événemens qui devoient me procurer quelque relâche et me faire goûter le repos: elle s'est servie de la main des méchans pour me conduire dans ma port, elle les employe à faire du bien malgré eux, et à dévoiler toute leur noirceur de manière à inspirer cette haine avant-courreur de leur chute: elle offre à mon courage l'occasion d'être utile à la gloire de celui avec qui elle m'avoit lié, elle aide à ma tendresse la Liberté de se développer en silence et de s'épancher dans ton sein. ô mon ami! bénissons la Providence; elle ne nous a pas rejettés, elle fera plus un jour, peut-être; vengeons-nous toujours à mériter ses bienfaits de la Lenteur qu'elle paroit mettre à les accorder.

j'ai oublié de te dire que Duperrey, à qui j'avois eu l'idée d'écrire sans savoir qu'il eut en rien

pour moi, m'a mandé qu'il avoit longtemps gardé deux lettres qui m'étoient destinées, cherchant inutilement comment me les faire parvenir; qu'enfin il les avoit remises à P.ce mais que celui-ci étoit porté le lendemain et qu'il les avoit probablement emportées. — je crains plutôt qu'il les auroit égarées ou perdues, c'est mieux dans sa trempe un peu froide et négligente. Au reste, tu ès à même de t'en informer aujourd'huy et c'est pour cela que je te mets au courant. Sans doute que tu as vû maintenant la mère d'Adèle, notre bon ange, c'est ainsi qu'elle veut être désignée dans les écrits, et tu sauras [illegible] qu'elle a imaginé de me donner avec sa soeur. je n'ai vû celle-ci non plus qu'une fois; le lieu que j'habite est à une grande distance des quartiers fréquentés, et il faut être fort réservé dans les démarches pour se conserver des moyens de communiquer, car, les tyrans épient tout et s'apposent à tout.

j'ai beaucoup applaudi dans le principe à la résolution des départemens de n'agir que tout ensemble; je ne sais maintenant si les délais qui donnent à l'ennemi tant de facilités pour se mettre en mesure en deviendront pas funestes à la bonne cause. On fait venir, en poste, un bataillon de Metz; l'argent et l'intrigue ne sont pas épargnés, et leur effet est redoutable dans une messe aussi corrompue. il est vrai que la majorité des Parisiens ouvrira les bras aux frères des départemens, elle les attend comme des libérateurs; mais, jusque-là, elle laisse faire et, s'ils n'étoient un plus forts, elle

tourneroit aussi contre eux car, la lâcheté la caractérise ; cette lâcheté abandonne le terrein aux oppresseurs qui ont, pour eux, dans ce moment, des apparences de légalité avec lesquels on enchaîne les sots. il est possible que cinq à six mille hommes arrivés dans la 1re. 15ai eussent changé l'air du bureau ; mais, puisqu'on a tant fait que d'attendre, ce n'est plus le cas de se détacher ; il faut que ce soit la messe qui s'ébranle. La grande affaire est de s'assurer des postes, de maintenir une grande discipline, d'entretenir le bon esprit par des écrits marqués au coin de la vérité, de la vigueur et de la simplicité, de bien veiller aux subsistances, aux moyens de soutenir les frais et d'ordonner sagement les dépenses. voilà les parties que devroient surveiller les députés et auxquelles leurs soins ou leurs avis doivent être donnés. il y a presque toujours assés de gens pour agir, et trop peu qui soyent capables de diriger.

V. m'a bien parlé de fonds, s'ils m'étoient nécessaires ; mais, outre que mes besoins sont extrêmement bornés, j'ai eu recours, dès le commencement, à mon propriétaire, et je l'ai fait pour ce qu'il est nécessairement, mieux pour tous les cas, de moyens d'être remboursé.

Le malheur a voulu que les fonds que nous avions placés nous ayent tous été remboursés en avril et mai ; embarrassés de leur rentrée, V. a cherché et fait une acquisition ; elle n'est pas toute payée et j'ai sous les scellés, indépendant de tout mon effet, peut-être huit ou dix mille livres que je n'ai pû retirer parce que je n'avois pas la clef du bureau où elles sont renfermées. ces scellés ont été apposés

par les brigands comme si c'étoit autant d'objets confisqués, et ils s'en sont appropriés, peu avancés, quelques uns de ceux qui étoient à leur dévotion, comme chapeau, canne, gants &c.

Il me semble qu'indépendamment de l'intérêt général, celui même de chaque département exige la conservation de l'entité; car, c'est pour le faux prétexte qu'ils veulent la rompre que des communes de ceux mêmes qui se sont le mieux prononcés se portent en sens contraire; on courroit donc le risque de cruelles divisions intestines si l'on se jetoit dans cet extrême.

Toute cette semaine vient de se passer au bruit des cloches et du canon que font actuellement quelques mains payées. Les sections peu nombreuses dans leurs assemblées et dominées comme à l'ordinaire n'offrent point le voeu libre de la masse des Parisiens, mais l'expression forcée arrachée par l'activité turbulente de quelques individus à d'autres foibles et contraints.

Je fais ici la vérification de l'axiome tant répété que rien ne supplée l'oeil du maître, et j'aurois de bonnes observations à faire sur le régime des Prisons à un ministre qui voudroit s'occuper de cette partie intéressante. J'ai eu la fantaisie de me réduire au régime particulier qu'établit l'état pour les détenus; j'y trouvois la plaisir d'exercer l'Empire qu'on aime à avoir sur soi-même dans la diminution de ses besoins, et le moyen de

faire du bien à ceux qui sont plus malheureux que moi; mais, les forces physiques n'égalant plus les autres chez moi, il m'a fallu abandonner mon entreprise. Le défaut d'exercice n'admet point un grand changement dans la qualité des alimens, parce qu'il me paraît d'en prendre qu'une moindre quantité. J'ai ici un meilleur air qu'à l'abbaye et je passe, quand je veux, dans l'agréable appartement du concierge; c'est même là que je suis obligée d'aller recevoir le petit nombre de ceux qui peuvent me visiter. Mais, il faut traverser pour cela une grande partie de la maison, sous l'œil des guichetiers, et celui des vilaines femmes qui errent dans mon quartier, je garde donc habituellement ma cellule. Elle est large de manière à souffrir une chaise à côté du lit, c'est là que, devant une petite table, je lis, je dessine et j'écris. C'est-là que ton portrait sous mon sein ou sous mes yeux, je remercie le ciel de t'avoir connu, de m'avoir fait goûter le bien inappréciable d'aimer et d'être chérie avec cette générosité, cette délicatesse que ne connaîtront jamais les âmes vulgaires, et qui sont au-dessus de tous leurs plaisirs.

Des fleurs que B.e me fait envoyer du jardin des Plantes, décorent cet austère réduit, y développent leurs formes heureuses et le parfum de leurs douces odeurs. Une pauvre prisonnière de mon voisinage me rend des services dont le secours est utile à ma foiblesse, et dont le prix ne l'est pas moins à sa misère. Voilà mes biens.

mais, sais-tu que tu me parles bien légèrement du sacrifice de la tienne et que tu semble l'avoir résolu fort indépendam.t de moi ? De quel oeil veux-tu que je l'envisage ? est-il dit que nous ne puissions nous mériter qu'en nous perdant ? et si le sort ne nous permettoit pas de nous réunir bientôt, faudroit-il donc, abandonner toute espérance d'être jamais rapprochée et ne plus voir que la tombe où nos élémens pussent être confondus ? — Les méthaphysiciens, et les anciens vulgaires parlent beaucoup de persévérance ; mais, c'est celle de la conduite qui est plus rare et plus difficile que celle des affections. Certes tu n'es pas fait pour manquer d'aucune en de rien de ce qui appartient à une âme forte et supérieure ; ne te laisse donc pas entraîner par l'excès même du courage vers le but où mèneroit aussi le désespoir.

Tu as vû une raison pour ne pas accepter, dans les circonstances, cet expédient dangereux et qui en me semble point nécessaire ; mais si les circonstances acquéroient décidément, je ne m'obstinerois point dans le refus d'une mesure que leur rigueur justifieroit. il s'agit seulement de calculer avec calme pour ne point donner à l'impétuosité du sentiment ce qu'il appartient de déterminer à la prudence.

où donc L. a-t-il laissé son amie ? - que je la plains ! - Cependant, si j'étois à sa place, tu ne serois pas seul aux lieux qui t'ont reçu et je m'estimerois heureuse, car je partagerois tes dangers. et ce jeune Bx. ne fait-il pas des siennes dans cette terre hospitalière ? c'est pourtant le cas d'oublier de s'amuser, à moins que de savoir comme Alcibiade suffire à tout également. Quand je me rappelle la sérénité de P. l'effervescence aimable mais passagère de Gt. &c. je crains que ces honnêtes gens, là-bas comme ici, n'employent à rêver le bien public le temps qu'il faudroit consacrer à l'opérer.

La femme de Bt. est ici, elle a obtenu de le voir ; il est d'ailleurs fort resserré.

On ne transfère les autres au Lux bg ; un homme qui s'intéresse à moi desiroit que j'eusse le même sort ; je serois mieux à plusieurs égards, mais par cette raison là même ils ne le voudroient pas. D'ailleurs comment imaginer qu'ils me rapprochassent des députés, tandis qu'ils m'ont probablement ôtée de l'Ab. pour me éloigner de celui qu'ils y avoient fait renfermer.

Je ne sais, mon ami, si dans vos projets, vous songez à vous ménager des intelligences dans toutes les sections de Paris, de manière qu'à votre approche elles prennent des délibérations qui vous secondent. Sans cette entente, vous risquez d'échouer ; avec elle, vos succès seroient infaillibles. Ne négligez point cette mesure ; elle est nécessaire et elle presse. Adieu, mon bien aimé.-p

quelles inquiétudes qui me font un peu plus resserrer depuis quelques jours. Mais en te donnant ces détails pour satisfaire ton impatience et ton inquiétude, je suis pressée de m'élever contre ta résolution de te mettre sous les armes. Mon ami, je sais ce que le courage dicte ou préfère, et à Dieu ne plaise que j'arrête jamais ces nobles élans ! Mais il s'agit ici de ce que le bien public requiert et non pas seulement de ce que l'homme brave se plaît à embrasser. Il y a trop peu de têtes propres au conseil, nécessaires à diriger les mouvemens, pour qu'il faille les exposer dans l'action. Représentans du peuple dont on a méconnu les droits, outragé l'inviolabilité, vous avez été dans vos départements faire entendre de justes réclamations ; ils se lèvent pour rétablir leurs droits, ce n'est pas à vous de marcher à la tête de leurs bataillons ; vous auriez l'air de vous y mettre pour satisfaire des vengeances personnelles. Déjà Lacroix a répandu ici que tu viendrais avec les bataillons, et je ne doute pas que la crainte qu'inspire aux lâches ton intrépidité, ne leur fasse prendre toutes les voyes pour n'avoir plus à la redouter. Tu peux leur être plus funeste où tu es encore et avec tes soins persévérans que par les actes d'un guerrier. Je ne te dirai pas que l'idée de dangers nouveaux, prochains et multipliés, contriste mon cœur et fait évanouir pour moi toute espérance ; si tu devois les courir, je serois la première à te féliciter de les braver, car enfin, je sais aussi comment on échappe au malheur, ou comment on vient à bout de

le surmonter et d'y mettre un terme ; je n'ai qu'un mot à dire : si tous tes collègues, après une mûre délibération, croyent devoir prendre ce parti-là, tu n'auras point de raison d'en choisir un autre ; mais j'estime que tu ne dois pas leur en donner l'exemple et qu'il est plus conforme aux principes de rester au poste où vous êtes. Je ne veux point en exprimer davantage ; j'ai hâte de faire partir cette lettre ; il y a toujours tant de longueur avant que chacune parvienne à sa destination !

» Adieu, mon ami, mon bien-aimé ; non, ce n'est point là un dernier adieu, nous ne sommes point séparés à jamais, ou la destinée abrégeroit beaucoup le fil de mes jours. Ah ! prends garde de ne pas tout perdre par une ardeur inconsidérée ! »

« Le 7, au soir.

» Douce occupation, communication touchante du cœur et de la pensée, abandon charmant, libre expression des sentimens inaltérables et de l'idée fugitive, remplissez mes heures solitaires ! Vous embellissez le plus triste séjour, vous faites régner au fond des cachots un bonheur après lequel soupirent [1] quelquefois vainement l'habitant des palais.

» L'asile ordinaire du crime est devenu l'abri de l'in-

[1] Des négligences comme celle-ci et d'autres que le lecteur a rencontrées montrent la rapidité avec laquelle ces lettres, que madame Roland semble n'avoir pas relues, ont été écrites.

nocence et de l'amour; purifié par leur présence, il n'offre plus dans l'étroite enceinte qui les renferme que l'image de la paix, les instrumens de l'étude, les souvenirs affectueux d'une âme aimante, d'une conscience pure, la résignation du courage et l'espoir de la vertu. O toi! si cher et si digne de l'être, tempère l'impatience qui te fait frémir: en songeant aux fers dont on m'a chargée, ne vois-tu pas les biens que je leur dois? Tu veux que plus tranquille sur tes propres dangers j'approuve la préférence que tu leur donnes sur la vie moins exposée de législateur; ah! sans doute, il convient mieux à l'énergie de ton caractère, à ta bouillante ardeur pour le renversement de la tyrannie et le salut de notre patrie déchirée, de travailler généreusement à combattre l'une et servir l'autre par les moyens réunis de la force et de la sagesse, que de lutter péniblement contre le crime dans une assemblée incapable de le confondre; juges donc avec la même impartialité des avantages d'une situation qui me laisse entièrement à moi, sur celle où des obligations saintes et terribles contraignoient mes facultés et déchiroient mon faible cœur. Je suis où l'a voulu la destinée; on diroit qu'attendrie sur mes maux, touchée des combats qu'elle-même m'avoit imposés, elle a préparé les événements qui devoient me procurer quelque relâche et me faire goûter le repos; elle s'est servie de la main des méchans pour me conduire dans un port; elle les employe à faire du bien malgré eux, et à dévoiler toute leur noir-

ceur de manière à inspirer cette haine avant-coureur de leur chute ; elle offre à mon courage l'occasion d'être utile à la gloire de celui avec qui elle m'avoit liée, elle cède à ma tendresse la liberté de se développer en silence et de s'épancher dans ton sein. O mon ami, bénissons la Providence ; elle ne nous a pas rejettés, elle fera plus un jour, peut-être ; vengeons-nous toujours à mériter ses bienfaits, de la lenteur qu'elle paroît mettre à les accorder.

» J'ai oublié de te dire que Duperrey, à qui j'avois eu l'idée d'écrire sans savoir qu'il eût rien pour moi, m'a mandé qu'il avoit longtemps gardé deux lettres qui m'étoient destinées, cherchant inutilement comment me les faire parvenir, qu'enfin il les avoit remises à P. [1], mais que celui-ci étoit parti le lendemain et qu'il les avoit probablement emportées. — Je croyois plutôt qu'il les auroit égarées ou perdues, c'est mieux dans sa trempe un peu froide et négligente. Au reste, tu es à même de t'en informer aujourd'hui, et c'est pour cela que je te mets au courant.

» Sans doute que tu as vu maintenant la *mère d'Adèle,* notre bon ange. C'est ainsi qu'elle veut être désignée dans ces écrits, et tu sauras le nom qu'elle a imaginé de me donner avec sa sœur. Je n'ai vu celle-ci non plus qu'une fois. Le lieu que j'habite est à une grande distance des quartiers fréquentés, et il faut être fort réservé dans ses démarches pour se conserver des

[1] Pétion. Il était alors auprès de Buzot à Caen.

moyens de communiquer, car les tyrans épient tout et s'opposent à tout.

» J'ai beaucoup applaudi dans le principe à la résolution des départemens de n'agir que tous ensemble. Je ne sais maintenant si ces délais, qui donnent à l'ennemi tant de facilités pour se mettre en mesure, ne deviendront pas funestes à la bonne cause. On fait venir en poste un bataillon de Metz; l'argent et l'intrigue ne sont pas épargnés, et leur effet est redoutable dans une masse aussi corrompue. Il est vrai que la majorité des Parisiens ouvrira les bras aux frères des départemens : elle les attend comme des libérateurs; mais jusque-là elle laisse faire, et, s'ils n'étoient les plus forts, elle tourneroit aussi contre eux, car la lâcheté les caractérise. Cette lâcheté abandonne le terrain aux oppresseurs, qui ont pour eux, dans ce moment, des apparences de légalité avec lesquelles on enchaîne les sots. Il est possible que cinq à six mille hommes, arrivés dans la première quinzaine, eussent changé l'air du bureau; mais, puisqu'on a tant fait que d'attendre, ce n'est plus le cas de se détacher : il faut que ce soit la masse qui s'ébranle. La grande affaire est de s'assurer des postes, de maintenir une grande discipline, d'entretenir le bon esprit par des écrits marqués au coin de la vérité, de la vigueur et de la simplicité, de bien veiller aux subsistances, aux moyens de soutenir les frais, et d'ordonner sagement les dépenses. Voilà les parties que devroient surveiller les députés et

auxquelles leurs soins ou leurs avis doivent être donnés. Il y a presque toujours assez de gens pour agir, et trop peu qui soient capables de diriger.

» V.[1] m'a bien parlé de fonds, s'ils m'étoient nécessaires; mais, outre que mes besoins sont extrêmement bornés, j'ai eu recours, dès le commencement, à mon propriétaire, et je l'ai fait parce qu'il est nécessairement nanti, pour tous les cas, des moyens d'être remboursé.

» Le malheur a voulu que les fonds que nous avions placés nous aient tous été remboursés en avril et mai. Embarrassés de leur rentrée, X.[2] a cherché et fait une acquisition. Elle n'est pas toute payée, et j'ai sous les scellés, indépendamment de tous mes effets, peut-être huit ou dix mille livres que je n'ai pu retirer, parce que je n'avois pas la clef du bureau où elles sont renfermées. Les scellés ont été apposés par les brigands, comme si c'étoit autant d'objets confisqués, et ils se sont approprié, par avance, quelques-uns de ceux qui étoient à leur dévotion, comme chapeaux, cannes, gants, etc.

» Il me semble qu'indépendamment de l'intérêt général, celui même de chaque département exige la conservation de l'unité : car c'est sous le faux prétexte qu'ils veulent la rompre que des communes de ceux mêmes qui se sont le mieux prononcés se portent en

[1] Vallée.
[2] Roland.

sens contraire. On courroit donc le risque de cruelles divisions intestines si l'on se jetoit dans cet extrême.

» Toute cette semaine vient de se passer au bruit des cloches et du canon, que font retentir quelques mains payées. Les sections, peu nombreuses dans leurs assemblées et dominées comme à l'ordinaire, n'offrent point le vœu libre de la masse des Parisiens, mais l'expression forcée arrachée par l'activité turbulente de quelques individus à d'autres foibles et contraints.

» Je fais ici la vérification de l'axiome tant répété que rien ne supplée l'œil du maître, et j'aurois de bonnes observations à faire sur le régime des prisons à un ministre qui voudroit s'occuper de cette partie intéressante. J'ai eu la fantaisie de me réduire au régime particulier qu'établit l'État pour les détenus; j'y trouvois le plaisir d'exercer l'empire qu'on aime à avoir sur soi-même dans la diminution de ses besoins, et le moyen de faire du bien à ceux qui sont plus malheureux que moi. Mais, les forces physiques n'égalant plus les autres chez moi, il m'a fallu abandonner mon entreprise. Le défaut d'exercice n'admet point un grand changement dans la qualité des aliments, parce qu'il ne permet d'en prendre qu'une moindre quantité. J'ai ici un meilleur air qu'à l'Abbaye, et je passe quand je veux dans l'agréable appartement du concierge. C'est même là que je suis obligée d'aller recevoir le petit nombre de ceux qui peuvent me visiter; mais il faut traverser pour cela une grande partie de la maison sous l'œil des gui-

chetiers et celui de vilaines femmes qui errent dans mon quartier. Je garde donc habituellement ma cellule. Elle est large de manière à souffrir une chaise à côté du lit. C'est là que, devant une petite table, je lis, je dessine et j'écris; c'est là que, ton portrait sur mon sein ou sous mes yeux, je remercie le ciel de t'avoir connu, de m'avoir fait goûter le bien inexprimable d'aimer et d'être chérie avec cette générosité, cette délicatesse, que ne connoîtront jamais les âmes vulgaires, et qui sont au-dessus de tous leurs plaisirs.

» Des fleurs que B.[1] me fait envoyer du Jardin des Plantes décorent cet austère réduit, y développent leurs formes heureuses et le parfument de leurs douces odeurs. Une pauvre prisonnière de mon voisinage me rend des services dont le secours est utile à ma foiblesse, et dont le prix ne l'est pas moins à sa misère. Voilà ma vie.

» Mais sais-tu que tu me parles bien légèrement du sacrifice de la tienne, et que tu sembles l'avoir résolu fort indépendamment de moi? De quel œil veux-tu que je l'envisage? Est-il dit que nous ne puissions nous mériter qu'en nous perdant? Et si le sort ne nous permettoit pas de nous réunir bientôt, faudroit-il donc abandonner toute espérance d'être jamais rapprochés, et ne voir que la tombe où nos éléments pussent être confondus? — Les métaphysiciens et les amants vulgaires parlent beaucoup de persévérance, mais c'est celle de la conduite qui est plus rare et plus difficile que celle

[1] Bosc.

des affections. Certes, tu n'es pas fait pour manquer d'aucune ni de rien de ce qui appartient à une âme forte et supérieure : ne te laisse donc pas entraîner par l'excès même du courage vers le but où mèneroit aussi le désespoir.

» Tu as vu mes raisons pour ne pas accepter, dans ces circonstances, un expédient dangereux et qui ne me semble point nécessaire; mais si les circonstances empiroient décidément, je ne m'obstinerois point dans le refus d'une mesure que leur rigueur justifieroit. Il s'agit seulement de calculer avec calme, pour ne point donner à l'impétuosité du sentiment ce qu'il appartient de déterminer à la prudence.

» Où donc L.[1] a-t-il laissé son amie? — Que je la plains! — Cependant, si j'étois à sa place, tu ne serois pas seul aux lieux qui t'ont reçu, et je m'estimerois heureuse, car je partagerois tes dangers.

» Et ce jeune Bx.[2], ne fait-il pas des siennes dans cette terre hospitalière? C'est pourtant le cas d'oublier de s'amuser, à moins que de savoir, comme Alcibiade, suffire à tout également. Quand je me rappelle la sérénité de P.[3], l'effervescence aimable mais passagère de G.[4], etc., — je crains que ces honnêtes gens, là-bas comme ici, n'emploient à *rêver* le bien public le temps qu'il faudroit consacrer à l'opérer.

[1] Louvet.
[2] Barbaroux.
[3] Pétion.
[4] Guadet.

» La femme de B.[1] est ici. Elle a obtenu de le voir. Il est d'ailleurs fort resserré. On va transférer les autres au Luxembourg. Un homme qui s'intéresse à moi désiroit que j'eusse le même sort. Je serois mieux à plusieurs égards; mais par cette raison même ils ne le voudroient pas. D'ailleurs, comment imaginer qu'ils me rapprochassent de députés, tandis qu'ils m'ont probablement ôtée de l'Abbaye pour m'éloigner de celui qu'ils y avoient fait renfermer?

» Je ne sais, mon ami, si dans vos projets vous songez à vous ménager des intelligences dans toutes les sections de Paris, de manière qu'à votre approche elles prennent des délibérations qui vous secondent. Sans cette entente, vous risquez d'échouer; avec elle, vos succès seroient infaillibles.

» Ne négligez pas cette mesure; elle est nécessaire et elle presse.

» Adieu, mon bien-aimé! »

[1] Brissot.

NOTICE SUR BUZOT PAR MADAME ROLAND.

Nous avons fait connaître (*Étude sur madame Roland*) l'homme auquel ces lettres si vives et si énergiques étaient adressées.

Il resterait sans doute beaucoup à dire encore sur ce sujet. Mais comme nous n'écrivons point une biographie, nous nous bornerons à reproduire un passage des *Mémoires* de Buzot et le jugement d'un historien contemporain, qui, rapprochés d'une notice sur Buzot due à la plume de madame Roland, et publiée ici pour la première fois, serviront d'éléments de contrôle et d'appréciation.

Le contemporain est injuste [1]; il a vu le député de l'Eure avec des yeux défavorablement prévenus; aussi l'hommage qu'il rend à la droiture de son caractère, à la probité politique de sa vie, n'en aura que plus de valeur :

« Buzot parla souvent à l'Assemblée constituante, — dit-il, — sans y obtenir la moindre influence, sans y acquérir la réputation d'orateur. Un organe sombre, une diction traînante, une physionomie nébuleuse, ses prédic-

[1] Voici le jugement, plus favorable, porté dans le même ouvrage sur madame Roland :

« Madame Roland, sans être belle, avoit une figure douce et naïve; de grands yeux noirs, pleins d'expression et d'esprit, animoient une physionomie peu régulière; sa voix étoit sonore et flexible; son entretien attachant, semé d'anecdotes et de réflexions neuves et flatteuses qui séduisoient l'auditeur; le meilleur choix de termes en faisoit le charme. Aussi, un homme de lettres distingué qui avoit voyagé avec elle sans la connoître, disoit à son sujet : — On n'a jamais entendu une femme parler aussi bien, ni même un homme. » *Nouveau dictionnaire historique*, par Chaudon et Delandine, édit. de 1803.

tions continuelles de complots et d'attentats, le firent surnommer par ses collègues *le prophète de malheur*. Nommé à la Convention, il y soutint le parti des républicains; mais comme il étoit l'ennemi de toute faction, il eut le courage d'attaquer les orléanistes, et surtout Danton et Robespierre. »

Ce n'était pas la première fois que l'épithète de *prophète de malheur* avait été adressée, par l'imprévoyance satisfaite, à la sagacité importune.

Buzot avait de bonne heure reconnu le péril de la situation. Il dit, dans ses *Mémoires*, qu'il fut plusieurs fois sur le point de se retirer de la vie politique :

« ... Déjà, ne voulant pas trahir ma conscience et mes principes, j'avois été plusieurs fois sur le point, avant mon expulsion de la Convention, de me démettre d'une place où tous les dangers, celui même de déshonorer ma mémoire, ne me laissoient l'espérance d'aucun bien à faire; où même notre opiniâtre et inutile résistance ne faisoit que prolonger l'erreur des bons citoyens sur la vraie situation de la Convention nationale. Je ne sais quel amour-propre, qu'on honoroit du nom de devoir, me retint à mon poste malgré moi; mes amis le voulurent, et je restai. »

Peut-être ne fut-ce point l'amour-propre, mais l'amour, qui retint Buzot en quelque sorte malgré lui. A l'époque dont il parle, Roland, ayant eu connaissance du sentiment intime qui menaçait la paix de son intérieur, avait voulu se retirer à Villefranche. Ses ennemis, par l'ajournement indéfini de l'apurement de ses comptes, rendirent sa retraite impossible. Madame Roland resta donc à Paris, et par suite Buzot ne se démit pas de ses fonctions.

Il est intéressant d'opposer à cette appréciation du caractère de Buzot, tracée par les auteurs du *Dictionnaire*

historique, celle-ci, qui est inédite, et où se reconnaît la facture de madame Roland.

Nous avons dit que le portrait gravé en tête de ce volume est la reproduction de *la chère peinture* dont parlent les lettres, consolation ou du moins adoucissement de la dure captivité. Sous cette miniature se trouvait une feuille de papier pliée en deux et découpée de la grandeur de la miniature [1]. Les quatre petites pages qu'elle forme sont couvertes de l'écriture de madame Roland, de manière à ne pouvoir recevoir une ligne de plus. C'est la mesure qu'il ne fallait pas dépasser.

Il y a dans ces lignes écrites avec une apparence de froideur, pour ainsi dire sur la pierre d'un tombeau, des mots confidentiels qui pouvaient paraître étranges : « *Les chagrins du cœur ajoutèrent à la mélancolie, vers laquelle il était incliné.* » Quels chagrins du cœur? Qui les connaît, elle seule exceptée? Mais il fallait expliquer la tristesse et l'amère expression de cette image, sur laquelle ses regards s'arrêtaient avec amour, et qu'elle voulait sauver de la destruction en faisant connaître l'importance du personnage qu'elle représentait.

Sans doute, ces lignes furent écrites très-peu de jours avant le 18 brumaire, à une époque où il ne restait à madame Roland aucun espoir relativement à son sort et à celui des proscrits. Pour elle, Buzot est mort désormais; elle prononce son oraison funèbre, elle recommande sa mémoire : « *Buzot vivra dans le souvenir des gens de bien; la postérité recueillera précieusement un jour son portrait...* » Le portrait a été recueilli; l'amour a, par un dernier effort, assuré une sorte d'immortalité à ce fragile reste du bien-aimé.

[1] Voyez le *fac-simile* en regard du portrait.

« *François-Nicolas-Léonard Buzot.* Né à Evreux en 1760, député à l'Assemblée constituante en 1789, président du tribunal criminel du département de l'Eure, député à la Convention en 1792.

» La nature l'a doué d'une âme aimante, d'un esprit fier et d'un caractère élevé. Sa sensibilité lui faisoit chérir la paix et les douceurs d'une vie obscure et des vertus privées. Les chagrins du cœur ajoutèrent à la mélancolie vers laquelle il étoit incliné. Les circonstances le jetèrent dans une carrière politique; il y porta l'ardeur d'un bouillant courage et l'inflexibilité d'une probité austère.

» Né pour les beaux temps de Rome, il espéra vainement préparer des temps pareils pour une nation qui paroissoit naître à la liberté; mais les François corrompus ne sont pas dignes d'elle : ils ont méconnu leurs défenseurs, et ceux qu'ils auroient dû chérir, honorer, ont été proscrits par une assemblée de lâches que dominoient des brigands. Buzot, déclaré traître à la patrie, pour laquelle il s'étoit sacrifié, a eu sa maison rasée, ses biens confisqués; mais la honte en est pour les auteurs et les témoins passifs de cette iniquité.

» Buzot vivra dans le souvenir des gens de bien. Ses pensées fortes, ses sages avis, seront cités; on relira ses deux lettres à ses commettants des 6 et 22 janvier 93. La postérité honorera sa mémoire, ses contemporains ne manqueront pas de le regretter, et l'on re-

cueillera précieusement un jour son portrait pour le placer parmi ceux de ces généreux amis de la liberté qui croyoient à la vertu, qui osoient la prêcher comme la seule base d'une république, et qui eurent la force de la pratiquer. »

Jamais ni madame Roland ni Buzot n'éprouvèrent le moindre remords du sentiment qu'ils s'étaient inspiré l'un à l'autre. Ce fait, dans lequel les uns verront un trait de démoralisation caractéristique de l'époque, et d'autres, avec plus de raison peut-être, la meilleure preuve de la pureté de leur passion, nous nous bornerons à le constater ici par le double témoignage des deux amis :

« Plutarque, — dit madame Roland, — m'avoit disposée pour devenir républicaine;.... Rousseau me montra le bonheur domestique auquel je pouvois prétendre et les ineffables délices que je pouvois goûter. Ah! s'il acheva de me garantir de ce qu'on appelle des foiblesses, *pouvoit-il me garantir de ce qu'on appelle une passion?* Dans le siècle corrompu où je devois vivre, et la Révolution que j'étois loin de prévoir, j'apportai de longue main tout ce qui devoit me rendre capable de grands sacrifices et m'exposer à de grands malheurs. La mort ne sera plus pour moi que le terme des uns et des autres. Je l'attends; et je n'aurois point songé à remplir le court intervalle qui nous sépare, du récit de ma propre histoire, si la calomnie ne m'avoit traduite sur la scène pour attaquer plus grièvement ceux qu'elle vouloit perdre. J'aime à publier des vérités qui ne m'intéressent pas seule, et *je n'en veux taire aucune,* pour que leur enchaînement serve à leur démonstration. »

(*Écrit le* 10 *septembre.*)

Dans l'*Avant-propos* du manuscrit des *Mémoires* de Buzot, qu'a acquis la Bibliothèque impériale, Buzot fait connaître son intention d'écrire des mémoires complets sur sa vie, non pas qu'ils doivent présenter au lecteur une suite d'aventures plus ou moins romanesques :

« ..... On ne trouveroit, — dit-il, — dans ces *Mémoires*, rien de semblable, mais de bonnes mœurs, une probité sévère, quelques bonnes actions mêlées d'erreurs involontaires, et plus souvent de ces foiblesses qu'on chérit encore en se les reprochant; un profond respect pour la dignité de l'homme, pour ses droits et ses devoirs; un amour vrai, constant, inébranlable de l'ordre, de la justice, de la liberté; la liberté! mais de celle qui, égale *pour tous*, sagement ordonnée pour le *bonheur de tous*, est autant éloignée de la licence que la vertu l'est du crime. Voilà le tableau que nous pouvons offrir à ceux qui l'aiment. Si quelques passions s'y entremêlent, ce sont celles qui honorent le plus l'espèce humaine, grandes et simples comme la nature, qui les emploie souvent à développer et à perfectionner ses plus beaux ouvrages. Heureux *le sage* qui ne les éprouva jamais! plus heureux celui qui se rendit meilleur par elles! »

Ainsi Buzot semble se glorifier de sa passion et il fait entendre qu'elle l'a rendu *meilleur*...

Il est probable que madame Roland vivait encore à l'époque où a été écrite la notice qu'on vient de lire. — Buzot avait trouvé un asile chez la courageuse madame Robert Bouquey, à Saint-Émilion (voir notre *Étude sur madame Roland*); c'est dans un premier séjour chez cette dame qu'il écrivit le commencement de ses *Mémoires*.

Le supplice des Girondins fut suivi, de la part des sociétés populaires et des commissaires de la Convention,

d'une recrudescence d'ardeur révolutionnaire, dans les départements.

Buzot apprit presque coup sur coup et la mort de son amie et la nécessité où se trouvait madame Bouquey de fermer sa maison aux proscrits.

Il crut que son dernier jour était arrivé. D'ailleurs, quel intérêt la vie pouvait-elle lui offrir désormais?... Avant de la perdre, l'excès du désespoir avait failli le priver de la raison.

Il donna son manuscrit à madame Bouquey, après y avoir mis ce *post-scriptum* avant de le fermer :

« Je prie les dépositaires de cet écrit de le remettre à ma femme, qui le fera imprimer. Un bon ami que j'ai à Évreux a dans ses mains un manuscrit précieux que je le prie de remettre, dans deux ou trois ans, à la jeune fille de la personne qui en étoit l'auteur, si moi je ne suis plus. Les lettres qu'il possède encore, il faudra les jeter aux flammes, dans ce cas seulement; et je lui fais présent du portrait, comme gage éternel de mon amitié pour lui. »

Il confiait à celle qui portait son nom le soin de sa mémoire, en la chargeant de publier l'écrit où elle est justifiée. Rien d'étonnant, par conséquent, qu'il ne parle, dans cet écrit destiné à sa femme, qu'à mots couverts, du coup terrible qui venait de le frapper. Mais en même temps, il écrivait à Jérôme Le Tellier, ce *bon ami* d'Évreux, une lettre, encore inédite, où il donne un libre cours à ses regrets et à sa douleur. La lettre, comme les *Mémoires*, devait être laissée aux mains de madame Bouquey. Buzot croyait *le terme de ses souffrances arrivé;* et il adressait à Le Tellier cet adieu, cette sorte de testament, dans l'amertume *des derniers moments*, empoisonnés par l'image de la misère de sa femme, errante et dénuée de tout.

LETTRE DE BUZOT A LE TELLIER.

« *A Monsieur* JÉROME LE TELLIER, *à Évreux.*

» J'ai hésité longtemps à vous écrire; je craignois de vous compromettre, si votre nom se trouvoit dans mes écrits. Mais la personne qui se charge de ma lettre est sûre, et vous ne la recevrez que dans un temps où l'on pourra sans danger vous la faire parvenir. Mon ami, j'ai bien souffert, je souffre bien encore; mais le terme de mes souffrances est bientôt arrivé, et je ne regrette pas plus le passé que je ne crains l'avenir. On ne sauroit croire combien les souvenirs d'une bonne conscience aident à supporter les misères de la vie!

» Quand je ne serai plus, je vivrai encore dans votre cœur, car je suis sûr que vous m'aimez; et cette confiance dans votre amitié me donne souvent des idées bien consolantes. Je ne vous dis rien de ce qui se passe sous vos yeux : cela fait frémir d'horreur. *Elle* n'est plus,— *elle* n'est plus, mon ami! Les scélérats *l'ont* assassinée! Jugez s'il me reste quelque chose à regretter sur la terre! Quand vous apprendrez ma mort, vous brûlerez ses lettres. Je ne sais pourquoi je désire que vous gardiez *pour vous seul un portrait.* Vous nous étiez également cher à tous les deux.— Mais ce qui empoisonne mes derniers moments, c'est l'image affreuse de ma femme dans la misère. Je ne sais où cette pauvre femme est retirée. Je n'ai pu lui donner des nouvelles de mon sort, ni rien apprendre du sien.

A Monsieur Jérôme Letellier, à Evreux,

J'ai hésité long-temps à vous écrire; je craignois de vous compromettre, si votre nom se trouvoit dans une écrite. mais la Personne qui se charge de ma Lettre est sûre, et vous ne la recevrez que dans un temps où l'on pourra sans danger vous la faire parvenir. Mon ami, j'ai bien souffert; je souffre bien encore; mais le terme de mes souffrances est bientôt arrivé, et je ne regrette pas plus le passé, que je ne crains l'avenir. on ne sauroit croire combien les souvenirs d'une bonne conscience aident à supporter les misères de la vie! — Quand je ne serai plus, je vivrai encore dans votre cœur, car je sais sur que vous m'aimez; et cette confiance dans votre amitié me donne souvent des idées bien consolantes. je ne vous dis rien de ce qui se passe sous vos yeux; cela fait frémir d'horreur. Elle n'est plus — elle n'est plus, mon ami! les scélérats l'ont assassinée! Jugez s'il me reste quelque chose à regretter sur la terre. quand vous apprendrez ma mort, vous brûlerez ces lettres: je ne sais pourquoi je désire que vous gardiez pour vous seul mon Portrait. vous nous étiez également cher à tous les deux — mais ce qui empoisonne mes derniers moments, c'est l'image affreuse de ma femme dans la misère. je ne sais où cette pauvre femme est retirée. je n'ai pu lui donner des nouvelles de mon sort, ni rien apprendre de sien. je vous prie, au nom de l'amitié, de lui donner vos soins et de l'aider de vos lumières quand il sera possible de réclamer les droits de la justice et de l'humanité; j'espère encore qu'il lui restera quelque ressource dans mon bien immobilier qu'on n'a pu détruire. je laisse aussi dans les mains de la Personne chargée de cette Lettre quelques écrits faits à la hâte et sans ordre dans les retraites passagères où l'on m'a réfugié en Gascogne: je les adresse à ma femme. mais si ma femme ne vit plus, ils vous seront remis: vous les lirez et suivant les circonstances, vous en disposerez pour le mieux. adieu, mon a —

ami : adieu il faut se quitter – je le sens, nous ne nous reverrons plus. conservez-moi toujours un souvenir dans votre cœur. personne ne peut s'en offenser. et moi je vous aimerai jusqu'à mon dernier soupir. adieu

F M L. Buzot

– . . –

Si cette lettre tombe dans les mains de mes ennemis, seront-ils assez cruels pour en punir le tailleur ! je déclare que je n'ai entretenu avec lui aucune correspondance politique, et que notre ancienne amitié, bien antérieure à la révolution, n'a influé en aucune manière sur ses opinions et sa conduite durant ces derniers temps. Sur le point de me soustraire aux maux de la vie, j'ai cherché autour de moi quelque compatissante et honnête à qui je puisse confier mes derniers sentimens pour vous. je place mon espoir et ma confiance ailleurs que dans le sein d'un ami sincère ? ô toi, qui que tu sois, qui pourrois être tenté d'abuser de cet écrit pour assouvir ta haine contre moi, respecte dans cette dernière parole d'un homme de bien malheureux et mourant, et ne trouble pas le repos de ma tombe

F M. Buzot

Je vous prie, au nom de l'amitié, de lui donner vos soins et de l'aider de vos lumières. Quand il sera possible de réclamer les droits de la justice et de l'humanité, j'espère encore qu'il lui restera quelques ressources dans mes biens immobiliers qu'on n'a pu détruire. Je laisse aussi dans les mains de la personne chargée de cette lettre quelques écrits faits à la hâte et sans ordre dans les retraites passagères où l'on m'a réfugié en Gascogne; je les adresse à ma femme. Mais si ma femme ne vit plus, ils vous seront remis; vous les lirez, et, suivant les circonstances, vous en disposerez pour le mieux. Adieu, mon ami : il faut se quitter. — Je le sens, nous ne nous reverrons plus. Conservez-moi toujours un souvenir dans votre cœur. Personne ne peut s'en offenser, et moi je vous aimerai jusqu'à mon dernier soupir. Adieu.

» F. N. L. Buzot.

» Si cette lettre tombe dans les mains de mes ennemis, seront-ils assez cruels pour en punir Le Tellier? Je déclare que je n'ai entretenu avec lui aucune correspondance politique, et que notre ancienne amitié, bien antérieure à la Révolution, n'a influé en aucune manière sur ses opinions et sur sa conduite durant ces derniers temps. Sur le point de me soustraire aux maux de la vie, j'ai cherché autour de moi quelques âmes compatissantes et honnêtes à qui je pusse confier mes derniers sentiments. Pouvois-je placer mon espoir et

ma confiance ailleurs que dans le sein d'un ami sincère? O toi, qui que tu sois, qui pourrois être tenté d'abuser de cet écrit pour assouvir ta haine contre moi, respecte du moins les dernières paroles d'un homme de bien malheureux et mourant, et ne trouble pas le repos de ma tombe!

» F. N. L. BUZOT.

Suscription de la lettre :

A Monsieur LE TELLIER (*Jérôme*),

à Évreux,

ci-devant Normandie.

Buzot vécut encore quelques mois, traînant d'asile en asile une existence que soutenait l'espoir seul de la vengeance.

Obligé de quitter précipitamment Saint-Émilion vers la fin de juin, il se rendit, avec Pétion et Barbaroux, à Castillon.

Les circonstances qui marquèrent les derniers jours de sa vie, et qui sans doute hâtèrent sa fin, sont mal connues. Nous rapellerons seulement ici que, le 19 messidor an II (9 juillet 1794), les corps de Buzot et de Pétion furent trouvés dans un champ de blé. L'état de putréfaction de ces cadavres était si avancé, qu'il fallut les enterrer sur place; et la vigne qui a remplacé le champ de blé porte encore le nom de *Champ des émigrés.*

Comment ne s'est-il pas trouvé encore quelqu'un dont la piété patriotique ait donné la sépulture en terre chrétienne

aux restes de celui que madame Roland a honoré de son amour? « *Généreux ami de la liberté qui croyait à la vertu, qui osa la prêcher comme la seule base d'une république, et qui eut la force de la pratiquer.* »

Le lecteur voudra peut-être maintenant connaître notre opinion sur l'origine des documents que nous venons de publier pour la première fois : 1° Lettres de madame Roland à Buzot et lettres de Buzot à Jérôme Le Tellier; — 2° Portrait de Buzot, et jugement porté sur Buzot par madame Roland. — Comment se fait-il que des documents d'une nature mystérieuse, et qui se complètent les uns par les autres, arrivent en même temps au grand jour de la publicité, lorsque leur existence n'avait pas même été soupçonnée, après plus d'un demi-siècle de recherches et d'études sur les grandes figures de la Révolution? D'où viennent ces lettres d'amour adressées à Buzot? Est-il possible qu'il s'en soit séparé, qu'il ait confié à quelqu'un ce secret que ni Pétion ni Barbaroux n'ont connu, que Louvet seul savait par Lodoïska?... Ces gages sacrés, un homme d'honneur les anéantit ou ne s'en détache que par la mort.

Et sans doute, la mort seule les a arrachés à Buzot. Ils ont été remis avec ses *Mémoires*, avec les *Mémoires* de Pétion et de Louvet, la tragédie de Salles, les observations de Barbaroux, trouvés dans les maisons Bouquey et Guadet; ils sont allés grossir cet amas de dépouilles des proscrits, qui des bureaux du commissaire du comité de salut public, Jullien (de Paris), devait passer un jour, poussé par la

main d'acquéreurs obscurs, sur la table du commissaire-priseur. Ce cadavre rendu méconnaissable par la *putréfaction,* on l'a dépouillé des vêtements dont il était couvert, et peut-être dans un portefeuille a-t-on trouvé ces papiers dont un cœur fidèle ne se sépare pas; cette lettre à Jérôme Le Tellier, qui avait été gardée, et qui a donné le nom de la victime du désespoir et de la faim.

Voilà notre hypothèse. — Nous croyons que ces papiers ont été remis primitivement à Jullien. Cette partie de notre supposition ne nous semble pas contestable pour quiconque voudra examiner les faits attentivement [1].

2° Quant au portrait de Buzot, nul doute qu'il ne soit *this dear picture* qu'elle a eue, pendant toute sa captivité,

[1] Il semble, au premier abord, que les lettres et le portrait que nous publions puissent être ceux dont parle Buzot dans le *Post scriptum* de ses *Mémoires* (page 136, édition Guadet) et dans la lettre à Le Tellier. Mais un peu de réflexion montre le néant de l'hypothèse. Notre portrait est un portrait de Buzot; or il est clair que le portrait que Le Tellier doit *garder pour lui seul* est un portrait de madame Roland. Le Tellier *était également cher à tous les deux;* voilà pourquoi on lui confie une image qu'il conservera par affection pour celui qui la donne et pour celle qu'elle représente. La lettre à Jérôme Le Tellier n'avait pas été envoyée, puisqu'elle figure avec les lettres de madame Roland, les autographes de Salles et de Barbaroux, les Mémoires de Pétion, de Louvet, de Buzot, etc., vraisemblablement saisis à Saint-Émilion, et vendus en bloc à un libraire, en novembre dernier. — Le Tellier n'aura pas eu besoin de connaître les dernières volontés de Buzot pour remettre à Eudora le manuscrit précieux : *le Voyage en Suisse*, que Champagneux a pu publier après qu'Eudora Roland fut devenue la femme de son fils. — Une des lettres, que nous avons reproduites, de madame Roland à Buzot, celle du 3 juillet, est extrêmement fatiguée. Les bords en sont déchirés par l'usure. Les autres sont en bon état.

ou sous les yeux ou sur son cœur. La *Notice* dont elle l'a accompagnée, et où elle parle du bien-aimé comme Cornélie parlait des Gracques, le plaçant déjà au nombre des morts illustres, atteste qu'elle possédait encore ce portrait dans les derniers temps de sa vie, car c'est évidemment vers le mois d'octobre qu'elle a dû écrire. A cette époque, les communications avec les personnes du dehors étaient devenues, pour les prisonniers, très-difficiles. A qui madame Roland aurait-elle pu, d'ailleurs, remettre cette miniature sans confier son secret? A Bosc ou à Champagneux? Elle ne serait pas alors sortie de leurs mains; elle ne serait pas tombée dans celles du revendeur, ce grand liquidateur de toutes les ruines, où elle a été trouvée. Mais on ne donne un tel trésor à personne; on le garde sur soi pour le *sentir à toute heure* et on meurt avec [1].

[1] LES PORTRAITS DE BUZOT.

La miniature qu'a bien voulu nous communiquer M. Vatel, et d'après laquelle nous avons fait graver le portrait mis en tête de cet ouvrage, est très-fine et d'une bonne couleur. Le vêtement que porte Buzot est un habit bleu à collet à revers, un gilet rouge à revers : le jabot en mousseline, les cheveux bien peignés et poudrés attestent le soin signalé déjà par madame Roland dans le portrait des *Mémoires* (page 305 de notre édition), que Buzot mettait dans sa tenue. Il existe à la Bibliothèque Impériale, dans les collections du département des estampes, deux portraits dessinés de Buzot; l'un de trois quarts, par Lambert, a été gravé par Coqueret pour la collection générale des portraits des députés à l'Assemblée constituante; l'autre, de profil, et qui n'a pas été publié, est dû au dessinateur Labadye. La ligne du nez légèrement busquée, la finesse de la bouche, la fermeté du regard, la distinction des traits, l'expression grave et un peu triste de la physionomie, se rapportent bien à tous les détails du portrait que nous publions. Un portrait édité par Basset présente, avec celui de Lambert et de Coqueret, une grande

Deux suppositions se présentent à l'esprit : ou madame Roland a remis à quelqu'un le portrait avant de mourir, ou bien elle l'a porté sur elle à l'échafaud, sachant qu'il n'y a point de mystère pour le bourreau non plus que

analogie. Le graveur Vérité en a publié un autre avec cette inscription :

FR. NIC. LÉON. BUZOT,

Député du département de l'Eure, né à Évreux le 1er mars 1760.

Ce zélé défenseur de notre liberté,
Modeste, ferme, intact, ardent pour l'équité :
Buzot, pour te bien peindre il faudra qu'on te nome
Fidel ami des droits de l'homme.

La bouche est trop lourde; le dédain des lèvres exagéré. — Le portrait dessiné par Bonneville et gravé par Mariage, bien qu'il manque de finesse, nous paraît meilleur.

Mais le mieux fait et le plus ressemblant est bien incontestablement celui que possède M. Vatel, et dont M. Nargeot a gravé une reproduction très-fidèle. Ce portrait, rendu *historique* par la publication des lettres de madame Roland à Buzot, « a été trouvé, nous écrit M. Vatel, vers le mois de mars 1863, traînant à terre, pêle-mêle avec des légumes, chez un marchand étalagiste du marché des Batignolles. La toile était roulée et repliée sur elle-même; derrière était un petit morceau de carton. Entre cet encadrement et la tête, je trouvai les deux feuilles de papier, de forme arrondie, sur lesquelles est écrite la biographie de Buzot. Cette peinture paraissait avoir appartenu à un médaillon dont le verre aurait été détruit : l'ensemble était dans le plus déplorable état de délabrement. »

Les circonstances d'une trouvaille si intéressante ne viennent-elles pas à l'appui de notre hypothèse?

Comment, si de tels restes n'étaient pas tombés dans le principe en des mains grossières, auraient-ils été au milieu d'objets sans valeur aucune, d'où l'œil sagace de M. Vatel les a tirés? Mais les détenteurs de ce document échappé à la destruction étaient tellement ignorants, qu'ils n'avaient pas même su lire la notice de madame Roland, qui, en leur donnant le nom du

pour la tombe. Cette dernière nous paraît la plus vraisemblable.

Ainsi donc elle a dû dépouiller deux cadavres, cette main qui a livré à l'histoire des documents dont nous

personnage représenté, du conventionnel Buzot, leur eût révélé l'intérêt de la miniature qu'ils possédaient.

M. Vatel avait reconnu l'écriture de madame Roland dans la notice manuscrite, et avait trouvé là une forte présomption, presque une preuve, de l'amour de madame Roland pour Buzot, au moment où nous préparions la publication de la nouvelle édition des *Mémoires*, et où apparaissaient les lettres à Buzot, deux circonstances qui allaient établir un fait nouveau, de la façon la plus péremptoire. Cette coïncidence de trois témoignages inattendus sur un point resté très-obscur : 1° les révélations du manuscrit remis à la Bibliothèque impériale; 2° la trouvaille du portrait; 3° la mise en vente des lettres d'amour adressées à Buzot, — n'a-t-elle point quelque chose de singulier?

Avec la généreuse ardeur qui lui a fait retrouver et rassembler nombre de documents curieux relatifs à la Révolution française, M. Vatel a cherché le portrait de madame Roland que possédait Buzot et qu'il avait légué à Jérôme Le Tellier. Quel pendant un tel portrait aurait fait à celui que nous publions en tête de ce volume! M. Vatel ne l'a point trouvé. Mais à défaut de cette précieuse image, il nous transmet une ébauche qui doit son intérêt à la femme qu'elle concerne et aux circonstances sinistres où elle fut tracée. C'est le signalement du registre d'écrou à Sainte-Pélagie. Il est conçu en ces termes :

Marie-Jeanne Phlipon, femme Roland, ex-ministre, âgée de trente-neuf ans, native de Paris, demeurant rue de la Harpe, n° 5.	Taille de cinq pieds. Cheveux et sourcils chatains foncés. Yeux bruns. Nez moyen. Bouche ordinaire. Visage ovale. Menton rond. Front large.

« Tel est le portrait, tracé par la main d'un geôlier, de l'héroïne de la Gironde, reconnaissable encore, dit M. Vatel, à travers la banalité d'un signalement, à ses yeux bruns, à son gracieux visage et à son large front. »

avons fait usage sans porter préjudice à la mémoire des proscrits, et sans trahir cette sainte cause de la vérité, qui est aussi la cause des vivants.

NOTE.

QUEL A ÉTÉ LE MEURTRIER DES GIRONDINS FUGITIFS?

Cet intérêt de la vérité nous oblige à revenir sur une question restée encore obscure.

Nous avons dit (page CLXXXIII de notre *Étude*) que nous retrouverions le nom de Jullien à côté du cadavre de Buzot.

Jullien de Paris, fils de Jullien de la Drôme, conventionnel, était né à Paris en 1773. De très-bonne heure il s'était attaché à la fortune de Robespierre et avait su, par le zèle et l'ardeur de son dévouement, gagner sa confiance; aussi, malgré sa jeunesse, reçut-il des missions d'une haute importance. Il fut envoyé à Nantes comme délégué du Comité de salut public, auquel il fit un rapport contre Carrier, concluant à sa révocation et peut-être à sa mise en jugement. De là il se rendit à Bordeaux, où Tallien et Isabeau étaient accusés, par les sociétés populaires, de *modérantisme*. L'arrivée du jeune Jullien décida Tallien à se retirer et Isabeau à reconstituer la commission militaire, qui avait pour président un furieux nommé Lacombe. Mais Isabeau était un obstacle. Jullien n'eut de tranquillité que quand il l'eut fait partir (commencement de juin 1794).

Alors les perquisitions contre les proscrits recommencèrent avec une sorte d'ardeur sauvage. On supposait les députés cachés dans les immenses carrières qui entourent Saint-Émilion. L'envoyé du Comité de salut public « concerta de suite les mesures nécessaires pour faire cerner au même instant toutes les ouvertures de ces carrières pendant qu'on les fouillerait avec des chiens. » *Lettre d'un membre du district de Bordeaux*, MONITEUR *du* 10 *messidor an II de la République* (28 juin 1794).

Quelques jours après, Salles, Guadet étaient pris; Pétion,

Buzot se donnaient la mort; madame Bouquey, son mari, Guadet père et sa sœur, Saint-Brice Guadet la recevaient sur l'échafaud. Ces derniers n'étaient coupables que de n'avoir pas abjuré les premiers sentiments de la nature.

Quand éclata la révolution du 9 thermidor, une des plus terribles dénonciations de Tallien porta sur Jullien, qu'elle représentait comme l'auteur de ces horribles exécutions. Pour comprendre les plaintes de Tallien, il faut dire que Robespierre avait mis Jullien dans la commission de l'instruction publique :

« Séance du 10 thermidor, à neuf heures du soir.

» *Tallien.* — ... Haine aux scélérats, aux fripons, aux complices du tyran, aux satellites de Robespierre; mais amitié, fraternité pour les bons citoyens.

» Il y aura sans doute un rapport de vos comités sur un autre objet. Je veux parler de l'épuration des commissions exécutives : on sait qu'elles n'ont pas été exemptes de l'influence liberticide des conspirateurs; ainsi, on avait mis à la tête de l'instruction publique un jeune homme de dix-neuf ans, un jeune homme que son âge appelle à la défense de la patrie aux frontières. On ne s'est pas contenté de cela; on a envoyé ce jeune homme dans un département du Midi. Là, il a exercé un pouvoir révoltant; il a fait couler le sang pour s'applaudir ensuite de ses actes arbitraires auprès de Robespierre, et lui envoyer la liste de ses victimes. A dix-neuf ans, chargé de l'instruction publique! un jeune homme de dix-neuf ans, diriger l'instruction d'un grand peuple! cela se peut-il concevoir? Je demande si cela ne révolte pas et n'accuse pas l'auteur d'un pareil choix!..... »

Heureusement pour Jullien que Carrier prit à son tour la parole, comme si Tallien lui avait offert une occasion de se venger de la dénonciation dont il avait été l'objet de la part de Jullien :

« *Carrier.* — Je demande la parole pour un fait sur ce jeune homme : je ne puis me taire sur les crimes qu'il a manqué de faire commettre à mon égard. »

Jullien de la Drôme demanda alors la permission de défendre son fils, conjurant l'Assemblée d'*écouter un malheureux père*,

et surtout de ne point condamner l'accusé avant de l'avoir entendu.

Le débat se prolongeait. L'intervention réitérée de Carrier sauva Jullien, et la Convention, qui avait alors à se préoccuper de questions bien plus graves, passa à l'ordre du jour. Mais il paraît que Jullien resta en prison quatorze mois avant de pouvoir se soustraire aux conséquences des attaques dont il avait été l'objet.

Le reste de la Gironde, échappé à la guillotine, rentra dans la Convention. Louvet publia ses *Mémoires* en 1797. Il accusait ouvertement Jullien fils de la mort de ses amis. Dans un passage de son livre, il disait, en parlant de l'excellente femme qui avait ouvert sa maison aux proscrits pendant leur séjour à Saint-Émilion :

« Hélas! cette généreuse femme, c'étoit la belle-sœur de Guadet, c'étoit la citoyenne Bouquey... Elle est morte sur l'échafaud. On l'a assassinée avec son mari, son beau-frère et le père de Guadet. Elle est morte, et Jullien fils, son assassin, respire! Dieu de justice, où donc es-tu? » (P. 128, édit. Barrière, 1823.)

Ailleurs, racontant la circonstance dans laquelle il se sépara de ses amis pour prendre seul la route de Paris, il dit en note :

« Si j'avois un instant balancé, si je m'étois retourné, si j'avois pu, de mes mauvais yeux, les apercevoir, c'en étoit fait, je n'y tenois plus, je revenois avec eux; avec eux, j'aurois fini par monter sur l'échafaud que l'infâme Jullien... ô mes amis! » (P. 223.)

Jullien aurait pu protester, à cette époque, en face des témoins de sa vie : il ne le fit pas. Il s'attacha à la fortune ascendante de Bonaparte comme il s'était attaché à celle de Robespierre, le suivit en Italie, en Égypte, d'où il obtint de revenir en France pour raison de santé. Il occupa sous l'Empire des fonctions importantes et lucratives, fonda sous la Restauration l'*Indépendant*, qui est devenu le *Constitutionnel*, et détermina un certain nombre de publicistes à se réunir à lui pour rédiger un *Journal central de la civilisation* sous le titre de *Revue encyclopédique* (1819). Chevalier de la Légion d'honneur depuis la fondation de l'ordre, connu par de nombreux travaux,

disposant, par suite des positions qu'il avait occupées et de sa situation présente dans la presse parisienne, d'une grande influence sur la publicité, comme l'attestent les articles biographiques qui le concernent dans tous les dictionnaires des contemporains de ce temps-là, il ne crut pas pouvoir laisser se produire une nouvelle édition des *Mémoires* de Louvet sans protester énergiquement contre des assertions qu'à une autre époque il avait laissé passer en silence.

Voici quelques fragments de sa protestation :

Lettre de M. M. A. JULLIEN (de Paris) *à MM. les éditeurs de la Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française.*

« Les *Mémoires de Louvet...* renferment deux notes où mon nom est associé à des épithètes qui pourraient m'affecter vivement (p. 128 et 223), si elles étaient le moins du monde méritées...

» ...Les deux passages où Louvet a placé mon nom... supposent un fait atroce dont j'aurais été coupable dans l'opinion de Louvet, et auquel cependant j'avais été aussi étranger qu'il l'était lui-même... Il a cru voir en moi l'*assassin* de la sœur de Guadet et l'un des *infâmes* auteurs du supplice de ses amis.

» ...C'est Tallien, représentant du peuple en mission à Bordeaux, qui avait nommé le président et les membres de la commission militaire, seuls *assassins* des amis de Louvet, et qui avait fait exécuter le décret de mise hors la loi prononcé contre les Girondins. Par quel étrange *malentendu* Louvet, réconcilié avec Tallien et devenu son défenseur, vient-il déverser toute sa haine sur un jeune homme de dix-neuf ans qui lui était entièrement inconnu, et qui n'avait pris ni pu prendre aucune part à ces assassinats de la commission militaire que Tallien seul avait créée?

» Par suite de ses recherches — (de la commission militaire présidée par Lacombe), — on découvrit pendant mon séjour à Bordeaux plusieurs des malheureuses victimes que la fureur des factions dévouait à la mort. Je n'avais ni le pouvoir ni la volonté de concourir à des actes de cette nature. Autant j'étais attaché à la cause sacrée et aux véritables intérêts d'une sage liberté fondée par les lois, autant je déplorais et je détestais les excès et les fureurs qui tendaient à la déshonorer. »

Cette lettre resta sans réponse. Ainsi, il fut comme avéré, et toutes les *Biographies* répétèrent à l'envi, que Jullien avait été victime d'une coalition de Carrier et de Tallien, rapprochés par le désir de ménager une réconciliation avec les Girondins encore vivants, qui allaient rentrer à la Convention, coalition dont le but était d'accabler un pauvre jeune homme de dix-neuf ans, tout à fait innocent de l'*assassinat des proscrits* du 2 juin.

Je suis convaincu que Jullien était sincère lorsqu'il exprimait dans les lignes qu'on vient de lire son horreur pour les exécutions sanglantes de Bordeaux, lorsqu'il *déplorait les excès et les fureurs* des temps où il avait mis au service de la cause de la Révolution toute la fougue de sa jeunesse et de son ambition, toute la sauvage énergie de son inexpérience et de son zèle; mais si le repentir peut absoudre le coupable devant Dieu, si de persévérants efforts vers le bien peuvent atténuer la réprobation de criminelles erreurs devant les hommes, rien ne justifie la calomnie. Jullien avait gagné sa cause devant des contemporains, écrivains et publicistes; il ne l'avait pas gagnée auprès de l'Histoire, incorruptible et vengeresse.

Aux assertions de l'ancien grand fonctionnaire de l'Empire, directeur du *Dictionnaire encyclopédique* en 1823, nous opposons simplement la déclaration faite par le jeune Jullien en 1794. Ce rapprochement rend les commentaires superflus...

Adresse de Marc-Antoine Jullien fils, *en réponse aux inculpations dirigées contre lui dans la séance du* 11 *thermidor an* II *de la République.*

« A Bordeaux j'ai rallié les esprits autour des principes; j'ai dit qu'on ne devoit pas s'attacher à des individus qui paroissoient bons un jour, et peuvent le lendemain être reconnus mauvais et vicieux; qu'il falloit ne voir que la masse, s'attacher à la Convention nationale, seconder ses immortels travaux, et concourir avec elle au salut de la patrie.

» ...Jeune encore (dix-neuf ans), dans cet âge où l'inexpérience et l'ignorance des hommes et des choses laissent un difficile accès à l'inquiète défiance et aux soupçons ombrageux, pouvois-je seul n'être pas abusé par la fausse vertu de Robespierre? Pouvois-je percer le masque hypocrite dont se couvroit le crime, et qu'aucune main ne pouvoit encore arracher?... J'étois révolté

de son orgueil; sa conduite me paroissoit despotique et sa prépondérance effrayante.

» ...A Bordeaux, J'AVOIS DÉCOUVERT LA RETRAITE ET FAIT TOMBER LA TÊTE DE SALLES, GUADET, PÉTION, BUZOT, BARBAROUX, qui, réfugiés peu loin des bords de la Gironde, espéroient y soulever de nouveaux orages, et *venger*, comme ils me l'ont dit eux-mêmes, *leurs amis immolés*. J'ai vu le peuple se presser autour de trois de ces conspirateurs conduits sur l'échafaud, couvrir leur juste supplice des cris mille fois répétés de *Vive la République!* et se préparer à bénir ainsi la mort de tous les ennemis de la patrie. Cette époque de ma vie n'a pas été la moins utile pour mon pays.

» J'avois organisé un comité de surveillance dont l'activité infatigable a livré successivement au glaive des lois et les prêtres cachés qui fomentoient le fanatisme, et *les chefs de la conspiration fédérative, qui avoient trouvé d'impénétrables asiles et jouissoient d'une longue impunité*. Le peuple a été frappé des grands exemples de la justice nationale, et l'esprit public s'est formé, et la révolution de Bordeaux a marché d'un pas rapide vers le terme qui lui étoit assigné. »

FIN.

TABLE.

MADAME ROLAND.

SON TEMPS — SA CORRESPONDANCE — SES AMIS
SES ENNEMIS — SES AMOURS.

§ I et II. Les éditions des Mémoires. — Point de vue de cette étude. I
§ III. Marie-Jeanne Phlipon. XII
§ IV. OEuvres de jeune fille. XXIV
§ V. Correspondance avec les demoiselles Cannet. XXX
§ VI. Madame Roland, son mari, ses amis LXI
§ VII. Madame Roland, de 1782 à 1790. — Lettres à Bosc. LXVI
§ VIII. Madame Roland, de 1790 à 1792. — Correspondance avec Bancal des Issarts XCII
§ IX. Madame Roland au ministère CXI
§ X. Le gouvernement, la république, les principes, les scrupules CXV
§ XI. Dangers de la doctrine du droit divin de l'insurrection. CXX
§ XII. Les circulaires. CXXIII
§ XIII. 2 septembre. CXXVI
§ XIV. Duel de Madame Roland et de Danton CXXVIII
§ XV. Portrait de Buzot CXXX
§ XVI. Portrait de Madame Roland. CXXXIII
§ XVII. L'amour au dix-huitième siècle CXXXIX
§ XVIII. La Convention. CXLI
§ XIX. Lutte de la Gironde et de la Montagne. — Robespierre. CXLVI
§ XX. Madame Roland devant la Convention. CLV
§ XXI. Le Père Duchesne. CLXI
§ XXII. Roland se retire du ministère CLXXIII
§ XXIII. Lutte désespérée. CLXXX
§ XXIV. Le 2 juin. Madame Roland à l'Abbaye CXCVI
§ XXV. Lanthenas. CXCIX
§ XXVI. La royauté de l'infâme. CCIII
§ XXVII. La ruine et l'honneur de la Gironde. CCXII
§ XXVIII. Madame Roland à Sainte-Pélagie (sept. et oct.) . . . CCXIX
§ XXIX. Madame Roland à la Conciergerie CCXXXIII
§ XXX. Le supplice CCXXXIX
§ XXXI. Madame Roland et Charlotte Corday aux enfers . . . CCXLV
§ XXXII. Mort de Roland. CCXLIX
§ XXXIII. Les derniers jours de Buzot CCLI

LETTRES INÉDITES

DE MADAME ROLAND A BUZOT ET DE BUZOT A JÉROME LE TELLIER.

Correspondance avec Buzot. . . 14
1re lettre de Mme Roland à Buzot. 16
Lettre à Garat 25
2e lettre de Mme Roland à Buzot. 27
3e lettre de Mme Roland à Buzot. 33
4e lettre de Mme Roland à Buzot. 39
Notice sur Buzot par Mme Roland 51

FIN DE LA TABLE.

00020146

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018